



HAL
open science

Enquêter pour gouverner les colonies sous le Front populaire

Vincent Bollenot

► **To cite this version:**

Vincent Bollenot. Enquêter pour gouverner les colonies sous le Front populaire. Enquêter pour gouverner les colonies sous le Front populaire. Le “ Rapport Savineau ” sur “ la condition de la femme et la famille en Afrique occidentale française ”, 2014. hal-04315591

HAL Id: hal-04315591

<https://hal.science/hal-04315591>

Submitted on 30 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École Normale Supérieure de Lyon

Département des sciences sociales

ENQUETER POUR GOUVERNER LES COLONIES SOUS LE FRONT POPULAIRE

Le "Rapport Savineau" sur "la condition de la femme et la
famille en Afrique occidentale française"



M^{me} Denise Moran dans sa tenue de voyageuse.

Mémoire de recherches de Master 1 en Histoire contemporaine

Présenté par

Vincent Bollenot

Dirigé par Pascale Barthélémy

Maîtresse de conférences à

L'École Normale Supérieure de Lyon

2013-2014

Sommaire

CHAPITRE 1 :
REFORMISME, FEMINISME ET COLONIALISME :
AUX ORIGINES DU RAPPORT SAVINEAU

Première partie : Genèse de la mission civilisatrice

1. Genre et mission civilisatrice
2. Enquêter pour « civiliser »

Deuxième partie : L'évolution de la mission civilisatrice sous le Front populaire

1. Réformer la colonisation : l'humanisme colonial
 - a. Recompositions discursives
 - b. Recomposition du personnel
2. Les concrétisations politiques de l'humanisme colonial
 - a. La conférence des gouverneurs généraux des Colonies
 - b. La commission Guernut et le service social en AOF
 - c. Les influences internationales

Troisième partie : Le parcours de « Denise Moran » : une normale exception

1. Premières socialisations
2. « Journaliste et femme de lettres »
 - a. Premières socialisations professionnelles
 - b. « Journaliste parisienne »
 - c. Socialisations coloniales

Conclusion : Une intellectuelle, une féministe.

CHAPITRE 2 :
PREPARATION ET PRODUCTION D'UNE ENQUETE SOCIALE
EN AOF SOUS LE FRONT POPULAIRE

Première partie : Préparation et préparatifs

1. L'attribution de l'enquête
2. Attendus et inattendus
 - a. Les objectifs officiels et ce(ux) qu'ils masquent
 - b. Les moyens mis à disposition de l'enquêtrice

Deuxième partie : La production de l'enquête

1. Les méthodes de travail
2. Les hommes et les femmes impliqués.e.s

Troisième partie : Ce qu'enquêter veut dire

1. Surveiller, s'informer
2. Se montrer, se légitimer

Conclusion : Une critique inhérente à la colonisation : Civiliser la colonisation ?

CHAPITRE 3 :
LE RAPPORT PROPOSE, LES POLITIQUES DISPOSENT :
LE DEVENIR DE L'ENQUETE SAVINEAU

Première partie : Conclusions et prescriptions

1. Plus d'État, plus de civilisation
2. Promouvoir la « plus grande France » ?
 - a. Reproduction politique, sociale et familiale
 - b. Anticolonialisme et prescriptions humanistes

Deuxième partie : Les suites de l'enquête Savineau

1. Un énième rapport « enterré » ?
2. Les effets à court terme et les résistances face au rapport
 - a. Stratégies de résistance
 - b. Ajustements techniques, mesures politiques

Troisième partie : Quelles répercussions du rapport en métropole ?

1. Quels retours politiques ?
2. Quels retours citoyens ?

Conclusion : Voir l'invisible ?

Introduction

En 1937, madame Savineau est mandatée par le gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française¹, Jules Marcel de Coppet (1881-1968), « en vue d'une enquête sur la condition de la femme indigène en AOF² ». Le gouverneur lui demande de recueillir des données « sur la condition de la femme dans la famille, dans les établissements d'éducation, dans les emplois salariés, etcetera. Elle recueillera en outre des renseignements ethnographiques.³ » Alors qu'elle parcourt 13 000 kilomètres entre le 19 octobre 1937 et le 25 mai 1938, elle rédige dix-sept rapports concernant chacune des régions qu'elle traverse, s'intéressant tant aux capitales des colonies (Bamako, Conakry ou Ouagadougou), qu'aux chefs lieux de cercle (la plus petite circonscription administrative, comparable aux départements métropolitains) et aux villages plus reculés⁴. Organisé selon l'ordre chronologique et géographique des dix-sept étapes de son voyage, l'ensemble du rapport, dactylographié, fait plus de 600 pages, auxquelles il faut ajouter un rapport de synthèse de 222 pages. Chaque rapport régional est organisé selon des thématiques récurrentes : l'école, l'orphelinat, le service de santé, l'opinion des vieux (et des) notables sur les transformations sociales, les femmes et le travail, les femmes et la justice, le mariage, la prostitution, la polygamie, la « question métisse », la condition économique des « évolués.e.s »⁵. Le rapport de synthèse reprend toutes ces questions en quatre parties : « coutume et justice », « agriculture, industrie et commerce », « évolution culturelle », « milieux sociaux et évolution ».

L'enquête menée par madame Savineau s'élabore dans un contexte politique particulier. Le 4 juin 1936, suite à la victoire du Rassemblement populaire aux élections législatives du 5 mai

¹ La fédération d'Afrique Occidentale Française, constituée en 1895, est placée sous l'autorité d'un gouverneur nommé par le ministre des Colonies. L'AOF se compose de huit colonies : Sénégal, Mauritanie, Guinée, Côte d'Ivoire, Niger, Haute-Volta (aujourd'hui Burkina Faso), Soudan Français (aujourd'hui Mali), Dahomey (devenu Bénin). A noter qu'entre 1932 et 1947, la Haute-Volta est divisée entre Mali, Côte d'Ivoire et Dahomey.

² CAOM, FM EEI3934(6), Décision 2811, 7 octobre 1937.

³ ANS, 200MI2422, Lettre n° 617, 7 octobre 1937.

⁴ Pascale Barthélémy, *Introduction au « Rapport Savineau »*. *La famille en Afrique Occidentale Française et la condition de la femme : rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF*, Paris, INED, coll. « Dossiers et recherches - Institut national d'études démographiques », n° 102, 2001.

⁵ Il s'agit d'une terminologie coloniale. Au vu de la récurrence de l'utilisation de ce terme, j'ai choisi pour rendre plus confortable la lecture de limiter l'utilisation des guillemets aux cas d'analyse lexicale ou de citation. Les évolués.e.s sont des individus instaurés comme élites par le pouvoir colonial (ils et elles peuvent être issus des élites « traditionnelles »). Ils.elles se caractérisent par leur niveau d'éducation (ils.elles savent parler, lire et écrire le français), leur métier (souvent au sein d'une administration coloniale, leur métier requiert leur maîtrise du français), leur mode de vie (utilisation de bicyclettes voire de voitures, consommation de boissons et de nourritures françaises, port de vêtements français...).

précédent, un gouvernement de Front populaire est formé. S'étant constitué initialement contre la vigueur et la popularité du fascisme, le Rassemblement populaire et les différentes organisations qui le constituent, du Parti Communiste (PC) aux radicaux, affichent comme priorité la lutte contre l'extrême droite. La question coloniale n'est donc pas un enjeu politique de premier plan pendant la campagne. De même, pendant le mandat de ce gouvernement, aucune ligne politique claire concernant la question ne semble constituée. La colonisation fait assez largement consensus, même si les discours critiquant les administrateurs et leurs « abus » et « excès » sont nombreux. Vécue comme une évidence par tout le spectre politique hormis l'extrême gauche et certaines franges de l'extrême droite, la colonisation ne fait donc pas l'objet de clivage politique ni d'idée de réformes précises. Le « devoir » qu'ont les colonisateurs de « civiliser » les populations d'Outre-mer est une mise en avant constante. En 1931, l'exposition coloniale organisée à Vincennes a ainsi proposé un éloge de la « mission civilisatrice⁶ » qui fit consensus et attira environ huit millions de visiteurs. La contre-exposition organisée par la Komintern *via* la Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU), le PC et la Ligue internationale contre l'oppression coloniale et l'impérialisme, rejoint par un groupe d'artistes surréalistes, n'attira quant à elle que cinq milles personnes « malgré sa durée exceptionnelle (de juillet 1931 à février 1932) et des visites collectives organisées par les syndicats⁷ ». Enfin, comme le montre l'organisation de cette contre-exposition, les convictions concernant la colonisation au sein du rassemblement populaire sont sources de tension du fait de l'extrême gauche, anti-impérialiste et internationaliste. Pour organiser un pouvoir commun, les responsables politiques évitent donc de mettre en avant une question qui pourrait éventuellement les diviser.

Cependant il serait abusif de conclure que la colonisation est purement et simplement éludée par le Front populaire, à une époque où le fait impérial est à son apogée puisque en 1938, 42 % des terres émergées et 32 % des populations du monde sont sous domination européenne⁸. En effet, lors de son 29^{ème} congrès national, tenu à Paris entre le 29 mai et le 1er juin 1932 (dit « congrès de Huygens ») ayant pour but d'explicitier les conditions d'une alliance avec les autres formations de gauche, la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) exprime son « active solidarité » aux peuples colonisés. « Le congrès du parti connaît votre misère, il a la volonté d'y mettre un terme. Avec le Front populaire au pouvoir, une ère nouvelle commence pour la France laborieuse aussi bien que pour les peuples qu'elle associe à sa

⁶ Il s'agit d'une terminologie coloniale. Au vu de la récurrence de l'utilisation de ce terme, j'ai choisi pour une lecture plus confortable de limiter l'utilisation des guillemets aux cas d'analyse lexicale, de catégories quantitatives, ou de citation. Il en va de même pour le champ lexical de la civilisation.

⁷ Pierre Nora (dir.) et Charles-Robert Ageron, Maurice Agulhon, Christian Amalvi (collab.), *Les lieux de mémoire I. La République*, Paris, Gallimard, 1984.

⁸ Catherine Coquery-Vidrovitch et Charles-Robert Ageron, *Histoire de la France coloniale, 2 (1914-1990)*, Paris, Armand Colin, 1991.

destinée [...]. Le Parti socialiste vous en donne l'assurance formelle.⁹ » Une telle déclaration doit s'interpréter comme la marque de la volonté de politiser la question sociale dans les colonies autant qu'en métropole et d'y apporter une réponse qui passe par l'affermissement de la puissance et de l'emprise de l'État. Mettre un terme à la misère des colonisé.e.s passe, pour les socialistes, par l'augmentation et la rationalisation des investissements, l'amélioration de l'éducation et de la santé (donc l'augmentation du nombre d'écoles et de structures médicales), notamment pour avoir une main d'œuvre plus productive, et donc de meilleurs rendements à long terme.

Dans le cadre de cette large ligne politique, « le programme du Front populaire proposait simplement une commission d'enquête à propos de la situation politique, économique et culturelle dans les territoires français d'Outre-mer¹⁰ ». Ce qui est interprété par des anticolonialistes¹¹ comme une façon pour le Front populaire d'éluder le problème colonial, de l'enterrer au sein d'une commission parlementaire qui serait affichée par le gouvernement comme une caution, est en fait révélateur des méthodes politiques employées par ce gouvernement, de la *gouvernementalité* du Front populaire, pour reprendre le concept de Michel Foucault¹². Au-delà de la dimension rhétorique du gouvernement de l'époque, la commission parlementaire est affichée comme une *préparation* à une réforme envisagée. Cela suggère donc que pour bien réformer, selon ce gouvernement, il ne convient pas simplement d'appliquer des doctrines socialistes livresques, mais de connaître pour gouverner, de faire découler l'action d'un diagnostic renseigné. Les actes d'inspection, d'expertise, sont donc à voir, par l'historien.ne, non comme des actes neutres qui ne donneraient des renseignements que sur les objets dont ils traitent, mais comme indiquant « malgré eux les propriétés du sujet, les conditions de leur production par un acteur social¹³ », donc comme des actes politiques qui s'inscrivent dans un processus historique d'élaboration de l'action publique. Cela demande de ne pas s'intéresser qu'au temps court de la décision politique mais de replacer celle-ci dans le processus plus long de son élaboration (voire de sa portée).

⁹ Intervention au congrès cité dans Daniel Guérin, *Front populaire : révolution manquée témoignage militant*, Nouvelle édition revue et augmentée., Paris, Maspero, 1970., p. 170.

¹⁰ Tony Chafer et Amanda Sackur, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 1999, p. 1 : « The programme of the Popular Front simply proposed a commission of enquiry into the political, economic and cultural situation in France's overseas territories [...] », traduit par moi.

¹¹ Daniel Guérin, *Front populaire, op. cit.*

¹² Essentiellement dans Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Gallimard, 2004. La *gouvernementalité* peut être lue comme une logique d'ensemble de gouvernement, une « mentalité », une « rationalité » de gouvernement de la population comprenant les moyens et les fins déployées par l'État.

¹³ Gérard Leclerc, *L'observation de l'homme : une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Seuil, 1979, p. 9.

Le rapport Savineau a donc une dimension « officielle » à prendre en compte, dans le sens où il est rendu possible par le pouvoir colonial, incarné par le ministre et le gouverneur général, et où madame Savineau enquête comme « fonctionnaire contractuelle ». Cependant le ton général de la rédaction est celui de la critique, puisque elle incrimine la manière dont les administrations opèrent outre-mer, sans cependant remettre en cause les fondements de la colonisation. Une phrase d'un autre texte de l'auteure du rapport peut résumer ce ton général, alliant la critique des personnels coloniaux mal formés, inadaptés expliquant les « ratés » de la colonisation, à un éloge de la mission civilisatrice : « Les noirs ont grand besoin d'apprendre à se soigner mieux et ce sont les blancs qui doivent les instruire. Malheureusement les blancs ne comprennent pas toujours leur devoir.¹⁴ »

Si son statut est ambigu, la nature de ce document ne l'est pas moins. Celui-ci relève à la fois des méthodes scientifiques, journalistiques et d'un savoir que l'on pourra qualifier de « militant » dans la mesure où il *visé* à être politiquement utile. Pourtant, il ne s'agit ni complètement d'une enquête journalistique, puisque le contenu, long et descriptif, n'est pas rendu public, ni d'un travail universitaire visant à être présenté à d'autres scientifiques, ni d'un savoir exclusivement militant dans la mesure où l'auteure n'a pas l'intention d'alimenter une « ligne de parti » sur la question coloniale, pas plus qu'elle ne prétend faire œuvre d'éducation populaire par la rédaction des rapports.

L'ambigüité de la nature de ce document tient également à ses destinataires, qui se confondent avec ses commanditaires. Le premier destinataire du rapport Savineau est le gouverneur général de l'AOF, Marcel de Coppet. Celui-ci en fait une lecture attentive puisqu'il annote certains paragraphes, qu'il transmet des pages entières au ministre des Colonies Marius Moutet (1876-1968) et aux différents services coloniaux, ainsi qu'à des gouverneurs de Colonies¹⁵. Il est improbable qu'en dehors de ces cabinets ministériels et de ces bureaux administratifs, le rapport Savineau ait été lu ou seulement mentionné.

Cette ambigüité tient aussi du statut de son auteure, à une époque où les champs politiques, universitaires, journalistiques, sont moins cloisonnés, moins « autonomes » qu'aujourd'hui¹⁶. Madame Savineau, dont le parcours et les différentes socialisations¹⁷ seront détaillées plus loin, a en effet travaillé dans un journal au début des années 1920 et continué à

¹⁴ Denise Moran, « Noirs et blancs », *Les Livrets de « Mon camarade »*, n° 14, Paris, Éditions sociales internationales, 1937, p. 22.

¹⁵ Le gouverneur des Colonies est l'individu représentant l'État métropolitain dans une colonie. S'il a d'importantes prérogatives, il est néanmoins sous la tutelle du gouverneur générale de la fédération.

¹⁶ En témoigne le titre de l'ouvrage de Christophe Charle, *La république des universitaires : 1870-1940*, Paris, Seuil, 1994.

¹⁷ J'emploierai toujours ce terme comme signifiant une inscription dans un ou plusieurs cercles sociaux, qui déterminent les rencontres de l'individu et contribuent à le façonner.

publier quelques articles dans les années 1930. Elle ne peut cependant être seulement qualifiée de « journaliste ». En plus d'écrire des articles et des livres sous le pseudonyme de Denise Moran¹⁸, madame Savineau s'engage dans la société civile, dénonçant la corruption et prônant la démocratie¹⁹, tout en se spécialisant sur les thématiques coloniales et sociales. Elle se situe entre la figure du journaliste d'enquête et de l'intellectuel.le. De plus, un premier séjour outre-mer, en Afrique Équatoriale Française (AÉF) a constitué une rupture dans sa vie professionnelle, puisqu'elle y a organisé des écoles, puis gouverné par intérim le bureau des affaires politiques au Tchad, position tout à fait inhabituelle pour une femme. Au moment où elle est dépêchée pour cette enquête sociale, elle est en AOF depuis environ un an en tant que « conseillère technique de l'enseignement contractuelle²⁰ ». Elle est donc membre *contractuelle* de l'administration, recrutée spécialement, telle une experte, par des hommes d'État. C'est donc depuis cette situation à la croisée de plusieurs champs que madame Savineau s'exprime. Éclairer ce contexte d'énonciation sera un des enjeux de cette analyse.

Précisément, pour éclairer ce contexte d'énonciation, il est nécessaire de considérer le rapport Savineau comme s'insérant au sein d'un processus complexe d'élaboration d'une politique coloniale, dont le recours à l'expertise et à l'enquête de terrain n'est qu'une étape. Chronologiquement, étudier ce processus nécessite donc de prendre en compte plusieurs temporalités. Premièrement, celle du temps long pendant laquelle évolue l'idée de mission civilisatrice et se nouent les socialisations importantes dans l'élaboration du rapport Savineau. Deuxièmement, celle du « moment politique » du gouvernement de Front populaire. Enfin, le temps court de cette enquête (et notamment des pratiques sur le « terrain d'enquête »). Considérer « la politique » ainsi revient à ne pas l'envisager comme étant (seulement) circonscrite au temps court de l'évènement. L'élaboration d'une politique, en l'occurrence du savoir qui lui est liée, relève au contraire de la temporalité longue des socialisations qui disposent et refaçonnent constamment le politiquement pensable, de la temporalité incertaine des conséquences d'une décision politique et donc des effets que l'enquête a pu avoir (ou ne pas avoir) en AOF. Cette étude n'aura donc de bornes chronologiques que souples et indicatives : environ 1918, puisque la fin de la Première Guerre mondiale marque à la fois une avancée dans la construction de l'idée humaniste coloniale et un tournant personnel pour l'auteure du rapport qui commence à être journaliste au début des années 1920 ; à environ 1939, la chute du Front

¹⁸ Denise Moran, *Tchad*, Paris, Gallimard, 1934 ; Denise Moran, *Ta douce moitié*, Paris, La Bibliothèque Française, 1946 ; Denise Moran, *Cette sacrée gamine*, Paris, La Bibliothèque Française, 1945.

¹⁹ Notamment dans Denise Moran, *Le Meurtre d'André Alier, par Denise Moran.*, Paris, Défense-éditions, 1936 ; Denise Moran, « Les Livrets de "Mon camarade" », *op. cit.* ; Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine, *Deux missions internationales visitent les camps de réfugiés espagnols : mai 1939*, Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine, 1939.

²⁰ CAOM, FM EEII3934(6), livret de solde, p. 9.

populaire puis le début de la Deuxième Guerre mondiale marquant un recul de la volonté réformatrice des pouvoirs coloniaux. Néanmoins l'enquête de terrain, qui est bien au centre de ce travail, est réalisés entre le 19 octobre 1937 et le 25 mai 1938.

De la même manière, il convient de ne pas adopter des limites géographiques rigides. En effet, la politique et les contenus de ce rapport, s'ils concernent bien l'AOF, sont étroitement liés au contexte métropolitain, notamment aux réseaux de socialisations parisiens dont il est question dans la première partie. C'est de la métropole que vient l'expertise et le besoin d'expertise, et les « retours » de cette expertise en métropole sont à observer pour comprendre le rapport Savineau et sa place dans le processus de réforme colonial du Front populaire. Cette recherche relève donc aussi bien d'une histoire de la colonisation dans sa dimension africaine que d'une histoire connectée²¹ qui s'intéresse à la France comme nation impériale.

Précédentes recherches

Cette enquête sociale a déjà fait l'objet de quelques travaux : en 1994, l'historienne Ghislaine Lydon réalise une intervention lors d'une rencontre de l'*African Studies Association* à Toronto dont elle publie le contenu dans un article en 1997²², mettant l'accent sur les intérêts que présentent ce document et appelant à l'explorer plus avant. Elle y montre notamment que les sources produites par des femmes pouvant éclairer l'histoire de l'Empire français sont rares et précieuses. Cet article consiste en une importante contextualisation du rapport Savineau. L'auteure y revient sur la période de difficultés économiques que connaît la métropole dans les années 1930 et sur la remobilisation de l'argument commercial comme argument colonial qui en découle. Elle expose aussi le contexte social et les considérations à l'égard des femmes colonisées qui ont pu exister dans les années 1930, les replaçant dans le cadre de la politique coloniale du Front populaire. Enfin, elle indique les quelques informations biographiques connues sur madame Savineau, insistant sur leur caractère lacunaire, avant de présenter rapidement le contenu du rapport. Dans un ouvrage collectif sur le Front populaire et sa politique coloniale paru en 1999²³, Ghislaine Lydon reprend ces conclusions et donne de nouvelles pistes d'interprétations du rapport Savineau, esquissant notamment la problématique

²¹ Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (dir.), *Historiographies : concepts et débats I*, Paris, Gallimard, 2010.

²² Ghislaine Lydon, « The Unraveling of a Neglected Source: A Report on Women in Francophone West Africa in the 1930s. », *Cahiers d'études africaines*, vol. 37, n° 147, 1997, pp. 555-584.

²³ Tony Chafer et Amanda Sackur, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, *op. cit.*

de l'insertion de l'enquêtrice dans des réseaux de socialisation qui rendent possible la réalisation de l'enquête. En 2001, Pascale Barthélémy écrit une introduction au rapport Savineau, dont la partie de synthèse est publiée dans les « dossiers recherche » de l'Institut national d'études démographiques²⁴. Cette introduction décrit le cadre dans lequel s'inscrit le rapport Savineau, mettant l'accent sur les particularités que présentent les années de gouvernement de Front populaire quant aux préoccupations relatives au sort des femmes dans les colonies. L'auteure évoque ensuite les méthodes d'enquêtes déployées par madame Savineau puis montre que, du fait de l'importante masse de données qu'il fournit et de la variété des thématiques qu'il aborde, ce rapport peut être abordé par différentes démarches historiques. Dans son travail de thèse, Pascale Barthélémy exploite aussi certaines informations présentes dans le rapport Savineau²⁵. Enfin, pour l'édition en 2007 de la partie de synthèse du rapport aux éditions de l'Harmattan²⁶, c'est Claire H. Griffiths qui propose une nouvelle introduction au document. Elle y revient principalement, en une trentaine de pages, sur les liens entre l'ethnologie et le pouvoir colonial, sur le projet colonial du Front populaire, puis sur la composition générale du rapport, sur les thématiques qu'il aborde.

En plus de ces travaux, le rapport Savineau a été cité dans plusieurs ouvrages de recherches et de plusieurs points de vue différents. Ainsi Marie Rodet dans ses recherches sur les migrations en Afrique occidentale²⁷ exploite des données de l'enquête qui dénonce, notamment dans le cadre du deuxième rapport régional sur l'Office du Niger, les déplacements forcés de population. Plus récemment, l'ouvrage de Jennifer Ann Boittin, *Colonial Metropolis*²⁸, apporte des informations biographiques supplémentaires par rapport aux précédents travaux, et esquisse le parcours de madame Savineau en métropole. Il convient donc d'analyser le rapport Savineau en connectant les espaces, en suivant le même va-et-vient entre la métropole et les colonies que suit la politique coloniale, en considérant à la fois sa réalisation en Afrique et ses impulsions métropolitaines.

²⁴ Pascale Barthélémy, *Introduction au « Rapport Savineau »*, op. cit.

²⁵ Pascale Barthélémy, *Femmes, africaines et diplômées: une élite auxiliaire à l'époque coloniale. Sages-femmes et institutrices en Afrique Occidentale Française (1918-1957)*, Thèse de doctorat, Université Paris Diderot, Paris 7, 2004.

²⁶ Denise Savineau et Claire H. Griffiths (intro.), *La famille en AOF: condition de la femme*, Paris, coll. « Autrement mêmes », 2007.

²⁷ Marie Rodet, *Les migrantes ignorées du Haut-Sénégal: 1900-1946*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2009.

²⁸ Jennifer Anne Boittin, *Colonial metropolis: the urban grounds of anti-imperialism and feminism in interwar Paris*, Londres, 2010.

Les enquêtes en terrain colonial : positionnements historiographiques

De la « Bibliothèque coloniale »²⁹ au Subaltern Studies

« La colonisation présente deux caractères distinctifs : la discontinuité géographique et culturelle et la relation de domination entre la « métropole » et les « colonies ». La distance géographique, les différences ethniques et culturelles [...] favorisent l'émergence d'un corpus de savoirs spécifiques³⁰ ». L'altérité censée se trouver en terrain colonial devient une sorte de « paradigme » au sens où elle irrigue de nombreux travaux de toutes les disciplines³¹. Ces savoirs spécifiques se revendiquent, sous la III^{ème} République, comme neutres et objectifs, puisque suivant les méthodes d'une science positiviste. Pourtant, ces savoirs neutres doivent servir à la formation des futurs colons et montrer le bien fondé de la colonisation. Ce corpus développe les germes de l'idée de mission civilisatrice comme objectif légitimant la colonisation, et de « mise en valeur » ou de « politique indigène » comme « modalité d'action³² ». Avec l'expansion coloniale du XIX^{ème} siècle, face à l'« exotisme » des nouveaux espaces conquis et face à la nécessité de légitimer ces conquêtes, toutes les disciplines intègrent de nouveaux objets et produisent « une série de discours sur l'altérité et l'inégalité³³ », et ce jusque dans les années 1950 au moins. S'il faut tenir compte des nuances et des débats dans le champ de production de ces savoirs³⁴, il faut remarquer qu'au-delà des disparités, même les discours critiques de ces savoirs en viennent à débattre leurs contenus, se plaçant ainsi dans un espace de discussion où les savoirs racialisés sont pensés comme légitimes. L'ensemble de ce corpus, consistant essentiellement en observations ethnographiques, carnets d'administrateurs et récits de voyages, est retenu par l'historiographie sous le concept proposé par le philosophe Vumbi Yoka Mudimbé de « bibliothèque coloniale ».

Le rapport Savineau s'inscrit dans ce type de discours puisqu'il porte sur l'altérité et l'inégalité. Du point de vue du pouvoir métropolitain et masculin³⁵ qui est celui des

²⁹ Vumbi Yoka Mudimbé, *The invention of Africa : gnosis, philosophy and the order of knowledge*, Bloomington, Ind, Indianapolis, Ind, 1988.

³⁰ Pierre Singaravélou, *Professor l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la III^e République*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2011, p. 13.

³¹ *Ibid.*, p. 375.

³² *Ibid.*, chapitre 2, pp. 108-123 : « La tentation de l'expertise et de la politique »

³³ *Ibid.*, p. 14.

³⁴ Présentés notamment dans Carole Reynaud Paligot, *La république raciale : paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006.

³⁵ Pour n'indiquer que ces deux caractéristiques qui sont celles qui s'opposent à la double forme « d'étrangeté » de « la femme indigène » sur laquelle porte ce document. Les positions de pouvoir au sein des institutions coloniales sont aussi largement aux mains d'hommes académiquement instruits, dominants dans l'espace social métropolitain, souvent héritiers, au moins quarantennaires, le plus souvent hétérosexuels et valides...

commanditaires et destinataires (généralement aussi des producteurs) de ce savoir, il tient même doublement ce discours, portant à la fois sur « l'indigène »³⁶ et sur « la femme ». De plus l'idée sous jacente à ce rapport et aux motifs de sa production est bien celle d'une infériorité de « l'Autre » et de la recherche des moyens pour y mettre fin et étendre ainsi « la civilisation ». Enfin, sa logique méthodologique est cumulative : la juxtaposition des multiples observations et des conclusions (se confondant parfois) censées garantir la rigueur du travail l'inscrivent dans la logique continuant à influencer la production du savoir dans les années 1930.

L'étude des « sciences coloniales » en tant que sources historiques apparaît dans les années 1960, dans le contexte des décolonisations et dans le cadre de recherches sur la formation et la diffusion des savoirs en contexte colonial, selon lesquelles la métropole analysait et conceptualisait à partir de données factuelles récoltées dans les colonies. A ce modèle, une critique marxiste est apportée dans les années 1970, insistant sur le fait que les savoirs coloniaux sont avant tout des instruments de contrôle et de domination des peuples et des territoires, notamment dans le cadre d'un capitalisme de prédation où les capitalistes cherchent à contrôler les ressources. Dans les années 1980, une série d'études de cas appelle à un décentrement des travaux et à nuancer le modèle centre/périphérie. Cette historiographie a cependant tendance à étudier la constitution « du savoir » comme une succession de « phases », présentant ainsi une histoire cumulative des sciences allant toujours vers le « mieux » (ce qui est précisément la conviction positiviste des auteurs de la « bibliothèque coloniale ») et proposant une condamnation morale des sciences de l'époque jugées racistes et sexistes (mettant en creux à l'abri des critiques les sciences contemporaines, et donc leur propre production).

Dans les années 1980, les chercheurs et les chercheuses formé.e.s dans les anciennes colonies notamment participent de la naissance des *Cultural Studies*, puis des *Post Colonial Studies*, et des *Subaltern Studies*. Ces études prennent notamment pour objet la relation entre savoir et pouvoir, assumant une perspective influencée par l'œuvre de Michel Foucault³⁷, et remettent en question les découpages géographiques et conceptuels en vigueur jusqu'alors. Comme le souligne Pierre Singaravélou, ces travaux permettent de démontrer surtout que « les régimes coloniaux ne sont ni monolithiques, ni omnipotents³⁸ ». Edward Saïd, dans *Orientalism*³⁹,

³⁶ Il s'agit d'une terminologie coloniale. Au vu de la récurrence de l'utilisation de ce terme, j'ai choisi pour le confort de la lecture de limiter l'utilisation des guillemets aux cas d'analyse lexicale, d'utilisation de catégories quantitatives, ou de citation.

³⁷ Notamment Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969 ; Michel Foucault, *L'Ordre du discours : leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 1990 ; Michel Foucault, *Surveiller et punir, la naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1975.

³⁸ Pierre Singaravélou, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, *op. cit.*, p. 19.

³⁹ Edward Wadie Saïd, *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, traduit par Catherine MALAMOUD et Claude WAUTHIER, [Nouv. éd. augm.], Paris, Seuil, 1978.

avance ainsi que « l'Orient » est une catégorie construite, une invention des « occidentaux ». Les études postcoloniales pointent aussi du doigt le fait que la colonisation ne marque pas seulement les pays colonisés, mais aussi les métropoles, ce qui permet de penser les « retours » de la colonisation en métropole, et le développement de la culture coloniale voire d'une culture métropolitaine de la distinction (« britishness » par exemple). Toutefois l'approche des *Cultural Studies* est par là-même dépassée : il est reproché à Saïd de tomber dans l'écueil qu'il dénonçait, « d'essentialiser l'Occident comme les orientalistes européens du XIXe siècle ont essentialisé l'Orient⁴⁰ ». De plus, l'étude des discours que fait Saïd est déconnectée de toute contextualisation sociologique de la production des discours coloniaux et scientifiques. Enfin, cette historiographie voit bien trop les colonisés comme un bloc homogène, ignorant le rôle de certaines élites coloniales comme relais des pouvoirs coloniaux, ainsi que les concurrences sociales qui existent aussi entre colonisé.e.s, concurrences bien souvent instrumentalisées par les colonisateurs (ainsi de la notion de caste en Inde ou de tribu en Afrique). C'est donc une lecture trop binaire de la colonisation qui est reprochée à cette approche.

Toutefois cette recomposition géographique et conceptuelle, couplée à la démarche de l'histoire « connectée » et de l'histoire « globale » a permis un renouveau historiographique considérable, par exemple dans les travaux Frederick Cooper⁴¹ qui privilégie l'étude de la circulation des idées, des intermédiaires, des phénomènes d'acculturation et de réciprocité. Ces avancées historiographiques sont essentielles à prendre en compte dans une histoire de la constitution des savoirs, et incitent donc à connecter les espaces et à porter une attention particulière sur le rôle des « intermédiaires ».

L'histoire des sciences coloniales

Ces discours scientifiques sont aujourd'hui utilisés comme des sources historiques et ont déjà nourri plusieurs travaux universitaires. On peut par exemple évoquer *La République raciale*, de Carole Reynaud Paligot⁴², les travaux d'Emmanuelle Sibeud⁴³ ou encore de Marie Albane de

⁴⁰ Pierre Singaravélou, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, *op. cit.*, p. 19.

⁴¹ Frederick Cooper, *La colonialisme en question, Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010 ; Frederick Cooper, *Décolonisation et travail en Afrique : l'Afrique britannique et française 1935-1960*, traduit par François-George BARBIER-WIESSER, Paris, Karthala, 2004 ; Ann Laura Stoler et Frederick Cooper, *Repenser le colonialisme*, traduit par Christian JEANMOUGIN, Paris, Payot, 2013 ; Frederick Cooper et Ann Laura Stoler, *Tensions of empire : colonial cultures in a bourgeois world*, University of California Press, Berkeley, 1997.

⁴² Carole Reynaud Paligot, *La république raciale*, *op. cit.*

⁴³ Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930*, Paris, EHESS, 2002.

Suremain⁴⁴. Cette historiographie a le plus souvent étudié ces savoirs de façon segmentée, discipline par discipline. Ainsi les discours portant sur l'inégalité des races provenant de l'anthropologie ont été étudiés par Claude Blanckaert⁴⁵ et ceux sur l'inégalité des environnements développés par la géographie coloniale ont déjà été analysés par Pierre Singaravélou⁴⁶. En 2011, *Professer l'Empire, les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, issu de sa thèse de doctorat, soutenue en 2007, ainsi que, quelques années auparavant, le travail d'Emmanuelle Sibeud⁴⁷, abordent ces discours en tant que champ cohérent (« les sciences coloniales ») et non plus comme hermétiquement divisés entre de multiples disciplines sans rapport les unes avec les autres. Cette étude est tardive alors même que dans le premier XX^{ème} siècle, les connaissances circulent « au-delà du monde savant, dans les champs politique et économique⁴⁸ ». En ce sens, le document produit par madame Savineau est intéressant puisque produit hors du champ académique, il mêle les disciplines et leurs méthodes (économie, ethnographie, sociologie, etc.) et semble se placer dans la logique d'un savoir cumulatif, pouvant ainsi être vu comme prenant part à la « bibliothèque coloniale », corpus aujourd'hui précieux en tant que source.

S'il est nécessaire de se pencher sur des discours, il est important d'éviter l'écueil d'une histoire d'idées qui seraient abstraites et désincarnées. Aussi il convient de se pencher sur les contextes d'énonciation et de circulation des idées, sur comment elles sont utilisées, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'histoire sociale. Pierre Singaravélou prône l'étude des conditions sociales matérielles de production des discours (« cabinet, terrain, missions, savoirs vernaculaires, institutions ») et de leur circulation (« relation métropole/colonies, parcours impérial, sociétés savantes, associations, manuels, revues, presse, littérature »), se plaçant à « la croisée de deux domaines d'études et de deux méthodologies : à la confluence de l'histoire sociale des sciences et de l'histoire intellectuelle des savoirs, et au croisement de l'histoire des sciences humaines [dans leur rapport à] l'histoire de la colonisation, qui représentent jusqu'au début des années 2000 deux historiographies quasiment étanches⁴⁹ ». Cette démarche consiste donc à penser le savoir dans son rapport aux pouvoirs à la fois en amont (socialisations et

⁴⁴ Marie-Albane de Suremain, « Faire du terrain en aof dans les années cinquante », *Ethnologie française*, Vol. 34, n° 4, décembre 2004, pp. 651-659.

⁴⁵ Comme dans Claude Blanckaert, *De la race à l'évolution : Paul Broca et l'anthropologie française (1850-1900)*, Paris, l'Harmattan, 2009.

⁴⁶ Pierre Singaravélou, *L'empire des géographes : géographie, exploration et colonisation, XIXe-XXe siècle [actes du colloque, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 13-15 octobre 2005]*, Paris, Belin, 2008.

⁴⁷ Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930*, op. cit.

⁴⁸ Pierre Singaravélou, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, op. cit., p. 15.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 15

mécanismes politiques disposant la production du savoir) et en aval (conséquences des politiques, « retours » en métropole de l'enquête et « retours » de l'enquête vers les colonisé.e.s).

La démarche de l'histoire des sciences occidentales elle aussi évolue dans la deuxième moitié du XXe siècle. Jusqu'alors, la vision dominante était celle d'une « science pure et désintéressée⁵⁰ », cumulative et en marche vers le progrès. Après 1935, *Genèse et développement d'un fait scientifique*⁵¹ de Ludwik Fleck, puis 1962, *La structure des révolutions scientifiques*⁵², de Thomas Kuhn, montre à quel point les bouleversements scientifiques sont redevables à l'influence politique et aux relations entre scientifiques : c'est une critique « externaliste » des sciences, qui explique la construction des discours scientifiques par leurs conditions sociales de production.

L'approche historique et sociologique des savoirs n'est pas une manière des les discréditer (ces savoirs sont par ailleurs déjà discrédités dans le champ des sciences en question) ou de faire l'apologie du relativisme (qui invaliderait par là même tout ces travaux de sociologie et d'histoire des sciences). Au contraire, il est nécessaire de « réhabiliter les savoirs défaits pour tenter de les comprendre⁵³ », de les réévaluer avec un œil critique pour voir comment ils sont bâtis et quels dispositifs les sous-tendent. Cette logique est notamment inspirée par les travaux de Pierre Bourdieu qui tendent à dépasser le clivage entre critiques « internalistes » et « externalistes » des sciences. Pour lui, « la science est une construction qui fait émerger une découverte irréductible à la construction et aux conditions sociales qui l'ont rendue possible⁵⁴ ». S'appropriant le concept de luttes concurrentielles au sein d'un champ⁵⁵, l'étude des sciences humaines et sociales met en lumière les stratégies de légitimation d'un savoir, qui passent notamment par le jeu des réseaux sociaux (les uns contre/avec les autres). Etudier le savoir et sa constitution nécessite donc d'interroger la constitution de ces réseaux, la constitution en tant que groupe du groupe qui produit le savoir, « la place de celui-ci dans la société, et [...] sa contribution au changement social⁵⁶ ».

⁵⁰ *Ibid.*, p. 23.

⁵¹ Ludwik Fleck, *Genèse et développement d'un fait scientifique*, traduit par Nathalie JAS, Paris, les Belles Lettres, 2005, 1935 pour la première édition.

⁵² Thomas Samuel Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, traduit par Laure MEYER, Paris, Flammarion, 2008.

⁵³ Pierre Singaravélou, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, *op. cit.* p. 23.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 24, citant Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité : cours du Collège de France, 2000-2001*, Paris, Raison d'agir, 2001.

⁵⁵ Théorisé notamment dans Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Seuil, 1998.

⁵⁶ Pascale Barthélémy, *Femmes, africaines et diplômées*, *op. cit.* p. 10, reprenant ainsi la dimension prescriptive de l'intervention de Christophe Charle lors du colloque dirigé par Christophe Charle (dir.),

Un champ, pour Bourdieu, est seulement en partie autonome. Ainsi, le champ scientifique est autonome en ce qu'il a ses propres règles et codes sociaux, mais il est en partie influencé par d'autres champs. L'influence de « la politique » sur les contenus scientifiques a été mise en évidence, mais cela est moins clair « des politiques » en tant que personnels, militants, humanitaires. La focalisation sur ces individus permet pourtant de faire une histoire des champs dans lesquels ils s'inscrivent et de montrer que ceux-ci ont des structures qui varient chronologiquement. Ainsi dans les années 1930, le champ scientifique est peu « autonome ». Dans cette perspective⁵⁷, des travaux ont déjà montré que les scientifiques et intellectuel.le.s n'ont pas qu'une seule forme de socialisation⁵⁸. Il reste à montrer qu'ils et elles ne sont pas les seul.e.s à produire du savoir « légitime », c'est-à-dire reconnu et discuté par les « dominants »⁵⁹.

Etudier la production de madame Savineau et les conditions historiques qui la permettent revient en effet à questionner le *recours* à l'expertise. L'expert n'est pas un scientifique au moment de son expertise (même s'il peut-être scientifique par ailleurs) dans le sens où il est sollicité par un pouvoir (politique, économique, médiatique), et que ce recours suggère un détournement des méthodes disciplinaires. Cette réflexion n'a été qu'esquissée dans *Professer l'empire* : « L'« enseignement supérieur colonial » constitue un lieu de rencontre et d'échanges entre universitaires et administrateurs, entre hommes politiques et publicistes.⁶⁰ » « Au-delà de l'analyse des savoirs au travers de l'étude des discours, il convient de s'intéresser aux producteurs et aux vecteurs de diffusion de ces discours sur les colonies et d'identifier les lieux d'émission et les espaces de circulation d'une parole autorisée sur la colonisation, à l'intersection des univers académique, médiatique, politique et économique.⁶¹ » Pourtant ce livre s'intéresse aux seuls universitaires comme producteurs de savoirs, peu aux administrateurs et publicistes, et moins encore aux expert.e.s-militant.e.s, même si ces différents univers sont très liés et difficiles à séparer sans artifice et que l'auteur parle donc d'« enseignants polyvalents⁶² ». Or dans le rapport entre savoir et pouvoir tant étudié jusqu'alors par les historien.ne.s, les

Histoire sociale, histoire globale ? : actes du colloque des 27-28 janvier 1989, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1993.

⁵⁷ Qui est notamment celle d'Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930, op. cit.*

⁵⁸ Ainsi des travaux d'Emmanuelle Sibeud, de Pierre Singaravélou, ou sur un autre sujet et pour une période très contemporaine, Anne Fausto-Sterling, *Corps en tous genres : la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, traduit par Oristelle BONIS et Françoise BOUILLOT, Paris, La Découverte, 2012.

⁵⁹ Définis comme les membres des champs détenant le pouvoir dans la société, et plus précisément, comme ceux de ces membres y détenant une position dominante.

⁶⁰ Pierre Singaravélou, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République, op. cit.*, p. 31.

⁶¹ *Ibid.*, p. 31.

⁶² *Ibid.*, p. 89.

figures de militant.e.s sont peu voire pas évoquées en tant que producteurs.trices de savoirs. Pourtant les humanistes républicain.e.s sont au cœur de l'élaboration du concept de « mission civilisatrice » puis, sous le gouvernement de Front populaire, étroitement imbriqué.e.s aux réseaux participant aux enquêtes sociales. Au va-et-vient entre savoir et pouvoir habituellement proposé, il manque la liaison entre savoir et engagement, entre volonté politique et socialisations militantes.

L'intime comme enjeu de pouvoir : les apports des études de genre

A ces différents champs historiographiques, il est nécessaire d'intégrer une autre dimension de complexité. En effet, il s'agit de prendre en compte l'intérêt porté aux femmes dans les « sciences coloniales » et dans les « politiques indigènes », mais aussi leur place dans la production des savoirs d'autre part. Enfin, dans le souci de ne pas reconduire la séparation artificielle entre histoire coloniale et histoire de France métropolitaine il est nécessaire de prendre en compte la place des femmes dans la société française à l'époque où madame Savineau évolue. En effet, comme l'a démontré Gary Wilder⁶³, politiques dites de « modernisation » métropolitaines et coloniales du Front populaire doivent être lues comme faisant partie d'une même « rationalité politique », d'une même *gouvernementalité*. Cette dimension supplémentaire s'inscrit dans une historiographie récente qu'illustre la traduction en 2013 d'un ouvrage majeur de l'historienne et anthropologue américaine Ann Laura Stoler, *La chair de l'Empire, savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*⁶⁴. Cet ouvrage et les recherches menées dans son sillage considèrent l'intime comme un lieu d'action privilégié pour le pouvoir colonial. Les pouvoirs coloniaux, qu'ils s'incarnent dans les missionnaires chrétien.ne.s ou des administrateurs républicains, considèrent en effet que les femmes, au cœur des foyers, ayant en charge l'éducation des enfants, sont le maillon qu'il faut convertir pour contrôler toute une population. « Dans le but de mettre en œuvre une « domestication » des femmes – c'est-à-dire la réduction de leur univers, au nom du progrès, à l'espace domestique organisé selon les normes occidentales –, les autorités coloniales décident d'utiliser une minorité chargée d'acquiescer les comportements « modernes » nécessaires à la diffusion des valeurs de « la civilisation »⁶⁵ ». En ce sens, la prise en compte de la dimension normative du point de vue du genre de la politique coloniale n'est pas un sujet d'étude « exotique », ni un sujet

⁶³ Dans Tony Chafer et Amanda Sackur, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, *op. cit.*, Chapitre 1 : « The politics of failure: historicising Popular front colonial policy in French West Africa », pp. 33-55.

⁶⁴ Ann Laura Stoler, *La chair de l'empire : savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, traduit par Sébastien ROUX et Massimo PREARO, Paris, La Découverte, 2013.

⁶⁵ Pascale Barthélémy, *Femmes, africaines et diplômées*, *op. cit.*, p. 12.

d'étude « des marges », ni même encore l'étude d'une « minorité ». Elle l'est d'autant moins que la division entre hommes et femmes et la relation hommes/femmes qui en découle est la seule division, le seul rapport, qui soit universel et qui soit donc présent sous différentes formes dans toute société⁶⁶.

Certes, des parcours de femmes productrices de savoirs ont été dépeints, comme celui de Denise Paulme⁶⁷, certes, l'histoire des femmes africaines a été écrite et est réécrite⁶⁸, et les femmes colonisatrices sont l'objet d'études⁶⁹. Yvonne Knibiehler, Simone Clappier-Valladon et Régine Goutalier, au milieu des années 1980, lancent même « un programme [interuniversitaire] de recherche sur « Femmes et colonisation » qui entendait rendre compte du rôle des colonisatrices comme des colonisées.⁷⁰ » Récemment, l'ouvrage de Jennifer Boittin a mis en perspectives plusieurs parcours de productrices de savoirs⁷¹. La plupart de ces recherches, majoritairement anglophones, se concentrent sur l'Empire Britannique. De plus, les études des discours portés sur les femmes par les « sciences coloniales » et par la « politique indigène », ainsi que les présupposés genrés de la production de ce savoir demeurent rares et marginales. Bien plus, les conditions sociales et matérielles d'élaboration et de diffusion de ce savoir sur les femmes et de cette politique impériale visant l'intime, ainsi que le rôle même des femmes françaises au sein de ce processus politique, méritent d'être étudiées.

Etudier les conditions sociales de production de ces discours naturalisant et essentialisant sous prétexte « d'éternel féminin » le rôle voulu pour les femmes, c'est contribuer à ce que Bourdieu appelait la « reconstitution de l'histoire du travail historique de déshistoricisation⁷² ».

Enfin, l'épistémologie proposée par les études de genre permet de voir que le rapport Savineau, produit par une femme et ayant pour sujet les femmes, se situe dans un monde social qui définit et redéfinit la place des sexes. La posture relationnelle proposée par les études de genre permet d'envisager les relations entre les colonisateurs (dans leur diversité) et une colonisatrice dans le processus de production du rapport et dans ses suites, mais aussi entre les colonisateurs, les colonisatrices et colonisé.e.s. L'étude de ces relations montrera notamment les

⁶⁶ Du moins à ma connaissance, et c'est ce suggère le travail discuté de Françoise Héritier, *Masculin-féminin*, Paris, Odile Jacob, 1996. Dire cela ne suggère en aucun cas que cette division « universelle » est pour autant « naturelle » ou « naturellement fondée », ni qu'elle soit « bonne », intangible et intransgressible.

⁶⁷ Marianne Lemaire, « Un parcours semé de terrains. L'itinéraire scientifique de Denise Paulme », *L'Homme*, n° 103, janvier 2010, pp. 51-73.

⁶⁸ Catherine Coquery-Vidrovitch, *Les africaines, histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIXème au XXème siècle*, Paris, la Découverte, 1992.

⁶⁹ Clare Midgley (dir.), *Gender and imperialism*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Studies in imperialism », 1998.

⁷⁰ Pascale Barthélémy, *Femmes, Africaines et diplômées*, op. cit., p. 8.

⁷¹ Jennifer Anne Boittin, *Colonial Metropolis*, op. cit.

⁷² Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

rapports de domination qui se jouent entre hommes et femmes, tout en les situant dans l'espace social. Enfin, la démarche intersectionnelle⁷³ construite par les études de genre donne la possibilité d'intégrer les différents rapports de domination dans leurs diversités et leurs combinaisons. Il convient donc de ne pas se pencher sur les seuls rapports sociaux de sexe mais aussi les rapports de race et de classe⁷⁴.

Problématique, source et méthodes

Problématique

Dans quel contexte est produit le rapport Savineau, quelles sont les conditions sociales et politiques de son élaboration, la « situation »⁷⁵ dans laquelle il prend forme ? A qui s'adresse-t-il et pour quels effets ? Contribue-t-il à des réalisations politiques ? L'objectif de cette recherche est bien de déterminer *qui* produit les politiques coloniales et les savoirs qui lui sont associés, de comprendre quels rapports sociaux et quel processus politique sont à l'origine d'une enquête d'une telle ampleur sous le Front populaire.

Ces questions amènent à soulever un paradoxe : cette enquête sur les femmes indigènes et la famille en AOF est confiée à une femme en partie *parce qu'elle* est une femme. Pourtant, l'enquêtrice n'est pas africaine, alors que l'expérience d'un tel individu devrait (suivant la logique qui conduit à employer une femme) le rendre plus empathique aux aspirations des colonisé.e.s. De même, madame Savineau est envoyée en AOF en tant que femme et inspectrice de l'enseignement, donc *du fait de* sa situation sociale, alors même que le discours colonial de « mission civilisatrice » mobilise des concepts universalistes a priori destinés au monde entier, valables en tous lieux et en tous temps, transcendant les appartenances de classe, de sexe et de race.

Poser la question des conditions de production d'un savoir sur les femmes, de ses auteur.e.s, de ses destinataires, de sa réception, revient aussi à s'interroger sur la constitution

⁷³ Kimberlé Williams Crenshaw et Oristelle Bonis, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39, n° 2, novembre 2005, pp. 51-82.

⁷⁴ Laure Bereni, Sébastien Chauvin et Alexandre Jaunait, *Introduction aux gender studies: manuel des études sur le genre*, Bruxelles, Belgique, De Boeck, coll. « Ouvertures politiques », 2008. Par rapport de classe, j'entends aussi le rapport de domination intrinsèque à l'enquête ethnographique mettant en relation un.e enquêteur.trice et un.e enquêté.e. Voir en particulier à ce sujet Gérard Leclerc, *L'observation de l'homme*, *op. cit.*

⁷⁵ Au sens où tout savoir est « situé », Delphine Gardey et Ilana Löwy (dir.), *L'invention du naturel : les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Archives contemporaines, 2000.

d'un problème public ou tout au moins d'une préoccupation politique. Comment la place des femmes dans les familles et les sociétés africaines devient-elle un enjeu pour le gouvernement français ? Peut-on parler d'une « question féminine » en Afrique semblable à la « question métisse » telle que l'a étudiée Emmanuelle Saada ? Cette question revient à se demander pour qui et pourquoi « la » femme indigène devient un sujet de préoccupation ?

En 1937, les préoccupations relatives à la place et au rôle des femmes dans les colonies africaines – qui ne sont pas nouvelles - se traduisent par la décision politique de mener une enquête. Or, enquêter suppose de *pouvoir* le faire, donc que les conditions intellectuelles, sociales, économiques et administratives notamment soient réunies. C'est donc une contribution à une analyse du pouvoir colonial que constitue cette recherche : analyse de ses pratiques, de l'environnement mental dans lequel il s'inscrit, des catégories qu'il construit. Il s'agit donc aussi nécessairement d'une analyse des rapports sociaux, et de domination à l'œuvre dans la constitution du pouvoir, qui n'est pas envisagé seulement comme l'exercice d'une contrainte imposée d'en haut mais comme un processus complexe dont *l'enquête* est un des terrains, impliquant aussi les stratégies, les contournements voire les contestations de la domination par les dominés eux-mêmes⁷⁶. On peut parler en quelque sorte à propos du rapport Savineau d'une « co-production » d'un savoir par une colonisatrice, des colonisateurs.trices, des hommes et quelques femmes africaines, sur des femmes africaines.

Ces questionnements interrogent donc les conditions historiques et sociales de constitution ou de recompositions de catégories de pensée comme leur rôle politique. Ainsi de la catégorie « femmes », qui a pu servir à la conquête de droits politiques dans de nombreux pays tout au long du XX^{ème} siècle, ou de la catégorie d' « Africain.e.s » ou de « colonisé.e.s » qui a participé à la remise en cause de la domination coloniale. Se pencher sur une étape de la construction de ces catégories de pensée met donc forcément « mal à l'aise »⁷⁷ : on remarquera en effet que le rapport Savineau, qui plaide pour davantage de colonisation, prend part à la construction de ces catégories essentialisées et donc excluantes, qui ont par ailleurs pu être politiquement efficaces dans une certaine mesure.

⁷⁶ Ainsi peut-on voir la participation d'un grand nombre de colonisé.e.s ou de subalternes des institutions coloniales à cette enquête qui vise pourtant à (mieux) les gouverner.

⁷⁷ Voir au sujet de ce « malaise » : Joan Wallach Scott, *Théorie critique de l'histoire*, Paris, Fayard, coll. « À venir », 2009 (notamment la première partie sur « la passion de la critique »).

Sources

Le rapport Savineau peut être exploité pour ses nombreuses données positives mais peut aussi faire l'objet d'une lecture en creux pour qui s'intéresse aux méthodes d'enquêtes déployées par l'experte. L'objectif est donc d'être attentif à tout ce qui peut dévoiler, dans ce document, ses habitudes d'enquête. Une base de données répertoriant les informateurs.trices que l'enquêtrice sollicite pour récolter les informations désirées a notamment été constituée. Le but étant d'établir une sociologie de ces informateurs.trices, cette base prend en compte à leur sexe, leur profession, leur âge, la langue qu'ils parlent, leur localisation, leur position au sein de leur famille⁷⁸. Toutefois en lui-même, le rapport Savineau ne permet pas d'envisager, comme c'est l'objectif de cette étude, l'ensemble du processus de production politique et la place du savoir dans celui-ci.

Il est donc tout d'abord nécessaire d'établir le parcours biographique de madame Savineau. Pour ce faire, le recours aux articles de presse qu'elle a signés sous le pseudonyme de Denise Moran, disponibles par recherche textuelle sur la plateforme internet Gallica⁷⁹, sont de bons outils. Ces articles montrent les différents engagements de cette femme, de même que de son audience. Ainsi 14 critiques de son livre *Tchad* ont été publiés sur différents supports entre février 1934 et mars 1935 (sur 136 articles⁸⁰ citant ou écrits par Denise Moran, cette liste étant non exhaustive). Certains de ces articles renvoient eux-mêmes à d'autres, qu'il est possible de consulter à la Bibliothèque Nationale de France à Paris (BNF). C'est notamment le cas du journal mensuel *Unité pour l'aide et la défense*⁸¹, paru de janvier 1936 à avril 1938 et du livret d'éducation populaire sur le meurtre d'André Alikier, journaliste communiste et anticolonialiste martiniquais assassiné par un industriel dont il a dénoncé les malfaçons⁸².

De plus, les autres écrits signés Denise Moran et cités dans les précédentes recherches sur le sujet sont à prendre en considération : un roman relatant son expérience en AEF, *Tchad*, publié en 1934, ainsi que *Cette sacrée gamine* et *Ta douce moitié*⁸³ en 1945 et 1946. Ces deux derniers ouvrages permettent d'établir que « Denise Moran » n'est en fait pas le nom de jeune

⁷⁸ Pour la méthodologie relative à la construction de cette base de données, voir *infra*, la troisième partie du chapitre 2.

⁷⁹ <http://gallica.bnf.fr/>

⁸⁰ « Article » pris dans un sens très large : ainsi une annonce de conférence ou la publicité pour un numéro de revue dans lequel Denise Moran est explicitement mentionnée comme collaboratrice est considérée dans cette liste.

⁸¹ BNF, *Unité pour l'aide et la défense*, Tolbiac - Rez-de-jardin - magasin 4- JO- 27. 2 numéros manquent en place sur les 28 sortis pendant la période janvier 1936/avril 1938 qui semble être la période d'activité du journal.

⁸² Denise Moran, *Le Meurtre d'André Alikier*, *op. cit*

⁸³ Denise Moran, *Tchad*, *op. cit* ; Denise Moran, *Cette sacrée gamine*, *op. cit* ; Denise Moran, *Ta douce moitié*, *op. cit*

fille de « Denise Savineau », hypothèse adoptée dans les précédents travaux⁸⁴. Ces deux livres sont de la même nature que *Tchad*, à savoir des romans autobiographiques mais n'ont jamais été considérés comme tels jusqu'à présent. Tout en ayant conscience des écueils relatifs à l'exploitation historique de sources romancées et/ou autobiographiques⁸⁵ ces documents doivent être pris en compte puisqu'ils évoquent les vingt-cinq premières années environ de l'auteure du rapport Savineau. Ainsi ces sources littéraires ont contribué à envisager de façon plus fine son parcours. Dans ce roman, les noms propres sont encore maquillés : l'auteure s'y nomme « Marthe Chéry ». Le recours à l'acte de naissance de son mari, Edmond Savineau, sur lequel sont griffonnés la date et le lieu du mariage, ont permis de trouver les actes d'État civils de madame Savineau et d'établir son nom de naissance : Marthe Jenty⁸⁶.

La découverte de ce nom conduit à trois dossiers professionnels au Centre des archives d'Outre-mer (CAOM), à Aix-en-Provence. Le premier est consacré aux fonctions coloniales d'Edmond Savineau⁸⁷. Les deux autres sont relatifs aux fonctions de madame Savineau en AOF et sont consultables dans les Fonds ministériels⁸⁸.

Concernant le rapport Savineau lui-même, l'original est conservé aux Archives nationales du Sénégal (ANS)⁸⁹ et une copie microfilmée est disponible aux Archives nationales de France à Paris⁹⁰. Notons que les marges du document sont assez souvent griffonnées, à la fois par des corrections orthographiques de l'auteure elle-même mais aussi par des inscriptions de Marcel de Coppet, chose qui n'a pas été notée dans les précédents travaux sur ce document. De plus, les deux microfilms en question ne regroupent pas seulement les 800 pages du rapport mais aussi une trentaine de courriers officiels ou plus officieux concernant le rapport, ses suites données par le gouverneur général, des extraits du rapport transmis à des gouverneurs de territoires et au ministre des Colonies, des documents normatifs concernant l'enquête (comme la décision du 7 octobre 1937 organisant l'enquête). D'autres documents sans aucun lien avec le travail de madame Savineau sont aussi présents sur les microfilms. Ces documents (comme les notes marginales du rapport) n'ont pas été étudiés ni mis en relation avec le document écrit par madame Savineau. Ceci s'explique peut-être par des conditions matérielles : ce travail s'appuie sur une copie de ces microfilms établie par le Centre national du microfilm et de la numérisation

⁸⁴ Ainsi Ghislaine Lydon, « The Unraveling of a Neglected Source », *op. cit.* p. 562 : « She is most often referred to by her married name as 'Madame Savineau'. The correct spelling of her family name is confirmed in her only publication entitled *Tchad* (1934) where she uses simply Denise Moran (hereafter referred to as such) »

⁸⁵ Voir à ce sujet Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, *L'historien et la littérature*, Paris, La Découverte, 2010.

⁸⁶ Voir Annexes.

⁸⁷ CAOM, GGAEF, série C, carton 154, « Edmond Savineau ».

⁸⁸ CAOM, FM EEI3934(6) et CAOM, FM EEI3934(9)

⁸⁹ ANS, 17G381/126.

⁹⁰ ANF, 200Mi. 2421 et 200Mi. 2422, Documents microfilmés dans le cadre d'un programme de numérisation des ANF.

(CNMN). Le CNMN s'est servi des « masters » de microfilms des ANF. Travailler ainsi sur des numérisations de haute qualité de l'ensemble des microfilms, et retravailler informatiquement certaines images, notamment pour rendre lisibles les notes du gouverneur général, a permis de prendre en compte des informations jusque là inconnues. Les précédentes recherches s'appuyaient sur le contenu des cartons des ANS, sûrement plus abîmés donc moins lisibles, et les documents périphériques à l'enquête évoqués plus hauts sont peut être absents des cartons des archives dakaroises. Toujours d'un point de vue technique, les retranscriptions informatiques réalisées par Claire H. Griffiths et ses élèves⁹¹ (Marion et Sophie Dessemme), ont été précieuses pour ce travail, permettant par exemple des recherches textuelles.

Le dernier ensemble de sources mobilisé pour cette recherche est un dossier au nom de Denise Moran disponible à la Bibliothèque Marguerite Durand à Paris (BMD) rassemblant notamment des coupures de presse⁹². Ce dossier est cité dans *Colonial Metropolis* qui l'évoque comme sa principale source sur madame Savineau⁹³.

Enfin, et c'est là une des faiblesses de ce travail, les archives de la Ligue des Droits de l'Homme, qui auraient pu permettre de mieux retisser les réseaux de sociabilités de madame Savineau et que Jennifer Boittin cite également dans ses sources⁹⁴, n'ont pas pu être consultées, de même que les articles de Denise Moran dans les revues *Regards* et *Les femmes dans l'action mondiale*. Ces documents qui semblent citer ça et là le nom de Denise Moran ou contenir certains de ses articles auraient notamment pu être intéressants pour préciser les liens que l'auteure du rapport entretient avec la LDH et ses membres.

Organisation du développement

Pour considérer cette enquête comme une étape d'un processus politique, il sera indispensable de la contextualiser, de considérer ce qui amène, à long et à court terme, à sa réalisation.

La première phase du processus se déroule en métropole. Penser ce processus sur un temps long invite à inscrire le rapport Savineau dans l'histoire de la mission civilisatrice telle qu'elle s'est constituée depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et à étudier plus précisément

⁹¹ Disponibles à l'URL suivante : <http://www.savineau.hull.ac.uk/> (onglet « Repports », tous les rapports régionaux sauf le 16^{ème} sont disponibles en Anglais et en Français, aux formats PDF, Word et RTF).

⁹² BMD dossier DOS MOR.

⁹³ Jennifer Anne Boittin, *Colonial Metropolis, op. cit.*, voir notamment le chapitre 6 : « These men's minor transgressions », p. 171.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 277.

quelle est la place des femmes indigènes dans cette idéologie. Sur le temps plus court, il est nécessaire de mettre en perspective cette enquête avec les précédents qui ont pu exister pendant l'entre-deux-guerres. S'intéressant plus précisément aux conditions d'élaboration de l'enquête et au processus politique qui la porte, il sera aussi indispensable de montrer les évolutions que l'idée de mission civilisatrice connaît dans les années 1930, notamment dans sa réaffirmation par des humanistes de gauche et dans l'élaboration du concept de « mise en valeur ». Par conséquent, il sera nécessaire de tendre à une histoire sociale du champ politique, champ qui n'est pas circonscrit aux chambres et au gouvernement : les socialisations multiples et souvent similaires des individus à l'origine de la décision politique jouant un rôle important dans la fabrique des idées, déterminant les recours à « l'expertise », disposant l'ordre du pensable et donc du politiquement envisageable et souhaitable. Retracer le parcours de madame Savineau permet de décrire les réseaux dans lesquels elle s'inscrit et de déterminer comment cette femme participe au processus d'élaboration politique de cette enquête.

Une deuxième partie sera consacrée au déroulement de l'enquête elle-même, en AOF. Plus que sur le contenu même du discours, cette partie est consacrée aux (in)attendus qui soutiennent la rédaction de ces rapports, sur le vide qu'ils sont censés combler, sur leurs objectifs implicites et explicites. Ainsi, une telle enquête est dans une certaine mesure un prétexte pour étudier des questions très précises préoccupant le gouvernement, telles le fonctionnement de l'Office du Niger⁹⁵. Il convient également d'étudier les conditions matérielles de réalisation d'une enquête de sept mois sur 13 000 kilomètres ouest-africains, les méthodes déployées par l'enquêtrice pour répondre aux attentes de ses supérieurs. Il est également nécessaire d'observer les individus qu'elle interroge et le rapport social qu'elle entretient avec eux. Il s'agit d'identifier les rapports de domination entre une enquêtrice, quincagénaire et blanche avec des enquêté.e.s indigènes colonisé.e.s mais aussi fonctionnaires coloniaux, de tous âges et parfois en groupe, qui peuvent le cas échéant déployer des stratégies de détournements ou de résistances. Enfin, il est important de questionner ce recours par le pouvoir exécutif à une connaissance relevant de l'expertise et de sa signification comme acte de gouvernance.

Pour étudier de façon la plus complète possible le processus d'élaboration de la décision politique, une troisième partie est consacrée au devenir de cette enquête. Le « ton » de ce rapport, et notamment la façon dont son auteure fait découler du savoir qu'elle produit des propositions politiques, est ainsi à analyser. De plus, le rapport a pu provoquer des prises de décisions des pouvoirs coloniaux, à la fois sur le plan de décisions très ponctuelles, ou de « dossier » plus vastes mais circonscrits. Cependant, ce qui pourrait sembler relever du simple et

⁹⁵ L'Office du Niger est un territoire irrigué au Niger et au Mali destiné à la culture du coton et du riz. Une entreprise publique gère son exploitation.

neutre « ajustement », suite logique de l'expertise neutre et objective, s'inscrit en fait dans une perspective plus globale, dans un contexte plus général d'ouverture de quelques espaces de liberté dans les colonies. Enfin, dans la perspective d'une histoire connectée entre les espaces coloniaux et métropolitains, il convient d'interroger les possibles « retours » en métropole des conclusions cette enquête coloniale, et de questionner également l'absence de « retour » ou de « connexion » entre ces espaces.

Chapitre I. Réformisme, féminisme et colonialisme : aux origines du rapport Savineau

La première phase de la production du rapport se déroule en métropole. Dans cette partie, il convient de montrer les conditions qui rendent possible l'élaboration d'une politique coloniale dans laquelle s'inscrit le rapport Savineau et à laquelle il contribue. Sur le temps long, le rapport Savineau s'inscrit dans l'histoire de la mission civilisatrice puis dans les réorientations de cette idéologie dans les années 1930. Restituer le parcours de madame Savineau permet enfin de mettre en évidence sa participation à des socialisations et des réseaux qui rendent possible son rôle politique.

I) Genèse de la mission civilisatrice

1. Genre et mission civilisatrice

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, se construit tout un dispositif discursif visant à légitimer la colonisation. Héritiers des conceptions prométhéennes véhiculées par la philosophie grecque puis humaniste, ainsi que des valeurs messianiques du christianisme puis des Lumières⁹⁶, les promoteurs.trices de ce discours (intellectuel.le.s, savant.e.s, politiques, fonctionnaires) cherchent à concilier la démocratie républicaine et l'impérialisme colonial.

L'idéologie de la mission civilisatrice repose, premièrement, sur une distinction hiérarchisée des races. Les discours « civilisateurs », alors même qu'ils s'affichent universalistes, s'intéressent peu à ce que les indigènes et les missionnaires, par exemple, ont en commun, mais plutôt aux différences entre « Le » noir et « Le » blanc, et ce même chez les « monogénistes », scientifiques défenseurs de l'idée d'une origine unique de l'homme⁹⁷. Cette distinction a donc

⁹⁶ Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux : XIXe-XXe siècle*, Paris, Point, 2013, Chapitre 6.

⁹⁷ Carole Reynaud Paligot, *La république raciale*, *op. cit.*, notamment pp. 33-53 : Les « monogénistes », comme l'anthropologue Quatrefages, insistent avant tout sur la distinction entre un règne animal et un règne humain qui se distingue par la capacité à la religiosité que tout Homme posséderait. Les « monogénistes » insistent donc sur les similitudes entre « primitifs » et « civilisés » pour éloigner la perspective de l'origine simiesque de l'Homme et montrer à quel point les « primitifs » ne sont pas des

pour conséquence de former des catégories sociales qui ne sauraient être remises en question. Ainsi la naissance d'enfants métis ne contribue pas en premier lieu à problématiser le bien-fondé de la distinction entre blancs et noirs, mais amène à considérer un nouveau groupe, dès son origine constitué comme posant problème, comme une « question » qu'il faut résoudre⁹⁸. Ce discours de distinction et de fabrication de catégories essentialisées emprunte beaucoup au registre biologique dans le sens où les différences culturelles, esthétiques ou politiques, les caractéristiques morales et intellectuelles sont naturalisées, présentées comme l'essence de « L' » indigène. La suite logique de l'essentialisation des différences entre des groupes est leur hiérarchisation, qui justifie les politiques de ségrégation.

La mission civilisatrice suppose, outre l'existence de groupes distincts et hiérarchisés, la possibilité de civiliser les groupes qui le seraient insuffisamment, donc une perfectibilité des hommes et des femmes. L'idée de perfectibilité n'est tout d'abord pas consensuelle chez les anthropologues. Carole Reynaud Paligot décrit ainsi dans *la République raciale* les débats animant dans les années 1860 le champ scientifique, notamment au sein de la Société des anthropologues de Paris, dont les bulletins retracent les différentes prises de positions. L'auteure montre ainsi que l'anthropologue Paul Broca considère que « l'aptitude à la civilisation, ou, si l'on veut, cet ensemble de facultés que nous désignons à notre point de vue sous le nom de perfectibilité, est très inégalement répartie parmi les races humaines⁹⁹ ». En creux, l'inégale distribution de ce caractère peut être lue comme un des critères de hiérarchisation des races, ou comme reflétant l'inégalité des races. Par conséquent, selon ces théories, les politiques « civilisatrices » doivent être adaptées aux peuples auxquelles elles s'adressent, considérer leurs singularités, ce en quoi ils sont différents des nations civilisées mais aussi des autres peuples « non civilisés ».

Sous la III^{ème} République, des républicains entreprennent donc de mettre en place une politique de civilisation. L'intervention restée célèbre de Jules Ferry devant les députés le 28 juillet 1885 synthétise ainsi l'idéologie qui sous-tend la mission civilisatrice : « les races supérieures [...] ont le devoir de civiliser les races inférieures », dit-il après avoir évoqué les arguments économiques qui « justifient la politique d'expansion coloniale ». Cette notion de

primates. Cela n'entre néanmoins pas en contradiction avec le principe de perfectibilité que les « polygénistes » (scientifiques adoptant la thèse de foyers de peuplements multiples aux origines de l'humanité) font découler de la multiplicité des groupes humains. Au contraire, pour Quatrefages, « l'aptitude à la civilisation est un caractère tellement inhérent à la nature de l'homme qu'une race incivilisable ne serait pas une race humaine » (cité p. 51). Les deux « camps » scientifiques insistent malgré cela communément sur les inégalités entre groupes humains.

⁹⁸ A propos de la construction d'une « question métisse » : Emmanuelle Saada, *La « question des métis » dans les colonies françaises : socio-histoire d'une catégorie juridique (Indochine et autres territoires de l'Empire français, années 1890-années 1950)*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2001.

⁹⁹ Carole Reynaud Paligot, *La République raciale, op. cit.*, p. 48.

mission civilisatrice implique un rapport de domination entre une métropole incarnant un modèle, l'autorité exemplaire, et un « ailleurs » qui attend (inconsciemment s'il le faut), qu'on le guide vers la « lumière », vers la « raison ».

Les arguments avancés par Jules Ferry révèlent l'articulation de la logique coloniale : l'évocation de la mission civilisatrice vise à donner une force morale à des nécessités économiques. Or c'est précisément des besoins économiques que la France cherche à combler dans sa conception de la civilisation. En effet, les discours « civilisateurs » mobilisent des éléments de la rhétorique universaliste comme la notion d'émancipation. Les colonisateurs.trices auraient le pouvoir et le devoir d'émanciper les colonisé.e.s non seulement de leur ignorance supposée et pour cela de construire des écoles, mais aussi de leur supposée vulnérabilité physique. Pour cela, devraient-être créés des dispensaires, organisées des campagnes de vaccination et formé un personnel soignant. Cette émancipation passerait également par le remplacement de régimes « traditionnels » et « despotiques » par une administration coloniale bienveillante¹⁰⁰. Au-delà des arguments moraux et philosophiques, et pour se situer sur le même plan que Jules Ferry dans le début de son discours, à savoir le plan économique, ce que la mission civilisatrice tend à instituer est un régime politique favorable à l'échange commercial, débarrassé de l'entrave des pouvoirs politiques plus anciens et de l'esclavage pré-républicain, encadrant une main d'œuvre en meilleure santé et formée pour les besoins du pouvoir économique, donc plus productive. Les intérêts de l'État et les intérêts économiques fusionnent donc avec le concept de mission civilisatrice, le commerce et la « civilisation » sont donc intrinsèquement liés¹⁰¹.

Ils sont d'autant plus liés que la perfectibilité ne concerne pas que les peuples « primitifs » mais aussi les terres qu'ils occupent, la façon dont ils les exploitent. Les indigènes sont renvoyé.e.s à la « nature » dont il faudrait les émanciper. Dans le même ordre d'idée, leur environnement est vu comme inculte et comme à émanciper d'une exploitation jugée trop peu rationnelle, dont la productivité serait insuffisante. « La domination de la nature et l'aménagement de l'espace font aussi partie de la mission des nations civilisées, dont le devoir moral consisterait aussi à « mettre en valeur » ces terres, avec d'autant plus de légitimité que les autochtones seraient « coupables » de négliger de telles richesses, voire pilleraient et détruiraient cette nature.¹⁰² » Dans l'idéologie de la mission civilisatrice, l'émancipation des Hommes et l'émancipation des terres sont intrinsèquement liées. C'est ainsi qu'en 1917,

¹⁰⁰ Voir à ce sujet notamment le chapitre 6 de Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux*, op. cit.

¹⁰¹ Voir, par exemple de quelle façon des campagnes de vaccinations ont également pour but d'effectuer des enquêtes démographiques afin de mieux connaître la population d'une région et de mieux y établir l'assiette fiscale, dans Jean-François Klein, Pierre Singaravélou et Marie-Albane de Suremain, *Atlas des empires coloniaux : XIXe-XXe siècles*, Paris, Autrement, 2012, p. 62.

¹⁰² Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux*, op. cit., p. 269.

l'historien Georges Hardy, alors directeur de l'instruction publique en AOF, écrit dans *Une conquête morale*¹⁰³ : « Nous tenons le sol mais nous n'avons pas le droit de nous résigner à ce qu'il reste médiocrement productif [...] à ce que toute l'activité économique se borne à la pratique nonchalante de cultures et d'élevages traditionnels.¹⁰⁴ » Cet extrait synthétise l'idéologie de la mission civilisatrice : la terre ne saurait rester « médiocrement producti[ve] », puisque ceci ne serait pas économiquement viable ou ne présenterait du moins pas la profitabilité maximale. Au-delà de sa seule vertu économique, cette « mise en valeur » du territoire présente aussi une dimension morale puisqu'elle est censée transmettre l'amour du travail et de la terre (qui n'aurait pas existé avant) et faire disparaître la « nonchalance », caractère entendu comme éminemment indigène. Enfin, l'évocation de la « tradition », décriée comme médiocre, décrit en creux une réforme de l'ordre du progrès et de la modernisation, et remet en cause les formes d'un pouvoir précolonial « obscurantiste ».

Dans l'accomplissement de cet idéal civilisateur, les femmes européennes n'ont quasiment pas de place jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Elles trouvent néanmoins un rôle dans les missions religieuses, notamment dans un but d'assistance médicale aux Africain.e.s, et ce dès la première moitié du XIX^{ème} siècle. Toutefois les femmes laïques ne sont officiellement intégrées à ce projet qu'en janvier 1897, avec la création de la Société française d'émigration des femmes par l'Union coloniale française, groupe institué par le « lobby colonial » rassemblant des négociants aux intérêts commerciaux outre-mer et subventionné par le ministère de Colonies. Le Président de la République Félix Faure et sa femme sont membres d'honneur : la coïncidence entre mission civilisatrice et intérêt économique, que celui-ci soit réel ou supposé, est à nouveau notable. Cette société est créée dans le but de stabiliser la colonisation et de conserver la civilisation de l'homme colonisateur dans un environnement peu civilisé qui le dégraderait. Seul, au milieu des indigènes, l'homme blanc connaîtrait en effet une « résurgence » de ses bas instincts : il sombrerait dans la dépression, l'alcoolisme, la violence, l'inconstance, entretiendrait une ou des compagnes autochtones, répandrait des bâtards métis...¹⁰⁵ Constituer des couples avec des femmes françaises dans les colonies, qui retiendraient leur mari loin des lieux de perdition, serait un bon moyen de préserver les hommes de ces maux : elles se placeraient ainsi en garantes de la « civilisation » de leur mari et donc plus largement de la mission civilisatrice. Cependant cette argumentation ne fait pas l'unanimité. Ainsi Georges Traband dans « La femme

¹⁰³ Georges Hardy, *Une conquête morale : l'enseignement en A.O.F.*, Paris, Armand Colin, 1917. (Ouvrage plus programmatique que descriptif.)

¹⁰⁴ Cité dans Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux*, op. cit., p. 261.

¹⁰⁵ Clotilde Chivas-Baron, *La femme française aux colonies : suivi de, Contes et légendes de l'Annam*, Paris, L'Harmattan, 2009, introduction par Marie-Paul Ha. 1929 pour la première édition.

aux colonies II »¹⁰⁶ affirme que les hommes en couple dans les colonies seraient moins présents hors de leurs foyers qu'auparavant. Selon lui, non seulement leur vie sociale se réduirait et leurs occasions d'échanges et de contacts avec les colonisé.e.s diminueraient, mais leur devoir public serait moins bien accompli dans le sens où, demandés au foyer, ils rechigneraient à faire de longues tournées en brousse et couperaient ainsi la relation qu'ils pouvaient avoir avec un territoire. Constituer des couples de colons est donc profondément un enjeu politique¹⁰⁷.

Pour promouvoir la présence des femmes dans les colonies, le rôle « civilisateur » de la mère de famille est mis en avant. En effet la famille (monogame, monoandre, hétérosexuelle et reproductive) est vue comme l'avenir des colonies, dans le sens où elle permet la reproduction et se pose en modèle pour les indigènes, mais aussi dans la mesure où elle participe à l'« assimilation » des nouveaux territoires au sein de l'universel français. La famille française étant en effet vue comme un universel, son implantation outre-mer est conçue comme une avancée de la civilisation. Cette ambition s'appuie non seulement sur le fait que l'administration coloniale compte beaucoup de jeunes hommes célibataires mais aussi sur le discours selon lequel il existerait en métropole un « problème féminin » du fait des départs masculins pour les colonies. Envoyer des femmes dans les colonies aurait donc l'effet de rendre meilleurs les administrateurs mais aussi de résoudre un problème social, de « reciviliser » des Françaises qui, malgré elles, se seraient mises en marge de la civilisation. Cette idée est notamment inspirée par la United British Women's émigration association, qui organise le voyage de jeunes femmes célibataires dans l'Empire, où elles ont un emploi garanti, et où elles se marient souvent¹⁰⁸.

Enfin, certains discours présentent les femmes européennes comme ayant un potentiel et un devoir civilisateur en dehors du seul foyer. Leur féminité les rendrait plus attentives au sort des femmes et des enfants dans l'empire. Elles apprendraient ainsi aux femmes africaines à prendre soin d'elles et de leur famille. Au-delà de cette présumée empathie entre des femmes que tout oppose par ailleurs, empathie notamment construite par les féministes anglaises à la fin du XIX^{ème} siècle, il faut remarquer que cette rhétorique, employée dès le début du XX^{ème} siècle dans un contexte laïc réactive une idée des missionnaires catholiques et protestant.e.s déjà présente au XIX^{ème} siècle.

¹⁰⁶ *Ibid.*, introduction p. 16.

¹⁰⁷ A ce sujet, des développements concernant les Indes néerlandaises, l'Indochine et l'Afrique occidentale se trouvent dans Ann Laura Stoler, *La chair de l'empire : savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, la Découverte, 2013.

¹⁰⁸ Au sujet de cette société et de son pendant français, voir Yvonne Knibiehler, « La Société française d'émigration des femmes aux colonies (1897 - 1898) », *Recherches régionales, Alpes Maritimes et contrées limitrophes*, n° 79, 1982, pp. 23-31.

Pour ces missionnaires, notamment des religieuses, il est tout à fait décisif de convertir les femmes indigènes pour faire reculer le paganisme depuis l'intérieur des foyers car elles ont en charge l'éducation des enfants au moins pendant leur bas âge. Converties aux valeurs chrétiennes, les Africaines permettraient en même temps de toucher les enfants, et donc à long terme toute la société. Ce que recherchent donc les missionnaires à travers les femmes, ce sont des intermédiaires. Les mêmes ressorts discursifs sont mobilisés par les républicain.e.s, au début du XX^{ème} siècle¹⁰⁹.

L'école étant conçue comme la principale institution civilisatrice, la place accordée aux garçons et aux filles dans le système scolaire permet d'observer à qui se destinent prioritairement les valeurs de la civilisation, et qui, par conséquent, est chargé de les diffuser ensuite dans la société. Ainsi « la première génération de femmes africaines diplômées émerge au cours de l'entre-deux-guerres en Afrique occidentale française. Recrutées à partir de 1918 parmi les maigres effectifs de filles scolarisées à l'école primaire dans les différents territoires, quelques dizaines de jeunes filles rejoignent Dakar afin de préparer, au sein de l'École de médecine de l'AOF, le diplôme de sage-femme auxiliaire ou bien, à partir de 1928, celui d'infirmière-visiteuse.¹¹⁰ » De plus, « jusqu'au début des années vingt, l'enseignement féminin en AOF a été laissé à la charge des congrégations religieuses¹¹¹ ». Les discours de mission civilisatrice républicaine du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle, n'accordent donc pas de prime abord aux femmes colonisées le rôle d'intermédiaire potentiel pour transmettre les valeurs des français, au contraire des religieuses et des religieux. Dans une certaine mesure, les pratiques coloniales s'inscrivent dans la même *gouvernementalité* que les pratiques métropolitaines, où le premier lycée de jeunes filles n'ouvre qu'en 1881 sans avoir pour objectif de former au baccalauréat et aux études supérieures, laissant ce monopole à des lycées privés jusqu'en 1924. En métropole aussi, la première moitié du XX^{ème} siècle représente un tournant dans la conception de l'éducation des filles¹¹².

2. Enquêter pour « civiliser »

¹⁰⁹ Ainsi du livre de Georges Hardy sur l'institution scolaire dans les colonies, publié en 1917 : Georges Hardy, *Une conquête morale*, op. cit.

¹¹⁰ Pascale Barthélémy, *Femmes, africaines et diplômées*, op. cit., p. 35.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 64.

¹¹² Rebecca Rogers et Françoise Thébaud, *La fabrique des filles : l'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Textuel, 2010.

Le rapport Savineau n'est pas la première enquête menée en AOF à des fins de gouvernements ni même la première enquête sur la condition féminine des indigènes et s'intègre dans l'histoire de ces investigations sur la vie privée des populations colonisées.

Sur un plan politique, les rapports de cercle, issus des tournées régulières des gouverneurs de Colonies dans les localités et les chefs-lieux des cercles et transmis au gouverneur général à Dakar, qui en fait (faire) une synthèse pour le ministre des Colonies à Paris, fournissent des renseignements sur l'état sanitaire et économique des colonies, sur les différentes institutions publiques ainsi que parfois sur l'atmosphère qui règne dans les localités. Les gouverneurs s'intéressent à l'opinion que les élites africaines et les figures traditionnelles de l'autorité portent sur l'organisation coloniale. Les tournées des administrateurs, en plus de renseigner, permettent de montrer le pouvoir colonial, de réactiver son emprise. Le principe de ces rapports de cercles n'est pas absolument neuf lors de la fondation de l'AOF. Dans *L'observation de l'homme*, Gérard Leclerc détaille l'implantation des Bureaux arabes en Algérie en 1833, donc pendant la conquête, ayant pour but d'accumuler du matériel archivistique concernant l'Algérie. « En 1837, le ministre de la Guerre décide d'entreprendre une enquête, qui deviendra *l'Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842*, et dont la publication restera inachevée. On fait appel, pour mener l'entreprise, à des officiers de bureaux [... qui] vont utiliser les archives historiques arabes et faire des enquêtes de terrain avec interviews.¹¹³ » Des enquêtes plus ponctuelles sont également sollicitées par les autorités coloniales, notamment dans le domaine judiciaire. Ainsi en 1905, une mission d'enquête est confiée à Pierre Savorgnan de Brazza par le roi belge Léopold II pour étudier les abus des colonisateurs suite à la diffusion d'informations relatives à une exécution arbitraires et barbare au Congo¹¹⁴.

Sollicitée par les dirigeants politiques en 1921, une française, Lucie Cousturier, est « chargée par le département des colonies d'une mission en Afrique Occidentale » pour une « étude du milieu indigène familial et plus spécifiquement du rôle de la femme indigène au point de vue de l'influence qu'elle exerce sur la formation morale des enfants.¹¹⁵ » Son voyage de dix mois en Afrique occidentale, de septembre 1921 à juillet 1922, est mandaté par le ministre des Colonies, Albert Sarraut, et rendu possible par le gouverneur général Merlin et les lieutenants gouverneurs de colonies, évoqués en première page de son rapport. Albert Sarraut, membre de la Gauche Démocratique et ministre du gouvernement de « bloc national », alliant les forces

¹¹³ Gérard Leclerc, *L'observation de l'homme*, op. cit., p. 35. Sur les bureaux algériens, voir Jacques Fremeaux, *Les bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Paris, Denoël, 1993.

¹¹⁴ Emmanuelle Sibeud, Claire Fredj et Hélène Blais (dir.), *Monde(s) Sociétés coloniales. Enquêtes et expertises*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 7. Cette enquête mobilise aussi Félicien Challaye, journaliste anticolonialiste.

¹¹⁵ Lucie Cousturier, *Mes inconnus chez eux*, Paris, F. Rieder, 1925.

centristes et conservatrices, a recours à Lucie Cousturier car elle s'est liée pendant la Première Guerre mondiale à des tirailleurs sénégalais et a relaté ces rencontres dans *Des inconnus chez moi*¹¹⁶, préfacé par l'anticolonialiste René Maran. On peut supposer qu'en plus de cette expérience, qui ne lui donne en soi aucune expertise notable pour son enquête, le fait qu'elle soit une femme est considéré par les mandants comme lui conférant une empathie avec les femmes et les enfants et lui accorde donc une aptitude particulière à l'enquête sur l'enfance et la maternité en AOF. Les conclusions de cette enquête¹¹⁷ se situent dans la ligne philosophique de la mission civilisatrice. Citant un « grand marabout » à la fin de son rapport, elle écrit ainsi : « nous sommes des malades, un malade ne doit pas avoir honte de montrer son corps au médecin. Dites à notre grand médecin le ministre des Colonies qui vient nous honorer ici, de son bonjour, comment nous souffrons, afin qu'il nous guérisse, car nous mettons toute notre confiance en lui.¹¹⁸ » Cette enquête présente donc à Albert Sarraut la conclusion selon laquelle il faut *plus* de colonisation, *plus* d'encadrement étatique dans les colonies. Si cette citation est exacte, elle montre à quel point un membre des élites traditionnelles a incorporé le discours des colonisateurs.trices, ou se sent obligé de le restituer à une blanche qui l'interroge. Bien plus, la métaphore médicale est notable : la colonisation revêt ainsi les apparences de la science, faisant écho à l'idéologie racialisée de la III^{ème} République qui distingue et hiérarchise les races en mobilisant le registre biologique.

Il existe d'autre part dans les années 1930 une tradition déjà bien établie d'enquêtes ethnographiques dans les territoires d'outre-mer. Celles-ci sont nécessairement liées au pouvoir étatique dans la mesure où c'est l'État qui permet ou non les voyages dans les colonies, où c'est l'État qui finance ces missions de recherches menées par des chercheurs.euses travaillant dans des universités publiques, et dans la mesure où l'État impulse parfois ces recherches. Ainsi du voyage ethnologique et historique mené par Odette du Puigaudeau (1894-1991) et sa compagne Marion Sémones¹¹⁹ (1886-1977) pendant l'hiver 1936-1937¹²⁰. Les deux femmes sont « chargées

¹¹⁶ Lucie Cousturier et René Maran, *Des inconnus chez moi*, Paris, Les belles lettres, 1920.

¹¹⁷ L'enquête de Lucie Cousturier est publiée en dernière partie de Lucie Cousturier, *Mes inconnus chez eux*, op. cit., p. 155.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 177.

¹¹⁹ Née Marcel Borne Kreutzberger. Les quelques évocations de cette personne présentent « Marion Sémones » comme son pseudonyme. Il me semble plutôt qu'il s'agit d'une nouvelle identité, bien plus qu'un simple pseudonyme (ainsi dans sa correspondance privée avec madame du Puigaudeau et avec sa famille que j'ai pu lire en ligne à l'URL <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9068503d>, elle est le plus souvent appelée « Marion » et les enveloppes s'adressent tantôt à M. Borne tantôt à M. Sémones. On peut d'ailleurs noter qu'un des manuscrits de Marion Sémones, *Les européennes au désert*, pourrait sûrement être lu par un.e historien.ne des femmes colonisatrices.

¹²⁰ Les imprécisions de mes remarques sur le sujet tiennent avant tout au manque de travaux qui lui sont consacrés. A ma connaissance, les seules études sur Odette du Puigaudeau et Marion Sémones sont : Monique Vérité, « Une artiste à étoiles d'encre, Marion Sémones », *Etoiles d'encre (revue des femmes en méditerranée)*, n° 31, octobre 2007, pp. 53-70 et Monique Vérité, Monique Vérité, *Odette du Puigaudeau : une Bretonne au désert*, Paris, Payot & Rivages, , n° 405, 2001.

de missions scientifiques et littéraires par les ministères de colonies et de l'éducation nationale¹²¹ ». Le directeur de l'Enseignement Supérieur évoque ainsi dans un courrier adressé au ministre de la guerre « Mlle Odette du Puigaudeau, chargée par [s]on département d'une mission d'étude préhistorique au Soudan¹²² ». Enfin, à une échelle plus modeste, et cela reflétant sans doute plus simplement une politesse qu'un véritable intérêt pour des travaux universitaires, le lieutenant-colonel de Froissard-Broissia se « félicite qu'au point de vue scientifique [elles aient] aussi à [se] louer des résultats [qu'elles ont] obtenus¹²³ ». Une simple enquête ethnologique (et, semble-t-il, préhistorique) est donc encouragée par les autorités politiques et militaires. Cette enquête ne peut cependant être considérée comme produite par et pour les scientifiques : évoquant ainsi le fait que l'enquête de madame Savineau ne l'ait pas conduite en Mauritanie, territoire pourtant sous l'autorité du gouverneur général de l'AOF, Pascale Barthélémy avance l'hypothèse selon laquelle « la présence d'Odette du Puigaudeau dans ce territoire à la même époque en est peut-être la raison.¹²⁴ » Une enquête sociale organisée par le pouvoir exécutif colonial en manque d'informations pour gouverner rationnellement (celle de madame Savineau) et une enquête *a priori* « seulement » scientifique et « simplement » autorisée par l'administration coloniale (celle de madame du Puigaudeau), feraient donc doublon. En ce sens, il ne faut pas envisager les enquêtes comme se situant dans un seul champ projeté par l'historien.ne mais les envisager comme à la croisée de plusieurs champs se mélangeant.

En plus de ce lien entre les autorités politico-militaires et les scientifiques chargé.e.s d'enquêter, il existe des continuités de carrière entre les deux sphères comme l'a abondamment montré Emmanuelle Sibeud. Ainsi, Maurice Delafosse (1870-1926) est un administrateur colonial important, puisqu'il occupe tout d'abord le poste de commis des affaires indigènes en Côte d'Ivoire entre 1894 et 1897¹²⁵, mais également un scientifique renommé : linguiste et « négrologue », il écrit ainsi *Les milieux et la race* en 1901, *Au Sénégal-Niger* en 1912, avant d'enseigner à l'École spéciale des langues orientales puis à l'École coloniale. Ces activités scientifiques ne lui font cependant pas stopper ses activités politico-administratives, puisque pendant la Première Guerre mondiale, il devient responsable des affaires civiles de l'AOF à

¹²¹ BNF, Richelieu - Société de Géographie - magasin SG MS-5434, « 25 télégrammes et pièces de correspondance officielle durant le deuxième voyage d'Odette Du Puigaudeau en Mauritanie, 1936-1938 / Odette Du Puigaudeau », lettre du général Trinquet, commandant des confins algéro-marocains du 11 janvier 1937, disponible en ligne à l'URL <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9068509w/f15.item>.

¹²² *Ibid.*, lettre du directeur de l'Enseignement Supérieur au ministre de la Guerre du 12 janvier 1937, disponible en ligne à l'URL <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9068509w/f40.item>.

¹²³ *Ibid.*, lettre du lieutenant-colonel de Froissard-Broissia à « Mademoiselle » Sénones du 27 septembre 1937, disponible en ligne à l'URL <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9068509w/f19.item>.

¹²⁴ Pascale Barthélémy, *Introduction au « Rapport Savineau »*, *op. cit.* p. 7, note 33.

¹²⁵ Il rédige pendant cette période un manuel de « dahoméen », en 1894, l'appellation servant alors de façon indifférenciée à désigner le Fon, langue majoritaire au Bénin.

Dakar. En plus de ces continuités de carrière, il existe aussi des correspondances dans la nature des tâches dont sont chargés administrateurs et scientifiques. Si bien qu'Emmanuelle Sibeud questionne la pertinence de séparer les deux sphères : « Les enquêteurs coloniaux ont laissé peu de papiers personnels éclairant leurs parcours intellectuels ; leurs recherches sont étroitement imbriquées dans leurs tâches administratives. [...] Existe-t-il un « champ » séparé des études coloniales où inscrire leurs travaux ?¹²⁶ ». La conclusion d'Emmanuelle Sibeud est particulièrement fine en ce qu'elle affirme que malgré cette double activité scientifique et politique des administrateurs, malgré le partage des carrières entre administration et production scientifique, malgré les mandats que les administrateurs donnent aux scientifiques, on ne peut pas pour autant nier la constitution de l'africanisme comme science autonome et pluridisciplinaire au début du XX^{ème} siècle. En effet, les colonisateurs.trices ajoutent à la domination politique et militaire une « aliénation intellectuelle¹²⁷ » sur leurs colonies. Cette domination intellectuelle s'observe particulièrement dans la fonction d'expertise prêtée aux africanistes, fournissant par là davantage d'armes de domination aux dominants mais se situant cependant sur un autre plan, un autre registre. Au registre normatif, le registre scientifique ajoute ses arguments pour constituer ou valider, compléter et faire évoluer l'idée de mission civilisatrice.

II) L'évolution de la mission civilisatrice sous le Front populaire

1. Réformer la colonisation : l'humanisme colonial

a. Recompositions discursives

Après la Première Guerre mondiale, les colonisateurs.trices sont obligés de réactualiser le discours colonial. En effet, les colonies ont participé à la guerre. Fiscalement, elles ont apporté 27 millions de francs : les indigènes ont donc dû fournir pour la métropole un « effort de guerre » important et épuisant, alors que dans le même temps, l'État, concentré sur le conflit, a réduit les efforts sanitaires commencés avant 1914, et a sollicité environ 600000 combattants et

¹²⁶ Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930*, op. cit., p. 16.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 273.

200000 travailleurs.euses indigènes. Environ 70000 de ces soldats sont morts durant le conflit¹²⁸.

Après la guerre, certains mouvements de colonisé.e.s estiment avoir payé « l'impôt du sang », selon la formule de l'Emir Khaled fondant le Mouvement pour l'égalité et la réforme après avoir participé à la Première Guerre mondiale aux côtés de la France. Des colonisé.e.s demandent donc plus d'équité voire pour certains d'entre eux revendiquent un droit à l'autodétermination. Néanmoins les vainqueurs de la guerre continuent d'étendre la colonisation et se partagent ainsi les colonies des vaincus par les accords Sykes-Picot de 1916 et le traité de Versailles de 1919. La France atteint alors son apogée coloniale.¹²⁹

Avec cette extension coloniale et la sensibilisation de l'opinion publique à l'effort de guerre colonial, et face aux difficultés économiques des années vingt, certains proposent de faire un « New Deal » colonial. C'est dans cette logique que se place Albert Sarraut, ministre des Colonies en 1920. Il encourage la création d' « agences de conseils » et de missions parlementaires pour orienter la nouvelle ligne de la politique coloniale. En plus de mandater Lucie Cousturier pour une « étude du milieu indigène familial et plus spécifiquement du rôle de la femme indigène au point de vue de l'influence qu'elle exerce sur la formation morale des enfants¹³⁰ », il compose un plan d'investissements à grande échelle pour les colonies qu'il soumet aux parlementaires. On peut également supposer que la guerre a une portée psychologique non négligeable et que les responsables politiques européens, choqués d'avoir été amenés à organiser une guerre sanglante, éprouvent le besoin de réactiver des discours universalistes, positivistes et humanistes. Enfin, le « parti colonial » se recompose au début des années 1920, notamment autour de la Ligue coloniale et maritime française qui devient un « véritable lobby et organe de propagande en faveur de la colonisation.¹³¹ » Le lien entre croissance économique, état d'avancement technologique et développement humain est réactivé. La notion de « mise en valeur » devient l'un des principaux étendards de ce discours. « Mettre en valeur », c'est permettre une augmentation des rendements, donc une croissance économique et un « mieux être » (fin de la malnutrition, baisse des épidémies, etc.) grâce à la technique « universelle » portée par les colonisateurs.trices. Ce « mieux être » économique est vu comme une avancée morale et philosophique.

Ce discours marque le champ politique, en témoigne le « plan Sarraut », programme de grands travaux dans les colonies pour l' « intérêt national », mais « d'abord pour le bien même

¹²⁸ Pour une courte synthèse sur ce sujet, voir notamment Nicolas Beaupré, *Les grandes guerres : 1914-1945*, Paris, Belin, 2012, p. 572.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 582.

¹³⁰ Lucie Cousturier, *Mes inconnus chez eux*, *op. cit.*, p. 155. Voir *supra*.

¹³¹ Nicolas Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 186.

de ceux qu'on paraît déposséder ». Pour Albert Sarraut, la mission civilisatrice vient justifier l'œuvre économique. Il argumente en faveur de ce plan entre 1920 et 1931 mais l'Assemblée, effrayée par le coût de l'investissement, ne l'adopte finalement pas. Néanmoins cette idée d'investir dans les colonies infuse et influence les entrepreneurs privés : en 1929, les investissements dans l'empire représentent un tiers des investissements extérieurs (ce peut d'un autre point de vue paraître faible pour un territoire plus grand que la métropole¹³²).

De plusieurs points de vue, l'apothéose¹³³ du discours de mission civilisatrice se situe dans les années 1930, et plus particulièrement lors de l'Exposition coloniale internationale qui a lieu à Vincennes du 6 mai au 15 novembre 1931. Ces mêmes années 1930 sont pourtant la « dernière saison du colonialisme français, [...] révision ultime et désespérée de ses thèses¹³⁴ » selon Dino Costantini. L'exposition coloniale internationale est patronnée par le Maréchal Lyautey, figure à la fois de l'emprise militaire et de la conquête (au Maroc notamment) mais aussi défenseur de l'idée d'une administration plus civilisée dans les territoires d'outre-mer. S'étendant sur 110 hectares, l'exposition présente des « pavillons » dédiés aux différentes nations colonisatrices. Non seulement des indigènes ont été déplacé.e.s jusqu'à Vincennes pour l'occasion, mais le temple d'Angkor, le palais du Maroc, la mosquée soudanaise et les souks marocains ont été reproduits pour être vus par les huit millions de visiteurs. Dans le chapitre 6 de *Mission civilisatrice*, Dino Costantini distingue deux finalités à cette mise en scène : d'un part une finalité commerciale, l'Exposition se destinant à montrer aux potentiels investisseurs que le terrain colonial peut être fertile et donc rentable, d'autre part une dimension politique, idéologique, puisque l'évènement diffuse le discours de l'État colonial. Au contraire il faut voir là non pas deux « dimensions », deux discours, mais la démonstration que les évolutions des discours coloniaux dans les années 1930 renforcent l'imbrication qui existait auparavant entre civilisation et développement économique. Un nouveau pas est même franchi dans la fusion des intérêts économiques et étatiques par la mise en avant du concept de « plus grande France », c'est-à-dire l'idée selon laquelle tout habitant de la France, qu'il soit métropolitain ou d'outre-mer, est *avant tout* un habitant de la France et que par conséquent l'État national et souverain doit s'étendre aux colonies¹³⁵. Il s'agit là d'une extrapolation de la conception française de la citoyenneté républicaine, selon laquelle l'appartenance à la Cité Française est prépondérante sur

¹³² Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris, 1984.

¹³³ Raoul Girardet, « L'apothéose de la « plus grande France » : l'idée coloniale devant l'opinion française (1930-1935) », *Revue française de science politique*, vol. 18, n° 6, 1968, pp. 1085-1114.

¹³⁴ Dino Costantini, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, traduit par Juliette FERDINAND, Paris, La Découverte, 2008, pp. 73-74.

¹³⁵ La fusion des intérêts économique et des intérêts idéologiques se remarque également dans le surgissement d'un discours de « crise » dans les colonies vers 1931, précisément lorsque la crise économique commence à frapper la France et son empire.

l'appartenance religieuse, raciale, ou de classe. Cette extrapolation ne signifie pas une extension de la citoyenneté française, mais suggère une administration coloniale plus « civilisée » (et donc plus civilisatrice). Cette extrapolation explique ainsi le rapprochement de monuments aussi éloignés les uns des autres que le temple d'Angkor les souks et le palais du Maroc sur le sol métropolitain à Vincennes. Ce discours invite les entreprises privées à investir dans les territoires d'outre-mer comme ils le feraient en métropole, et sous-entend qu'il est tout aussi patriotique d'investir en Indochine qu'en Île-de-France. Enfin, cette recomposition discursive semble paradoxale, dans un contexte où les séparations de droits et de fait entre colonisé.e.s et colonisateurs.trices sont colossales et où accéder à la nationalité française pour un.e indigène relève de l'exception : ainsi en Algérie, seule colonie de peuplement de l'Empire français, seulement 2396 musulman.e.s sont naturalisé.e.s entre 1865 et 1915, soit moins de cinquante naturalisations par an. Il faut donc voir dans cette remise en question du binarisme colonisateurs.trices/colonisé.e.s, comme le fait Dino Costantini, non pas une simple déclaration d'intention universaliste visant à faire oublier les inégalités de fait, mais le signe du sentiment qu'une crise risque d'être engendrée par le face à face inhérent à une division binaire. La crainte d'une union transnationale des colonisé.e.s existe en effet chez les hauts fonctionnaires coloniaux et le concept de « plus grande France » est censé mettre la France à l'abri de révoltes dans les colonies puisqu'elles ne seraient alors plus des révoltes d'opprimés mais de factions nationalistes par essence antirépublicaines. Au contraire, il existe, à travers un événement comme celui qui se déroule à Vincennes, une sorte d'internationale des colonisateurs.trices (qui ne se pense pas comme telle), qui cherche à défendre et étendre son Empire et sa civilisation, « patrimoine commun de l'Europe¹³⁶ ».

Du point de vue de l'implication des femmes dans la colonisation et dans les discours coloniaux, les années 1930 sont également, pour reprendre la formule de Raoul Girardet, une « apothéose ». Parallèlement à l'autocélébration coloniale, le Conseil international des femmes et sa branche française, le Conseil national des femmes françaises, organisent des États généraux du féminisme. Cet événement vise à faire se rencontrer des femmes de plusieurs pays, à renforcer des liens entre diverses organisations féministes, et à débattre de ce qui est défini en amont comme des enjeux féministes. En l'occurrence, le thème principalement discuté est celui de « la femme dans les colonies », et les deux journées de discussion s'organisent selon les intitulés suivant : « organisation de l'assistance et de l'hygiène aux colonies », « situation légale et sociale de la femme indigène dans les colonies françaises », « éducation de l'enfant indigène », « l'action des femmes missionnaires aux colonies¹³⁷ ». Ces discussions s'intègrent pleinement aux

¹³⁶ Dino Costantini, *Mission civilisatrice*, op. cit., p. 135.

¹³⁷ Régine Goutalier, « Les États généraux du féminisme à l'Exposition coloniale 30-31 mai 1931 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (1954-), vol. 36, n° 2, 1 avril 1989, pp. 266-286.

préoccupations coloniales du moment et aux recompositions discursives observées lors de l'exposition coloniale internationale. Les participantes mettent en effet en avant l'idée selon laquelle « avant l'occupation française, les indigènes ont connu des jours affreux, [et que] l'altruisme des colonisateurs n'a pas pu venir à bout de tous les maux.¹³⁸ » Non seulement les objectifs principaux de la mission civilisatrice y sont approuvés, mais les problèmes coloniaux qui sont évoqués pointent du doigt l'insuffisance de la présence étatique dans les territoires d'outre-mer, suggérant donc que c'est seulement par plus d'État que peuvent se résoudre ces problèmes.

En plus de cette réaffirmation de l'idéologie civilisatrice, les États généraux du féminisme de 1931 affirment fortement le rôle que les femmes françaises ont à jouer dans les colonies, et ce de plusieurs façons. Premièrement, le principe d'empathie naturelle des femmes du monde entier entre-elles est réactivé : les Européennes auraient donc plus d'efficacité et de facilité que les hommes à s'adresser aux Africaines. Dans le même ordre d'idée, une sorte « d'instinct maternel » est prêté aux femmes, qui semblent ainsi les plus à même de s'occuper des enfants dans les colonies, mais aussi plus largement de questions sociales (comme la « question métis ») qui supposent d'apporter du soin et de l'attention. Enfin, cette construction discursive s'inscrit dans une stratégie politique ancrée dans les enjeux métropolitains puisque le but avoué des États généraux du féminisme est, selon les organisatrices, d' « apporter des arguments irréfutables pour la campagne que nous menons en faveur du suffrage féminin¹³⁹ ». Régine Goutalier explique que dans cette optique, trois arguments sont principalement avancés. Tout d'abord, les féministes mettent en avant le rôle déjà joué par les femmes européennes dans les colonies ainsi que les tâches qu'elles sont amenées à y accomplir, tâches qui apparaîtront bien dans le rapport Savineau : puisque les femmes y sont dévouées au bien commun, puisqu'elles se montrent solidaires et mènent leur action en autonomie, comment pourraient-elles ne pas voter dans le sens du bien commun, de la chose publique, et d'un altruisme autonome ? Le deuxième argument tient à la nature des tâches réalisées par les femmes dans les colonies (mais aussi, quoique de façon moins exclusive, en métropole), à savoir l'éducation et le soin. Travaillant dans ces domaines, comment les femmes pourraient-elles ne pas voter dans le sens de plus d'hôpitaux, plus d'écoles et plus d'orphelinats ? Comment pourraient-elles, donc, ne pas voter pour le bien, la civilisation ? Enfin, un troisième argument apparaît, cependant moins systématiquement. Selon certaines, la dépendance des Africaines et des Africains au travail social des femmes montre que les Françaises font bien partie d'une race plus « civilisée ». En ce sens, il est intolérable qu'elles soient sur un plan civique et politique considérées au même titre que les races colonisées qu'elles « civilisent » au quotidien. La place des femmes indigènes dans

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*, p. 283.

les colonies est constituée en « question » comme l'est auparavant la place des métis dans la société.

La constitution de cet enjeu passe par différentes formes de mobilisation dans la société civile : Jennifer Boittin évoque ainsi une Européenne encore très peu connue mais qui semble relever du même « profil » que madame Savineau : madame Winter-Frappier de Montbenoît. Une revue mensuelle féministe nord-africaine, *L'Égyptienne*, consacre ainsi à cette contributrice de *La dépêche Africaine* un article en 1932¹⁴⁰. Il y est indiqué qu' « une très humaine conférence a été donnée à la « *Ligue française pour le droit des femmes* » par Mme Winter-Frapié [qui] a pendant un certain temps habité Madagascar [... et que] le sort de la femme noire intéresse et remplit de pitié. » C'est donc une expérience particulière, être une femme et avoir habité aux colonies, qui donne à l'enquêtrice une légitimité pour enquêter. Ainsi il n'est pas question de ses (possibles) titres scolaires ou de sa (probable) production intellectuelle antérieure. L'idée principale de cet article fait très exactement écho aux préoccupations des États généraux du féminisme¹⁴¹ : introduire le modèle européen au cœur des foyers africains, émanciper l'Afrique, et donc les Africaines. L'article indique ainsi que « Mme Winter-Frapié a relevé que les infirmières noires de l'hôpital de Tananarive sont d'excellentes travailleuses. Mais, dans les foyers indigènes, qu'elles manquent de la plus élémentaire propreté... Pour libérer la femme indigène malgache, les députés Achille Delmont et Diagne ont déployé de grands efforts. Un groupe vient de se constituer afin de changer son statut et de la défendre contre sa propre ignorance. Mme Winter-Frapié est une des membres les plus actifs de cette philanthropique association.¹⁴² » En plus, donc, des considérations à l'égard des femmes africaines dans la droite lignée des discours avancés lors des États généraux du féminisme, le rôle des femmes françaises dans la colonisation transparaît dans cet article : elles ont un rôle civilisateur à jouer, elles ont une aptitude particulière à transmettre les techniques du soin et les valeurs familiales aux Africaines. Certes, ceci relève incontestablement de l'idéologie colonialiste. Il convient cependant de souligner la dimension féministe de ce discours¹⁴³, dans la mesure où il appelle les femmes (européennes et plutôt bourgeoises) à s'emparer de positions de pouvoir dans le système colonial (toutes relatives seraient-elles puisqu'il ne s'agirait d'un pouvoir s'exerçant

¹⁴⁰ « Échos d'Orient », *L'Égyptienne (revue mensuelle, féminisme, sociologie, art)*, a8 n° 80, Le Caire, juin 1932, p. 32.

¹⁴¹ Peut-être madame Winter-Frapié y a-t-elle participé, du moins en a-t-elle très probablement lu des comptes-rendus ou entendu des résumés. Quoiqu'il en soit, ces considérations montrent bien « l'air du temps », les préoccupations du moment, qui banalisent donc en un sens le sujet du rapport Savineau (mais pas son contenu, inhabituel par son amplitude).

¹⁴² « Échos d'Orient », *L'Égyptienne (revue mensuelle, féminisme, sociologie, art)*, a8 n° 80, Le Caire, juin 1932, p. 32.

¹⁴³ Discours qui peut paraître purement et simplement réactionnaire au vu des préoccupations de (certaines) féministes contemporaines (le constructivisme, la relationalité, le « dévoilement » des rapports de domination, l'intersectionnalité, l'interrogation de la catégorisation...)

« seulement » sur les femmes), à critiquer un pouvoir construit et détenu exclusivement par et pour les hommes et à adresser ce qui est considéré comme un bienfait du pouvoir aux femmes indigènes autant qu'aux hommes.

Pendant l'Exposition coloniale internationale et les États généraux du féminisme de 1931, madame Savineau, est au Tchad. Sa situation d'alors peut constituer une illustration des controverses évoquées sur le rôle que les femmes européennes auraient à jouer dans la mission civilisatrice. En 1927, elle accompagne son mari Edmond Savineau en Afrique équatoriale, et plus précisément au Tchad. La répartition sexuée des rôles coloniaux est classique : l'homme est administrateur et gravit (rapidement dans son cas) les échelons administratifs depuis son poste de stagiaire, jusqu'aux postes de chef de subdivision et d'adjoint au chef du bureau des Affaires politiques à Fort-Lamy¹⁴⁴ ; la femme n'y est *a priori* que pour accompagner et soutenir son mari. Elle écrit ainsi elle-même : « en 1927, j'ai accompagné au Tchad mon mari [...] qui venait d'entrer en qualité d'adjoint dans les Services Civils de l'AEF. J'ai eu l'occasion, alors, d'organiser plusieurs écoles rurales et d'acquérir une intime connaissance de l'enfance noire¹⁴⁵ ». Ce qui n'est présenté que comme un hasard, une « occasion » de se pencher sur l'enfance et l'éducation, est en fait le domaine commun des femmes dans les colonies. Cependant la mesure semble assez exceptionnelle, peu de femmes fondant plusieurs écoles¹⁴⁶, notamment au Tchad, sous administration militaire jusqu'en 1922 et où les françaises n'étaient pas admises jusqu'à cette date. Bien plus, sa contribution à la collection « Les livrets de mon camarade¹⁴⁷ » montre son imprégnation par les valeurs de la mission civilisatrice. Les femmes africaines y sont décrites comme maladroitement avec leurs enfants, menaçant leur santé par des pratiques malhabiles quoique non empruntées de mauvaise volonté : « Et vous savez que leurs enfants, les femmes noires les portent sur leur dos. Ce n'est pas bien agréable, pour un petit enfant, de ne voir que le dos de sa mère. Et ce n'est pas très *instructif*¹⁴⁸. Aussi les petits enfants noirs, qui sont si rieurs quand ils sont tout bébés, deviennent moroses à mesure qu'ils grandissent.¹⁴⁹ » Il découle de cette observation et de celles relatives à la santé des Africain.e.s que non seulement « les noirs ont grand besoin d'apprendre à se soigner mieux et ce sont les blancs qui doivent les

¹⁴⁴ CAOM, AEF série C carton 154, dossier « Savineau », décision n° 387, 7 septembre 1928.

¹⁴⁵ CAOM FM EEII3934(6), lettre de motivation, non datée. Accompagner son mari dans la colonie est vu comme étant le seul motif pour elle d'aller dans les colonies, ou du moins le motif le plus évident. Ainsi dans un article présentant le livre *Tchad* (Anonyme, « Auteur en quête d'éditeur », *Bec et ongles satirique*, a 2, n° 42, 15 octobre 1932), on peut lire à nouveau : « Denise Moran y [au Tchad] suivit son mari. »

¹⁴⁶ Peut-être s'agit-il d'une hyperbole de convenance dans le cadre d'une lettre de motivation.

¹⁴⁷ Denise Moran, « Les Livrets de "Mon camarade" », *op. cit.* Pour plus de détails sur cette revue, voir *infra*.

¹⁴⁸ Souligné par moi.

¹⁴⁹ Denise Moran, « Les Livrets de "Mon camarade" », *op. cit.*, p. 25.

instruire¹⁵⁰ », mais aussi que les femmes européennes ont un rôle particulier à jouer dans l’instruction des femmes africaines et de leurs enfants.

En toile de fond de ces recompositions discursives dans le champ politique, le champ culturel évolue lui aussi. Après la Première Guerre mondiale, le Paris des « années folles » connaît une « vogue nègre » dont Joséphine Baker, artiste métisse afro-américano-amérindienne est une des figures emblématiques, l’apogée de sa carrière se situant précisément en 1931 lorsqu’elle est « reine » de l’Exposition coloniale internationale. Les arts indigènes et afro-américains, le jazz, la danse, la radio, le cinéma, les acteurs noirs et plus généralement l’« exotisme » sont recherchés par les parisiens. L’historien de la littérature Brent Hayes Edwards remarque dans ce contexte une nouvelle sexuation du rapport entre « la civilisation » et « l’exotique » qui se « féminiserait ». La période de la conquête étant passée, la répression étant de plus en plus dénoncée, l’État colonial est de plus en plus vu par les intellectuels comme devant porter les Africain.e.s vers la civilisation non plus par la force mais par le soin, non plus par le dressage mais par l’éducation. Les législations contre le travail forcé, pour l’établissement d’écoles ou de services sociaux prendraient place dans ce cadre. Le rapport métropole/colonie se « féminisant » il n’est pas surprenant que des images de « la femme indigène » circulent de plus en plus à cette époque et que les préoccupations relatives à la place des femmes dans les colonies deviennent si importantes. Ce n’est pas par hasard, donc, que le moment politique de « la plus grande France » dont une des idées est d’étendre la « main gauche de l’État¹⁵¹ » (pensé comme la main « féminine » de l’État) dans les colonies coïncide avec ce moment culturel de la « vogue nègre »¹⁵².

b. Recomposition du personnel

Cet humanisme colonial, qui imprègne la période de gouvernement de Front populaire, ne doit pas être considéré comme un simple ressort rhétorique pour justifier l’oppression, comme l’analyse par exemple un anticolonialiste d’extrême gauche très actif, Daniel Guérin. C’est au contraire une conviction des colonisateurs.trices qui est, dans les années de gouvernement de

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 22.

¹⁵¹ Pierre Bourdieu, *Contre-feux 1, Propos pour servir à la résistance contre l’invasion néo-libérale*, Paris, Raisons d’agir, 1998, p. 9 : « [...] tous ceux qu’on appelle les « travailleurs sociaux » — assistantes sociales, éducateurs, magistrats de base et aussi, de plus en plus, professeurs et instituteurs — constituent ce que j’appelle la main gauche de l’État, l’ensemble des agents des ministères dits dépensiers qui sont la trace, au sein de l’État, des luttes sociales du passé. Ils s’opposent à l’État de la main droite, aux énarques du ministère des Finances [...] »

¹⁵² Brent Hayes Edwards, *The Practice of Diaspora: literature, translation, and the rise of Black internationalism*, Harvard University Press, 2009, p. 161.

Front populaire, consubstantielle à l'idée de colonisation et qui détermine dans une certaine mesure la façon de gouverner des Français. L'importance de l'humanisme colonial passe tout d'abord par un renouvellement de personnel au sommet de la hiérarchie de l'administration coloniale : Marius Moutet, le nouveau ministre des Colonies à partir du 4 juin 1936, est ainsi jusqu'à sa prise de fonctions membre du comité central de la LDH. Pendant son mandat ministériel, il en demeure membre honoraire. Membre éminent de la SFIO, spécialiste des questions coloniales, avocat (des indépendantistes vietnamiens notamment), proche de la libre pensée et de la franc-maçonnerie¹⁵³, Marius Moutet décide de changer la tête des administrations coloniales et de mettre en place des hommes qui partagent son idéologie : dix-huit des trente gouverneurs coloniaux sont ainsi remplacés ou mutés¹⁵⁴. Parmi eux, un ami personnel du ministre est nommé gouverneur général de l'AOF. Marcel de Coppet¹⁵⁵, avait auparavant été Gouverneur du Tchad (par intérim en 1926 puis titularisé en 1928) puis gouverneur du Dahomey (1933-1934), Gouverneur de la Côte Française des Somalis (1934-1935) puis lieutenant-gouverneur de Mauritanie (1935). De Coppet est aussi franc-maçon au sein de la Grande Loge de France. Maurice Violette (1870-1960), ministre d'État du gouvernement de Front populaire est lui aussi membre de la LDH et membre du conseil du Grand Orient de France. Ancien gouverneur général de l'Algérie (1925-1927), il est à l'origine du « projet Blum-Violette » qui marque la politique coloniale du Front populaire¹⁵⁶. René Barthes (1894-1965) est nommé directeur du personnel au Ministère des colonies en 1937. Ses convictions politiques le rapprochent de Marius Moutet ou de Marcel de Coppet, puisqu'il devient vers 1950, après avoir été à son tour gouverneur général de l'AOF, un des membres les plus éminents de la LDH. Le ministre des Colonies nomme également le premier Gouverneur noir, Félix Éboué, un Guyanais nommé en Guadeloupe. Franc-maçon, il est convaincu par l'humanisme colonial, tout en étant proche de René Maran, très critique de la colonisation. Dernier exemple, Gaston de Monnerville (1897-1991), lui aussi guyanais, avocat au barreau de Paris et membre de la Grande Loge de France, est nommé sous-secrétaire d'État aux colonies après la démission du premier gouvernement Blum et son remplacement par le non moins

¹⁵³ Pour Jean-Pierre Gratiën, *Marius Moutet : un socialiste à l'outre-mer*, Paris, coll. « Logiques historiques », 2006, « Contrairement à une idée répandue, il n'a jamais été franc-maçon. » Pour affirmer cela, l'auteur se base sur le fait qu'« à aucun moment, il n'a fait partie de la loge du Grand Orient de France. » Mais *quid* d'une autre loge ? De plus « il a participé à quelques rares conférences au siège de cette loge, notamment sur la révolution russe de 1917. » Dans Françoise Basch, *Ilona, ma mère et moi : une famille juive sous l'Occupation, 1940-1944*, Donnemarie-Dontilly, IXe, coll. « Fonctions dérivées », 2011, Marius Moutet est dit franc-maçon. Quoiqu'il en soit, Marius Moutet est proche de nombreux franc-maçons, s'intègre dans leurs réseaux, partage nombre de leurs idéaux.

¹⁵⁴ Tony Chafer et Amanda Sackur, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, *op. cit.*, p. 16.

¹⁵⁵ Alain Couturier, *Le gouverneur et son miroir : Marcel de Coppet, 1881-1968*, Paris, l'Harmattan, 2006.

¹⁵⁶ Ce projet visait à accorder la citoyenneté et le droit de vote à quelques catégories d'élites algériennes. Voir le chapitre consacré à cette question dans Tony Chafer et Amanda Sackur, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, *op. cit.*

franc-maçon Camille Chautemps¹⁵⁷. Malgré ces changements, certain.e.s historien.ne.s « soulignent la continuité du personnel colonial [...] entre 1936 et 1944/6 » et la « continuité bureaucratique¹⁵⁸ ».

Pourtant, la période du gouvernement de Front populaire hérite également de changements de plus long terme. Depuis le décret de 1912, les fonctionnaires coloniaux doivent avoir passé un an à l'École coloniale, deux ans pour les administrateurs coloniaux. Or en 1926, la nomination de Georges Hardy (1884-1972), ancien directeur de l'instruction en AOF et au Maroc, à la direction de cette école, provoque sa réforme. Instaurant la sélection sur concours et faisant ainsi de cet établissement une « grande école », puis allongeant la formation à 3 ans (en 1930), il souligne l'insuffisance de contenus anthropologiques dans la formation coloniale, l'importance pourtant de connaître les cultures des colonisé.e.s pour bien les gouverner. Il promeut ainsi les cours de géographie, d'ethnologie, de droit traditionnel africain, d'histoire de l'Afrique. En 1937, Robert Delavignette (1897-1976) prend la direction de ce qui devient l'École Nationale de la France d'Outre-mer. Après avoir exercé plusieurs hautes fonctions dans l'administration coloniale, avoir dirigé l'Agence économique de l'AOF et participé à l'organisation de l'exposition coloniale internationale de 1931, Robert Delavignette a également été, pendant un an environ, chef adjoint du cabinet de Marius Moutet. La génération qui occupe des fonctions administratives dans les colonies dans la deuxième moitié des années 1930 a donc eu une formation influencée par une forme d'humanisme colonial¹⁵⁹.

Enfin, signe important des considérations politiques du Front populaire, le ministre des Colonies profite de la nomination de Marcel de Coppet au gouvernement général de l'AOF pour entreprendre lui-même un voyage dans la fédération d'Afrique occidentale le 26 septembre 1936. A peine un an plus tard, du 21 mars au 21 avril 1937 Marius Moutet effectue un deuxième voyage en AOF. Il s'agit seulement des quatrième et cinquième voyages de ce type en soixante-dix ans. Marius Moutet réaffirme par là sa présence et la présence de Paris près des fonctionnaires de l'administration coloniale, alors même que le gouvernement général de l'AOF est censé être autonome par rapport à Paris. Cette symbolique de la centralisation va de pair avec les remplacements et mutations des hauts fonctionnaires coloniaux. Cette visite permet de montrer le pouvoir métropolitain à des fonctionnaires loin de Paris, mais aussi de diffuser l'idée

¹⁵⁷ Gaston Monnerville, Jacques Chaban-Delmas et Jean Jolly (éd.), *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1970.

¹⁵⁸ Ainsi de Shipway et de Gantès, cités dans Tony Chafer et Amanda Sackur, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, op. cit., p. 26 (« highlighting the continuities in colonial personnel and doctrine between 1936 and 1944-6 »).

¹⁵⁹ A propos de l'École coloniale et de ses implications politiques et idéologiques, voir William Benjamin Cohen, *Empereurs sans sceptre : histoire des administrateurs de la France d'outre-mer et de l'École coloniale*, traduit par Camille GARNIER et Louis de LESSEPS, Paris, Berger-Levrault, 1973.

d'un pouvoir colonial bienveillant, prêt à écouter les revendications populaires. Ce voyage est aussi un moyen pour délivrer une nouvelle fois le message d'une « plus grande France » républicaine : « Nous n'oublions pas que les noirs sont français parce qu'ils sont républicains.¹⁶⁰ » Certes la contradiction entre une telle déclaration et l'inégalité de traitement entre colonisateurs.trices et colonisé.e.s est frappante. Néanmoins elle participe de l'entretien du climat politique dans lequel est produit le rapport Savineau.

2. Les concrétisations politiques de l'humanisme colonial

a. La conférence des gouverneurs généraux des Colonies

Ce climat politique se manifeste particulièrement lors de la conférence des gouverneurs généraux des Colonies, en novembre 1936. Convoqués par Marius Moutet, les trente gouverneurs généraux se retrouvent à Paris pour définir une ligne commune qui concilie les pressions du lobby colonial et les déclarations humanistes du congrès de Huygens et de Marius Moutet. Un allègement de l'impôt personnel et l'amélioration de la progressivité de l'impôt, l'encouragement de « petits travaux » (donc l'abandon de l'idée de grands travaux immédiats) et la création d'un fonds d'investissement colonial sont décidés. La promotion des élites locales est de plus encouragée, pour réduire les effectifs d'administratifs français¹⁶¹, jugés trop encombrants, et donc faire des économies, est elle aussi préconisée.

Dans la forme comme dans le fond des décisions, cette conférence des gouverneurs généraux des colonies montre un raffermissement de l'emprise de Paris sur ses colonies. Les gouverneurs sont ainsi réunis dans la capitale métropolitaine, se plient aux décisions du ministre qui fait et défait les carrières des hauts fonctionnaires, et qui remet implicitement en question l'autonomie financière des colonies, pourtant en vigueur depuis 1901 en créant le fonds colonial. Jacques Marseille, auteur d'un article sur la conférence¹⁶², souligne ainsi que l'une des solutions pour faire face à la crise dans les colonies est la suppression de corps intermédiaires vus comme des parasites, avançant qu'il s'agit là d'une constance entre les gouvernements des années 1930 et de Vichy. Il y a là une extrapolation de ce qu'il remarque pour le gouvernement de Vichy, qui effectivement supprime les syndicats et les « corps

¹⁶⁰ Cité dans Jean-Pierre Gratien, *Marius Moutet, op. cit.*, p. 158.

¹⁶¹ Il n'y a en AOF « que » 3000 fonctionnaires français pour 15 millions d'habitants, ce qui peut paraître très peu. En Inde, il y a 3000 fonctionnaires britanniques pour 400 millions d'habitants.

¹⁶² Jacques Marseille, « La conférence des gouverneurs généraux des colonies (novembre 1936) », *Le Mouvement social*, n° 101, octobre 1977, p. 61-84., pp. 61-84.

intermédiaires » qu'il conçoit comme de coûteux défenseurs d'intérêts particuliers. Au contraire, le gouvernement de Front populaire étend la liberté syndicale aux indigènes titulaires d'un Certificat d'études primaires au moins (c'est-à-dire des évolués) par le décret du 11 mars 1937 et explicite la nécessité de conventions collectives par le décret du 20 mars 1937. De même les enquêtes sociales sont produites par des intermédiaires européens du pouvoir métropolitain et ont aussi en partie pour objectif d'établir quels groupes de colonisés pourraient servir le pouvoir colonial en jouant, précisément, le rôle d'intermédiaires. Il est certes clair, donc, que les élites indigènes¹⁶³ sont favorisées et sont des cibles privilégiées de la politique coloniale du Front populaire et plus généralement des années d'entre-deux-guerres. Ainsi sont constitués de nouveaux intermédiaires non institutionnels mais sociaux, ce qui les rend plus difficilement identifiables. Cette constitution de nouveaux intermédiaires accompagne un contrôle plus direct des populations. Le contact direct avec les Africains et la promotion des élites locales ne suppose donc pas une suppression des intermédiaires, seulement leur recomposition¹⁶⁴. Jacques Marseille souligne la continuité pragmatique (et sous-entendue idéologique ?) des administrations coloniales entre le Front populaire, « l'avant » (c'est-à-dire les gouvernements de gauche) et « l'après » (c'est-à-dire le gouvernement de Vichy). Pour ce faire, il mentionne une « continuité du courant technocratique », et affirme notamment qu'une grande part de pouvoir est détenu par des hommes de cabinet qui demeurent en place : Gaston Joseph, directeur des affaires politiques de 1929 à 1942, René Barthes, chef de cabinet de Marius Moutet accédant à de nouvelles responsabilités coloniales en 1942. Souligner cette continuité est problématique à plusieurs égards. Ainsi, Gaston Joseph est précisément une figure plutôt réformiste, qui n'hésite pas à critiquer tel agent de la colonisation ou telle décision ministérielle, et qui allie la compétence de géographe et celle d'administrateur technicien qui a suivi le cursus de l'école coloniale. Auteur d'une monographie sur les Ivoiriens dans laquelle il étudie aussi bien « la femme » que « l'homme ». Détenteur de plusieurs positions de pouvoir au sein de l'administration coloniale (gouverneur du Cameroun puis directeur des affaires politiques du ministère des Colonies) il fait justement partie de la génération de Georges Hardy, qui modifient la pensée coloniale et la formation du personnel colonial qui exerce dans les années 1930. De même René Barthes est membre de la LDH, ancien professeur de philosophie, avant d'exercer ses fonctions de directeur du personnel au ministère des Colonies. Les deux exemples choisis par Jacques Marseille pour souligner la continuité du personnel colonial font plutôt partie de ceux qui contribuent à modifier la composition et la base idéologique de ce personnel. De plus, souligner les continuités du personnel administratif et en déduire une continuité politique

¹⁶³ Même si les élites indigènes sont multiples (notamment entre élites traditionnelles et nouvelles) et que les pouvoirs coloniaux s'adressent tantôt aux unes, tantôt aux autres, comptant parfois sur leur rivalité.

¹⁶⁴ *Contra* Jacques Marseille, « La conférence des gouverneurs généraux des colonies (novembre 1936) », *op. cit.*

relève de « l'illusion biographique¹⁶⁵ » dans le sens où cela implique de présupposer une constance psychologique et politique aux individus dont il est question, et une certaine insensibilité aux différences de contextes. Enfin, mettre l'accent sur les continuités à court terme risque aussi de masquer que les pensées et les politiques coloniales changent considérablement sur le long terme. Certes on peut remarquer les grandes inerties, les grands mécanismes de reproduction. Il est nécessaire cependant de considérer les évolutions au sein de ces mécanismes, les changements qui permettent que rien ne bouge (ici les recompositions discursives qui permettent *aussi* un maintien des structures coloniales), et le cas échéant observer les ruptures historiques ou la constitution de nouvelles catégories d'analyse¹⁶⁶.

Avec la conférence des gouverneurs généraux, le gouvernement de Front populaire annonce des concrétisations à l'humanisme colonial. La constitution d'une commission d'enquête sur différentes questions sociales dans les colonies à partir de 1936 s'insère aussi dans ces principes humanistes, et dans une méthode de gouvernement dans laquelle enquêter et se renseigner prennent part à un processus politique.

b. La commission Guernut et le service social en AOF

Cette commission est retenue par l'historiographie sous le nom de « commission Guernut », du nom du directeur de cette enquête, Henri Guernut (1876/1943). Journaliste, avocat au barreau de Paris, député « indépendant de gauche » (1926/1932) puis « républicain radical-socialiste » (1932/1936), ministre de l'éducation nationale dans le gouvernement d'Albert Sarraut, Henri Guernut est aussi présent à la fondation de la LDH, président de la même Ligue de 1912 à 1932 et fondateur de la Ligue internationale des droits de l'Homme. Au moment du gouvernement de Front populaire, il n'est plus député mais fait figure d'autorité quasi consensuelle parmi les députés et est au cœur des réseaux « droit de l'hommes » et radicaux¹⁶⁷.

La commission Guernut vient combler les insuffisances de l'ordre du jour de la conférence des Gouverneurs Généraux des colonies qui laisse de côté les « problèmes politiques et sociaux, ceux-ci [doivent] être étudiés par une Commission d'enquête qui fonctionnera[it]

¹⁶⁵ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 1, 1986, pp. 69-72.

¹⁶⁶ Joan Wallach Scott, *Théorie critique de l'histoire*, *op. cit.*

¹⁶⁷ Gaston Monnerville, Jacques Chaban-Delmas et Jean Jolly (éd.), *Dictionnaire des parlementaires français*, *op. cit.*

prochainement.¹⁶⁸ » Il est à nouveau important de souligner à quel point le fait que plusieurs enquêtes portant sur les « problèmes politiques et sociaux » soient organisées sous le Front populaire est important et démontre que les inquiétudes quant à l'état social des colonies prennent une nouvelle dimension pendant cette période, ou du moins qu'il y a une tentative de systématisation de préoccupations jusqu'alors éparses¹⁶⁹.

Cette commission¹⁷⁰ est le « seul » point du programme du Front populaire relatif aux colonies¹⁷¹. Ses débuts sont très rapides, ce qui montre qu'il s'agit d'une décision importante pour la nouvelle majorité : le 8 août 1936, le projet de loi est soumis à la Chambre des députés qui l'adopte trois jours plus tard. Cependant le projet est bloqué pendant cinq mois au Sénat, qui ne le vote que le 30 janvier 1937. A l'extrême inverse, la loi des congés payés (dans un contexte de grèves et de nécessité d'envoyer un signe aux électeurs de gauche), est adoptée le 11 juin 1936 par la Chambre, le lendemain par les sénateurs. De plus, le Sénat ne vote la constitution de la commission Guernut qu'à condition de diviser son budget par trois : de 3 millions de francs proposés à la Chambre, il passe à 1 million de francs. Enfin, sous prétexte que les enquêtes de la commission feraient double emploi avec celles des inspecteurs des colonies déjà présents outre-mer et qu'elles risqueraient de provoquer des troubles à l'ordre public dans des colonies qui seraient donc des poudrières (on voit là la portée de la pensée de la « crise » coloniale), le Sénat exprime sa réticence à un travail d'enquête de terrain. Plusieurs décrets modifient cette loi, notamment la composition de la commission : le 4 février puis le 19 mai 1937. Un arrêté promulgue la loi modifiée un mois plus tard. La première réunion plénière de cette commission, présidée par le ministre des Colonies lui-même, se déroule le 8 juillet 1937, exactement un an avant la démission collective de tous ses membres.

Cette commission se compose en outre de quatre sénateurs, onze députés, deux missionnaires (un catholique et un protestant), deux médecins, deux hommes de lettres (André Gide et Louis Roubaud) et sept haut-fonctionnaires, Victor Basch, président de la LDH, M. Goudal, sous-directeur au Bureau International du Travail, Robert Delavignette, directeur de l'École nationale de la France d'Outre-mer, proche de la SFIO, ainsi que des membres radicaux

¹⁶⁸ Lettre du ministre des Colonies au gouverneur général de l'AOF, n° 1017, le 13 août 1936, cité dans Jacques Marseille, « La conférence des gouverneurs généraux des colonies (novembre 1936) », *op. cit.*

¹⁶⁹ Voir *supra*, sur l'enquête de Lucie Cousturier par exemple.

¹⁷⁰ Les informations suivantes concernant la commission dite Guernut sont pour la plupart tirées de Marc Lagana, « L'échec de la commission coloniale du Front populaire », *Réflexions Historiques*, vol. 16, n° 1, 1989, pp. 79-97, ainsi que des documents disponibles sur le site internet des ANOM qui consacre un dossier à cette enquête, disponible à l'URL suivante : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/Action-culturelle/Dossiers-du-mois/1006-Guernut/Dossier-Commission-Guernut.html>.

¹⁷¹ Tony Chafer et Amanda Sackur, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, *op. cit.*, p. 1.

du parti colonial, des scientifiques tels que le géographe Pierre Gourou et la féministe Andrée Viollis¹⁷² en qualité de « femme de lettres ». Madame Savineau n'en fait pas partie.

Thématiquement, la commission Guernut doit se concentrer sur plusieurs volets complémentaires : les droits politiques des indigènes (liberté d'association, d'expression, de représentation politique), les conditions sociales (salaires, soins), et culturelles (école, bourses). Géographiquement, elle est ambitieuse : une première sous-commission se consacre à la Tunisie et au Maroc, une deuxième au Togo, au Cameroun, à Madagascar à la Guyane, et une troisième aux « vieilles colonies » (Antilles, Pacifique, Quatre Communes sénégalaises). Les deux fédérations d'Afrique sont à peine évoquées si l'on en croit l'article de Marc Lagana : seuls le Cameroun (AÉF) et le Togo (AOF) y apparaissent. Les méthodes employées sont censées allier travail d'enquête sur le terrain et travail de synthèse documentaire appuyé sur les enquêtes administratives et les études ethnographiques précédentes, mais peu d'enquêtes sont effectuées hors de la métropole à cause des pressions du Sénat. Ces investigations ont pour but de fournir des renseignements sur six points : l'alimentation indigène, l'habitation, les migrations intérieures, l'hygiène, l'industrie, et les populations européennes dans les colonies.

Marc Lagana avance l'idée selon laquelle la commission Guernut est un simple échec, du fait de l'entrave des sénateurs et des difficultés de fonctionnement internes dues aux mésententes entre communistes et radicaux, incapables de travailler ensemble. Néanmoins, la commission représentant (selon Marc Lagana lui-même) un conflit politique et une dépense publique importante, il est nécessaire d'en voir le sens politique, de voir ce que cette démarche dit de la *gouvernementalité* du Front populaire¹⁷³. Ainsi, la composition du groupe d'intellectuels et de politiques qui composent la commission s'inscrit dans la tentative de faire vivre le compromis de Front populaire sur une question où l'extrême gauche se démarque nettement des autres composantes de la majorité. De même la composition de cette commission (incluant élus républicains et membres de la société civile) et le contraste qu'elle représente avec l'enquête de madame Savineau peut renseigner sur les réseaux de la gauche métropolitaine versés dans la « question coloniale » ainsi que sur l'intérêt pour le pouvoir de mobiliser des experts qui lui sont proches en même temps que des députés.

Enfin, concernant les concrétisations politiques de l'humanisme colonial, une troisième mission d'enquête lancée par le Front populaire¹⁷⁴ en Afrique aboutit à la constitution d'un

¹⁷² Voir *infra*. Lire à son sujet Anne Renoult, *Andrée Viollis : une femme journaliste*, Presses de l'Université d'Angers, Angers, 2004.

¹⁷³ Voir *infra* pour le cas du rapport Savineau.

¹⁷⁴ Voir la chronologie en annexes.

service social¹⁷⁵. Cette mission, menée par Hélène Renaud, se déroule suite à la dépêche ministérielle n°3879 du 4 juin 1937 pour une enquête préparatoire à l'établissement d'un service social en AOF. L'enquête commence le 11 décembre 1937 à Dakar et s'achève le 4 mars 1938. Un service social est brièvement instauré suite au rapport d'enquête et à la sollicitation des réseaux sociaux radicaux et féministes : la cousine de Marcel de Coppet, Lucie Siegfried fréquentant la sous-secrétaire d'État Cécile Brunshvicg, elle-même proche de Marius Moutet. Cependant le changement de gouvernement puis la guerre rendent sans lendemain l'expérience. Elle aussi n'est pas à envisager comme un simple échec ni comme une « tentative » mais doit être analysée pour ce qu'elle montre des méthodes de gouvernement du Front populaire. L'enquête, réalisée à des fins de réforme sociale par une infirmière ayant sollicité ses réseaux sociaux pour son attribution, s'inscrit dans la même logique que le rapport Savineau¹⁷⁶ ou dans une moindre mesure la commission Guernut.

c. Les influences internationales

Ces réalisations coloniales sont largement influencées par un contexte international de redéfinition des politiques coloniales, des politiques sociales et des méthodes de gouvernement. Des féministes, habituées à s'organiser à travers des organisations internationales (Conseil international des femmes, Alliance internationale pour le suffrage des femmes, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté), intègrent notamment la Société des Nations (SDN) et participent d'un mouvement important de réappropriation et de promotion des méthodes d'enquêtes sociales hors des pays industrialisés. Ainsi en 1921, sociales démocrates et travailleuses européennes créent la Fédération Internationale des Travailleuses et participent au Bureau international du travail (BIT), agence spécialisée de la SDN. Genève devient ainsi un centre politique où les réseaux féministes s'implantent. Gabrielle Duchêne, Marguerite Thibert ou encore Andrée Jouve¹⁷⁷ travaillent ainsi à la SDN et au BIT. Des enquêtes sur les femmes à travers le globe émanent de Genève. En effet, dans le cadre des discussions à la SDN sur l'acquisition indépendante de la citoyenneté par les femmes, les féministes américain.e.s et européen.ne.s montrent le besoin de l'institution internationale d'en savoir plus sur le statut

¹⁷⁵ Armelle Mabon, *L'action sociale coloniale : l'exemple de l'Afrique occidentale française du Front populaire à la veille des Indépendances*, Paris, L'Harmattan, coll. « Le Travail du social », 2000., Partie 1, Chapitre 1 « Le service social en AOF au temps du Front populaire. »

¹⁷⁶ Voir *infra*.

¹⁷⁷ Trois militantes féministes restées connues : Gabrielle Duchêne (1870-1954) est présidente du Comité mondiale des femmes contre la guerre et le fascisme ; Marguerite Thibert (1886-1982) est membre de plusieurs organisations féministes ; Andrée Jouve (1884-1972) militante de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté.

juridique et social des femmes du monde entier, et de réaliser des enquêtes pour ce faire. En septembre 1935, le premier comité chargé des questions constitutionnelles et légales fait approuver par l'assemblée générale de la SDN le lancement d'une enquête internationale sur le statut légal et social des femmes. Plusieurs comptes rendus sont publiés les deux années suivantes, incluant des réactions d'organisations féministes. Suite à ces enquêtes, l'OIT produit un volumineux rapport en 1939, « La loi et le travail des femmes », puis en 1942 « Le statut légal des femmes : étude de droit comparé (quatrième édition provisoire) »¹⁷⁸. On ne peut pas ne pas faire le lien entre les enquêtes sociales menées par le Front populaire dans ses colonies et les enquêtes sociales promues par la SDN dans le même temps et dans les mêmes lieux, par des personnalités qui sont proches des réseaux et des idées du gouvernement de Front populaire. De même, cette pénétration d'institutions internationales par des féministes peut ne pas être étrangère à l'accès par des femmes à des postes de pouvoir au sein de l'État : Cécile Brunshwig, Irène Joliot-Curie et Suzanne Lacore sont ainsi sous-secrétaires d'État dans le premier gouvernement Blum. C'est dans ce contexte national et international que s'inscrit l'enquête de madame Savineau, dont le parcours peut éclairer l'attribution de cette mission en AOF.

III) Le parcours de « Denise Moran » : une normale exception

1. Premières socialisations

Madame Savineau naît en 1885 dans le 11^{ème} arrondissement de Paris sous le nom de Marthe Lydie Jenty. Sa mère, Caroline Baur, est institutrice et son père, Joël Jenty, est mentionné dans l'acte de naissance de sa fille comme étant comptable. Les romans autobiographiques de madame Savineau, *Cette sacrée gamine* et *Ta douce moitié* permettent de situer plus précisément l'univers social de cette famille de la petite bourgeoisie parisienne. On y apprend que sa mère est tout d'abord « maîtresse de la « petite école »¹⁷⁹ » : « l'école de maman est une maternelle¹⁸⁰ ». La carrière de Caroline Baur progresse alors que sa fille est adolescente : elle devient « directrice d'école maternelle » : « Caro monte en grade, elle aussi : reçue au concours des directrices (d'école il va sans dire)¹⁸¹ ». Quant à son père, il travaille « à la Compagnie du Gaz¹⁸² », puis aux

¹⁷⁸ Karen M. Offen, *Les féminismes en Europe, 1700-1950 : une histoire politique*, traduit par Geneviève KNIBIEHLER, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 463.

¹⁷⁹ Denise Moran, *Cette sacrée gamine*, *op. cit.*, p. 74.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 25.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 214.

¹⁸² *Ibid.*, p. 109.

« chantiers réunis¹⁸³ », et enfin dans une entreprise de vente de charbon qu'il monte après la naissance de ses filles¹⁸⁴. La mère de la jeune Marthe n'est pas native de Paris mais vient d'Alsace et est protestante : une défiance voire un mépris à l'égard des catholiques apparaît à plusieurs reprises dans les romans autobiographiques de Marthe Jenty¹⁸⁵.

Les indications relatives à l'enfance de madame Savineau dans *Cette sacrée gamine* s'attardent principalement sur sa vie scolaire, et la mettent en perspective avec sa situation sociale. Elle montre ainsi une conscience aigüe des dispositifs sociaux qui sous-tendent son parcours et le rendent commun à de nombreuses femmes de son temps et de sa classe. Fille d'institutrice, elle fait tout pour briller à l'école dans la classe tenue par sa mère. Elle entre ensuite à six ans, avec un an d'avance puisqu'elle sait lire précocement, à la « grande école¹⁸⁶ ». Baignant dans cette culture scolaire, il semble évident à la petite fille (et à l'adulte qu'elle est devenue surtout) qu'elle a la vocation (et toutes les dispositions sociales¹⁸⁷) pour devenir institutrice : « Et ce ne sont pas six poupées, qui me suivent, mais toute une classe. La famille salue ma vocation d'institutrice. Encore une illusion¹⁸⁸ ». Pourtant, elle n'est tout d'abord pas orientée vers l'École Normale, qui instruit les futur.e.s enseignant.e.s. La fin du roman indique au contraire que la directrice de l'école privée où sa mère l'a inscrite pendant son adolescence la dirige vers le « brevet supérieur, [...] et sans hésitation¹⁸⁹ ». Plus tard, elle décroche son Brevet de Capacité pour l'Enseignement Primaire en novembre 1903¹⁹⁰.

Cette sacrée gamine et *Ta douce moitié* renseignent aussi sur l'éducation sentimentale et l'apprentissage politique de madame Savineau, très liés si l'on en croit ses écrits. Rétrospectivement, elle décrit avoir éprouvé tout d'abord du mépris de classe envers les ouvriers, les jugeant grossiers, malodorants. Pourtant, peu à peu, elle écrit s'être forgée une conscience sociale. Ainsi, lorsque son père, ayant plus ou moins pris part à une grève de 1^{er} mai

¹⁸³ *Ibid.*, p. 115.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 117.

¹⁸⁵ Le rapport Savineau contient quelques accusations de simonie à l'égard des prêtres dans les colonies. Les prêtres ou missionnaires catholiques sont rarement présentés sous un jour qui leur est favorable. Ainsi le rapport 3, p.s 6 et 7, critique l'éducation délivrée par les sœurs de la mission catholique de Ségou. Voir *infra*.

¹⁸⁶ Denise Moran, *Cette sacrée gamine*, *op. cit.*, p. 71.

¹⁸⁷ Josette Rey-Debove et Alain Rey (dir.), *Le nouveau petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Nouvelle édition [2010] de Paul Robert, Paris, le Robert, 2009 : « tendance à [...] aptitude à faire quelque chose ». J'entendrai par « dispositions sociale » l'interaction entre structures cognitives d'un individu inclinant, déterminant (disposant) ses actions dans un contexte particulier.

¹⁸⁸ Denise Moran, *Cette sacrée gamine*, *op. cit.*, pp. 61-62.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 242. Voir aussi sa lettre motivation dans son dossier personnel CAOM FM EEII3934(6) « Je suis munie du Brevet supérieur. »

¹⁹⁰ CAOM FM EEII3934(6), copie conforme dudit diplôme, datée du 17 août 1932.

se fait blesser par la police chargeant, elle explique : « Manifestation, populo... j'apprends la politique. Qu'Irène grandisse, nous garderons nos distances. Elle est la fille de maman, mais moi, celle de papa¹⁹¹ ».

Cette opposition avec sa petite sœur de cinq ans plus jeune qu'elle, prénommée en réalité Alice, parsème le texte. Marthe, dans son rôle d'ainée, se décrit constamment comme lourdaude, peu gracieuse, se sent même souvent frustrée d'être une fille, alors que sa petite sœur est plus jolie, plus fine, a moins « sale caractère » mais est plus capricieuse, moins raisonnable¹⁹². Elle rend donc compte rétrospectivement à la fois des divergences politiques au sein de la famille et de sa constitution en tant que femme. Elle fait pressentir à son lecteur qu'elle restera en mauvais termes avec sa petite sœur (qui lui fait concurrence pour les attentions familiales) en partie à cause de leurs positionnements politiques divergents, de leurs caractères opposés, de sensibilités trop différentes.

La description de son premier mariage, présenté aussi comme sa première liaison avec un homme, est également très politisée. Le 7 juin 1904, à dix-neuf ans, elle épouse dans le 19^{ème} arrondissement de Paris Marie Jean Baptiste Joachim Ronzi. Ce dernier est né le 17 avril 1876 et exerçant la profession de « peintre décorateur¹⁹³ ». L'auteure le décrit très rapidement comme anarchiste, athée et matérialiste : « Qu'ajoute Kim [Joachim] ? Qu'éternité et commencement s'excluent ; que l'éternité, seule, est convenable ; que la matière ne naît ni ne meurt, que l'esprit, lui, relève de la matière : pas de pensée sans cerveau. La raison, la science...¹⁹⁴ » ; « Moi ! Plus anarchiste que les anarchistes¹⁹⁵ ». Cette relation semble donc profondément marquer Marthe qui, selon elle, arrête de faire semblant de croire en Dieu suite à l'argumentation de Joachim. Cette relation a aussi une dimension politique dans le sens où c'est pendant ce premier mariage que Marthe, « épouse du seigneur Kim » apprend à « détest[er] la condition de femme¹⁹⁶ ». De manière générale, *Cette sacrée gamine* et *Ta douce moitié* posent la question du féminisme de madame Savineau. Jennifer Boittin, dans *Colonial Metropolis* présente comme allant de soi le féminisme de cette femme. On peut le confirmer dans un sens très large seulement : il semblerait qu'elle ne fasse partie d'aucune organisation féministe. Cependant, tant son rapport sur « la famille en AOF et la condition de la femme » que le contenu de ses récits autobiographiques démontrent ses préoccupations relatives à la place des femmes dans le monde. *Cette sacrée gamine* montre l'importance des dispositions et des assignations sociales dans la construction

¹⁹¹ Denise Moran, *Cette sacrée gamine*, op. cit., p. 70.

¹⁹² *Ibid.*, p. 230. De même p. 164 « A moi ! Que les Caroline [(la mère et la grand-mère de Marthe)] disent lourde et grossière ! » ; et p. 155 « Marthe est plus grossière [qu'Irène] »

¹⁹³ Mairie de Paris, acte de mariage Ronzy et Jenty.

¹⁹⁴ Denise Moran, *Ta douce moitié*, op. cit., p. 28.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 111.

¹⁹⁶ *Ibid.*, pp. 94-95.

d'une jeune fille. *Ta douce moitié* est davantage une critique du mariage, et plus précisément de la place des femmes dans le couple.

Ta douce moitié relate principalement l'histoire de la liaison entre Marthe Jenty et son premier mari. Selon ce roman, une fille nommée Catherine¹⁹⁷ naît de ce mariage, alors que les Ronzi ont quitté Paris pour Dijon où Joachim pense pouvoir faire de meilleures affaires. L'importance accordée au processus de reproduction sociale apparaît à nouveau, cette fois-ci dans la sphère non plus professionnelle mais dans le domaine de l'intime. Comme elle le décrivait pour sa propre enfance, elle relate un processus de « garçon de substitution¹⁹⁸ » à l'œuvre avec cette première enfant dont les parents désiraient et s'attendaient à ce qu'elle soit un garçon : « Quelle petite ? Ah ! oui. Hier, nous disions « le petit »...¹⁹⁹ » ; « -Et Marthe ? -Si indifférente, tu sais bien. « Lui » voulait un fils. Il en fait une histoire ! « S'il vient une fille, c'est que le père est faible ! » Avant, à l'entendre, il fallait une femme solide pour faire un garçon. [...] Une fille. Furieux le Kim ? Voulait un garçon, pour l'avoir à lui. Un enfant de la première catégorie²⁰⁰ ».

2. « Journaliste et femme de lettres²⁰¹ »

a. Premières socialisations professionnelles

Tout au long de ses romans autobiographiques, l'auteure décrit à quel point le fait qu'elle soit une femme la prive d'autonomie. Ainsi son désir de travailler, alors qu'elle est qualifiée pour enseigner, ne peut se réaliser qu'après la mort de son premier mari²⁰². Ce mariage prend brusquement fin avec la mort accidentelle de Joachim en 1907, renversé de son échelle par un cheval libre alors qu'il peignait une enseigne de boutique. « Une veuve ? Moi. Oui : toi, toi, toi. Pas

¹⁹⁷ CAOM FM EII3934(6) : un rapport de préfecture sur Marthe Jenty indique toutefois qu'elle « n'aurait pas d'enfant ». Rien ne vient par ailleurs confirmer que madame Savineau ait eu un enfant à un moment ou à un autre de sa vie. On peut cependant faire l'hypothèse que cette enfant soit morte en bas âge, étant donné que l'autobiographie ne traite que des environ vingt-trois premières années de la vie de madame Savineau et qu'aucun document ne renseigne sa vie pendant la période 1907-1923.

¹⁹⁸ Marie Duru-Bellat, *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, Paris, l'Harmattan, 1990, p. 113. Par là, elle veut dire que les filles naissant dans des fratries unisexes ont souvent des rôles moins différenciés, plus « masculin » que des filles ayant grandi avec des frères, et se retrouvent chargées de « concrétiser les ambitions parentales. Les rapports affectifs précis dans la famille jouent également un rôle : selon que la fille sera plus ou moins proche de son père (et distante de sa mère), elle prendra plus ou moins d'autonomie et d'assurance. »

¹⁹⁹ Denise Moran, *Ta douce moitié*, *op. cit.*, p. 155.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 157.

²⁰¹ CAOM, FM EII3934(6), Rapport de police.

²⁰² Tout au long des passages qui lui sont consacrés, Joachim semble affirmer accomplir sa virilité dans son travail, tant *via* le dénigrement de sa femme qui essaie de l'aider à l'atelier que *via* la valorisation de la force qui lui est nécessaire à l'accomplissement de son ouvrage.

demain, tout de suite, maintenant. Veuve Hourtoulès²⁰³. Vingt-deux ans, le mois prochain. Veuve. Et Cathy orpheline.²⁰⁴ » Elle décrit à la fin du roman avec un ton empreint de culpabilité que cette mort est une certaine libération pour elle. Refusant malgré les pressions sociales de sa famille et de son voisinage de se remarier, elle peut enseigner à des enfants d'une famille bourgeoise de La Rochelle (où le couple Ronzy avait emménagé pour le travail de Joachim), et décrit son plaisir à passer des soirées solitaires à lire Nietzsche, Auguste Comte, Saint Simon, Fourier, Proudhon, Balzac...

Le rapport à l'enseignement de Marthe Jenty est complexe. Si l'on en croit *Cette sacrée gamine*, lorsque sa mère devient directrice d'une école, elle lui fait faire quelques remplacements (« Mme la Directrice, votre mère, vous invite à remplacer, quelquefois, une de « ces dames », absente²⁰⁵ »). Mais l'école telle qu'elle est institutionnalisée ne lui plaît pas, à la fois parce qu'elle bride et norme sans considération pour l'individu (« je hais l'école qui les martyrise ; cette froideur, qu'il faut, à la maîtresse. Et je prônais la sévérité²⁰⁶ »), et du fait de sa conscience aiguë des dispositions sociales s'exerçant sur elle et la poussant à reproduire la vie de sa mère, et par là même lui interdisant d'envisager des options scolaires qui lui restent inconnues jusqu'à tard : « faire la classe... il y d'autres perspectives, je le sais à présent. [...] Bacc (sic), licence. Pourquoi les autres et pas moi ?²⁰⁷ ». « Quelle profession désirez-vous embrasser ? Comme si on avait le choix ! une femme enseigne ou tire l'aiguille, selon son rang. Corsetière, giletère, pourquoi l'un plutôt que l'autre, je me le demande. Institutrice, c'est plus relevé. Pourtant les écoles... Sombre, malodorant ; on est tout le temps de garde, de déjeuner, de récréation. Je ne pouvais pas mettre ça dans mon devoir. Alors quoi mettre ? Qu'est-ce que la maîtresse veut qu'on mette ? [...] Quelle profession désirez-vous embrasser ? je n'ai tiré que dix-huit lignes, sur la sévérité indispensable à l'institutrice²⁰⁸ ». Ce passage du roman témoigne à nouveau de la conscience féministe de l'auteure. Elle a ainsi l'intuition du phénomène de reproduction sociale non seulement dans ce qu'il doit à l'appartenance de classe mais également en ce qu'il dispose à perpétuer des rôles sociaux selon le sexe. Ceci lui fait détester la perspective d'être institutrice et, plus encore, de se marier à un instituteur : « D'un prince, bien cravaté, ma gravité n'a cure. D'un petit jeune homme en redingote, ne me parlez pas. Alors qui ? « Pour une institutrice, dit Caro, le mieux, c'est un instituteur : on a les mêmes vacances, chacun sa retraite ». [...] Pas d'instituteur. Ce sont eux,

²⁰³ Presque tous les noms sont transformés dans le roman : Hourtoulès remplace ainsi Ronzi, Jenty est changé en Chéry.

²⁰⁴ Denise Moran, *Ta douce moitié*, op. cit., p. 218.

²⁰⁵ Denise Moran, *Cette sacrée gamine*, op. cit. p. 258.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 258.

²⁰⁷ *Ibid.*, pp. 258, 260.

²⁰⁸ *Ibid.*, pp. 141-142.

d'ailleurs, les petits jeunes gens en redingote. Me marier, pour n'être pas institutrice.²⁰⁹ » Une certaine ironie peut sous tendre ces propos, écrits environ cinquante ans plus tard, alors que madame Savineau a entre temps exercé le métier d'institutrice, après la mort de son premier mari, précisément pour ne pas se marier, et semble l'avoir vécu comme une émancipation au vu de son expérience du mariage.

Au vu de la lacune documentaire existant pour les années 1907 à 1923, il est probable que madame Savineau (alors veuve Ronzy) ait continué à enseigner. Le rapport de police la concernant, réalisé en novembre 1936 alors qu'elle est sur le point de se rendre en AOF pour y devenir inspectrice de l'enseignement²¹⁰, suppose ainsi qu'elle « aurait été institutrice publique » et qu'elle « occuperait un poste dans l'enseignement ». Sûrement enseigne-t-elle à Paris pendant ces années pour lesquels la documentation fait défaut, où est encore installée sa famille, et où elle exerce à partir de 1923 (au moins) le métier de journaliste. Il est possible aussi qu'elle soit pendant un moment professeuse de piano. Ainsi Jennifer Boittin écrit qu'elle « étudia la musique²¹¹ », et un article publié par « Denise Moran » dans *Le Quotidien* du 15 juillet 1926 intitulé « La vie est dure pour les petits professeurs de piano » peut être lu comme un témoignage de son expérience personnelle, écrit sous la forme d'enquête²¹².

b. « Journaliste parisienne²¹³ »

Dans la lettre de motivation déjà évoquée madame Savineau écrit qu'elle « appartien[t], depuis 1923, sous le nom de Denise Moran, à rédaction de plusieurs journaux républicains et [qu'elle est] spécialisée dans toutes les questions d'éducation, de travail et d'assistance.²¹⁴ » Ces propos sont intéressants à plusieurs égards. Premièrement, ils indiquent que « Denise Moran » est bel et bien le pseudonyme de madame Savineau/Marthe Jenty. Le recours à un pseudonyme n'est pas anodin, même s'il est commun pour les femmes engagées dans les années 1930. *Se choisir* un nom, alors que les usages font que ce sont toujours les autres qui *nous choisissent* un

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 264.

²¹⁰ CAOM, FM EEII3934(6), Rapport de police. Ce rapport est mal renseigné. Il indique par exemple que « Mme Savineau [...] se trouve, depuis le 17 septembre dernier, à Dakar [...] » alors qu'elle n'a débarqué au Sénégal que le 27 septembre selon sa notice d'embarquement.

²¹¹ Jennifer Anne Boittin, *Colonial Metropolis*, *op. cit.*, p. 202 : « She studied music [...] »

²¹² BDM, DOS MOR, Denise Moran, « La vie est dure pour les petits professeurs de piano », *Le Quotidien*, 15 juillet 1926. De même, son enquête sur les modèles (Denise Moran, « Les grands modèles des grands artistes : ce qu'était jadis le marché au modèle, ce qu'il est aujourd'hui », *Le Quotidien*, 8 décembre 1929), Denise Moran retranscrit un entretien qu'elle a avec un modèle : lorsque celle-ci lui demande si elle est artiste, elle répond : « -J'écris des romans. Faute de pouvoir en vivre, j'ai occupé tout d'abord un poste de secrétaire. Mais j'étais trop assujettie, j'ai préféré un autre gagne-pain, qui sera, j'espère, provisoire. -Peut-on, sans indiscretion, vous demander lequel ? -Je suis modèle. Ne le dites pas... » Impossible de dire s'il s'agit d'un outil rhétorique, moyen de s'immerger dans le milieu enquêté, ou réalité de son expérience.

²¹³ Robert Chauvelot, « Littérature et question coloniale », *Mercur de France*, non daté.

²¹⁴ CAOM, FM EEII3934(6), lettre de motivation.

nom, est plein de sens : il s'agit d'un acte conscient de soustraction à certaines règles sociales²¹⁵. On peut donc en déduire certaines des règles sociales transgressées. En l'occurrence, il est probable que la journaliste recherche la discrétion dans un contexte où il est peut être dangereux d'écrire dans des journaux engagés, non seulement de fait de l'activité des ligues fascistes, qui menacent physiquement les militants de gauche, mais aussi du fait de la surveillance policière. Cela n'a d'ailleurs qu'une efficacité limitée dans le sens où un rapport de police de 1936 réalisé sur elle indique son nom de femme mariée et son pseudonyme, sous lequel elle collabore « à divers journaux et périodiques d'extrême gauche²¹⁶ ». Deuxièmement, la lettre citée renseigne de façon très générale sur l'appartenance de cette personne au réseau des journalistes républicains de Paris, sans toutefois permettre de déduire le degré de cette inscription dans ce réseau.

Le recours à des articles de presse permet quant à lui de mieux situer cette femme dans le monde du journalisme. Ainsi *La semaine à Paris* rapporte dès décembre 1923 un de ses articles paru dans *Le Quotidien* ayant pour sujet les logements insalubres²¹⁷. A défaut de pouvoir en lire les contenus²¹⁸, les titres des articles dont elle est l'unique auteure (sans, donc, prendre en compte les quelques articles cosignés dans lesquels la contribution de l'individu est difficilement identifiable) parus pendant les années 1920 sont très évocateurs de ses préoccupations et/ou de celles que lui assignent les directeurs de rédaction : « Deux lauréats d'élite parmi les meilleurs ouvriers de France²¹⁹ », « Mlle Irène Curie fille des grands savants vient de soutenir avec succès une thèse de doctorat *es sciences*²²⁰ », « Les grévistes ont pratiqué hier le débauchage avec beaucoup de succès²²¹ », « La petite couturière va-t-elle gagner 40.000 francs par an²²² », « Jackie Coogan est à Paris²²³ », « Quatre-vingts femmes sont candidates à Paris²²⁴ », « Catherinettes²²⁵ »,

²¹⁵ Georgeta Cislaru, « Le pseudonyme, nom ou discours ? », n° 11, janvier 2011, pp. 39-57.

²¹⁶ CAOM, FM EEII3934(6), Rapport de police.

²¹⁷ Anonyme, « Bulletin de Paris », *La semaine à Paris*, n° 183, 27 décembre 1925, p. 19.

²¹⁸ Articles parfois non archivés, non localisables, non localisés ou non consultables, je m'en suis essentiellement tenu à la lecture d'articles de presse consultables *via* Gallica, disponibles en salle Rez-de-jardin à la BNF, ou à la BMD.

²¹⁹ Denise Moran, « Deux lauréats d'élite parmi les meilleurs ouvriers de France », *Le quotidien*, n° 725, 3 février 1925.

²²⁰ Denise Moran, « Mlle Irène Curie fille des grands savants vient de soutenir avec succès une thèse de doctorat *es sciences* », *Le quotidien*, n° 781, 31 mars 1925, cité dans Louis-Pascal Jacquemond, « Irène Joliot-Curie, une féministe engagée ? », *Genre & Histoire*, n° 11, 2013.

²²¹ Denise Moran, « Les grévistes ont pratiqué hier le débauchage avec beaucoup de succès », *Le quotidien*, n° 104, 25 septembre 1923.

²²² Denise Moran, « La petite couturière va-t-elle gagner 40.000 francs par an », *Le quotidien*, n° 620, 21 octobre 1924.

²²³ Denise Moran « Jackie Coogan est à Paris », *Le quotidien*, n° 590, 21 septembre 1924. Jackie Coogan est l'acteur américain qui joue notamment l'enfant dans *The Kid*, de Charlie Chaplin (1921). En 1924, il a dix ans.

²²⁴ Denise Moran, « Quatre-vingt femmes sont candidates à Paris », *Le quotidien*, n° 811, 30 avril 1925. Ce titre fait explicitement référence à la candidature, aux élections municipales de 1925, de femmes alors même que les femmes sont encore inéligibles.

ou encore un article sur l'augmentation du coût de la vie dans les années 1920 et la difficulté des familles à y faire face²²⁶. Ces articles ne portent donc tout d'abord pas uniquement sur les sujets que madame Savineau met en avant dans sa lettre de candidature à un poste en AOF, à savoir l'éducation, le travail et l'assistance. La question sociale semble avoir beaucoup d'importance dans ses premiers écrits aux côtés des sujets sur l'enfance ou les sujets sur les femmes (voire les sujets féministes) et elle semble garder cette variété dans ses écrits tout au long de sa carrière. Ainsi dans les années 1930, certes elle écrit des articles sur les enfants africains et des récits aux accents enfantins²²⁷, mais se confronte aussi à des sujets économiques et écrit des articles de lutte. Elle s'implique notamment beaucoup dans le soutien aux luttes espagnoles, tout d'abord dans le contexte des grèves minières dans les Asturies²²⁸, puis dans le cadre de la guerre civile²²⁹. Elle écrit de même sur les conditions des réfugiés de la guerre civile espagnole en France²³⁰. Ce ne sont donc pas seulement des sujets relatifs au « care » dont elle traite, mais bien de sujets éminemment politiques.

Au sujet de la guerre civile espagnole, elle participe entre avril et mai 1939 à une commission d'enquête sur les conditions de vie dans les camps de réfugiés espagnols en France, en qualité d'« écrivain²³¹ ». Cette commission, impulsée par la Conférence internationale pour la défense de la personne humaine tenue à Paris les 13 et 14 mai qui a « chargé quelque uns des participants [...] de visiter des camps de réfugiée espagnols » regroupe un docteur, une avocate et des délégués syndicaux et a pour but de montrer au grand public la solidarité jugée honteusement insuffisante des Français avec les Espagnols. D'autre part, elle rédige en 1936 *Le meurtre d'André Alier*, synthétisant en une trentaine de pages un scandale mêlant corruption politico-industrielle et meurtre d'un journaliste communiste indépendantiste martiniquais²³². Elle est même auditionnée comme témoin lorsque cette affaire de meurtre est traitée par le

²²⁵ Denise Moran, « Catherinettes », *Le quotidien*, 25 novembre 1923. Les « catherinettes » étaient des femmes célibataires d'environ vingt-cinq ans, fêtées en novembre lors de la fête de la sainte Catherine d'Alexandrie.

²²⁶ Denise Moran, « Il y a là un mystère », *L'égalité oranaise* a2n° 15 du 3 avril 1924 (reproduisant un article originellement sorti dans *Le quotidien*).

²²⁷ Quoique même ce type d'écrits a des passages politisés. Ainsi dans Denise Moran, « Les Livrets de "Mon camarade" », *op. cit.*, p. 10 : « Même celles qui, en France, avaient l'habitude de tenir elles-mêmes leur intérieur, de faire la cuisine, de laver, de repasser, oublient rapidement leur modeste vie d'autrefois et se mettent à faire la « dame ». Elles disent que la race blanche est une race « supérieure », que les noirs sont faits pour servir les blancs. »

²²⁸ Denise Moran, « Les sombres Logies des Mineurs Asturiens », *Volonté* n° 192, le 4 juillet 1936.

²²⁹ Collectif, « Que cesse le blocus de l'Espagne Républicaine », *L'Humanité*, n° 13790, le 18 septembre 1936 p. 3 (article cosigné par Denise Moran).

²³⁰ BNF, Tolbiac - Rez-de-jardin - magasin 4- JO- 27, Denise Moran, « La grande misère des réfugiés politiques en France », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 3, janvier 1936.

²³¹ Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine, *Deux missions internationales visitent les camps de réfugiés espagnols*, *op. cit.*

²³² Denise Moran, *Le Meurtre d'André Alier*, *op. cit.*

tribunal de Bordeaux²³³. En cela, elle se rapproche de la figure du *muckraker*, expression forgée par le président Roosevelt dans un discours de 1906 signifiant littéralement « fouille-merde » journaliste suivant de près les scandales politique et financiers et contribuant aux éclats judiciaires, caractérisé.e par sa défiance à l'égard des gouvernants²³⁴.

Ces journaux peuvent permettre de décrire relativement précisément le monde social dans lequel elle évolue. C'est le cas notamment des articles collectifs ou des pétitions qu'elle signe sous son pseudonyme Denise Moran, et sans jamais être mentionnée comme membre d'une quelconque organisation (au contraire d'autres de ses cosignataires). Ainsi dans *L'Humanité* n°13761 du 20 août 1936, « La France pour la défense de la liberté et de l'ordre républicain en Espagne²³⁵ » (p. 1) et « Des avions pour l'Espagne » (p. 8), articles qui comportent aussi bien une déclaration du Comité de coordination du Parti communiste et du Parti socialiste, qu'une courte déclaration plaidant pour l'envoi d'armes et de munitions au camp républicain espagnol, Denise Moran apparaît aux côtés de membres de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR) tels André Malraux, Francis Jourdain²³⁶ ; de membres du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA) où l'on retrouve André Malraux, Jean-Richard Bloch²³⁷, le professeur Langevin²³⁸ ; des membres de la SFIO ou du PC (Henri Wallon²³⁹, Gabriel Cudenet²⁴⁰) ; ou de personnalités non engagées dans ces organismes, comme Elie Faure²⁴¹, André Chamson²⁴². « Les comités populaires des usines Hotchkiss, Renault, Gnome et Rhône » signent également cet article, montrant là une dimension populaire voire ouvrière à cette initiative.

²³³ J.-M. H., « L'assassinat d'Aliker devant les assises de la Gironde », *Le Populaire*, n° 4728, 22 janvier 1936, p. 3 : « Francis Jourdan, Denise Moran, sont expédiés en quelques secondes ».

²³⁴ Cornelius C. Regier, *The era of the muckrakers*, Gloucester Mass, PSmith, 1957.

²³⁵ Collectif, « La France pour la défense de la liberté et de l'ordre républicain en Espagne » et « Des avions pour l'Espagne », *L'Humanité*, n° 13761, 20 août 1936, pp. 1, 8.

²³⁶ Francis Jourdain (1876-1958), artiste français très engagé, s'engage au sein de l'AEAR ainsi qu'au PC.

²³⁷ Jean-Richard Bloch (1884-1947), écrivain, journaliste, homme politique français, il milite en faveur du Front populaire et contre le fascisme, adhérant au CVIA et fondant le journal communiste *Ce soir* avec Aragon.

²³⁸ Paul Langevin (1872-1946), physicien français, intellectuel dreyfusard, vice-président de la LDH à partir de 1927, est à l'origine du CVIA et de l'Union des intellectuels français pour la justice, la liberté et la paix. Il est également président de l'Union rationaliste de 1938 à 1946 et de la LDH de 1944 à 1946.

²³⁹ Henri Wallon (1879-1962), philosophe français, membre de la SFIO (il adhère en 1942 au PC).

²⁴⁰ Gabriel Cudenet (1894-1948), journaliste et homme politique de gauche, il fonde en 1935 le Parti radical-socialiste Camille Palletan, prenant part au Front populaire.

²⁴¹ Elie Faure (1873-1937), historien de l'art français, intellectuel écrivant dans *L'Aurore*, s'engageant pour la cause dreyfusarde, puis contre le fascisme. Il milite pour la cause républicaine espagnole.

²⁴² André Chamson (1900-1983), intellectuel français, il fonde pour soutenir le Rassemblement populaire en 1935 le journal *Vendredi*. Il milite pour l'Espagne républicaine.

Dans *L'Humanité* n°13790 du 18 septembre 1936, Denise Moran cosigne « Que cesse le blocus de l'Espagne Républicaine²⁴³ » avec plusieurs personnalités parmi lesquelles à nouveau des membres du CIVA (André Malraux, Jean Richard Bloch, le professeur Langevin et Marcel Prenant²⁴⁴), de l'AEAR (Francis Jourdain, André Malraux), de la SFIO ou du PC (Henri Wallon et Gabriel Cudenet, mais aussi Pierre Mendès France, Jacques Duclos²⁴⁵, Augustin Hamon²⁴⁶, Camille Planche²⁴⁷, ou encore Jean Zyromski²⁴⁸), ou encore des « compagnons de route » du PC, membres de la LDH ou libertaires (André Chamson, Elie Faure, Claude Aveline²⁴⁹, Armand Cuvillier²⁵⁰, le professeur Jacques Hadamard²⁵¹, le pasteur Jules Jézéquel²⁵², Jacques Kayser²⁵³, Henry Torrès²⁵⁴, Léon Werth²⁵⁵, Romain Rolland, Joseph Jolinon²⁵⁶, Jean Piot²⁵⁷ et René Lalou²⁵⁸.)

Les signataires sont donc des responsables politiques de gauche, des radicaux aux communistes, des hommes de lettres de gauche voire d'extrême gauche, des intellectuels engagés dans différentes organisations intellectuelles et militantes. Parmi les vingt-huit signataires de cet appel, Denise Moran est la seule femme.

En janvier 1934, un groupe de responsables politiques et d'intellectuel.le.s de gauche fondent une revue de coopération internationale antifasciste, *Unité pour l'aide et la défense*²⁵⁹. « Denise Moran » fait partie du comité de rédaction présent à la fondation du journal, s'insérant donc pleinement dans ce réseau de solidarité international. Le comité de rédaction est

²⁴³ Collectif, « Que cesse le blocus de l'Espagne Républicaine », *L'Humanité*, n° 13790, 18 septembre 1936, p. 3. Article également paru sous le titre « Avec l'Espagne pour la paix et la liberté ! pour la France ! », *Le populaire*, n° 4967, 17 septembre 1936, p. 2.

²⁴⁴ Marcel Prenant (1893-1983), zoologiste français membre du PC, il est très actif dans le CVIA.

²⁴⁵ Jacques Duclos (1895-1976), homme politique français, responsable au PCF, particulièrement engagé dans les initiatives internationalistes.

²⁴⁶ Augustin Hamon (1862-1945), écrivain et éditeur français, associé aux milieux anarchistes et communistes, il est aussi membre de la SFIO et responsable au sein de la libre-pensée et de la franc-maçonnerie.

²⁴⁷ Camille Planche (1892-1961), député SFIO, représentant de la France à la Société des Nations (SDN) choisi notamment du fait de ses fonctions à la Ligue des anciens combattants pacifistes.

²⁴⁸ Jean Zyromski (1890-1975), militant SFIO, joue un rôle particulièrement important dans la constitution du Front populaire.

²⁴⁹ Claude Aveline (1901-1992), écrivain français, « compagnon de route » du PC sans y adhérer, il s'intéresse aux conflits en Espagne, assistant par exemple au procès des mineurs d'Oviedo en 1935.

²⁵⁰ Armand Cuvillier (1887-1973), philosophe et journaliste français.

²⁵¹ Jacques Hadamard (1865-1963), mathématicien français, membre éminent de l'Union rationaliste.

²⁵² Jules Jézéquel (1870-1963), pasteur français, fondateur de la section Mayenne de la LDH.

²⁵³ Jacques Kayser (1900-1963), journaliste, membre important du Parti radical, membre du comité central de la LDH.

²⁵⁴ Henry Torrès (1891-1966), avocat, journaliste, homme de lettres et député de la gauche indépendante.

²⁵⁵ Léon Werth (1878-1955), journaliste, militant libertaire, proche de Francis Jourdain.

²⁵⁶ Joseph Jolinon (1885-1971), écrivain et avocat français.

²⁵⁷ Jean Piot (1889-1948), normalien, journaliste, député radical socialiste, antifasciste, il enquête sur les événements du 6 février 1934 dans le cadre d'une commission parlementaire.

²⁵⁸ René Lalou (1877-1973), avocat français.

²⁵⁹ BNF, *Unité pour l'aide et la défense*, Tolbiac - Rez-de-jardin - magasin 4- JO- 27. 2 numéros manquent en place sur les 28 sortis pendant la période janvier 1936/avril 1938 qui semble être la période d'activité du journal.

principalement parisien, témoignant à nouveau de l'importance de la capitale dans la constitution des réseaux d'intellectuel.le.s et de militant.e.s, mais de nombreu.se.x correspondant.e.s sont étranger.e.s. Un « noyau » de la rédaction semble porter et impulser le journal, tout du moins au début de sa parution. Ainsi Denise Moran écrit pour cette revue cinq articles en moins de huit mois, et le moment où elle cesse de l'alimenter, août 1936, correspond à la période où elle prépare son départ en AOF puis quitte la métropole. Le comité de rédaction et les collaborateurs.trices, décrits en première ou deuxième page de chacun des numéros, se développe sensiblement et rapidement, témoignant du succès du mensuel. Pour prendre l'écart le plus significatif, là où le premier numéro ne présente que 17 noms dans la rubrique « quelques collaborateurs », le vingt huitième et dernier numéro mentionne 44 collaborateurs.trices français.e.e, 14 Allemand.e.s, 6 Anglais.es, 4 Belges, 8 Espagnol.e.s, 2 Hollandais, 4 Italiens, 6 « Scandinaves », 4 Suisses.esses, 2 Luxembourgeois, 1 Polonais et 4 Tchécoslovaques. Les individus constituant le « noyau » de la rédaction sont donc identifiables par la précocité et la constance de la mention de leur nom parmi les rédacteurs.trices, même si ils.elles ne fournissent pas nécessairement des articles tout au long de l'existence du journal. De plus certain.e.s peuvent ne prêter leur nom que pour apporter leur prestige au jeune journal sans nécessairement y participer assidument. Parmi eux.elles, Gabrielle Duchêne (militante féministe présidente du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme), Jean Longuet (journaliste à *L'Humanité* puis député SFIO, notable pour sa critique de la colonisation, sans être au sens littéral du terme anticolonialiste) et Marius Moutet, le futur ministre des Colonies, alors député SFIO spécialiste des questions coloniales et membre du comité central de la LDH. Cela signifie néanmoins que les réseaux sociaux des membres les plus actifs.ves de ce journal s'étendent jusque dans les hautes sphères militantes et intellectuelles. On retrouve à nouveau dans ce « noyau » Marcel Prenant, Claude Aveline, Andrée Viollis²⁶⁰, Denise Moran, et Marie Lahy-Hollebecque²⁶¹. Figurent à nouveau parmi les collaborateurs plus ou moins réguliers des membres du CVIA, de l'AEAR, de la LDH, de la SFIO ou du PC : Jean-Richard Bloch, André Malraux, Romain Rolland, Paul Langevin, Henri Wallon, Francis Jourdain, Gabriel Cudenet et Jean Zyromski. André Gide²⁶² collabore aussi à cette revue.

²⁶⁰ Andrée Viollis (1870-1955), journaliste, écrivaine, militante féministe et antifasciste française, rédactrice à *Ce soir*.

²⁶¹ Marie Lahy-Hollebecque (1880-1957), écrivaine française.

²⁶² André Gide (1869-1951), écrivain français proche des communistes, auteur notamment de *Voyage au Congo* en 1927, publié par Léon Blum (alors grand éditorialiste dans *Le populaire*) puis par Gallimard. Cet ouvrage critique de la colonisation a été lu par madame Savineau qui le cite dans *Tchad* mais aussi par son mari : « Il cherchait une vocation nouvelle quand parut le *Voyage au Congo* d'André Gide. La tâche d'administrateur colonial, avilie par quelques-uns lui apparût incomparablement riche et propre à intéresser outre le philosophe, le fils de paysan qu'il était. Il espéra en se donnant aux primitifs (après son expérience dans le journalisme parisien) se dépouiller, se trouver lui-même. Il entra dans les services civils de l'Afrique Equatoriale. »

Il est de même intéressant de se pencher sur un dernier article collectif signé par madame Savineau sous le pseudonyme de Denise Moran en 1944, puisqu'il s'agit chronologiquement du dernier document la concernant. De plus il permet de voir s'il y a une quelconque évolution de ces socialisations et du profil de ses cosignataires, dans le cadre cette fois de la Résistance face au nazisme²⁶³. Sa signature apparaît en tête de liste aux côtés de celles d'individus déjà rencontrés : des membres du CIVIA (Jean Lescure²⁶⁴), de l'AEAR, du Comité National des Écrivains (CNE) (Elsa Triolet²⁶⁵, Jacques Debu-Bridel²⁶⁶, Édith Thomas²⁶⁷, Vercors²⁶⁸, Paul Éluard²⁶⁹, Aragon²⁷⁰, Jean Lescure à nouveau), et de la SFIO ou du PCF (Loys Masson²⁷¹). A nouveau, des militant.e.s et intellectuel.le.s de gauche non encartés se joignent à la signature de l'article : Claude Aveline, Andrée Viollis, Charles Vildrac²⁷², Francis Ponge²⁷³, Armand Salacrou²⁷⁴, André Rousseaux²⁷⁵, Guillevic²⁷⁶, René Blech²⁷⁷, Raymond Queneau²⁷⁸, George Adam²⁷⁹, André Frénaud²⁸⁰, Lucien Scheler²⁸¹, Jean Tardieu²⁸², Pierre Emmanuel²⁸³, Claude Morgan²⁸⁴, Pierre Seghers²⁸⁵, et Max Pol-Fouchet²⁸⁶. Rien ne permet d'affirmer que madame Savineau est membre de l'une ou l'autre des organisations représentées dans ces articles (le CIVIA, le CNE, l'AEAR, la LDH, les partis de gauche...). Mais sa proximité au moins intellectuelle avec un grand nombre de

²⁶³ Collectif, « Tandis que Paris se recueillait dans le culte des héros, des wagons de munitions explosent et font des victimes jusque sur les tombes des fusillés », *L'Humanité*, a 41, n° 67, 2 novembre 1944, p. 1.

²⁶⁴ Jean Lescure (1912-2005), écrivain français, membre du CIVIA et du CNE, résistant.

²⁶⁵ Elsa Triolet (1896-1970), femme de lettre française, résistante, membre du CNE.

²⁶⁶ Jacques Debu-Bridel (1902-1993), homme politique et résistant français, il fait partie des fondateurs du CNE.

²⁶⁷ Édith Thomas (1909-1970), écrivaine française engagée dans le soutien aux républicains espagnols puis dans la Résistance, entre alors au PC pour quelques années. En 1943, elle est une des fondatrices du Comité national des écrivains (proche du PC, donc).

²⁶⁸ Jean Bruller (1902-1991), illustrateur sous le pseudonyme « Vercors » pendant la Seconde Guerre mondiale, membre du CNE.

²⁶⁹ Paul Éluard (1895-1962), poète surréaliste français, anticolonialiste, communiste, membre du CNE.

²⁷⁰ Louis Aragon (1897-1982), écrivain surréaliste (pour un temps) français, communiste, antifasciste, journaliste à *L'Humanité*, *Commune* puis à *Ce soir*, résistant, membre fondateur du CNE.

²⁷¹ Loys Masson (1915-1969), poète français, résistant et communiste.

²⁷² Charles Vildrac (1882-1971), poète et dramaturge français.

²⁷³ Francis Ponge (1899-1988), poète français, résistant.

²⁷⁴ Armand Salacrou (1899-1989), rédacteur à *L'Humanité* et dramaturge français.

²⁷⁵ André Rousseaux (1893-1973), écrivain français.

²⁷⁶ Eugène Guillevic (1907-1997), poète français, proche des communistes.

²⁷⁷ René Blech est un poète français, co-auteur de *L'honneur des poètes*, Paris, Minuit, 1943, recueil de poésie de résistance au nazisme.

²⁷⁸ Raymond Queneau (1903-1976) journaliste puis écrivain français, proche des surréalistes et des communistes.

²⁷⁹ Henri-Georges Adam (1904-1967), sculpteur surréaliste français.

²⁸⁰ André Frénaud (1907-1993), poète et résistant français.

²⁸¹ Lucien Scheler (1902-1999), poète et éditeur français, publiant notamment des textes clandestins antinazi.

²⁸² Jean Tardieu (1903-1995), écrivain français.

²⁸³ Pierre Emmanuel (1916-1984), poète français.

²⁸⁴ Claude Lecomte (1898-1980), écrivain et journaliste français, membre du PCF et du CNE, résistant.

²⁸⁵ Pierre Seghers (1906-1987), poète et éditeur français, résistant, proche des communistes.

²⁸⁶ Max Pol-Fouchet (1913-1980), écrivain français, résistant.

membres de ces institutions ne peut que la rapprocher des réseaux Résistants. Le manque de document informant sur la fin de la vie de madame Savineau empêche toute conclusion trop tranchée, mais son parcours suggère qu'elle ait été membre du CNE, organisation de la Résistance intellectuelle proche du parti communiste dont la plupart des membres sont journalistes, écrivains, universitaires. Il est aussi probable qu'elle soit membre de la LDH, dont elle publie régulièrement avec certain.e.s de ses membres, comme Andrée Viollis²⁸⁷, qu'elle connaît peut-être personnellement. De même, l'apparition de son nom dans des articles antinazi publiés dans *Le Populaire*²⁸⁸ suggère son appartenance à cette Résistance intellectuelle. Ces articles datent néanmoins de 1934. Peut-être n'a-t-elle été résistante qu'avant et à la fin de la guerre, peut-être encore a-t-elle publié sous un autre pseudonyme pendant la guerre, celui de « Denise Moran » étant trop connu.

Enfin, les articles citant ou critiquant « Denise Moran » montrent aussi son importance et sa position dans le champ médiatique de l'époque. Sur les 136 articles de ou parlant de « Denise Moran » évoqués plus hauts, la période la plus représentée est celle entre 1932 et 1936, avec 101 articles (soit pratiquement les trois quarts de l'ensemble de ces articles). Cela correspond à la sortie sous forme de roman feuilleton, dans *Le Populaire*, de *Tchad* en 1932, puis de sa sortie aux éditions Gallimard en 1934 entraînant de nombreuses critiques. Parmi ces critiques, l'une est signée par Aragon²⁸⁹, une autre par René Maran²⁹⁰. De même pendant cette période, « Denise Moran » apparaît dans des articles signés par des figures de proue de la vie politique. Elle est évoquée comme « notre talentueuse consœur » par Jean Longuet²⁹¹ dans un article soutenant le combat des républicain.e.s espagnol.e.s. De même, un article de Maurice Thorez²⁹² (1900-1964), secrétaire général du PC depuis 1930, fait allusion à une affiche contre le blocus de l'Espagne signée par « Léon Archimbaud du parti radical, Claude Aveline, J-R Bloch, André Chamson, Gabriel Cudenet, Jacques Duclos, Elie Faure, professeur Hadamard, Augustin Hamon, pasteur Jézéquel, Joseph Jolinon, Francis Jourdain, Renaud de Jouvenel, René Lalou, professeur Langevin, L. Lévy-Bruhl, André Malraux, Denise Moran, Pierre Mendès France, Jean Piot, Romain Rolland, professeur H. Wallon, Jean Zyromski. » Il s'agit là pratiquement de la même liste de noms que

²⁸⁷ Anne Renoult, *Andrée Viollis, op. cit.*

²⁸⁸ Louis Lévy, « Dans le jardin des autres », *Le Populaire* n° 4148, 19 juin 1934, p. 2 ; Louis Lévy, « les atrocités hitlériennes », *Le Populaire* n° 4155, 26 juin 1934, p. 2 ; Louis Lévy, « Dans le jardin des autres », *Le Populaire* n° 4169, 10 juillet 1934, p. 2 ; Louis Lévy, « dans le jardin des autres », *Le Populaire* n° 4191, 1 août 1934, p. 4.

²⁸⁹ Louis Aragon, « les livres : Tchad », *L'Humanité*, a 31, n° 12 961, 11 juin 1934, p. 4.

²⁹⁰ René Maran, « les livres », *Bec et ongles satirique*, a 3, n° 110, 17 mars 1934, p. 15. René Maran (1887-1960) est un écrivain français d'origine guyanaise, critique des « abus » de la colonisation sans la remettre en cause fondamentalement.

²⁹¹ Jean Longuet, « L'héroïque combat de nos frères d'Espagne », *Le populaire*, n° 4816, 19 avril 1936, pp. 2-3.

²⁹² Maurice Thorez, « Pour la victoire du peuple, fidélité au programme du Front populaire », *L'Humanité*, n° 13835, 2 novembre 1936, p. 4.

celle qui signe les articles collectifs précédemment évoqués. Il s'agit donc d'un réseau d'intellectuel.le.s militant.e.s bien organisés et déjà expérimentés, capables de communiquer rapidement et de se reconnaître en un socle commun de positions pour lesquelles ils peuvent se mobiliser conjointement²⁹³. Enfin, Léon Blum, alors rédacteur au *Populaire*²⁹⁴, cite un article de « Denise Moran » (qu'il qualifie, avec Daniel Guérin, de « confrères ») portant sur le « fascisme agraire ».

Madame Savineau s'insère donc pleinement, au milieu des années 1930, dans les réseaux journalistiques et intellectuels parisiens, eux-même insérés dans un tissu de relations internationales. Dans une certaine mesure, elle est proche des dominants (comme définis en introduction). Cette proximité en même temps géographique (ces individus vivent à Paris, dont le rôle politique, bien connu en France, est particulièrement important en ce qui concerne la politique coloniale²⁹⁵), sociale (avocats, hommes et femmes de lettres, députés), idéologique (sans être nécessairement partisane). Au sein d'un tel réseau de socialisation, qui s'organise clairement en fonction de buts conscients (comme faire reculer le fascisme pour ne citer que lui), chaque individu se « spécialise » ou apporte, non pas officiellement mais tacitement, sa propre « expertise » au groupe. Dans le cas de madame Savineau, son expérience coloniale semble lui donner une expertise particulière, en ce qui concerne les enjeux relatifs à l'outre-mer.

c. Socialisations coloniales

Le premier séjour de madame Savineau au Tchad, donc potentiellement son attrait pour l'Afrique et ses habitants, et par conséquent son attribution de l'enquête sur les femmes et la famille en AOF, est largement déterminé par sa rencontre avec son deuxième mari. Cette rencontre s'insère premièrement dans ses socialisations journalistiques parisiennes. En 1926, alors que « Denise Moran » publie des articles dans *Le Quotidien*²⁹⁶ depuis déjà plusieurs années, journal de gauche républicain anciennement appelé *Le progrès civique*, elle rencontre Edmond Savineau qui s'intègre à la rédaction. En 1929, après la mort de celui-ci, une nécrologie signée par François Valdi, paraît dans *Le progrès de Bel Abbès*²⁹⁷. François Valdi, journaliste critique de la colonisation, semble connaître intimement le couple Savineau. Il va ainsi jusqu'à raconter sa

²⁹³ Voir « Réseau parisien » en annexe.

²⁹⁴ Léon Blum, « Précaution nécessaire », *Le populaire*, n° 4414, 12 mars 1935, p. 1.

²⁹⁵ Jennifer Anne Boittin, *Colonial Metropolis*, *op. cit.*

²⁹⁶ Voir plus haut les notes 154 à 160.

²⁹⁷ François Valdi, « Edmond Savineau n'est plus », *Le progrès de Bel-Abbès* n° 2593, 29 octobre 1929.

propre rencontre avec Edmond Savineau dans cette nécrologie : « Je vous revois, cette après-midi d'avril 1926 quand vous êtes venu pour la première fois au *Quotidien*. » Il évoque aussi madame Savineau : « Vous nous aviez quitté voici deux ans, emmenant avec vous en Afrique Équatoriale, votre vaillante et douce et maternelle compagne Denise Moran.²⁹⁸ » Leur mariage a lieu rapidement après cette rencontre, le 12 juillet 1927, peut-être pour permettre à madame Savineau d'accompagner son mari au Tchad légalement. L'un de leurs témoins de mariage est par ailleurs François Ciavaldini, « administrateur colonial²⁹⁹ ». Monsieur Savineau est lui-même veuf depuis peu, de sa première épouse, Rose Charlotte Michel, morte le 23 octobre 1926³⁰⁰. Le dossier professionnel d'Edmond Savineau montre qu'il prend ses fonctions dans l'administration coloniale le 15 août 1927, à peine un mois après ce second mariage.

Né le 14 novembre 1893 dans un village de Charente-Maritime (Saint Jean-d'Angély), Edmond Savineau grandit dans un milieu modeste : son père est « secrétaire de mairie³⁰¹ » puis/et « receveur municipal³⁰² » et sa mère « couturière pour dames³⁰³ » et/puis « grainetière³⁰⁴ ». En 1911, Edmond Savineau obtient une bourse pour poursuivre ses études au lycée. Normalien, il fréquente la section linguistique de l'École pratique des hautes études entre 1913 et 1917. Il acquiert ainsi des compétences en arabe. Il enseigne également : après avoir été professeur en lycée à Paris (1915), commissaire interprète à l'État-major général de la marine (1915-1919), puis professeur en Algérie au collège de Blida (1919-1920), il devient directeur du collège de Sidi Bel-Abbès à Alger. Il y est un directeur apprécié. Un article du *Progrès de Bel-Abbès* fait ainsi son éloge à l'occasion d'une manifestation publique au collège : « Soyons reconnaissants à tous ceux, et, tout particulièrement à notre cher Principal, dont la modestie et le désintéressement égalent le savoir, qui donnent à notre ville cet effort de civilisation et d'éducation destiné à mieux marquer sur notre terre d'Algérie l'action bienfaisante de notre chère France.³⁰⁵ »

Il rentre en France en 1923 « pour raisons de santé³⁰⁶ ». Il abandonne alors l'enseignement pour embrasser le métier de journaliste³⁰⁷. Il commence son travail de rédacteur

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ Mairie de Paris, acte de mariage Savineau et Jenty.

³⁰⁰ CAOM, AEF série C carton 154, acte de mariage Savineau-Jenty.

³⁰¹ Mairie de Saint-Jean-d'Angély, acte de naissance d'Jean Maurice Edmond Savineau.

³⁰² Journal officiel de la République française, 26 février 1911, p. 1563.

³⁰³ Mairie de Saint-Jean-d'Angély, acte de naissance de Jean Maurice Edmond Savineau.

³⁰⁴ Mairie de Paris, acte de mariage Savineau et Jenty.

³⁰⁵ Anonyme, « La distribution des prix au collège », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2310, 12 juillet 1922, p. 2 (article signé « Un spectateur impartial »).

³⁰⁶ *Le progrès de Bel-Abbès* n° 2360, 3 octobre 1923, p. 2.

³⁰⁷ CAOM, AEF série C carton 154, « Profession avant d'entrer dans l'administration : Principal de collège, horticulteur, chimiste, journaliste ».

à *La dépêche de Toulouse*³⁰⁸ et entre au *Quotidien* en tant que rédacteur en avril 1926³⁰⁹. Il y reste moins d'un an, écoeuré par un scandale de corruption qui y éclate, de grands groupes industriels ayant versé de l'argent en sous-main à certains rédacteurs. En même temps que lui, le secrétaire général de la rédaction, Georges Boris (1888-1960), démissionne. Celui-ci est précisément l'individu qui, selon la nécrologie d'Edmond Savineau, apprend à François Valdi, son auteur, la mort de leur commun ami. Après sa démission, Georges Boris fonde un autre journal auquel collaborent Edmond Savineau et « Denise Moran » : *La Lumière*³¹⁰. Aussi Edmond Savineau est-il probablement proche du radical-socialisme. Les colonnes de *La Lumière* abritent, entre autre, des articles de Pierre Mendès France, que Georges Boris connaît par ailleurs, puisqu'il rédige avec lui dans la deuxième moitié des années 1930 un projet de loi de redistribution des richesses. Bien plus, Georges Boris est, à partir de 1938, directeur du cabinet de Léon Blum au Ministère du trésor³¹¹.

Abandonnant la carrière de journaliste, Edmond Savineau s'oriente vers une carrière coloniale. Il est affecté au Tchad, tout d'abord comme stagiaire du deuxième chef des Services Civils, puis comme adjoint des Services Civils, comme agent spécial d'Am-Timane, comme chef de subdivision à Aboudéïa et enfin comme adjoint au chef du bureau des Affaires politiques du Tchad³¹². Il travaille sous la supervision de Marcel de Coppet, chef du cabinet du gouverneur au Tchad (1926-1928) puis gouverneur du Tchad par intérim, avec qui il noue des liens amicaux. Le dossier professionnel d'Edmond Savineau, rempli par Marcel de Coppet, ne tarit pas d'éloges à son sujet³¹³. La présence de Marcel de Coppet dans ce bureau semble avoir influencé Edmond Savineau, comme l'indique une lettre de sa femme à un journaliste de la revue *Esprit* : « Il le voulait tant qu'il l'obtint. [...] Il vit M. de Coppet, [...] il décida qu'il resterait au Tchad 5 ans, 10 ans, et réaliserait sous la direction de ce chef, selon son cœur, une œuvre. Il partit pour Aboudéïa comme chef de subdivision.³¹⁴ » L'évolution de la carrière d'Edmond Savineau doit certes à son haut niveau de qualification mais aussi à sa bonne relation avec Marcel de Coppet : le 27 février

³⁰⁸ Anonyme, « Auteur en quête d'éditeur », *Bec et ongles satirique*, a 2, n° 42, 15 octobre 1932, p. 12.

³⁰⁹ François Valdi, « Edmond Savineau n'est plus », *Le Progrès de Bel-Abbès*, n° 2593, 29 octobre 1929, p. 2.

³¹⁰ Jacques Julliard et Michel Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français : les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Seuil, 1996, p. 168.

³¹¹ Pendant le gouvernement Blum 2 (mars-avril 1938), Léon Blum est ministre du Trésor et président du conseil des ministres.

³¹² CAOM, AEF série C carton 154, dossier « Savineau », notamment décision n° 1, 3 janvier 1928 et décision n° 387, 7 septembre 1928.

³¹³ CAOM, AEF série C carton 154, p. 8 : « D'une valeur intellectuelle et morale supérieures, travailleur, scrupuleusement consciencieux, désintéressé ; d'une haute culture et d'une grande bonté, M. Savineau est venu aux colonies avec une mentalité d'apôtre. Il a également bien réussi dans la brousse, comme chef de subdivision d'Aboudéïa et au chef-lieu, comme chef du bureau politique où il a remis les archives en ordre, et fait, en quelques mois, un travail considérable. Fonctionnaire d'élite, M. Savineau doit être promu au minimum. Proposition pour le grade d'adjoint principal. » Plus d'exemples en annexes.

³¹⁴ *Ibidem*.

1928, il affirme que « monsieur Savineau doit être promu au minimum³¹⁵ ». Le 11 avril 1928, il se prononce ainsi pour sa progression au rang d'adjoint de première classe³¹⁶. De même, c'est Marcel de Coppet qui propose sa titularisation³¹⁷ au lieutenant-gouverneur du Tchad le 28 septembre 1928, demande qu'il renouvelle le 18 novembre 1928 en l'adressant à l'échelon supérieur c'est-à-dire au gouverneur général³¹⁸.

Après plusieurs problèmes de santé exposés dans son dossier professionnel³¹⁹, Edmond Savineau meurt 29 août 1929 au camp de Maï-ache (Tchad) où il est en déplacement. Cette mort est longuement décrite dans le dossier. Le roman *Tchad* est dédié à son mari « mort au Tchad au service des noirs ». L'ironie avec laquelle l'auteure de cette phrase parodie la formule en vigueur pour les militaires « morts au service de la patrie » ou « morts pour la France » souligne à nouveau son positionnement alliant la conviction civilisatrice et la critique du personnel français, trop peu souvent « au service des noirs ».

Le décès de son mari ne conduit pourtant pas madame Savineau à revenir en métropole immédiatement. Au contraire, elle sollicite Marcel de Coppet pour rester et trouver un emploi dans l'administration coloniale. « La veuve, qui était précédemment monitrice d'école, a sollicité de surseoir à son rapatriement pendant quelques jours. J'ai cru devoir lui accorder satisfaction, et en raison du travail très pressant que j'ai à assurer, je l'ai, sur sa demande, affectée provisoirement en qualité de dame secrétaire, au cabinet du lieutenant-gouverneur, aux appointements mensuels de 1000 francs. Madame Savineau, très instruite, est en effet à même de rendre service à un moment où il y a à faire face à un travail exceptionnel, deux de nos auxiliaires indigènes ayant dû être affectés au Baguirmi.³²⁰ » De plus, la lettre de motivation déjà évoquée indique que « de 1929 à 1931, [elle] fu[t] la secrétaire du lieutenant gouverneur du

³¹⁵ *Ibidem*.

³¹⁶ *Ibidem*.

³¹⁷ CAOM, AEF série C carton 154, dossier « Savineau », lettre confidentielle de Marcel de Coppet au lieutenant-gouverneur du Tchad, le 28 septembre 1928.

³¹⁸ CAOM, AEF série C carton 154, dossier « Savineau », télégramme de Marcel de Coppet au gouverneur général de l'AÉF.

³¹⁹ CAOM, AEF série C carton 154, dossier « Savineau ». Sa santé « Paraît délicate », ou « bonne, à préserver d'une humidité excessive. » En 1928, il « a été dirigé sur Fort Lamy pour raison de santé » car il « avait subi une crise d'arthritisme grave au mois de juillet ». Plus tard, Une lettre d'Edmond Savineau datée du 12 juin 1928 et adressée à de Coppet lui fait en effet savoir qu'il « souffre depuis environ un mois d'une grave entérite chronique compliquée de cystite, et que cette double maladie [le] contraint à [se] nourrir presque exclusivement de thé sucré. » Dans cette même lettre, Edmond évoque le fait qu'il ait fait « pendant la guerre près d'un an d'hôpital ». Dans Denise Moran, « Les Livrets de "Mon camarade" », *op. cit.*, p. 21, Denise Moran semble évoquer cette mort sous forme d'anecdote (en parlant des indigènes toutefois, les blancs européen.ne.s étant présent.e.s comme sachant se soigner et prévenir les maladies) : « C'est ainsi que, trop souvent, il prend une maladie mortelle : la pneumonie. Vers le matin, le feu s'éteint, l'air fraichit et faute d'une couverture, l'homme se réveille avec la fièvre. »

³²⁰ CAOM, FM EEII3665(9).

Tchad et qu'elle eut] l'occasion d'exercer, par intérim, la fonction de chef de bureau des affaires politiques et Economiques.³²¹ » L'occupation d'un poste à aussi haute fonction de décision que celui-ci dans l'administration coloniale est tout à fait inédit pour une femme, qui en l'occurrence remplace deux hommes africains. Il est très probable que la relation d'amitié entre son mari et elle-même et Marcel de Coppet est pour beaucoup dans l'attribution de ce poste.

Conclusion : Une intellectuelle, une féministe

Madame Savineau ne rentre en France qu'en 1931 pour retourner en Afrique en 1936. Pendant cette période, qui correspond au moment durant lequel elle publie le plus d'articles et son livre *Tchad* dans la collection « NRF » des éditions Gallimard³²², elle est clairement actrice du mouvement social. Non seulement elle écrit son livre et s'engage dans différentes rédactions, mais elle donne plusieurs conférences sur différents sujets parmi lesquels son expérience coloniale³²³. De même *L'Humanité* du 23 avril 1935 annonce une conférence que « Denise Moran » tient avec Elie Faure sur « l'Espagne spiritualiste et révolutionnaire.³²⁴ » Enfin, sa participation à plusieurs meetings politiques est notable : le 1^{er} juillet 1936 au palais de la mutualité, en hommage à Dombrowski et Wroblewski, figures marquantes de la commune de Paris en 1871, le 30 janvier 1934 aux côtés de Paul Langevin et Gabrielle Duchêne à la mutualité sur les femmes³²⁵. En plus de cette participation à la vie militante et culturelle, elle participe en mai 1939 à une mission d'enquête sur les conditions de vie des réfugiés espagnols en France. Pour ce faire, elle visite les « camps civils dans la région parisienne, occupés par des femmes et des enfants » puis « dans la région des Pyrénées où sont installés les camps militaires.³²⁶ »

Madame Savineau est donc une femme engagée, qui exploite les formes établies du militantisme (articles, conférences, meetings, manifestations). Se présentant ou étant présentée comme « écrivain », s'exprimant sur divers sujets et non seulement sur les thématiques coloniales ou féministes, elle peut être considérée comme une « intellectuelle » « selon le modèle créé par Zola à l'occasion de l'affaire Dreyfus, [...] c'est-à-dire quelqu'un qui engage dans un

³²¹ *Ibidem*.

³²² Collection issue de la création de *La Nouvelle Revue Française*, en partie en 1909 par André Gide.

³²³ Voir *infra*.

³²⁴ Anonyme, « Fêtes, meetings et conférences », *L'Humanité*, n° 13276, 23 avril 1935, p. 6. Conférence également annoncée dans Anonyme, « Communications diverses », *Le populaire*, n° 4453, 21 avril 1935, p. 6.

³²⁵ Anonyme, « Femmes ! », *L'Humanité*, n° 13101, 30 octobre 1934, p. 6.

³²⁶ Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine, *Deux missions internationales visitent les camps de réfugiés espagnols*, *op. cit.*, p. 5.

combat politique sa compétence et son autorité spécifique³²⁷ »³²⁸. Du fait de son absence de formation universitaire, il est possible que madame Savineau n'ait pas un bagage particulier en matière de méthodologie scientifique et ethnologique. Elle a pourtant une double autorité spécifique, celle de son expérience coloniale et celle de sa position de femme.

« Je ne suis pas féministe, avec leur rancune, ces femmes m'irritent³²⁹ », écrit « Denise Moran » dans son roman autobiographique. Cette phrase relate l'état d'esprit de la jeune femme qui est le personnage principal du roman, pourtant capable de dire que « "Pas pour les femmes les grandes études." Dès avant ma naissance, la petite Mme Chéry avait juré : "jamais mes filles ne passeront par là"³³⁰ », « Être un garçon... on ne leur demande pas de mettre le couvert, d'abord : ils travaillent tranquilles...³³¹ », ou encore « Des vers ! Aucun ne m'est jamais venu. Peut-être que si j'étais un garçon...³³² ». S'il n'est pas certain qu'elle fasse partie d'une ou de plusieurs organisations féministes, cela ne signifie pas pour autant qu'elle ne milite pas pour le droit des femmes et leur égalité avec les hommes. Le féminisme ne peut simplement se définir par des appartenances organisationnelles mais bien plus par des convictions et des démarches. Du strict point de vue des organisations, Jennifer Boittin écrit dans *Colonial Metropolis* que « Denise Moran » écrit dans le journal féministe *La française*. Elle écrit également dans le journal *Les femmes dans l'action mondiale*³³³, revue mensuelle éditée par le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme dont madame Savineau fait peut-être partie. Néanmoins aucune certification de son adhésion à un groupe féministe existant, son féminisme est plus à envisager comme une conviction qui la met en relation avec des partis ou des organisations revendiquant plus de droits pour les femmes. Dans *Ta douce moitié*, elle critique les féministes qu'elle accuse de se tromper de combat : « "Ah ! les hommes !" Vexant pour eux. Et injuste. Et sot. Tomber dans l'erreur qu'on dénonce ! "Monsieur, je vous suis supérieure. – Pardon, Madame, c'est moi..." Quel mauvais goût ! Et quel étrange souci de priorité. Égaux et chacun son rôle, c'est si simple.³³⁴ » Elle accuse donc les féministes de son temps de misandrie et affirme des rôles différents allant « naturellement » aux hommes et d'autres aux femmes. Madame Savineau s'inscrit dans un féminisme social de tendance différentialiste dans lequel la maternité est mise en avant pour

³²⁷ Pierre Bourdieu, *Contre-feux 2, Pour un mouvement social européen*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 33.

³²⁸ Je n'utiliserai donc pas l'expression d' « intellectuelle engagée » ou d' « intellectuelle militante », les notions d'engagement et de militantisme étant inhérentes à la démarche (plus qu'à la notion) d'intellectuel.le.

³²⁹ Denise Moran, *Ta douce moitié*, op. cit., p. 12.

³³⁰ MORAN, Denise, *Cette sacrée gamine...* p. 258.

³³¹ Ibidem, p. 260.

³³² Ibidem, p. 142.

³³³ Comme le prouvent des annonces pour ce journal dans Anonyme, « Les femmes dans l'action mondiale », *L'Humanité*, n° 13271, 18 avril 1935, p. 6, 18 avril 1935, Anonyme, « Les femmes dans l'action mondiale », *L'Humanité*, n° 13337, 23 juin 1935, p. 6.

³³⁴ Denise Moran, *Ta douce moitié*, op. cit., p. 12.

valoriser la dignité des femmes. Ainsi dans un article qu'elle publie le 11 janvier 1926 dans *La lumière*, « Toto, fils unique » elle recommande aux couples de ne pas mettre au monde un seul enfant mais plusieurs, afin qu'ils s'épanouissent ensemble³³⁵.

C'est donc une figure d'intellectuelle féministe qui se situe à l'origine du rapport Savineau, une femme socialisée dans les réseaux d'intellectuel.le.s militant.e.s parisien.ne.s. C'est cette fréquentation des élites socioculturelles métropolitaines qui la rend familière d'Edmond Savineau, qui lui permet de se lier d'amitié avec Marcel de Coppet et de se construire un réseau colonial, la menant à l'enquête en 1937.

³³⁵ Denise Moran, « Toto, fils unique », *La Lumière*, 11 janvier 1926. Voir annexes.

Chapitre II. Préparation et production d'une enquête sociale en AOF sous le Front populaire

Le processus d'attribution de l'enquête à madame Savineau dit beaucoup sur la façon de gouverner du Front populaire et des attentes du pouvoir à la fin des années trente. De même, l'idée et le fait même d'enquêter est lourd de sens : enquêter, c'est s'informer, surveiller, identifier le « normal » et l' « exceptionnel », c'est montrer le pouvoir en action et de ce fait chercher à le légitimer comme étant à l'écoute de ses sujets. Enfin, le déploiement de méthodes spécifiques pour répondre aux attendus du gouvernement mais aussi à ceux de madame Savineau elle-même, consciemment ou non, n'est pas neutre et est riche d'enseignements historiques.

I) Préparation et préparatifs

1. L'attribution de l'enquête

La décision 2811 du 7 octobre 1937 signée par Marcel de Coppet attribue la mission d'enquêter sur diverses questions sociales à madame Savineau. Cette attribution résulte d'un processus long, des démarches entreprises par madame Savineau auprès de ses réseaux, de l'inertie de la commission Guernut combinée à l'humanisme colonial du gouverneur général de l'AOF³³⁶. En effet, dans le dossier professionnel de l'enquêtrice, une lettre de Marius Moutet³³⁷ peut être interprétée comme une trace de ce processus : alors que madame Savineau a débarqué à Dakar près d'un an auparavant, en septembre 1936, le ministre des Colonies répond à une lettre de Marcel de Coppet le 30 juin 1937. Le courrier de Marcel de Coppet n'est pas joint mais on peut le lire en creux dans la lettre de Marius Moutet : « Par la lettre n°464 du 3 mai dernier, vous m'avez communiqué copie d'une lettre par laquelle Mme Savineau, conseillère technique contractuelle de l'inspection générale de l'enseignement de l'Afrique occidentale Française vous

³³⁶ Gouverneur général de l'AOF qui s'inscrit lui-même dans les structures sociales détaillées plus hauts (LDH, franc-maçonnerie, (radical-) socialisme, etc.).

³³⁷ CAOM, FM EEII3934(6), lettre du 30 juin 1937.

informe qu'elle serait sur le point d'être appelée pour faire partie d'une mission parlementaire devant se rendre prochainement en Afrique Équatoriale Française. »

Il est vraisemblable que le courrier (perdu) de madame Savineau fasse référence à la commission Guernut, qui est précisément, en cours de formation en mai 1937, et qui doit étudier tant l'AOF que l'AÉF. En effet, elle connaît sûrement certain.e.s des membres : Andrée Viollis (de la rédaction d'*Unité pour l'aide et la défense*) ou André Gide (ami, lui aussi, de Marcel de Coppet et rédacteur d'*Unité pour l'aide et la défense*). Elle espère donc être suffisamment intégrée au réseau des intellectuel.le.s pour se voir confier un rôle dans cette commission. De plus, en plus de Marcel de Coppet, Marius Moutet est donc lecteur de cette lettre. Malgré la distance avec laquelle il semble répondre, le ministre a participé (ne serait-ce que symboliquement) à la rédaction d'*Unité pour l'aide et la défense* et a côtoyé madame Savineau dans le *Florida*, bateau qui les a menés à Dakar lors de son voyage ministériel de 1936, avec Marcel de Coppet. En effet, « Son [Marius Moutet] cabinet [a] rencontr[é] quelques difficultés pour trouver un bateau qui [était] loin d'être le meilleur de la ligne ; le *Florida* quitt[a] Marseille le 20 septembre, emportant, outre le ministre des Colonies et le gouverneur général, le député G. Diouf.³³⁸ » Or la notice d'embarquement de madame Savineau montre qu'elle aussi emprunte ce bateau pour se rendre en AOF³³⁹. Si l'on ne peut certes pas en être absolument certain, il est tout de même très probable qu'elle ait rencontré le ministre, le voyage de Marseille à Dakar dans ce type de paquebot durant sept jours et madame Savineau étant la veuve d'un homme proche de Marcel de Coppet. La lettre de Marius Moutet indique ensuite qu'il a « l'honneur de [...] faire connaître [à Marcel de Coppet] que, selon les renseignements [qu'il] possède, ni l'une ni l'autre des deux Chambres n'envisagent présentement de déléguer aux fins d'enquête quelques-uns de leur membre dans [leur] colonie équatoriale. Il ne pourrait donc s'agir que de la commission instituée par le décret du 4 février 1937, pris en exécution de la loi du 30 janvier 1937, portant ouverture d'une enquête dans les colonies, pays de protectorat et sous mandat.³⁴⁰ » Le ministre comprend donc lui aussi le courrier de madame Savineau comme faisant allusion à la commission Guernut. Il est possible que Marius Moutet, qui aurait proposé à madame Savineau de participer à la commission d'enquête prévue par le Front populaire et votée depuis peu par la Chambre des députés au moment de leur commun voyage à Dakar, revienne ainsi sur sa parole. Marius Moutet précise que « cet organisme va commencer ses travaux, et il n'a pas été question du personnel administratif qui pourrait être éventuellement appelé à lui prêter son concours. Dans ces conditions, la demande de madame Savineau n'est, dans le moment, susceptible d'aucune suite. »

³³⁸ Nicole Bernard-Duquet, *Le Sénégal et le Front populaire*, Paris, L'Harmattan, coll. « Racines du présent », 1985. Pour une présentation de Galandou Diouf, député du Sénégal, voir *infra*.

³³⁹ CAOM, FM EEII3934(6), notice d'embarquement du 21 septembre 1936. Voir annexes.

³⁴⁰ CAOM, FM EEII3934(6), lettre du 30 juin 1937.

En réalité, s'il n'est peut-être pas encore question de mobiliser le personnel « administratif » (entendu par là le personnel dans les colonies mais sans doute aussi le personnel métropolitain nécessaire au fonctionnement de la commission), la distribution de places dans la commission Guernut a déjà commencée. Ainsi le 25 mai 1937, Andrée Viollis adresse une lettre à Marius Moutet dans laquelle elle le remercie de lui avoir accordé un rôle dans cette enquête, et où elle s'inquiète de n'avoir toujours pas reçu de convocation officielle pour la première réunion plénière. Elle ajoute qu'elle est « heureuse, infiniment, de constater que, malgré toutes les pressions et les influences, le ministre des Colonies n'a pas trahi Marius Moutet, ce qui est très rare et d'autant plus beau.³⁴¹ » Il est donc certain qu'Andrée Viollis connaissait Marius Moutet avant qu'il ne devienne ministre : elle serait ainsi plus proche des réseaux de pouvoir que madame Savineau³⁴².

Le désir de madame Savineau de travailler pour l'amélioration des conditions sociales en Afrique est ancien et détermine largement la « mission Savineau ». Ainsi dans sa lettre de motivation déjà évoquée, elle indique que « depuis [son] retour en France, [elle a] vivement désiré retourner en Afrique auprès des populations noires auxquelles [elle est] restée, d'esprit et de cœur, profondément attachée.³⁴³ » Elle sollicite ensuite n'importe quel poste que le gouverneur général voudrait bien lui octroyer, mentionnant son intérêt pour « toutes les questions d'éducation, de travail et d'assistance ». Il n'existe donc alors pas d'offre d'emploi par l'administration coloniale. Cette lettre n'est pas datable : elle est écrite sur un papier luxueux à travers lequel est lisible en filigrane « République Française 1934 ». Si cette lettre est rédigée en 1934, elle s'adresse à Jules Brévié qui est alors gouverneur général de l'AOF. Mais l'hypothèse selon laquelle madame Savineau utiliserait un beau papier antidaté pour écrire un courrier engageant son avenir n'est pas à exclure. Elle pourrait alors rédiger cette lettre à l'été 1936 et l'adresser à Marcel de Coppet, après que celui-ci ait été nommé gouverneur général de l'AOF. Dans ce courrier, elle rappelle notamment son rôle en AEF avec son mari et la position de celui-ci, normalien mort en service au Tchad. Cela constituerait la première sollicitation de Marcel de Coppet dans le projet de madame Savineau. De même, le 17 août 1936, elle publie un article dans *l'Œuvre* portant sur la nomination de Marcel de Coppet au poste de gouverneur général de l'AOF.³⁴⁴ Cette proximité peut suggérer que l'attribution de l'enquête à madame Savineau est liée à ses réseaux personnels, de même qu'à sa position reconnue dans le milieu colonial : ainsi bien que son dossier professionnel n'en dise rien, dans le *Journal officiel de la République française* du

³⁴¹ CAOM, lettre d'Andrée Viollis du 25 mai 1937, disponible à l'URL <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/Action-culturelle/Dossiers-du-mois/1006-Guernut/Dossier-Commission-Guernut.html>

³⁴² Anne Renoult, *Andrée Viollis, op. cit.*

³⁴³ CAOM, FM EEII3934(6), lettre de motivation.

³⁴⁴ Denise Moran, « M. Marcel de Coppet nouveau gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française », *L'œuvre*, n° 7626, 17 août 1936.

17 février 1937, un « arrêté nommant des officiers d'instruction publique et des officiers d'académie » montre sa promotion³⁴⁵.

Le contrat l'engageant « dans l'Administration de l'Afrique occidentale française [pour] un service effectif d'une durée de 24 mois consécutifs³⁴⁶ », signé le 1^{er} septembre 1936, indique qu'elle se voit confier les « fonctions de conseiller technique du Service de l'Enseignement » et d' « Inspectrice de la main d'œuvre féminine [pour] étudier diverses questions sociales ». Plus d'un an avant le début de la « mission Savineau », il est donc déjà question d'utiliser les compétences de madame Savineau dans le cadre d'une enquête sociale. Il est possible que ce soit sa proximité³⁴⁷ avec Marcel de Coppet qui lui permette d'obtenir cette mention sur son contrat d'engagement, mention somme toute assez vague et qui n'engage pas réellement le gouverneur général. Du fait du laps de temps important laissé entre le début du contrat de madame Savineau et le début de sa mission d'enquête, environ un an, il est possible que madame Savineau ait sollicité plusieurs fois Marcel de Coppet pour se voir attribuer cette enquête.

Il est certain que le gouverneur général de l'AOF ressent le besoin d'être informé pour gouverner. Ainsi même s'il est au courant, depuis au moins la réunion à Paris des Gouverneurs Généraux, du projet de la commission Guernut, il fait son possible pour que la « mission Savineau » puisse voir le jour. Il est donc probable qu'il décide de « passer outre » la commission Guernut, mécontent de ses inaboutissements et de la lenteur de son processus, des entraves du Sénat qui empêchent des enquêtes de terrain conséquentes, et des querelles au sein de la commission qui mèneront à sa démission. En ce sens, l'enquête Savineau viserait à combler les insuffisances de la commission Guernut, la décision d'un gouverneur général aurait pour but de produire ce que la décision législative ne parvient pas à produire.

Enfin, il faut noter que la décision finale d'attribuer l'enquête à madame Savineau revient à Marcel de Coppet, non au ministre ni au pouvoir législatif. La décision 2811 du 7 octobre 1937, qui lance officiellement la mission d'enquête, est ainsi signée par Marcel de Coppet³⁴⁸. De même, le 7 octobre 1937, le gouverneur général de l'AOF annonce aux gouverneurs de Colonies : « J'ai chargé madame Savineau, conseillère technique de l'enseignement, d'une enquête en AOF

³⁴⁵ *Journal officiel de la République française*, a 69, n° 40, 17 février 1937, p. 2141. Voir annexes.

³⁴⁶ CAOM, FM EEEI3934(6), contrat d'engagement.

³⁴⁷ Dans le rapport lui-même, cette proximité apparaît à travers quelques phrases pouvant paraître anodines. Ainsi dans le rapport 5, p. 16 : « Je réponds au Djermakoye que le gouverneur général lui-même ne dédaigne pas de s'intéresser à la mécanique : qu'il conduit sa voiture lui-même et en connaît tous les secrets. » Ce genre de chose pourrait difficilement être connu en dehors d'une proximité particulière.

³⁴⁸ ANF, 200 MI 2422, décision n° 2811, 7 octobre 1937.

[...]»³⁴⁹ Il ajoute en fin de lettre : « J'attache une grande importance aux conclusions de cette enquête [...]»³⁵⁰ Enfin, il n'hésite pas à faire remonter les sollicitations de madame Savineau au ministre pour mettre en place l'enquête. Il écrit à Marius Moutet : « Madame Savineau avait été chargée par moi d'étudier la condition de la femme en AOF.»³⁵¹ L'implication personnelle de Marcel de Coppet dans cette enquête ne fait donc pas de doute : la rencontre de madame Savineau avec lui est féconde parce qu'ils sont tous les deux convaincus par le même humanisme colonial. Cela se note particulièrement dans les attentes que Marcel de Coppet et madame Savineau placent dans cette enquête, notamment la première de ces attentes, celle d'une critique constructive qui dépend largement de la liberté d'expression dont peut disposer l'enquêtrice.

2. *Attendus et inattendus*

a. *Les objectifs officiels et ce(ux) qu'ils masquent*

La décision n°2811 à l'origine de la « mission Savineau » décide que « Madame Savineau, conseillère technique de l'enseignement est chargée de mission dans les diverses colonies du groupe en vue d'une enquête sur la condition de la femme indigène en AOF. » Dans sa lettre aux Gouverneurs des Colonies du 7 octobre 1937, Marcel de Coppet précise que cette enquête porte « sur la condition de la femme dans la famille, dans les établissements d'éducation, dans les emplois salariés, etc... Elle recueillera en outre des renseignements ethnographiques. » L'objectif de collecter des « renseignements ethnographiques » offre une grande légitimité à l'enquêtrice, la situant *a priori* hors des enjeux partisans, lui offrant un détachement de droit, éloigné des enjeux politiques. Sa position, à la fois instituée par le pouvoir et présentée comme détachée, distante, est une position que ses informateurs.trices reconnaîtront comme plutôt « légitime ».

Le fait d'enquêter sur « la femme » (présupposant ainsi qu'il existe une « condition féminine ») n'est pas anodin et montre au contraire une certaine pénétration d'idées féministes et humanistes à la tête de l'administration coloniale. L'objectif de cette enquête peut entrer en résonance avec les enquêtes sociales menées au XIX^{ème} siècle par des philanthropes qui avaient pour but d'étudier l'état physique et moral des classes populaires françaises ou anglaises par exemple. Le point de départ de l'enquête est donc une forme d'humanisme, cependant étroitement lié à un certain mépris de classe et/ou, dans le cas présent, à un certain racisme, et/ou à une certaine forme de sexisme. Présupposant un « état moral » aux prolétaires, ou aux

³⁴⁹ ANF, 200 MI 2422, lettre n° 617, 7 octobre 1937.

³⁵⁰ *Ibid.*

³⁵¹ ANF, 200 MI 2422, lettre n° 5, 12 janvier 1938.

« femmes indigènes » dans le cas présent, les enquêteurs.trices pensent trouver des caractères physiques et moraux communs à toute la population étudiée, les traits physiques et moraux étant pensés comme imbriqués.

Les arguments humanistes ne doivent pas occulter le fait qu'ils font partie prenante d'un système de domination coloniale. Ainsi de cette enquête *a priori* sur « la femme indigène », Marcel de Coppet attend aussi qu'elle l'informe sur « les habitations indigènes, les chantiers, les exploitations agricoles et industrielles, les établissements d'éducation et d'assistance, les prisons, etc...³⁵² » Or enquêter sur, par exemple, la place des femmes dans les exploitations agricoles, suppose non seulement de s'intéresser aux femmes mais aussi de rechercher des informations conséquentes sur les systèmes agricoles en AOF pour contextualiser les places qu'y occupent les Africaines. De même, enquêter sur « la femme indigène à Bamako » suppose de faire une enquête approfondie sur la société de Bamako, sa sociologie, son économie, son histoire. Ainsi, organiser une enquête « sur la femme indigène », c'est en fait promouvoir une enquête sur toute « la » société « indigène ».

Enfin, un certain nombre d'objectifs de cette enquête peuvent avoir été formulés oralement, ou *via* des documents aujourd'hui détruits ou perdus, de même que madame Savineau a sûrement des tropismes qui la conduisent à s'attarder sur certains aspects des sociétés africaines. Ainsi dans la première page du premier rapport local, madame Savineau écrit : « Par décision du 7 octobre 1937 (E) j'ai été chargée d'une enquête sur la condition de la femme indigène et métisse en AOF.³⁵³ » Or ni la décision dont il est question ni le courrier de Marcel de Coppet aux gouverneurs de Colonies ne mentionnent la « question métisse ».

Géographiquement, « un parcours [...] lui est assigné³⁵⁴ » : son départ est fixé au 19 octobre de Dakar, la faisant arriver le 21 à Bamako, puis au Niger à Tillabéry le 5 décembre, au Dahomey par Gaya le 12 décembre, au Togo³⁵⁵, en Côte d'Ivoire à Ouagadougou vers le 25 janvier, puis en Guinée, et à Youkounkoun au Sénégal début mars. Ainsi, la Mauritanie, le nord du Soudan et tout l'est nigérien ne sont pas visités. L'organisation géographique de cette enquête est aussi un moyen pour le gouverneur général de hiérarchiser les objectifs de la mission.

Il est ainsi frappant que l'un des principaux objectifs de cette enquête soit de se pencher sur les conditions de vie dans l'Office du Niger. Créé en 1932 au Soudan français, un an après une famine, l'Office du Niger est un établissement public organisant l'irrigation pour la culture du

³⁵² ANF, 200 MI 2422, lettre n° 617, 7 octobre 1937.

³⁵³ ANF, 200 MI 2421, rapport 1, p. 1.

³⁵⁴ ANF, 200 MI 2422 lettre n° 617, 7 octobre 1937.

³⁵⁵ Ainsi l'itinéraire initialement prévu est ensuite modifié puisque madame Savineau ne se rend finalement pas au Togo (voir la carte de son parcours en annexe).

coton (pour les exportations en métropole) et du riz (pour l'alimentation en AOF) sur 960 000 hectares³⁵⁶, relevant d'une tentative de rendre rationnelle, scientifique, une agriculture ayant un rôle éminemment « civilisateur ». Financé par l'État en pleine crise économique, l'Office du Niger est un échec retentissant. Les cultures cotonnières prennent le pas sur la riziculture et l'Office est accusé de pratiquer le travail forcé et de déplacer des populations contre leur gré. Or il est remarquable que sur les dix-sept rapports locaux produits par madame Savineau, le rapport sur l'Office du Niger soit le seul qui ne porte pas sur une circonscription administrative (une ville, une région), mais sur un découpage institutionnel (une entreprise, si publique soit-elle). Ce rapport (le 2^{ème}) est justement le troisième plus long rapport de l'enquête. Cela peut s'expliquer par le contexte : Marius Moutet ne cache pas sa volonté de favoriser les productions locales et se méfie des grands groupes. De plus, il cherche à réduire les dépenses publiques, envisageant de diminuer le nombre de fonctionnaires coloniaux. Or l'Office du Niger absorbe en 1937 le tiers du budget d'emprunt de l'AOF et constitue une grosse structure sur laquelle la surveillance de l'État n'est ni constante ni forcément efficace. Marius Moutet demande donc à Marcel de Coppet d'enquêter sur l'Office du Niger. Dans une lettre au ministre, Marcel de Coppet explique ainsi : « Je l'avais [madame Savineau] priée de me renseigner plus particulièrement sur la vie des familles qui peuplent les villages de colonisation et de vulgarisation de l'Office du Niger³⁵⁷ ». Ainsi, « la plupart des enjeux avancés par le programme colonial de Moutet apparaissent dans le rapport de [Denise] Moran.³⁵⁸ » Pour autant, ces enjeux ne font pas nécessairement l'objet de recommandations explicites de la part de Marius Moutet : Marcel de Coppet et lui ont des habitudes politiques et des compétences suffisamment proches pour que cela ne soit même pas nécessaire. Ce qui est attendu de madame Savineau peut être parfois implicite et, à nouveau, l'enquête sociale peut être vue comme un « prétexte » à l'enquête économique. En réalité, « économique » et « social » sont vus de façon très imbriquées par les pays colonisateurs, l'économie étant principalement la mise en valeur civilisatrice de sols jusqu'alors considérés comme incultes. De ce point de vue, une enquête sur les femmes et leur rôle effectif ou potentiel dans la mission civilisatrice est nécessairement une enquête sur l'état économique.

³⁵⁶ Institut des hautes études européennes (Strasbourg), *L'Europe et l'Afrique noire : quelques cadres d'études*, Strasbourg, Centre universitaire des hautes études européennes, 1962, p. 23. Ces 960 000 hectares sont la superficie totale des terres susceptibles d'être « mises en valeur ».

³⁵⁷ ANF, 200 MI 2422, lettre n° 5, 12 janvier 1938.

³⁵⁸ Tony Chafer et Amanda Sackur, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, *op. cit.*, p. 180 : « Most of the issues outlined by Moutet's colonial programme appear in Moran's report. For instance, she made a special inquiry on the Office du Niger. »

b. Les moyens mis à disposition de l'enquêtrice

« La date exacte de l'arrivée de Mme Savineau dans votre colonie vous sera communiquée télégraphiquement, et assez tôt pour vous permettre de prendre toutes dispositions concernant son logement et son transport (camionnette, chaland, pirogue, convoi) en tenant compte qu'elle devra jouir d'une grande liberté de mouvement. [...] je vous serai reconnaissant d'assurer à Mme Savineau le concours le plus large de la part des commandants de poste.³⁵⁹ » Marcel de Coppet décrit ainsi rapidement les conditions matérielles d'enquête qu'il souhaite voir mettre en œuvre dans les différents territoires. Dans l'enquête elle-même, transparaisent parfois ces enjeux matériels bien que le dispositif ne soit jamais décrit en tant que tel. Ainsi : « On quitte la route, pour prendre une piste privée. Après avoir marché longtemps sur cette piste, ma voiture rejoint une voiture de tourisme. Mon chauffeur corne.³⁶⁰ » Ou encore : « Lui aussi reconnaît la voiture administrative et consent à me renseigner.³⁶¹ » Plus loin : « La dépêche qui m'annonçait n'était pas encore arrivée. Mais j'avais une voiture au chiffre du gouvernement et un chauffeur en uniforme de garde. J'étais en outre annoncée depuis longtemps par circulaire. » Même s'ils font partie de la routine lors des déplacements des fonctionnaires coloniaux, ces moyens matériels et symboliques mis à disposition de l'enquêtrice (voiture et chauffeur officiel, circulaire et dépêches de liberté de circulation) participent de sa constitution en tant qu'enquêtrice au service du pouvoir.

De même, le budget qui est mis à la disposition de madame Savineau, visible dans le livret de solde présent dans son dossier professionnel, montre pourquoi et comment cette enquête peut être réalisée. Établie en septembre 1936 par son contrat d'engagement, la solde de madame Savineau s'élève à 25 000 francs par an³⁶². L'année suivante, juste avant son départ en mission, sa solde de 25 000 francs par an est reconduite, complétée par un « supplément colonial » de 17 500 francs par an et une indemnité de zone » de 11 francs par jour. Ces sommes sont imputées au budget général de l'AOF. Ce livret de solde indique également qu'elle réalise son enquête avec une feuille de déplacement : elle est ainsi payée à Koutiala le 12 novembre, à Tombouctou le 30 novembre. Le livret indique aussi qu'elle subit des retards de paiements : sa solde de décembre 1937 n'est ainsi payée qu'en mars 1938. Pour la République, cette forme d'enquête est donc très peu coûteuse, contrairement à la commission Guernut par exemple, dont

³⁵⁹ ANF, 200 MI 2422, lettre n° 617, 7 octobre 1937.

³⁶⁰ ANF, 200 MI 2421, rapport 11, p. 12.

³⁶¹ *Ibid.*

³⁶² Ce qui est plutôt un bon salaire pour l'époque, le salaire moyen est à environ 20 000 francs par an. Voir Institut national de la statistique et des études économiques (France), « Annuaire statistique de la France », 1936-1938 (republié en 1966). Ainsi sur une base de 290 jours ouvrés, un plombier parisien gagne environ 17 000 francs par an, un maçon environ 16 000, une repasseuse ou une couturière provinciale aux alentours de 6 200 francs par an.

le budget s'élève à environ un million de francs. De même, au-delà des coûts financiers, les coûts moraux sont légers dans l'enquête de madame Savineau : elle engage certes plusieurs services coloniaux, mais d'une façon ponctuelle qui n'a rien à voir avec le systématisme de l'investissement des énergies dans une commission parlementaire. Bien plus, la « mission Savineau » repose sur une volontaire prête à s'investir « corps et âme » dans un projet et habituée au travail social. Gérard Leclerc parle ainsi d'une information « bon marché » produite par les « intermédiaires » tel.le.s madame Savineau, dominant.e.s (en l'occurrence française éduquée) habitué.e.s au monde des dominé.e.s (ici les indigènes)³⁶³.

Enfin, la décision 2811 précise : « ART. 2.- Mme Savineau ayant à rassembler des documents aura droit, à titre exceptionnel, au transport de 300 kgs de bagages et pourra être accompagnée d'un domestique voyageant en 6^{ème} catégorie.

ART. 3.- La solde et les accessoires de Mme Savineau resteront à la charge du Budget Général (Chap IV art 5) ses indemnités de déplacement et frais de transport par chemin de fer et par mer seront à la charge du même Budget (Chap XV art I°)

Toutes les autres dépenses seront à la charge des territoires traversés.

ART. 4.- Les Gouverneurs des colonies du groupe, le directeur des Finances et la Comptabilité, l'Inspecteur Général de l'Enseignement, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.³⁶⁴ »

Des dispositions exceptionnelles sont donc instaurées pour l'enquête, mais elles restent peu coûteuses mises en comparaison avec le budget de la commission Guernut. De plus, ces moyens mis à disposition de l'enquêtrice sont également des suggestions méthodologiques : madame Savineau doit ainsi rassembler de la documentation au cours de son voyage et se servir des archives coloniales ou de documentations ethnographiques qu'elle transporte avec elle. Enfin, il est notable de voir que cette enquête implique de nombreux services administratifs dès l'amont. Il est remarquable que le gouverneur général de l'AOF mobilise un personnel quasi uniquement masculin au service d'une femme qu'il institue en position de pouvoir. Outre les

³⁶³ Gérard Leclerc, *L'observation de l'homme*, op. cit., pp. 20-22 : « Les intermédiaires offrent au pouvoir central la possibilité d'obtenir des informations sociales à bon marché, sans beaucoup d'investissements supplémentaires. En temps normal, c'est-à-dire en dehors d'une crise, ces informations sont inemployées, stockées dans l'individu et dans la fonction ou le statut. Une crise, entraînant une hausse de l'utilité de ces données, amène éventuellement le pouvoir à les demander, à les centraliser. [...] Les observateurs réformateurs représentent pour la société un investissement dont l'utilité marginale est croissante au fur et à mesure qu'ils découvrent de nouveaux problèmes et fournissent des informations à leur sujet sans coût supplémentaire pour la société. »

³⁶⁴ ANF, 200 MI 2422, décision n° 2811, 7 octobre 1937.

différents moyens matériels mis à la disposition de l'enquêtrice, ce sont les moyens symboliques qui lui confèrent une position de pouvoir.

II) La production de l'enquête

1. Les méthodes de travail

À plusieurs égards les attributions matérielles sont également des recommandations méthodologiques. En plus d'indiquer les lieux à étudier³⁶⁵, Marcel de Coppet désigne à madame Savineau les personnes à interroger en priorité : « Je vous serai reconnaissant d'assurer à Mme Savineau le concours le plus large de la part des commandants de postes, du personnel enseignant et médical, des magistrats, des indigènes qualifiés et notamment des interprètes qui devront être soigneusement choisis.³⁶⁶ » Il est notable que pour mener une enquête sur « la femme indigène » les premiers informateurs.trices potentiel.le.s recommandé.e.s par l'autorité ne soient pas des Africaines. Au contraire, il est *a priori* plutôt rare de voir des femmes indigènes dans les professions mentionnées. De plus, les informateurs.trices conseillé.e.s par Marcel de Coppet sont socialement très homogènes et correspondent aux principaux collaborateurs de la politique coloniale du Front populaire à savoir des Français.es ou des évolué.e.s : les commandants de postes, le personnel enseignant et médical, les magistrats, les interprètes, sont tous des hommes (à l'exception d'enseignantes et d'infirmières-visiteuses) français ou ayant reçus une éducation de type européenne. Ceux.celles d'entre eux.elles étant des indigènes ont le plus souvent titulaires d'un certificat d'études primaires garantissant leur maîtrise de la lecture et de l'écriture du français, et ayant adopté un mode de vie proche de celui des métropolitain.ne.s. Ce sont les évolué.e.s, que les pouvoirs coloniaux considèrent comme des « relais » potentiels des valeurs de la France. Ces relais sont mentionnés par Marcel de Coppet principalement car ce sont des informateurs.trices faciles à mobiliser, la plupart parlant français et reconnaissant les ordres coloniaux, même s'ils les contestent parfois. Sa lettre recommande ainsi aux gouverneurs de Colonies « d'assurer à Mme Savineau le concours le plus large » de la part de ces individus. L'interrogatoire de l'enquêtrice s'apparente donc au questionnement policier, si bienveillante soit-il, ou au moins à l'investigation de l'inspecteur.trice d'État : le fait que madame Savineau soit, selon son contrat de travail, inspectrice de la main d'œuvre féminine, est donc important en ce qui concerne la méthode.

³⁶⁵ Ce qui implique une enquête économique, voir supra.

³⁶⁶ ANF, 200 MI 2422, lettre n° 617, 7 octobre 1937.

Concrètement, l'enquête obéit toujours au même processus. Tout d'abord, la façon qu'a madame Savineau d'aborder et de visiter un nouveau lieu, correspond à un schéma-type qui se répète avec de légères variantes. Ainsi, avant de présenter son rapport sur une région ou un village, l'auteure donne régulièrement des informations ethnographiques et sociologiques d'ordre générale qu'elle tire de son expérience mais aussi d'autres études. Ainsi le rapport portant sur la basse Côte d'Ivoire, commence par presque trois pages de contextualisation : « Les Baoulé sont encore très près du matriarcat. Il est vraisemblable que leur coutume fut autrefois celle qui régit encore la famille de la reine Koua Moungué, au village de Koissi Blékro. [...] Il existe aussi, dans les familles baoulé, des femmes de rang inférieur, (généralement des Tagouana), qu'on épouse en échange d'une mesure de boisson, (environ 25 Frs) et qui font les gros travaux. Leurs enfants appartiennent au père. Les hommes essaient de généraliser cette forme de mariage, en offrant une forte dot pour les filles baoulé. Mais celles-ci se refusent à être épousées ainsi.³⁶⁷ » De même lors de son enquête sur l'Office du Niger, madame Savineau cite à deux reprises une autre étude, celle de M. Belime³⁶⁸, ingénieur des travaux publics, dont les recherches ont influencé la création de l'Office.

Lors de son arrivée, dans la plupart des cas, la première chose que l'enquêtrice fait dans un nouveau village est généralement de se présenter aux autorités, qu'elles soient « traditionnelles » ou coloniales³⁶⁹. Son regard se porte donc non seulement vers les administrations mais vers toutes les institutions mises en place par le pouvoir colonial et garantissant son pouvoir. Tous ses rapports contiennent les mêmes rubriques consacrées à l'enseignement, aux pensionnats, au service de santé, aux maternités, à la justice, aux associations, aux prisons, aux ateliers. Par exemple, le passage concernant la ville de Djougou présente tout d'abord la rubrique « Enseignement », puis évoque le « Service de Santé » avant de se pencher sur la « Justice »³⁷⁰.

L'auteure s'intéresse ensuite davantage aux informations d'ordre socioéconomiques. Elle étudie donc « les travaux féminin » (sept occurrences en tant que titres de rubriques) ou « les industries féminines » (sept occurrences). Cette méthode pourrait paraître assez excluante dans le sens où elle aurait tendance à ne pas prendre en compte les femmes qui ne travaillent pas, mais la notion de travail n'étant jamais définie, le travail domestique, vivrier ou illégal est pris en compte, et la plupart du temps distingué des « industries ». Dans ces rubriques sur le travail, les salaires sont régulièrement mentionnés. Socialement, elle semble essayer d'être le moins excluante possible, s'intéressant aux classes populaires voire aux marges, même si l'enquête

³⁶⁷ Pour lire le passage en entier : ANF, 200 MI 2421, rapport 10, p.s 1 à 4.

³⁶⁸ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p.s 5, 36 et 37.

³⁶⁹ Voir *infra*, « Les hommes et les femmes impliquées ».

³⁷⁰ ANF, 200 MI 2421, rapport 6, p.s 56 et 57.

s'adresse et s'intéresse tout d'abord aux évolué.e.s. Ainsi la prostitution est mentionnée en titre de trois rubriques tout au long des rapports locaux et le terme de « non-évolué » apparaît deux fois en titre, là où les « ménages évolués », « ménages de fonctionnaires » ou « l'évolution féminine » sont mentionnés sept fois au même niveau de hiérarchie textuelle. La méthode déployée fait écho à celle des rapports administratifs des gouverneurs de Colonies dans le sens où elle se focalise en premier lieu sur les institutions du pouvoir et leurs relais et où elle mentionne les marges comme une menace : ainsi le plus souvent, la prostitution n'est pas évoquée en titre de rubrique mais dans la rubrique « Service de Santé » ou « Justice ».

La première méthode déployée, consciemment ou non, est celle de l'observation ethnographique. Les habitations ou institutions qu'elle visite font ainsi l'objet de descriptions minutieuses, fruit d'une immersion. Ainsi, visitant la prison pour femmes d'Allada, l'enquêtrice détaille que c'est « la première [qu'elle] rencontre. Cellules propres. Dans la cour, un petit enclos pour la douche, W.C. Cette prison est vide.³⁷¹ » Cette technique d'observation est méthodiquement utilisée à chaque visite, qu'il s'agisse d'institutions de pouvoir ou d'intérieurs privés. Ainsi, les cas d'une prison délabrée et d'une maison d'évolué.e.s répondent à la même méthode : « La prison de Sédhiou est si délabrée que les détenus doivent se servir de leur couverture comme d'une tente pour s'abriter de la pluie en hivernage, et en toute saison d'une véritable pluie de crottes de chauve-souris. Affreuse odeur de chauve-souris. Un nouveau bâtiment, plus convenable vient d'être construit. Il est déjà trop petit. En outre cette prison n'a pas de cour, les malades doivent rester enfermés. Une sorte de cabane en ruines habite 2 femmes prisonnières.³⁷² » ; ou « Maison en dur. Salon avec fauteuils de marqueterie, coussins de velours, horloge peinte, genre ancien, [...]. Longue salle à manger avec trente chaises et la table qui convient. Au bout de cette pièce s'ouvre une petite chambre avec le tombeau du père, croix et objets fétichistes.³⁷³ » Pour madame Savineau, dont le regard est habitué à scruter les sociétés africaines colonisées, la possession d'une bicyclette, de bouteilles d'apéritifs, de livres ou de certains vêtements peut ainsi constituer une première approche de la situation sociale de l'interrogé.e, l'associant à la catégorie des « évolué.e.s ».

Les investigations dans les institutions du pouvoir ne passent pas seulement par des entretiens avec le personnel³⁷⁴, mais aussi par un travail de collecte d'informations dans les archives. Les registres des dispensaires sont ainsi une source qu'elle mobilise beaucoup : « Voici maintenant, sur les accidents du travail quelques renseignements puisés dans les registres du

³⁷¹ ANF, 200 MI 2421, rapport 6, p. 40.

³⁷² ANF, 200 MI 2421, rapport 17, p. 30.

³⁷³ ANF, 200 MI 2421, rapport 6, p. 35.

³⁷⁴ Dont la méthodologie est détaillée *infra* : voir « les hommes et les femmes impliqués.e.s ».

dispensaire.³⁷⁵ » De même, les livres de pesées des maternités³⁷⁶, les registres de visites des dispensaires et des infirmières-visiteuses³⁷⁷, les archives judiciaires³⁷⁸ parmi lesquelles les registres d'écrou³⁷⁹. L'enquête se base donc en partie sur ces sources officielles, produites par et pour l'administration coloniale. Cependant ces institutions ne sont pas jugées seulement à l'aune des chiffres qu'elles-mêmes produisent et qui répondent aux exigences officielles, mais aussi par des entretiens avec les personnels et les usagers.

Ces entretiens ne sont pas directement lisibles bien que leurs retranscriptions, au moins partielles, aient existées. En effet, l'enquêtrice réalise son enquête crayon et papier en main, telle une anthropologue. Ces outils d'enquête contribuent considérablement à façonner un rapport de domination entre l'enquêtrice et ses informateurs.trices, du moins pour les indigènes. En effet, madame Savineau prend des notes, peut les relire, alors même qu'elle s'adresse à des hommes et des femmes qui pour une part sont illettré.e.s, et qui ne sont habitué.e.s à voir écrire que les administrateurs, les policiers, les professeurs, les évolués.e.s, c'est-à-dire des figures d'autorité ou de domination sociale. L'utilisation de notes est suggérée par plusieurs indices : tout au long du rapport, la précision des chiffres cités ne peut relever simplement d'une mémoire exceptionnelle, de même que l'utilisation du discours direct et des guillemets dans certains entretiens³⁸⁰. Bien plus, une anecdote qu'elle relate dans le troisième rapport local permet d'affirmer sans aucun doute qu'elle utilise cette méthode de prise de notes sur le « terrain » : « M'ayant vue enquêter le crayon à la main, ces deux braves garçons [ses chauffeurs] avaient eu l'idée de prendre, eux aussi, des renseignements, et Odia les avait notés.³⁸¹ » Enfin, prendre ces notes rappelle à l'enquêtée que l'on enquête *sur* lui ou elle. Il ou elle est donc un objet de connaissance en plus d'être un sujet du pouvoir.

Malheureusement pour l'historien.ne, ces carnets de notes ont été détruits ou perdus, de même que les notes préparatoires de l'enquête et que la rédaction manuscrite des rapports qui a précédé leur dactylographie³⁸². Néanmoins, il est possible de lire « en creux » la « grille d'entretien » de madame Savineau, ou du moins les questions qui guident habituellement ces entretiens. Une analyse à la fois qualitative et quantitative de la « trace » qu'ils laissent dans les

³⁷⁵ ANF, 200 MI 2421, rapport 2 page 31.

³⁷⁶ ANF, 200 MI 2421, rapport 6, p. 38.

³⁷⁷ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 20.

³⁷⁸ ANF, 200 MI 2421, rapport 7, p. 25.

³⁷⁹ ANF, 200 MI 2421, rapport 17, p. 17.

³⁸⁰ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 30 : « Le commissaire de police de Markala, M. Debouteiller esquive mes questions à ce sujet. "Une grève stupide, dit-il à propos de retenues pour des retards. Les indigènes ne savent pas faire leur compte, vous comprenez. Mais le commandant de cercle est venu et il a arrangé ça." »

³⁸¹ ANF, 200 MI 2421, rapport 3, p. 4.

³⁸² ANF, 200 MI 2421, lettre du 2 décembre 1937 de madame Savineau à Marcel de Coppet. Celui-ci écrit en marge haute de la lettre : « faire taper ce rapport de suite car je désire l'emporter en tournée. » (Note du 12 décembre 1937).

rapports locaux, peut permettre d'approcher le questionnaire sous-jacent. On peut ici noter que ces « traces » d'entretiens sont dans le rapport en français, or tous les entretiens ne se sont pas déroulés en français. Madame Savineau a recours très souvent à un interprète, même si elle avance dans *Les livrets de mon camarade* qu'elle a appris durant ses séjours coloniaux au moins une langue indigène : « J'ai vécu parmi eux, j'ai appris à parler leur langage, à connaître leurs coutumes.³⁸³ » Cette distance linguistique peut donc influencer le choix des interrogé.e.s, sur

Un exemple typique de ces « traces » d'entretiens est présent dans le rapport sur l'Office du Niger : « Le vieux regrette son village. Un adulte paraît, vêtu de loques lui aussi. Il se déclare content. Il cultive avec sa femme et deux enfants de 10 à 12 ans. Il ne sait pas combien il a récolté l'an dernier, ni combien l'Office lui a pris, lui a laissé. Ils ont mangé du riz, payé l'impôt, il leur est resté 150 Frs. Autrefois, il ne mangeait pas à sa faim, il y avait toujours des sauterelles. Maintenant, il n'y en a plus (le brave homme a dû changer d'avis depuis). Il doit tout ça au Blanc. Le sourire de cet homme est franc et son contentement paraît sincère. Il est d'ailleurs exceptionnellement vigoureux et doit fournir un très gros travail. "On travaille tant qu'on peut", dit-il.³⁸⁴ »

En premier lieu, l'enquêtrice demande à l'individu si il ou elle est content.e de sa situation. Il s'agit vraisemblablement d'une sorte « d'entrée » en matière mais qui n'est pas anodine pour autant car cette question est récurrente, notamment lorsque l'enquêtrice s'intéresse à des individus ayant migré (c'est le cas pour l'Office du Niger). Ce type de question, portant sur le bonheur des gens, émanant d'une femme mandatée par le pouvoir colonial peut faire écho à ce que Michel Foucault nomme le « biopouvoir », c'est-à-dire un gouvernement des « âmes », dont l'objet est le bonheur de ses sujets³⁸⁵. Viennent ensuite des questions plus banales et plus formelles, visant à situer socialement l'individu ou le groupe interrogé. Madame Savineau demande donc la « profession »³⁸⁶ (la « profession » de 645 des 732 interrogé.e.s est mentionnée, soit près de 90 %) et la situation familiale des enquêté.e.s (apparaissant avec précision chez presque 22 % des informateurs.trices). Leur poser ces questions permet de les situer grossièrement dans l'espace social de l'AOF, la polygamie étant par exemple un marqueur de la « non évolution » dans les conceptions colonisatrices des français.e.s, et l'exercice d'une profession nécessitant de savoir lire et écrire étant considéré comme une marque distinctive des

³⁸³ Denise Moran, « Les Livrets de "Mon camarade" », *op. cit.*, p. 1.

³⁸⁴ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 2.

³⁸⁵ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*, *op. cit.*

³⁸⁶ Je choisis le terme de « profession » en ayant conscience qu'il s'agit d'une catégorie insuffisante voire malhabile pour l'AOF des années 1930 et pour la population étudiée (qui comporte aussi des enfants scolarisés par exemple et où la pluriactivité est très répandue). Néanmoins madame Savineau désigne souvent dans son rapport les enquêté.e.s par leur « profession », montrant que cette catégorie est importante dans les méthodes qu'elle emploie et dans les considérations des colonisateurs.trices et de certain.e.s des colonisé.e.s. On peut entendre par « profession » un synonyme de « situation sociale ».

évolué.e.s. Cette rapide situation de l'individu est rapidement complétée par des questions sur la situation économique de l'interrogé.e. Ainsi, sur 732 informateurs.trices recensé.e.s, la question des revenus est posée³⁸⁷ à au moins 63, et 45 ont un revenus précis mentionné. Cette question préoccupe particulièrement madame Savineau qui peut par exemple écrire qu'elle « ne parvien[t] pas à évaluer les gains d'une journalière.³⁸⁸ » Connaître le coût de la vie et les salaires des individus constituant un des attendus de l'enquête, cette attention est compréhensible. En lien avec ces questionnements socioéconomiques, madame Savineau semble assez souvent interroger les indigènes (et non ses informateurs.trices européen.ne.s) sur leurs habitudes alimentaires, l'alimentation étant socialement différenciée entre celles et ceux qui ne mangent pas à leur faim, celles et ceux qui mangent du riz ou du mil tous les jours et celles et ceux qui ont une alimentation riche et variée. Enfin, c'est le cas dans l'exemple cité ci-dessus, la religion de l'interrogé.e lui est parfois demandée. Il est probable que la religion soit elle aussi interprétée par les pouvoirs coloniaux comme un indicateur de l'avancement ou du recul de leurs valeurs dans les sociétés colonisées. Ainsi l'attachement à des rites anciens ou aux fétiches est vu comme devant s'effacer devant la « rationalité » des Français.

L'une des questions les plus récurrentes est celle de « la » vision « indigène » de « l'évolution ». Elle apparaît ainsi douze fois en titre de rubrique et concerne le plus souvent (au moins en partie) l'évolution de « la condition féminine »³⁸⁹. La méthode employée pour répondre à ce questionnement est proche, certes, de l'entretien sociologique et de l'observation ethnographique, mais relève aussi dans une certaine mesure de l'interview journalistique. La manière qu'a madame Savineau de rédiger remploie ses techniques de rédactrice dans un journal. Cette proximité est particulièrement frappante à la lecture de « Ce qu'était jadis le marché aux modèles, ce qu'il est aujourd'hui », article qu'elle publie en 1929 dans *Le Quotidien*³⁹⁰. Cet article commence par une description très visuelle des lieux et des individus rencontrés : « L'atelier aux murs gris est triste et laid [...] ». Puis un historique de l'objet étudié est rapidement proposé, quelques phrases au discours direct viennent enfin incarner la situation d'un groupe à un moment donné « -Toutes ces grosses³⁹¹ là, m'explique Mme Rose, c'est pas des vrais modèles. Des vrais modèles, il n'y en a plus. La vie est chère, le métier est instable ». Les

³⁸⁷ Il s'agit d'une estimation *a minima* et sans doute très inférieure à la réalité. J'ai considéré que la question était posée dès lors qu'un revenu ou le niveau de vie était indiqué. Dans deux cas (de responsables coloniaux) la question ne porte pas sur leur propre salaire mais sur les prix du marché. De plus, de nombreuses informations, dans tous les rapports, sont données sur le coût de la vie ou le niveau de vie indépendamment de la mention d'informateurs.trices.

³⁸⁸ ANF, 200 MI 2421, rapport 3, p. 6.

³⁸⁹ On notera dans la partie suivante (« les hommes et les femmes impliquées ») que seuls des hommes sont interrogés sur l'évolution (de la condition féminine).

³⁹⁰ Denise Moran, « Les grands modèles des grands artistes : ce qu'était jadis le marché au modèle, ce qu'il est aujourd'hui », *Le Quotidien*, 8 décembre 1929.

³⁹¹ Madame Savineau retranscrit ainsi le langage populaire : ces « grosses » sont des modèles peu chères.

mêmes procédés d'écriture sont employés dans le rapport Savineau : « Ce ne sont pas, dit le chauffeur, des femmes de colons, mais des femmes de manœuvres, de gardes, des étrangères venues de villages extérieurs à l'Office. L'une d'elles me dit que son mari est maçon, une autre qu'il est commerçant.³⁹² » L'auteure s'implique en tant que narratrice dans sa production, guide ainsi le lecteur ou la lectrice, qui suit ses faits et gestes. Cette présence de l'auteure-narratrice est beaucoup plus typique des productions de journalistes que des scientifiques qui au contraire cherchent à s'effacer de leur production pour laisser toute la place à l'analyse de leur objet.

Ces méthodes se heurtent à certaines limites : si elles sont employées par moment avec recul, elles créent des effets sur ce qu'elles prétendent mesurer, et elles ne mesurent parfois rien d'autre que leurs effets (ce que la sociologie appelle l' « artefact »). Ainsi : « J'ai assisté, toute une après-midi, à la classe ménagère. A cause de ma visite, on avait réuni dans la même séance le repassage (celui des culottes des garçons de la Société sportive) la cuisine (préparation de café et de citronnelle pour des visiteuses attendues) la couture (ourlets, jours, broderies, canevas).³⁹³ » La seule présence de l'enquêtrice modifie ici ce qu'elle voulait mesurer. Bien plus, plus loin : « C'est la première fois qu'un vieil indigène [...] donnait à ma question une réponse qui ne fût pas inspirée par l'intérêt masculin. Même si Zounon a seulement compris ce qu'il fallait répondre, pour me plaire, sa finesse d'esprit est grande.³⁹⁴ » L'artefact est donc évident et madame Savineau en a conscience : les enquêtés anticipent ce qu'ils pensent que l'enquêtrice-inspectrice souhaiterait entendre. Si madame Savineau paraît avoir un certain recul, il semble qu'elle ne questionne pas ses propres questions, simplement sa position (de femme française). De même, l'absence de pages expliquant la méthodologie employée lors de cette enquête de terrain de sept mois est frappante. Enfin, le temps consacré à chaque visite est une des limites matérielles essentielle de l'enquête. L'expédition de madame Savineau est un marathon physique et littéraire : parcourant 13 000 kilomètres en sept mois environ, elle rédige plus de 800 pages pendant le même temps³⁹⁵, sans compter ses notes de terrain. Elle écrit ainsi à la fin du rapport 7 que « ce rapport [...] n'a pas la prétention d'être composé, car le temps [lui] manque³⁹⁶ ». Il est probable que ce manque de temps la dispose à employer constamment les mêmes catégories d'analyse et le même type d'informateurs.trices.

³⁹² ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 3.

³⁹³ ANF, 200 MI 2421, rapport 3, p. 17.

³⁹⁴ ANF, 200 MI 2421, rapport 6, p. 10.

³⁹⁵ Sur la rédaction et le parcours physique des rapports, voir *infra*.

³⁹⁶ ANF, 200 MI 2421, rapport 7, p. 30.

2. Les hommes et les femmes impliqués.e.s

J'ai considéré comme « informateurs.trice » toute personne mentionnée comme telle³⁹⁷ ou tout individu auquel était rattaché un verbe de parole, ainsi que toutes celles et ceux donnant des renseignements au moins visuels à l'enquêtrice. Ainsi madame Savineau visitant un atelier de tissage peut décrire précisément le travail des tisseuses (s'impliquant souvent dans les descriptions en tant que narratrice) sans cependant mentionner de discussion avec elles.

Parce que madame Savineau se tourne tout d'abord vers les autorités, le « chef » est souvent le premier interlocuteur de l'enquêtrice. Ainsi dès les premières lignes consacrées à la ville de Goundam au Soudan français, elle évoque la maison du chef dont elle sort (« Comme je sortais de la maison du chef de canton³⁹⁸ »). De même, visitant un village de l'Office du Niger, Sangarabougou, après avoir présenté en quelques lignes le lieu, elle en présente son chef : « Le chef de Sangarébougou³⁹⁹ parle français, il est du genre hâbleur et habile à présenter les bons côtés de la colonisation.⁴⁰⁰ » Si le terme de « chef » peut regrouper des réalités différentes, (chef de village, de canton, de famille...) les « chefs indigènes » sont bien des contacts *a priori* privilégiés, mais les autorités européennes sont également présentées comme des contacts privilégiés, notamment dans les villes et dans les structures créées de toutes pièces par les États colonisateurs comme l'Office du Niger. Ainsi, dans le « groupe de Kokry », ensemble de villages de colonisation de l'Office du Niger, l'enquêtrice se tourne tout d'abord vers « M. Grelat, contrôleur du centre » puis vers « M. Reynaud, directeur adjoint de l'O.N.⁴⁰¹ » Ainsi, 107 des 732 informateurs de l'enquêtrice (soit environ 15 %) sont des représentants de l'autorité coloniale (commandants de cercles, administrateurs, policiers, directeurs de différents services publics comme l'enseignement, Gouverneurs) ou de l'autorité « traditionnelle » (chefs de villages, de cantons et de subdivisions). Si l'on prend en compte seulement les autorités coloniales, avec une définition élargie de l'autorité comme position dominante (c'est-à-dire de décision et/ou de représentation) au sein d'une institution du pouvoir (commandants de cercles, administrateurs, policiers, directeurs de différents services publics comme l'enseignement, gouverneurs mais aussi médecin, directeur.trice d'école ou d'orphelinat, de prison, assesseurs et présidents des tribunaux, directeurs et contrôleurs de la colonisation), ce sont 133 informateurs qui sont détenteurs de l'autorité. Enfin, si l'on considère tous les agents des institutions du pouvoir et leurs supérieurs (catégories précédemment citées auxquelles on peut ajouter instituteurs,

³⁹⁷ Voir annexes. Les informateurs.trices sont souvent mentionné.e.s par des lettres ou des numéros.

³⁹⁸ ANF, 200 MI 2421, rapport 4, p. 11.

³⁹⁹ Les orthographes des noms propres sont variables dans le rapport.

⁴⁰⁰ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 9.

⁴⁰¹ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 8.

maîtresses, instructeurs, moniteurs⁴⁰², infirmier.e.s et sages-femmes, fonctionnaires, gardes (le plus souvent des militaires ou des employés de l'administration), donc en excluant toujours les pouvoirs « privés », c'est à dire les directeurs d'entreprises et notables, missionnaires), c'est presque 40 % des informateurs.trices mentionné.e.s dans l'un ou l'autre des rapports locaux qui travaillent au sein d'une institution du pouvoir colonial. L'enquêtrice estime donc que les gens intégrés aux institutions du pouvoir ont un point de vue particulièrement surplombant et que les chefs traditionnels ou institués comme tels (qui sont ceux qui donnent leur opinion sur « l'évolution ») ont un recul et une connaissance du monde social qui les entoure supérieur.

Les artisans, employés, cultivateurs, boys, bûcherons, une partie des chauffeurs, commerçants, directeurs d'entreprises privées, féticheurs, interprètes, matrones, moniteurs, porteuses, prostituées, servant.e.s, transporteurs, c'est-à-dire les travailleurs.euses du secteur privé, sont seulement 27,5% des informateurs/trices de madame Savineau, et sont beaucoup plus présents comme « groupes d'informateurs.trices » que considérés individuellement, ce qui montre une variation dans la méthode d'entretien. Ainsi en plus des vingt-six « ménages d'informateurs.trices » (correspondant le plus souvent à des ménages de fonctionnaires), « quarante-sept groupes d'informateurs.trices »⁴⁰³ apparaissent parmi lesquels quatre groupes d'artisan.e.s, cinq groupes de cultivateurs.trices, deux groupes d'employé.e.s et seize groupes d'élèves, contre seulement un groupe de médecins et un groupe d'infirmier.e.s. Les travailleurs.euses des institutions du pouvoir colonial, s'ils n'ont pas nécessairement de meilleurs revenus que les travailleurs.euses du secteur privé, quoique pour la plupart leur revenu soit fixe et garanti par l'État, rencontrent davantage la considération de l'enquêtrice, elle-même assimilable à cette catégorie de travailleurs.euses. Le fonctionnariat semble donc avoir beaucoup plus de prestige, au moins aux yeux de madame Savineau, que le salariat, l'entreprenariat, l'activité informelle, la rente ou la solidarité familiale ou sociale. Cette surreprésentation des membres des institutions publiques peut aussi être due au statut de l'inspectrice, les fonctionnaires étant sommés par le pouvoir colonial de lui répondre alors qu'une telle obligation n'existe pas pour les individus hors de ces institutions, même si on peut supposer que l'injonction symbolique soit forte. Les fonctionnaires sont aussi plus facilement interrogeables pour elle, puisqu'ils parlent pour la plupart le français.

Par ailleurs, une analyse « raciale » des informateurs.trices peut être réalisée, quoique de façon imprécise. J'ai étudié au cas par cas chaque enquêté.e pour tenter de voir qui est « européen.ne », qui est « métis.se » et qui est « indigène ». Dans certains cas, la catégorisation

⁴⁰² En AOF, un moniteur est un indigène cultivateur et enseignant les techniques agricoles. Il peut être fonctionnaire.

⁴⁰³ Groupe contenant deux informateurs.trices ou plus qui ne forment pas un ménage et livrant des informations indifférenciées.

n'est pas évidente. Lorsque les informations du rapport ne permettent pas d'identifier la « race » d'un.e informateur.trice, on peut en creux en déduire qu'il ou elle est « indigène » dans la mesure où les « Européen.ne.s » sont très régulièrement catégorisé.e.s par leur « race » dans les documents, là où les Africain.e.s sont proportionnellement plus rarement qualifiés d'indigènes. Il semblerait donc qu'il aille plus ou moins de soi que les interrogé.e.s sont en majorité des indigènes. Sur tous les informateurs.trices, 246, soit un tiers, sont « Européen.ne.s » ; 449, soit 60 %, sont des indigènes, et une petite minorité est « métis.se.s ». Parmi ces 18 « métis.se.s », on remarque quatre « groupes d'informateurs.trices », soit 22 % des métis.se.s interrogé.e.s et presque la moitié des groupes d'informateurs.trices pour à peine 2,5 % du total des informateurs.trices. Cette grande visibilité d'une part minoritaire des enquêté.e.s vient notamment des préoccupations guidant madame Savineau. Cette dernière est consciente de la « question métisse », témoigne d'une sensibilité propre à leur présence, peut-être liée à une angoisse contextuelle quant à l'existence des métis.se.s, ou à un intérêt particulier pour ces populations de « l'entre-deux »⁴⁰⁴. Les chiffres que j'avance pour cette catégorie sont plus incertains que pour les autres. En effet, cette catégorisation dépend essentiellement de la perception qu'a madame Savineau de ce qu'est un.e métis.se, et de la perception qu'ont les métis.se.s d'eux.elles-mêmes, de leur organisation en tant que groupe. Ainsi le fait que certains individus soient qualifiés de « métis.se.s » n'exclut pas le fait que d'autres soient qualifiés d'« indigènes » tout en ayant un père européen et une mère africaine. Cela dépend aussi de la reconnaissance légale des individus. Un.e métis.se peut être de nationalité français.e si son père le.la reconnaît. Dans ce cas, un.e « métis.se » peut aussi être catégorisé.e aux côtés des Européen.ne.s⁴⁰⁵. Il est notable que, réalisant une enquête sur « la femme et la famille indigène », madame Savineau interroge un tiers d'Européen.ne.s et « seulement » 60 % d'indigènes. À nouveau, cela s'explique sûrement par la facilité d'accès à ses compatriotes comme par son regard : elle évoque souvent les indigènes comme des ensembles (« Les Mossis ne s'en plaignent pas⁴⁰⁶ ») là où les Européen.ne.s sont considérés de façon individuelle. En plus d'interroger plus largement les individus insérés dans les institutions du pouvoir colonial, l'enquêtrice interroge (relativement) beaucoup les Européen.ne.s.

L'analyse⁴⁰⁷ de la répartition sexuée des informateurs.trices va elle aussi dans ce sens : sur les 672 informateurs.trices dont le sexe est identifiable, seulement 193 sont des femmes, soit environ 28 %. Les rapports que madame Savineau écrit rendent donc davantage compte d'un ressenti des hommes sur la place des femmes (quoique de nombreuses pages entières ne soient

⁴⁰⁴ Emmanuelle Saada, *La « question des métis » dans les colonies françaises, op. cit.*

⁴⁰⁵ On peut renvoyer sur ce sujet à *Ibid.*

⁴⁰⁶ ANF, 200 MI 2421, rapport 11, p. 12.

⁴⁰⁷ Cette analyse évacue tous les « groupes d'informateurs.trices ».

pas consacrées aux femmes mais aux travailleurs - en excluant les femmes - ou aux chefs de villages par exemple) que les considérations des femmes sur elles-mêmes et leur rôle dans la société. Ainsi l'ensemble des 17 rapports locaux présente douze rubriques concernant « l'opinion indigène » sur « l'évolution féminine »⁴⁰⁸. Ces individus interrogés sont exclusivement des hommes, aucune femme n'est invitée à faire part de ses impressions. Ces hommes sont de plus tous dans une position élevée dans l'échelle sociale, les plus modestes étant un instituteur ou un interprète, c'est-à-dire deux évolués. Enfin, tous ces individus sont décrits comme mûrs et leur parole est constituée comme ayant de ce fait une valeur particulière : pourtant l'enquêtrice pourrait très bien aussi interroger des femmes, jeunes ou non, pour en savoir plus sur leurs conditions, leurs ressentis et leurs aspirations. Ce faisant, madame Savineau va dans le sens des politiques coloniales du Front populaire qui s'adressent avant tout aux évolués.e.s.

Enfin, il faut poser la question de la rétribution des informateurs.trices. Il existe pendant cette période des « fonds extraordinaires » qui peuvent servir à rémunérer exceptionnellement des individus pour des services rendus au pouvoir colonial, y compris des indigènes. Il est possible que certains fonds secrets aient servi à payer quelques informateurs.trices de madame Savineau. Il faudrait, pour confirmer cela, considérer toutes les archives de fonds secrets de la période de son voyage et des quelques mois suivants et comparer les noms mentionnés avec ceux des informateurs.trices de cette enquête. Certain.e.s de ces informateurs.trices sont particulièrement important.e.s car elles en indiquent de potentiel.le.s autres à l'enquêtrice et semblent passer beaucoup de temps avec elle. Peut-être ceux.celles là sont-ils.elles rétribué.e.s comme des intermédiaires privilégié.e.s. Quoiqu'il en soit, il existe des formes de rétributions symboliques. La participation à une enquête semble déjà une sorte de rétribution pour des individus qui, de leur point de vue, ont enfin l'occasion de s'exprimer auprès des autorités⁴⁰⁹. Ainsi : « Devant les voisins assemblés, le vieux qui voit en moi l'envoyé, vers lui, du gouverneur général, me prie de lui exprimer sa gratitude pour la visite qui lui est faite. Je lui dis la gratitude des Blancs, pour la piété qui entoure le souvenir du Portugais.⁴¹⁰ » La double dimension symbolique apparaît dans ce passage : le fait que les autorités coloniales envoient quelqu'un

⁴⁰⁸ En substance : les titres de rubriques peuvent varier mais tous concernent au moins en partie « la femme indigène ». En voilà la liste : « L'OPINION INDIGENE SUR L'EVOLUTION FEMININE » (rapport 1, p. 28), « Opinion sur l'évolution » (rapport 5, p. 4), « L'opinion indigène et l'évolution » (rapport 5, p. 10), « L'Opinion du Djermakoye » (rapport 5, p. 13), « Opinion du chef de canton des Maouris » (rapport 5, p. 20), « Opinion d'un musulman » (rapport 6, p. 31), « Opinion d'un frère du chef Akplogan » (rapport 6, p. 43), « Opinion d'un vieux chef » (rapport 6, p. 53), « Opinion de l'interprète » (rapport 6, p. 54), « Opinion d'un assesseur » (rapport 6, p. 56), « L'opinion d'un notable européen » (rapport 8, p. 29), « UNE OPINION SUR L'EVOLUTION FEMININE » (rapport 17, p. 32).

⁴⁰⁹ Ce point de vue n'est bien sûr pas partagé par tou.te.s. Les interrogé.e.s, certain.e.s étant dérangé.e.s par l'enquêtrice (ces mentions de « dérangement » sont rares).

⁴¹⁰ ANF, 200 MI 2421, rapport 6, p. 36. Les Portugais ont eu une présence commerciale et humaine importante au Dahomey pendant la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle.

récolter leur parole est déjà une gratification symbolique, l'expression de « la gratitude des Blancs » dont lui fait part madame Savineau ajoute à ces échanges symboliques.

Ces échanges symboliques sont cependant fondamentalement dissymétriques. C'est l'enquêtrice qui distribue les rémunérations symboliques et l'enquêté.e qui les reçoit, qui doit les accepter voire s'en réjouir. Ce processus d'enquête suppose donc des rapports de pouvoir, ne serait-ce qu'à ce niveau micro-local⁴¹¹.

III) Ce qu'enquêter veut dire

1. Surveiller, s'informer

Les enjeux politiques de l'enquête ne se situent pas seulement en amont (organisation entre hommes et femmes politiques) et en aval (conséquences, décisions politiques se justifiant par l'enquête) de la collecte des informations. Le fait même d'enquêter est politique. La signification politique de ce type d'enquête a déjà fait l'objet de plusieurs travaux. Ainsi, le numéro 4 de la revue *Monde(s)*⁴¹² propose des pistes de réflexion sur le sens politique de l'enquête et de l'enquêteur.trice. Une journée d'étude, le 29 mars 2012 à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis sur les « visiteurs d'empire » où est étudiée la figure de l'enquêteur.trice est ainsi évoquée, ainsi que la réflexion de Michel Foucault, qui considère l'enquête comme une « manière d'exercer le pouvoir ». Le pluriel conviendrait mieux : des pouvoirs se déploient durant l'enquête, différentes dimension de domination sont à l'œuvre⁴¹³.

L'un des enjeux principaux qui apparait tout au long de l'enquête est celui du contrôle des autorités « privées » par le pouvoir « public » colonial. Ainsi madame Savineau interroge celles et

⁴¹¹ Ceci ne signifie pas un rapport de pouvoir qui serait par essence favorable à madame Savineau du fait de son « européenneité » ou de sa position de colonisatrice. Sa position de « dominante » supposant un rapport de pouvoir est surtout due à son statut d'enquêtrice au nom de l'État colonial. Des variations de ce rapport peuvent apparaître, notamment avec des administrateurs européens. De même les indigènes interrogé.e.s peuvent mettre en place des stratégies de contournement de ce rapport, par exemple en usant du mensonge ou du refus de répondre. Ces cas ne peuvent être perçus, par définition, dans le rapport.

⁴¹² Emmanuelle Sibeud, Claire Fredj et Hélène Blais (dir.), *Monde(s) Sociétés coloniales. Enquêtes et expertises*, *op. cit.* Voir notamment l'introduction. Les références historiographiques sont extraites des pages 10 et 11.

⁴¹³ Ainsi de la domination de l'enquêteur.trice décrite plus haut. A nouveau, le terme de domination ne doit pas être compris dans un sens strict, figé ou essentialiste mais comme dépendant de circonstances particulières, ce qui ne signifie pas cependant que ce même type de domination ne puisse rejouer en d'autres lieux et en d'autres temps.

ceux qui pourraient avoir une influence dans une région (missionnaires, écoles privées, entreprises privées, féticheurs.euses), pour vérifier que cette influence ne dépasse pas celle du pouvoir colonial. Cela permet tout d'abord de renseigner le pouvoir colonial sur ses concurrents (réels ou potentiels), pour organiser leur contrôle. Mais cette enquête fonctionne aussi comme un exercice du pouvoir dans le sens où le simple fait qu'un.e inspecteur.trice officiel.le demande des comptes met ces pouvoirs en garde, leur montre que le pouvoir colonial les surveille et que leur possibilité de s'instituer en tant que contre-pouvoir ou que pouvoir local est observée et limitée. De très nombreux exemples de cette concurrence entre les pouvoirs parsèment l'ensemble des rapports. Ainsi à la fin du rapport 8, madame Savineau montre que les intérêts des grandes entreprises vont à l'encontre des intérêts indigènes et donc de l'avancement de « la civilisation » : « Ceux [les les Africain.e.s] qui demeurent [à Ouahigouya et qui ne migrent pas] sont de plus en plus exploités par les compagnies acheteuses d'arachides. Quatre grosses compagnies s'entendent pour faire baisser les prix. De 800 à 900 Frs la tonne en 1938, le prix est tombé à 650 Frs en 1938 ; le bénéfice des acheteurs est de 200 à 300 Frs net la tonne. Il est question de fusion sous une firme puissante, l'Unilever. Les indigènes refusent de vendre et préfèrent consommer leur récolte. Il faut créer, contre cette exploitation un Office des Oléagineux⁴¹⁴ » ; ou encore, dans le rapport sur l'Office du Niger : « Il est scandaleux qu'une entreprise européenne s'équilibre aux dépens des faibles, même si la coutume y souscrit. C'est la pratique indirecte de l'esclavage⁴¹⁵ ». Face aux intérêts privés, l'enquêtrice propose de créer une organisation publique. L'enquête que madame Savineau mène auprès de l'Office du Niger répond aux mêmes exigences de critique que celle qu'elle effectue auprès des entreprises strictement privées. Ce travail s'apparente de très près à un travail d'inspecteur.trice du travail, qui veille à la bonne application de la loi malgré de puissants intérêts privés et individuels. Ainsi dans l'Office du Niger, la nature de ce travail apparaît nettement lorsqu'elle se heurte à des individus qui ne peuvent ni ne veulent parler en présence de leurs supérieurs. « Trois informateurs officieux, venus me voir à la nuit ont commencé par me dire que, même en l'absence des agents de l'Office, les colons ne m'eussent pas dit la vérité "car ils ont peur."⁴¹⁶ » L'entrepreneariat est donc vu comme devant être contrôlé par l'État pour répondre à l'intérêt général. Les intérêts économiques et étatiques sont donc imbriqués et l'État compte bien ne pas se voir voler son autorité par les patrons.

Par ailleurs, de nombreuses écoles privées sont mentionnées, et sont globalement dévalorisées, puisque l'école est une institution importante du pouvoir colonial, lui permettant de s'établir et de transmettre ses valeurs aux nouvelles générations, et puisque madame

⁴¹⁴ ANF, 200 MI 2421, rapport 8, p. 30.

⁴¹⁵ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 38.

⁴¹⁶ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 2.

Savineau a elle-même un attachement personnel et politique à l'instruction publique. Les dénonciations de la religion sont aussi à comprendre dans le cadre d'un clivage entre les « deux Frances » que représenteraient les catholiques conservateurs.trices d'un côté, les républicain.e.s attaché.e.s aux Lumières de l'autre. Ce clivage, dont la généalogie remonte à la fin du XVIII^{ème} siècle, exacerbé par l'affaire Dreyfus puis la séparation de l'Église et de l'État, a de toute évidence marqué la formation de madame Savineau, dont l'anticléricalisme a déjà été souligné⁴¹⁷. Dans le rapport 17, visitant Ousouille, l'enquêtrice peut écrire que « Les mœurs si libérales, si démocratiques des Diola et des Floup perdent leur pureté au contact du christianisme. L'autorité des chefs, celle des pères et des maris se renforce au détriment de la liberté féminine⁴¹⁸ », après avoir présenté la mission catholique : « Quelques religieuses dont une métis (*sic*) et 3 indigènes, tiennent un internat et une garderie. Elles sont 8 pensionnaires, qui paraissent bien portantes, mais portent des vêtements sales et déchirés. Ces fillettes comprennent à peine quelques mots de français, et sont très timides. Leur dortoir est une vérandah close si exiguë que les 8 lits se touchent presque. Elles apprennent à coudre, à laver. Me souvenant de la blanchisserie de Conakry, je demande : "Pour l'extérieur ? -Tiens c'est une idée", répond le Père supérieur.⁴¹⁹ » En plus de mal éduquer les jeunes filles qui parlent « à peine quelques mots de français », ces catholiques auraient une morale douteuse puisque le père ne rejeterait pas l'idée d'exploiter les enfants en vendant leurs travaux⁴²⁰, et que le dortoir, trop exigu, créerait une proximité inadaptée à un tel pensionnat. Les contenus de l'enseignement privé sont eux aussi critiqués : « Les sœurs de Ségou font la classe aux enfants de chrétiens, garçons et filles. Cet enseignement a manifestement pour but la formation religieuse et non la culture de l'enfant. Les élèves moyens comprennent mal les questions que je leur pose et n'y répondent guère. Seuls les plus grands parlent assez bien. Ils parviennent rarement jusqu'au certificat d'études.⁴²¹ » L'enquêtrice prévient ainsi les pouvoirs publics de la concurrence, néfaste pour la colonisation républicaine, du pouvoir des clercs : « Sur les écoles laïques, l'influence missionnaire s'exerce par l'intermédiaire des enfants déjà inféodés ou même des instituteurs indigènes. Dans certaines régions, toute l'école va à la messe ou au temple. [...] Certes les écoliers ont le droit d'embrasser telle religion qui leur plaît. Il faut regretter, cependant, qu'ils reçoivent, principalement à l'Eglise catholique, des conseils d'insubordination envers les administrateurs et les instituteurs non-chrétiens.⁴²² » La compétition entre l'Église catholique et l'État n'est pas, selon l'enquêtrice

⁴¹⁷ Pascale Barthélémy, *Introduction au « Rapport Savineau », op. cit.*

⁴¹⁸ ANF, 200 MI 2421, rapport 17, p. 15.

⁴¹⁹ ANF, 200 MI 2421, rapport 17, p. 15.

⁴²⁰ Même s'il ne s'agit pas là d'une pratique extraordinaire ou neuve, on peut supposer que madame Savineau la condamne. De manière générale, elle réproouve l'exploitation des enfants.

⁴²¹ *Ibid.*

⁴²² ANF, 200 MI 2421 rapport d'ensemble page 162, cité dans Pascale Barthélémy, *Introduction au « Rapport Savineau », op. cit.*, p. 11.

républicaine⁴²³, confinée au terrain des études, la transmission de valeurs « universelles » ne se déroulant pas seulement dans les salles de classe. Ainsi évoque-t-elle la concurrence des pouvoirs concernant le mariage, institution fondamentale puisqu'elle instaure très officiellement une norme de l'intime, qu'elle organise les familles. En situation de colonisation, cette institution peut être particulièrement importante pour transmettre de nouvelles valeurs. Signalons que l'évolution du mariage dans les années 1930 s'inscrit dans le face à face entre « deux Frances », certain.e.s catholiques contestant la légitimité du mariage Républicain, certain.e.s Républicain.e.s s'opposant au mariage catholique et y voyant une concurrence à l'établissement de la République. Dans le cas de cette enquête sur « la femme dans la famille indigène », qui a pour finalité de voir comment mieux transmettre les valeurs de la République française au sein des foyers et combattre les pratiques anciennes, la focalisation sur le mariage est fondamentale. Or « Le mariage à l'église n'est accompagné d'aucune formalité civile. Les Sœurs disent que le gouvernement n'a pas à se mêler de leurs affaires. Et les indigènes n'ont pas encore compris que le vrai mariage est le mariage civil. Les Pères leur disent que, celui qui compte, c'est le leur.⁴²⁴ » De même, il existe une concurrence dans l'action sociale entre l'Église et l'État, comme le démontre l'existence de cette enquête, de la commission Guernut, ou précédemment de celle de Lucie Cousturier qui montrent l'intention de l'État de ne pas laisser le monopole de l'action sociale à l'Église. Mais bien plus, c'est la légitimité même de la présence des missions catholiques qui est remise en question à travers l'inspection de madame Savineau, et les accusations qu'elle formule suggèrent une nécessité de surveillance. Ainsi elle reproche à des prêtres de pratiquer la simonie : « J'ai eu entre les mains un prospectus où les âmes noires étaient tarifées, selon qu'on voulait payer un baptême ou toute l'éducation d'un futur catéchiste, d'un futur prêtre. Voici d'autre part quelques renseignements, véritablement invraisemblables, mais qui m'ont été donnés non seulement à Grand-Bassam, mais à Abidjan, puis à Dabou, les chiffres restent sensiblement les mêmes : Le pasteur remplit d'eau un verre et le bénit. Puis il le met aux enchères. Celui qui boira cette eau et en versera un peu à terre aura la santé, le bonheur. Le verre est mis à prix : 100 Frs, il monte jusqu'à 300, 500 Frs. A Grand-Bassam, on a dit : 1.000 Frs.⁴²⁵ » Alors même qu'elle qualifie ces accusations d' « invraisemblables », madame Savineau les relaie et leur donne du poids par la mention de la brochure sur laquelle elle s'appuie, donnant de la force à l'idée selon laquelle l'Église est inapte à transmettre les valeurs de la « civilisation », et profite des indigènes vus comme de grands enfants, qui demeureront manipulés par les forces

⁴²³ Rappelons que madame Savineau elle-même se définit comme « républicaine » : « J'appartiens, depuis 1923, sous le nom de Denise Moran, à rédaction de plusieurs journaux républicains [...] » (CAOM, FM EEII3934(6), lettre de motivation)

⁴²⁴ ANF, 200 MI 2421, rapport 11, p. 29.

⁴²⁵ ANF, 200 MI 2421, rapport 11, p. 29.

obscurantistes (« traditionnelles » ou ecclésiastiques) tant qu'ils n'auront pas accès aux Lumières de la République.

Enfin, l'entreprise de contrôle et de surveillance qu'est cette enquête s'étend aussi aux agents de l'État colonial⁴²⁶. S'informer *auprès* des administrateurs est aussi s'informer *sur* les administrateurs et leur rappeler leur position subalterne par rapport au gouvernement général de Dakar voire à l'État métropolitain. De plus, cette « tournée » de l'enquêtrice permet de remarquer des agents de l'administration coloniale qui auraient un comportement inapproprié, qui abuseraient de leur pouvoir. Ainsi des gardiens de prison sont accusés de nombreux abus parmi lesquels le fait de frapper les femmes prisonnières. De même, au Soudan, madame Savineau remarque plusieurs agents qui, selon elle, sont de mauvais colonisateurs : « Lorsque je suis revenue à Ségou, le commandant de cercle était absent. J'ai prié son adjoint de m'annoncer dans différents services. Il m'a répondu que c'était inutile : je n'avais qu'à me présenter. Au dispensaire, le Dr. Cavalade me dit qu'il avait un malade à soigner. La journée finissait, je lui demandai un rendez-vous pour le lendemain. Il me répondit que c'était le 11 Novembre. Comme j'insistais, devant partir rapidement, il ajouta que je ne lui avais pas été annoncée officiellement, j'offris de montrer des pièces.⁴²⁷ » L'enquête sert donc en partie à surveiller les abus coloniaux ou tout simplement à observer comment fonctionne l'administration. Ainsi, la consultation des archives des administrations, considérées comme offrant un bon point de vue pour s'informer sur la population « indigène » et la surveiller, sert également à contrôler le bon fonctionnement de l'administration et à collecter des informations sur ses pratiques concrètes. Madame Savineau écrit ainsi, consultant un registre de maternité, que « En 1936 : 62.889 consultations. Un grand nombre de nourrissons surveillés.⁴²⁸ » Ces archives constituent également un moyen de contrôler le travail réalisé par le personnel enseignant ou médical et de les confronter à leur efficacité ou leur manque d'efficacité. Ainsi l'appareil statistique mis en place a un sens politique. En effet quelques statistiques parsèment les rapports locaux, pour la plupart issues ou réalisées à partir des données présentes dans les archives des institutions. Ainsi plusieurs passages s'intéressent aux statistiques des dispensaires ou des maternités, par exemple dans le rapport n°6 : « A Natitingou, 80 % de la population est vaccinée. En brousse elle est rebelle⁴²⁹ » ou dans le rapport n° 13 : « Statistiques 1937 : Dispensaire - 8.594 consultants, 33.552 consultations. Maternité - Consultation prénatale : 1.240 consultants, Accouchements : 198, Consultation post-natale : 3.703, Enfants de 0 à 2 ans : 3.191 (en 1932 : 479), Enfants de 2 à 5 : 3.796, 40

⁴²⁶ Entendus comme agents des administrations, et non comme agents d'activités de production comme peuvent l'être certains agents de l'Office du Niger.

⁴²⁷ ANF, 200 MI 2421, rapport 3, p. 9.

⁴²⁸ ANF, 200 MI 2421, rapport 5, p. 22.

⁴²⁹ ANF, 200 MI 2421, rapport 6, p. 63.

accouchements en Janvier 1938.⁴³⁰ » De même les institutions judiciaires sont présentées *via* des statistiques : « Dans le dernier trimestre, 123 palabres ont été réglées à Nzérékoré. Elles se décomposent ainsi : Adultère 32, Divorce et dot 27, Restitution de femmes et d'enfants 26, Dettes 26, Dégâts aux cultures 2, Pas de crimes et de délits commis par des femmes.⁴³¹ » Dans la mesure où les connaissances démographiques sont assez incertaines, où les modes de quantification par les institutions peuvent être approximatifs, et où ces données quantitatives sont lacunaires, il est remarquable que ces statistiques soient citées et qu'elles permettent de juger de l'efficacité de ces institutions, et donc d'avoir un effet sur les politiques. Dans *De la mesure à la norme les indicateurs du développement*⁴³², les auteur.e.s montrent qu'après la Deuxième Guerre mondiale, les conditions de vie ont commencées à être systématiquement quantifiées, et ce particulièrement dans les pays colonisés. Cependant, cette utilisation d'un appareil statistique n'est pas strictement nouvelle et a une « place primordiale dans les discours de justification coloniale dans l'entre-deux-guerres [...]. L'abondante production statistique de l'administration coloniale dans l'entre-deux-guerres avait bien plus pour finalité de mesurer l'effort du pouvoir colonial pour améliorer les conditions de vie que les conditions de vie elles-mêmes. Dans le domaine de la santé, fondamental dans l'imaginaire de l'œuvre coloniale, c'était ainsi non pas la mortalité infantile ou l'espérance de vie qui étaient mesurées, comme elles pouvaient l'être alors dans les sociétés industrialisées, mais le nombre de médecins et de soignés, le nombre de vaccinateurs et de vaccinés, soit le « rendement » des services coloniaux.⁴³³ ». Le rapport Savineau ne fait pas exception en matière d'exploitation sporadique de statistiques, de même que ses finalités peuvent tout à fait correspondre à celles qu'avance Vincent Bonnecase, à savoir mesurer les « rendements » des institutions publiques. Mais bien plus, il faut remarquer qu'alors que le gouverneur général attend de madame Savineau une production critique, elle semble ne pas voir tous les impensés et les paradoxes sous-tendant ces statistiques. Pour reprendre les exemples mis en avant par Vincent Bonnecase, rien n'indique la mortalité infantile dans les chiffres cités ci-dessus, alors même que l'œuvre sanitaire est l'un des ressorts rhétoriques de la mission civilisatrice les plus importants. En ce sens, la collecte de données et la production de statistique par l'enquêtrice, qui pense ainsi enquêter sur les populations indigènes, est avant tout une façon de surveiller le personnel colonial et de juger des

⁴³⁰ ANF, 200 MI 2421, rapport 12, p. 24.

⁴³¹ ANF, 200 MI 2421, rapport 13, p. 3.

⁴³² Philippe Bourmaud (dir.), *De la mesure à la norme : les indicateurs du développement*, Bangkok, BSN Press, 2011.

⁴³³ *Ibid.*, Chapitre 1, Vincent Bonnecase, « Quantifier les niveaux de vie avant le temps de la pauvreté. L'exemple du Mali », p. 13.

effets et des « rendements », donc de la « rentabilité » (idéologique ou symbolique et non économique) de ces institutions⁴³⁴.

Enfin, ces investigations pénètrent aussi au cœur des foyers africains, s'inscrivant dans la tradition des enquêtes sociales qui se focalisent souvent sur l'habitat de la population étudiée. Ainsi en 1840, Louis René Villermé dans son *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* entre dans les maisons des ouvriers pour les décrire et rendre compte des conditions de vie de celles et ceux qu'il scrute. De même, la commission Guernut a parmi ses impératifs celui de se pencher sur l'habitat des indigènes. Marcel de Coppet demande également à madame Savineau d'avoir cette attention relative aux habitations indigènes⁴³⁵.

2. *Se montrer, se légitimer*

Cette consigne permet de se rendre compte non seulement des conditions de vie des populations observées, mais aussi et surtout d'entrer dans le foyer de simples individus, de montrer que le pouvoir colonial peut entrer et regarder partout, que sa souveraineté s'étend largement. Symboliquement, la présentation de l'inspectrice à des foyers, à des institutions privées, à des chefs « traditionnels » mais aussi à des fonctionnaires coloniaux est une monstration du pouvoir colonial, une réaffirmation de l'organisation pyramidale de la hiérarchie, une démonstration du fait que ce pouvoir englobe, organise voire distribue les autres pouvoirs, ou du moins veut le faire et n'est pas inactif. Cela va tout à fait dans le sens du discours prononcé par Marius Moutet lors de son voyage à Dakar (voire au cours du voyage lui-même) au début de son mandat : « [...] montrer à ces populations indigènes que le gouvernement de Front populaire est un gouvernement qui existe et en affirmer l'autorité dans les pays où, peut-être, on pouvait en douter.⁴³⁶ » Ainsi « se montrer à l'écoute » des populations indigènes et notamment des évolués, c'est déjà et avant tout *se montrer*.

Enquêter sur les conditions sociales et les aspirations des gouvernés revient aussi pour le pouvoir colonial à une forme de légitimation. Les autorités se montrent ainsi bienveillantes,

⁴³⁴ Il faut par contre noter un certain recul de madame Savineau en ce qui concerne les statistiques économiques (qu'elle utilise et produit elle-même par ailleurs, notamment à propos du coût de la vie) : ainsi à propos d'un autre travail d'enquête, elle écrit : « *C'est là une estimation des plus strictes, et où le chapitre « plaisirs » ne tient aucune place. On n'a pas non plus tenu compte des économies à réaliser pour payer une dot, aider les parents.* » (ANF, 200 MI 2421, rapport 16, p. 13) ; ou encore : « Depuis que cette statistique a été établie, tous les prix ont augmenté » (ANF, 200 MI, 2421, rapport 16, p. 13)

⁴³⁵ ANF, 200 MI 2422, lettre n° 617, 7 octobre 1937, voir *supra*.

⁴³⁶ Jean-Pierre Gratien, *Marius Moutet, op. cit.*, p. 157.

soucieuses du bien-être voire du bonheur des populations gouvernées. Cette enquête suggère aux populations interrogées leur participation au pouvoir, la consultation de leurs aspirations étant censée servir à définir de nouvelles politiques ou au moins à en corriger d'autres. De plus, l'initiative de consulter les populations locales et de se pencher sur des questions sociales comme « la condition de la femme » en AOF ne suggère pas seulement auprès des contemporains un acte de monstration et de légitimation de l'ordre colonial, mais davantage une sensibilité humaniste, une garantie de la volonté de lutter contre les injustices. C'est du moins le sens de la commission Guernut qui a plus d'échos que le rapport Savineau, et qui est bien connue des anticolonialistes ou des colonialistes critiques en métropole ; de même que cette ambition peut aussi avoir une portée internationale et résonner comme une réponse aux discours anti-impérialistes et critiques des personnels coloniaux. Dans cette perspective aussi, ces enquêtes dans les colonies fonctionnent comme des moyens de légitimation. C'est en tous ces sens qu'il faut comprendre l'affirmation de Michel Foucault selon laquelle enquêter est une « manière d'exercer le pouvoir ».

Au-delà de ces formes de légitimation « morale » du pouvoir sous-jacentes à l'enquête, la forme qu'elle prend et le personnel à qui elle est confiée suggère elle aussi un moyen pour le pouvoir colonial de se légitimer. Le savoir créé visant à gouverner, Marcel de Coppet attachant une grande importance aux conclusions de l'enquête, la production de ce savoir est remise à une « spécialiste » du sujet, à une experte, c'est-à-dire quelqu'un qui fait de sa connaissance sur un sujet particulier une profession. [Creuser l' « expertise » avec la biblio] Ce concept d' « expert.e » est à distinguer de la notion d' « intellectuel.le » définie plus haut ou encore de « spécialiste ». L'intellectuel.le ne faisant pas de l'engagement de ses compétences et de son savoir dans la société et dans des combats politiques une profession (aussi en ce sens l'expression d' « intellectuel.le organique » par exemple, est une oxymore), le ou la spécialiste connaissant parfaitement un domaine particulier mais réservant ces connaissances au domaine de la compréhension et non de la transformation du monde. L'expert.e, de son côté, est un.e professionnel.le choisi pour ses compétences particulières par un pouvoir (économique, politique, médiatique, etc.) avec pour finalité d'émettre un jugement, et donc d'influer potentiellement une politique⁴³⁷. Cette connaissance d' « expertise » a la particularité de provenir de la double expérience personnelle de l'experte, à savoir son expérience du monde colonial et sa féminité. À cela s'ajoute son expérience militante, ou plutôt cette double expérience (mais pas seulement) dispose son militantisme, qui la rend attentive et volontaire

⁴³⁷ Ces définitions et distinction sont en partie élaborées personnellement, suite à la lecture de Florence Rochefort, « À la découverte des intellectuelles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 13, avril 2001, pp. 5-16, Nicole Racine et Michel Trebitsch (dir.), *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 2004, et Pierre Bourdieu, *Contre-feux 2, Pour un mouvement social européen*, op. cit.

sur des sujets déterminés. En ce sens, l'expertise est foncièrement politique. Née de cercles politiques, elle se destine à ces mêmes cercles. L'expertise est aussi très politique dans le sens où elle offre un puissant instrument de légitimation aux pouvoirs qui la (de)mandent et qui lui attachent tout le dispositif discursif des sciences positives, neutres et objectives, alors même que sa finalité est clairement de servir ou de permettre une réforme. L'expertise fondant la politique, le pouvoir se pare ainsi d'un argument puissant de légitimité, celui selon lequel il est « éclairé ». L'enquête Savineau est donc dans une certaine mesure paradoxale : une militante démocrate, féministe et humaniste est insérée à un processus relevant de la technocratie, de l'amont à l'aval. Cet apparent paradoxe peut se résoudre à travers la notion de « féminisme d'expertise » proposée par Françoise Thébaud⁴³⁸. Le féminisme d'expertise consiste en la pénétration par des féministes d'institutions de décisions, telles le Bureau international du travail dans l'étude que Françoise Thébaud consacre à Marguerite Thibert, ou comme les administrations coloniales dans le cas de madame Savineau. Cette entrée dans des instances très technocratiques, puis la contribution à la perpétuation de cette technocratie tient de la conviction de ces femmes de faire ainsi progresser les causes féministes. Dans le cas de madame Savineau, rien ne permet de dire qu'il s'agit d'une démarche consciente et revendiquée, mais cette proposition peut résoudre la tension entre l'implication dans des procédures technocratiques et le militantisme démocratique, entre la rhétorique de la neutralité d'expertise et l'humanisme colonial assumé.

Enfin, peut-être faut-il voir un sens féministe à cette enquête. Madame Savineau est féministe, et a l'habitude de se préoccuper des problématiques sociales dans le cadre de ses travaux pour la presse ou des organisations militantes. Voir ses préoccupations réappropriées par l'État⁴³⁹ constitue sans doute une forme élevée de légitimation des valeurs qu'elle porte et pour lesquels elle milite. Les préoccupations féministes du gouvernement de Front populaire coïncident ainsi avec la *gouvernementalité* métropolitaine qui fait accéder à des postes à responsabilités des féministes telles Cécile Brunshvicg⁴⁴⁰. Cette enquête participe donc d'une légitimation de revendications féministes au sein de l'espace de discussion politique. Au regard des féminismes constructivistes post 1968, la participation de cette femme à cette entreprise prend une nouvelle dimension paradoxale. Le fait d'enquêter sur « la femme indigène » pose comme un enjeu, une « question », le fait d'être une femme (et non le sexisme de l'ordre colonial par exemple). Par ailleurs, la place des hommes dans ou à l'extérieur du foyer familial, leur devoir ou non d'éduquer les jeunes enfants, ou encore leur confrontation aux hommes blancs semble ne pas poser problème.

⁴³⁸ Françoise Thébaud, « Écrire la biographie de Marguerite Thibert (1886–1982). Itinéraire d'une recherche », *Modern & Contemporary France*, vol. 20, n° 4, 2012, pp. 421-435.

⁴³⁹ Même si elle contribue à cette réappropriation, voir *supra* Chapitre II, 1.1.

⁴⁴⁰ Voir *supra* Chapitre II, 2.2

Conclusion : une critique inhérente à la colonisation. Civiliser la colonisation ?

Cette enquête est donc politique en ce qu'elle reprend des préoccupations féministes mais aussi et surtout en ce qu'elle collecte des informations pour mieux gouverner, et que ce faisant, elle montre le pouvoir colonial à ses sujets, rappelle la hiérarchie aux agents de la colonisation. La dimension politique de cette enquête consiste aussi dans sa destination aux pouvoirs politiques, et dans les usages qu'ils supposent et recommandent.

Envisager la critique comme s'adressant seulement aux personnels et aux individus qui mettent en œuvre la colonisation, et non aux institutions revient à perpétuer la critique de type « soudanitique »⁴⁴¹ de la colonisation. Cette critique des personnels coloniaux est donc *inhérente* à la colonisation, tout comme Michel Foucault écrivait que les discours de « réforme » de l'institution carcérale sont *inhérents* à l'existence des prisons et lui permettent même de se perfectionner, de se « parfaire » et de se légitimer⁴⁴². Cette critique prend part à la perpétuation de l'ordre établi : la liberté d'expression dont jouit madame Savineau est donc une liberté cadrée, limitée par des habitudes de critiques et circonscrite à ce qui relève du cadre du pensable pour un.e humaniste colonial. Sa dénonciation peut être vigoureuse mais elle continue à ne viser que le personnel colonial et non le principe de mission civilisatrice. Pour elle, et pour l'humanisme colonial, la réalisation outre-mer est trop timorée : « Ce ne sont pas quelques bicyclettes qui peuvent s'appeler "civilisation".⁴⁴³ » Pire, certains individus trahissent la mission civilisatrice, s'en revendiquant mais agissant dans un sens contraire : « Enfin, à Ségou, beaucoup d'Européens, même amis de la liberté, lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes, admirent ces colonisateurs qui malmènent les noirs "pour leur bien", envient les "civilisateurs" qui ont le droit de traiter lestement ceux qu'ils "civilisent".⁴⁴⁴ » Les guillemets ne constituent pas une remise en cause de la mission civilisatrice mais des personnels qui la mènent, en l'occurrence du personnel de l'Office du Niger, considéré comme défenseur de ses intérêts particuliers.

C'est précisément parce que cette critique en reste à une dénonciation attendue et entendue, convenue et convenable, des abus des personnels coloniaux que les « suites » de l'enquête et que les « retours » en métropole ne peuvent être d'une grande envergure alors même que l'enquête est d'une amplitude exceptionnelle.

⁴⁴¹ Pour reprendre le terme de « soudanite », sorte de folie malade qui toucherait les coloniaux au contact du climat et de l'environnement « sauvage » africain, leur faisant perdre tout bon sens voire toute « civilisation » et expliquant les « abus » les plus atroces et spectaculaires, donc en creux les « abus » quotidiens et « normaux » de la colonisation.

⁴⁴² Michel Foucault, *Surveiller et punir, la naissance de la prison*, op. cit.

⁴⁴³ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 48.

⁴⁴⁴ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 49.

Chapitre III. Le rapport propose, les politiques disposent : le devenir de l'enquête Savineau

La dernière étape du processus d'élaboration de la décision politique est la formulation de conclusions, voire de prescriptions par l'enquêtrice. Leur interprétation par le personnel politique conduit à leur mise ou œuvre ou au contraire à leur abandon. L'influence du rapport Savineau est à considérer à la fois du point de vue de décisions très ponctuelles, ou de « dossier » plus vastes mais circonscrits, comme celui de supposés assassinats en Côte d'Ivoire ou du fonctionnement de l'Office du Niger. Ces « ajustement », ces réformes qui sont les suites logiques de l'expertise dite neutre et objective, s'inscrivent dans une façon de gouverner plus globale, dans un contexte plus général d'aménagement de quelques espaces de liberté dans les colonies. La critique du personnel colonial est une constante. Les individus mis en cause par le rapport Savineau se justifient voire contre attaquent. Dans la perspective d'une histoire « connectée » entre les espaces, il convient enfin de se pencher sur les possibles effets-retours ou sur l'absence de « retour » en métropole des conclusions de cette enquête dans les colonies.

I) Conclusions et prescriptions

1. Plus d'État, plus de civilisation

L'une des particularités du rapport Savineau est qu'il n'hésite pas à questionner les rapports de pouvoirs nécessaires à la colonisation. En ce sens, les rapports de détail ont une dimension véritablement prescriptive, et donc une potentielle influence sur les hommes politiques à qui ils sont destinés. Côté des Africain.e.s, madame Savineau s'attache particulièrement à l'articulation entre les autorités « traditionnelles » et les pouvoirs coloniaux. Elle encourage sans ambiguïté à ménager non seulement les élites traditionnelles, à les convertir à la cause des colonisateurs, à en faire des intermédiaires du pouvoir européen, donc des échelons du pouvoir colonial, mais à ne pas bousculer les mœurs des colonisés les plus dominants avant la colonisation ou considérés comme tels par les Européen.ne.s : « Ce serait

aller contre la coutume indigène et détruire l'autorité du chef de famille, que nous avons intérêt à maintenir sinon même à renforcer.⁴⁴⁵ » Ainsi, prendre garde à ne pas bouleverser l'ordre familial tant que celui-ci est monogame et hétérosexuel et reproductif, ne pas remettre en cause l'autorité patriarcale, est selon l'experte nécessaire à la colonisation. Pour elle, non seulement il faut faire des femmes, au cœur des foyers africains, des relais pour la transmission des valeurs de la France, mais il faut également conserver la position des hommes pères de familles pour qu'ils tolèrent et supportent la colonisation. Ce qui pourrait passer pour une forme d'humanisme, le respect des familles africaines et de leur liberté, est en fait un moyen pour le colonisateur de se faire accepter. Cependant, madame Savineau dénonce la mécompréhension européenne de ce qu'est la coutume, une manipulation trop grossière et autoritaire des pouvoirs locaux qui risquerait donc de décrédibiliser les pouvoirs européens.

« Le chef de famille que l'O.N.⁴⁴⁶ investit n'était probablement pas destiné à exercer le pouvoir. C'est un parvenu, grisé par l'appât du gain, et dégagé de tout l'appareil familial qui l'eût contrôlé, un vieux roublard qui soutenu par l'Office, joue de la coutume à son profit personnel et se retourne au besoin contre l'Office. On peut dire qu'à l'O.N., la coutume a bon dos et qu'aucun européen ne la connaît assez pour l'invoquer sagement, souhaitât-il le faire.

Cette autorité paternelle "renforcée", on songe, il est vrai à lui faire contre-poids. Il est question, dans la Note sur la Colonisation (page 43)⁴⁴⁷ de donner aux jeunes gens du matériel collectif et des terrains, pour qu'ils gagnent eux-mêmes leur dot. La coutume leur accorde m'a-t-on dit à Barouéli, un jour par semaine pendant lequel ils gagnent 3 francs. Au bout de l'année chacun économisera 156 Frs. Pour réunir une dot et la somme nécessaire aux cadeaux, aux frais de noce, ils mettront quelque dix ans.⁴⁴⁸ »

Madame Savineau n'hésite donc pas à remettre en cause les définitions de la « tradition » et de la « coutume » et dénonce une méprise des Européen.ne.s qui croient que les chefs ont pour seule fonction de s'accaparer les richesses des autres « indigènes » dans leur intérêt particulier. Selon elle, il semblerait qu'il faille progressivement amener les « indigènes » à se passer des autorités anciennes pour se référer au seul pouvoir colonial mais que la conservation des chefs soit nécessaire pour faire accepter le pouvoir colonial, l'enraciner, donc le rendre tout

⁴⁴⁵ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 38.

⁴⁴⁶ L'Office du Niger.

⁴⁴⁷ Il s'agit probablement du travail de Léandre Bauzil, universitaire très méconnu, travaillant vers 1935-1938 sur les méthodes de colonisation de l'Office du Niger dont il aurait été directeur général adjoint et plus largement sur l'aménagement du territoire colonial : Léandre Bauzil, *Note sur les méthodes de colonisation indigène de l'Office du Niger*, Imprimerie nationale, 1938 ; Léandre Bauzil, *Université de Toulouse. Faculté de droit. Essai sur la politique coloniale africaine de la troisième République. Thèse pour le doctorat.*, Toulouse, imprimerie de M. Bonnet, 1913.

⁴⁴⁸ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 39.

à fait familier aux populations. Par conséquent, se jouer des autorités traditionnelles et les manipuler devient dangereux pour l'entreprise coloniale. Une bonne intelligence avec les chefs peut permettre *a contrario* à l'État de mieux s'implanter voire de les utiliser comme rouages de cet État⁴⁴⁹.

C'est précisément à une extension de l'État qu'appellent globalement les conclusions de l'enquête Savineau, alors que le ministre des Colonies du Front populaire est partisan d'une diminution des dépenses passant par des réductions des effectifs de l'administration coloniale. Cet appel de l'experte à plus d'État, plus de colonisation, passe en premier lieu par la dénonciation du manque de moyens dans les colonies, précisément en ce qui concerne les enjeux centraux de la mission civilisatrice, à savoir principalement la santé, l'enseignement, et les infrastructures. Ainsi écrit-elle par exemple que « Des matrones font à la Maternité trois mois de stage et parviennent à un bon résultat. Mais que peuvent-elles faire de cette science au village, puisqu'elles n'emportent aucun matériel ? 2 pinces, une paire de ciseaux, un peu de nitrate suffirait, il n'en coûterait même pas 100 Frs et bien des hernies ombilicales seraient évitées. A cause de ces hernies, beaucoup de candidats tirailleurs ne sont pas reconnus bons pour le service.⁴⁵⁰ » Ces constatations (qui sont aussi des prescriptions⁴⁵¹) sur le manque de moyens apparaissent constamment : description de la chute du nombre de consultations médicales par « manque de voiture⁴⁵² » ; « Le dispensaire est resté 9 mois sans médicaments, la provision étant avariée. Manque d'émétine dans un pays où la dysenterie abonde. Manque de matériel chirurgical⁴⁵³ » ; « Le médecin allègue qu'il a deux infirmières pour tout personnel, et une grosse affluence de malades tant à Kolda que dans les 3 centres annexes⁴⁵⁴ » ; « Au total, en 1937 : 278 interventions chirurgicales, 48 510 consultants au dispensaire, 941 consultants européens, des accouchements d'européennes de plus en plus nombreux [...]. Le tout pour un seul médecin qui manque de personnel, d'outillage, de médicaments, de coton hydrophile même⁴⁵⁵ » ; ou plus anecdotique mais tout autant chargé de sens : « Au total, une nourriture abondante, mais qui manque d'azote, et d'albumine.⁴⁵⁶ »

Le manque de matériel médical est dénoncé. La politique sanitaire est placée au sommet de l'échelle des priorités puisque reconnue comme étant « productive » : un investissement d'à

⁴⁴⁹ Benjamin Nicholas Lawrance, Emily Lynn Osborn (éd) et Richard L. Roberts, *Intermediaries, interpreters, and clerks: African employees in the making of colonial Africa*, Madison Wis, University of Wisconsin Press, 2006.

⁴⁵⁰ ANF, 200 MI 2421, rapport 7, p. 3.

⁴⁵¹ Voir *infra*.

⁴⁵² ANF, 200 MI 2421, rapport 12, p. 21.

⁴⁵³ ANF, 200 MI 2421, rapport 13, p. 15.

⁴⁵⁴ ANF, 200 MI 2421, rapport 17, p. 40.

⁴⁵⁵ ANF, 200 MI 2421, rapport 9, p. 23.

⁴⁵⁶ ANF, 200 MI 2421, rapport 10, p. 17.

peine 100 francs permettrait de faire soigner plusieurs tirailleurs, et plus globalement, ces investissements permettraient une meilleure connaissance de la population, d'avoir une main d'œuvre en meilleure santé, donc plus productive. Le problème économique est donc élargi, replacé dans un ensemble. Les conséquences de l'investissement sont vues à long terme, et les coûts sociaux des manques d'investissements sont aussi dénoncés. Pour elle, plus d'investissements, plus d'État colonial, permet un contact plus étroit avec les populations, une meilleure pénétration qualitative et quantitative du pouvoir colonial dans ses colonies. Elle écrit donc qu' « Il faut garder un étroit contact [avec les « indigènes »], sinon, il y a régression. Une salle d'hospitalisation serait utile.⁴⁵⁷ » Ces appels à plus de médicalisation et à plus d'investissements sont en premier lieu à comprendre comme un plaidoyer pour l'extension du pouvoir colonial, puisque les « infrastructures » sont en fait des structures de contrôle étatique (écoles, prisons, hôpitaux, etc.), d'imposition des enjeux économique (routes, manufactures, etc.) et donc aussi d'extension du capitalisme. Ces appels qui parsèment tout le rapport sont très pressants et font clairement appel à l'action politique. De manière faussement implicite, madame Savineau s'adresse à Marcel de Coppet, homme très cultivé, bien sûr capable de déduire des conclusions du rapport des mesures d'extension des activités médicales par exemple.

Cet appel à plus d'État est absolument imbriqué dans une réaffirmation de l'idéal « civilisateur » des colonisateurs. Les prescriptions du rapport Savineau en matière d'agriculture sont ainsi peu surprenantes. Contre ce qui est considéré comme l'intérêt économique *a priori* établi, madame Savineau prône non pas l'établissement de villages de colonisation (déplacement de population en zone irriguée pour mettre les terres en culture), qui supposent de lourds investissements, mais la solution de villages de vulgarisation, c'est-à-dire l'aménagement des villages existants avec les techniques européennes, l'importation au cœur des villages de techniques françaises. Cela est à lire comme un moyen de faire pénétrer plus profondément la « civilisation » dans les pays colonisés et surtout de ne pas laisser de territoires incultes, de « mettre en valeur » le territoire colonisé. Par conséquent, à la forme de l'Office du Niger, proche de celle de l'exploitation entrepreneuriale répondant à des intérêts particuliers, madame Savineau préfère une exploitation publique ou commune, dans ce qu'elle garantit être l'intérêt des « indigènes » :

« Le mot communisme, quoi qu'on puisse penser d'un régime, est ici [dans le cas de l'Office du Niger] absolument déplacé. J'ai visité en Asie Centrale soviétique, l'ancien Turkestan des tsars, des Kolkhozes formés avec des assujettis, très proches des soudanais par les mœurs, la religion, les travaux. Les moyens de production étaient mis en commun et la culture organisée

⁴⁵⁷ ANF, 200 MI 2421, rapport 6, p. 55. La « régression » est à comprendre comme un recul des valeurs françaises.

par équipes ; mais l'adhésion était individuelle et l'adhérent homme ou femme, pouvait se retirer, à volonté, avec sa terre. Cet adhérent ne devait pas avoir moins de 17 ans. Au-dessous de cet âge, tous les enfants étaient à l'école. J'ajoute que ce système, plus libéral que celui de l'O.N. est basé sur des travaux d'irrigation, au moins aussi considérables, les fermes étant équipées d'un matériel perfectionné, est parfaitement viable : le travailleur, bien nourri (il cultive un jardin individuel et reçoit des vivres abondants) orne sa maison de tapis de prix et porte, les jours de repos, des vêtements de soie brodée. Soins, distractions, instruction sont largement mis à sa disposition. Des entreprises d'une telle envergure ont intérêt à se connaître, à s'inspirer l'une de l'autre, même partiellement, la critique utile de chacune est incluse dans l'autre.⁴⁵⁸ »

Madame Savineau pointe donc du doigt ce qu'elle considère comme les « ratés » de la mission civilisatrice promue par la France : le travail des enfants, la disette, le manque d'investissements de l'État, ou encore le déplacement forcé de populations. Pour elle, il faut donc s'inspirer de l'URSS⁴⁵⁹, quoiqu'elle évoque la nécessité de garder un esprit critique. Il est notable qu'elle évoque l'URSS sans faire référence à un point de vue partisan ou militant mais en affirmant adopter une posture plus objective : « Quoiqu'on puisse penser d'un régime ». Ce type de procédé discursif la situe assez clairement comme « experte » se réclamant de la neutralité pour proposer en fait une extension de l'action de l'État qui n'a rien de neutre et est au contraire politique.

Puisqu'il s'agit d'un savoir qui propose des dispositions politiques, qui traite les faits sociaux comme des faits politiques, qui souhaite convaincre son lecteur que ces solutions politiques sont les bonnes, et qui émet de nombreux jugements de valeurs censés avoir des effets, on peut qualifier ce savoir de « militant ». Les données positives y foisonnent, que ce soit à travers les descriptions rigoureuses ou l'accumulation d'informations quantitatives voire de statistiques. Mais tout se passe comme si cet attachement aux méthodes positives avaient pour rôle de légitimer un savoir produit par une militante dépourvue de titres universitaires, mandatée directement par le pouvoir exécutif colonial et ayant pour but la réforme.

⁴⁵⁸ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 46.

⁴⁵⁹ Par ailleurs, madame Savineau a également voyagé en Pologne (Anonyme, « Hommage à Dombrowski et Wroblewski », *Le populaire*, n° 4886, 28 juin 1936, p. 6) et en Espagne (Anonyme, « Fêtes, meetings et conférences », *L'Humanité*, n° 13276, 23 avril 1935, p. 6.)

2. Promouvoir la « plus grande France » ?

a. Reproduction politique, sociale, et familiale

Cette experte militante appelle donc à plus d'État alors qu'elle-même a un rapport de dépendance à l'État : experte, elle est sollicitée par le pouvoir colonial. Il n'est donc pas étonnant de voir que les mesures qu'elle prescrit sont des mesures qui, malgré son progressisme démocratique et féministe, se révèlent conservatrices voire conformistes dans la mesure où elle appelle à un renforcement de l'ordre établi, à une reconduite des hiérarchies sociales. Comme expliqué plus haut, madame Savineau se renseigne en priorité auprès des autorités et des hommes « évolués ». Ce sont ces derniers qui, pour elle, incarnent au mieux la réussite coloniale. Même s'il serait très hasardeux de prétendre calculer la part des informateurs.trices « évolués.e.s » de madame Savineau⁴⁶⁰, les qualificatifs utilisés par l'enquêtrice pour désigner les enquêtés.e.s regroupant des réalités très différentes (ainsi du terme « commerçant », « employé.e » ou « artisan »), on peut noter parmi les 449 (groupes d') « indigènes » qu'elle interroge 20 instituteurs.trices, 35 infirmier.e.s et médecins-auxiliaires, 15 interprètes, ou encore 12 chauffeurs et 23 fonctionnaires. Par contre, seulement 5 porteuses, 2 bûcherons, 1 boy, ou 4 transporteurs sont interrogés.e.s. Seulement 29 « cultivateurs » apparaissent alors que l'agriculture est l'une des activités de colonisation les plus essentielles. Si l'on s'en tient au rapport n°2 portant sur une structure de production agricole, l'Office du Niger, seulement 8 cultivateurs, employés agricoles ou moniteurs apparaissent. Les professions caractérisant les « évolués.e.s » sont donc très représentées. Ces professions étant liées aux institutions du pouvoir colonial, chaque rapport de village ou de quartier comprend des sections qui leur sont dédiées alors que les autres professions sont traitées dans la catégorie « industrie féminine » ou « vie économique ». Sous-jacente à l'organisation de ce rapport et à la sociologie de ses informateurs.trices, c'est à nouveau un projet politique qui se dessine. La valorisation des fonctionnaires de l'enseignement et de la santé est bien sûr un éloge des valeurs françaises et de l'ordre républicain. Le rapport Savineau préconise donc d'étendre la République française. C'est en ce sens une politique de reproduction politique qui est promue, de transposition de la politique française « universelle » dans les colonies. C'est aussi en un autre sens une politique de reproduction sociale dans la mesure où elle recommande aux pouvoirs coloniaux de continuer à s'appuyer sur les élites « indigènes », à conserver leur position sociale pour se faire accepter, même dans les cas où ces élites ne sont pas « évoluées ». En ce sens, le ton du rapport Savineau

⁴⁶⁰ On peut en proposer néanmoins une estimation très grossière à une petite moitié des informateurs.trices.

est conservateur. Pourtant, les convictions humanistes de son auteure l'amènent à critiquer les abus coloniaux et à tenir un propos réformateur.

b. Anticolonialisme et prescriptions humanistes

Il serait inexact d'écrire que madame Savineau est anticolonialiste si l'on entend par là quelqu'un qui se prononce et milite contre le fait de coloniser. Si elle se montre critique des personnels coloniaux, c'est uniquement avec pour objectif de promouvoir une colonisation qui soit plus humaniste. La mise en place de cette colonisation rénovée passe essentiellement par plus d'État et d'investissements, mais aussi par une plus grande surveillance du personnel, et le remplacement du personnel « défectueux ». C'est ainsi que le rapport n°2 sur l'Office du Niger, les pages 42 à 44 sont consacrées au personnel posant problème :

« Le personnel – Contrôleurs et instructeurs, nous l'avons vu, parlent aux colons sur un ton de commandement qui serait choquant, par sa sécheresse, s'il s'agissait de salariés et qui l'est bien davantage puisqu'il s'agit de gens dont on répète bien haut qu'ils ne sont pas des salariés.⁴⁶¹ ».

Ce qui pose problème est donc non seulement le comportement du personnel colonial mais surtout le fait que ce personnel soit fonctionnaire. Leur « ton » ne convient pas à l'exercice d'une fonction vue comme d'intérêt général et de service public. Selon madame Savineau, le commandement colonial a tout intérêt à se faire souple et persuasif, pour obtenir une humanité mais surtout une efficacité que la « sécheresse » et l'arrogance ne sauraient atteindre.

« J'ai fait part à M. REYNAUD de mon indignation. Il a convenu qu'un tel procédé était inadmissible. Mais comment n'en avait-il jamais remarqué l'emploi.

Il m'a demandé des noms. J'ai désigné M. BLANC et M. ROBERT. Il m'a suppliée de ne pas les nommer dans mon rapport – c'étaient là deux de ses meilleurs agents – les productifs probablement – et j'allais leur faire perdre leur situation. Il promettait de les "savonner d'importance".⁴⁶² »

Madame Savineau et monsieur Reynaud semblent donc opposer l'humanité et la productivité, supposant que la brutalité mène à plus d'efficacité⁴⁶³. Ce qui est remarquable ici est

⁴⁶¹ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 42.

⁴⁶² ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 43.

⁴⁶³ Dans d'autres passages madame Savineau fait l'hypothèse inverse et le ton général du rapport est celui de l'humanité, de la compréhension des « indigènes » et non de leur coercition : ainsi s'explique (voir *supra*) sa préférence pour les « villages de vulgarisation » et non pour les « villages de colonisation ».

la croyance de monsieur Reynaud en l'efficacité du rapport. Il semble que selon lui, la simple mention dans le rapport Savineau de deux employés aux comportements jugés inappropriés provoquerait leur renvoi. Bien plus, il craint peut-être d'être lui aussi mis en cause en même temps que les employés cités, avec lesquels il ne veut pas être mélangé. Il craint probablement pour son propre poste. On peut donc lire que le personnel administratif perçoit et craint cette enquête comme une inspection, dont le seul but serait d'épingler le personnel pour le remplacer.

« J'ai promis, non de me taire, mais de tenir compte, dans mon rapport, de la prière de M. REYNAUD. Ce qui est fait. Je me réservais de réfléchir et l'ai fait longuement. Je crois que peu importe que deux individus malfaisants perdent une place si deux autres individus, moins malfaisants doivent en gagner une.⁴⁶⁴ »

A nouveau apparaît la vision selon laquelle les institutions en tant que telles ne sont pas la cause de la violence coloniale, mais cette phrase révèle surtout la propre croyance de madame Savineau dans les effets de son rapport. Elle semble convaincue que la dénonciation du personnel défectueux suffira à le faire remplacer. Elle est sûre que son rapport peut faire perdre leur place à des gens violents et possiblement les faire remplacer par des individus mieux formés et plus bienveillants à l'égard des « indigènes ».

« Il serait cependant injuste que M. ROBERT et M. BLANC fussent spécialement frappés. Car l'instructeur de Baguinéda, dont je n'ai pas retenu le nom, et qui animait son monde en criant : "Bande de cochons" méritait, lui aussi, d'être signalé. Il était moins nouveau dans ma mémoire et je l'ai, sur l'instant oublié. En outre, j'aurais pu être témoin d'autres scènes, où d'autres agents eussent joué un rôle analogue. Presque tous m'en ont paru capables. M. VINCENT qui se vante d'avoir été surnommé "La Tornade" a beau dire qu'il est maintenant "celui qui a beaucoup changé". Tous, ou presque tous, à l'O.N. malmènent les indigènes.

C'est le ton de la maison - Et ceci est fort explicable. On confie à des gens sans expérience et parfois sans éducation, une tâche très lourde, très délicate, peut-être surhumaine. Et ce qu'on exige d'eux, avant tout, ce pour quoi on les apprécie, - et sans quoi, ils perdront leur place, - c'est le rendement. Presque tous, en outre, sont trop jeunes. Ainsi doivent-ils coûter moins cher. A Niono, notamment, il y a deux Européens : M. BLANC, contrôleur et M. PACAUD ingénieur. Tous deux paraissent être des gamins, à qui manque la force physique aussi bien que l'expérience. Ils sont nerveux au point de balbutier, faute de pouvoir parler assez vite.⁴⁶⁵ »

Ici, la prescription du rapport prend de l'ampleur. Non seulement les méthodes de recrutement du personnel et leur degré de formation sont remises en cause (ne se déplaçant pas

⁴⁶⁴ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 43.

⁴⁶⁵ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 43.

là sur le registre de la critique d'un système mais continuant à souligner des « imperfections », des caractères individuels posant problème : « manque la force physique », « ils sont nerveux »), mais leur commandement et les objectifs qui les animent sont pointés du doigt. Le rendement, pour madame Savineau, ne saurait uniquement consister dans une quantité produite en un temps donné, si importante fût-elle. Sa vision de l'économie est étonnamment large et elle prend en compte ce que l'économie contemporaine nommerait les « coûts sociaux », qu'elle considère comme des manquements à la mission civilisatrice :

« Ce personnel, il est bien entendu que son rôle est uniquement agricole. En réalité, ce rôle devrait être éducatif et ne l'est nullement. Il est en revanche, et quoi qu'on s'en défende, administratif. M. PICHON, nous l'avons vu, avoue avoir fait pilonner les cauris sur un marché, dans le but louable d'empêcher la spéculation. Il ne sait même pas qu'une telle mesure est illégale. Il avoue aussi qu'on lui soumet des palabres, sans doute les règle-t-il avec la même fantaisie et ses collègues de même.

Il est clair aussi qu'on entrave, à l'O.N. l'action de la justice.⁴⁶⁶ »

La constance de l'idée de mission civilisatrice, et ce même face aux impératifs économiques à court terme, montre l'importance de cette idée chez les humanistes coloniaux. Madame Savineau préconise que le devoir de « civiliser » demeure l'objectif principal et essentiel de la colonisation, objectif qui reste inséparable de la réussite économique. Ainsi le rôle des Français.e.s ne saurait être « uniquement agricole », ou uniquement économique. Ce rôle économique est aussi, ou doit aussi être un rôle d'administrateur, d'éducateur, de dispensateurs de la justice. A nouveau, autant que la philosophie suggérée, rendue « réaliste » par l'expérience du terrain colonial de l'experte, c'est la croyance de madame Savineau en l'influence de son rapport qui est remarquable. Celle-ci fait écho aux préoccupations de Marcel de Coppet qui attache une « grande importance aux conclusions de cette enquête⁴⁶⁷ ».

Enfin, ces prescriptions se situent dans un espace de liberté d'expression : les prescriptions de madame Savineau ne vont pas fondamentalement à l'encontre des convictions du gouverneur général qui a mandé cette enquêtrice pour cela, et elle et lui sont dégagés d'enjeux électoraux et d'appareils politiques, enjeux qui pèsent par exemple sur la commission Guernut.

Dans l'esprit de madame Savineau, il semble ne faire aucun doute que ses prescriptions et conclusions seront lues attentivement et peuvent avoir des conséquences politiques. Il convient donc d'étudier le parcours des documents ainsi produits et les « suites » de ces prescriptions.

⁴⁶⁶ ANF, 200 MI 2421, rapport 2, p. 44.

⁴⁶⁷ ANF, 200 MI 2422, lettre n° 617, 7 octobre 1937.

II) Les suites de l'enquête Savineau

1. Un énième rapport « enterré » ?

Dans *Colonial Metropolis*⁴⁶⁸, Jennifer Boittin insiste sur la similarité des contextes d'énonciation du rapport Savineau et du rapport produit par Lucie Cousturier en 1922 et de leurs autres publications respectives : « Cousturier et Moran partagèrent un fond commun : elles furent toutes deux chargées par le ministre des colonies d'écrire des rapports sur les conditions de vie en AOF. Ni l'une ni l'autre ne s'en tinrent à la simple soumission de leurs rapports, mais elles publièrent toutes deux des explications hautes en couleurs et scandalisées du dispositif colonial, y incluant des aperçus de la discrimination et de la violence en Afrique et en France⁴⁶⁹. » Jennifer Boittin explique notamment que c'est parce que le rapport de Lucie Cousturier a eu peu voire pas de conséquences que son auteure a choisi de publier un récit destiné au grand public. Le cas de madame Savineau est légèrement différent toutefois, puisque son seul récit relatif à la colonisation et destiné au grand public est *Tchad*, publié en 1934, soit avant son enquête sur les femmes (1937-1938), et après sa première expérience de l'Afrique (1927-vers 1932). Toutefois le destinataire principal auquel pense madame Savineau lorsqu'elle rédige les rapports de son enquête est bien un représentant du pouvoir colonial, non pas en la personne du ministre Marius Moutet comme Lucie Cousturier s'adressait au Ministre Albert Sarraut, mais en celle du gouverneur général de l'AOF. Le rapport Savineau n'est donc pas imprimé en plusieurs exemplaires.

Les rapports locaux sont envoyés un à un à Marcel de Coppet, au fur et à mesure qu'avance l'enquête. Ainsi le 2 décembre 1937, elle envoie une lettre de Tombouctou destinée au gouverneur général dans laquelle elle affirme avoir « l'honneur de [lui] adresser ci-joint un rapport sur la femme et la famille à Bamako⁴⁷⁰ ». Elle affirme l'adresser directement au sommet de la hiérarchie du pouvoir colonial à la fois pour gagner du temps et car « certains points sont de nature confidentielle ». Il s'agit là non pas de l'ensemble du rapport 4 consacré à Goundam et Tombouctou, mais sûrement un seul fragment du rapport consacré à Tombouctou, où elle fait étape entre le 30 novembre et le 5 décembre 1937.

⁴⁶⁸ Jennifer Anne Boittin, *Colonial Metropolis*, *op. cit.*

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 194 : « Cousturier and Moran shared a common background : they were both charged by the ministry of colonies with writing reports about living conditions in French West Africa. Neither stopped at submitting their reports; both also published colourful and at times outraged accounts of the colonial setting, including glimpses of discrimination and violence in Africa and France. »

⁴⁷⁰ ANF, 200 MI, 2422, lettre, 2 décembre 1937.

Le fait d'envoyer directement les rapports à Marcel de Coppet semble être la voie normale telle qu'elle a été préétablie lors du lancement de l'enquête. Le 25 février 1938, le gouverneur général envoie un courrier à madame Savineau pour accuser réception du même rapport 4 : « Madame, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre rapport n°4 sur les trois cercles de Goundam, Tombouctou et Gao. Je l'ai lu, comme les précédents, avec un très vif intérêt et vous renouvelle mes félicitations pour le dévouement que vous apportez à l'accomplissement de votre mission. Veuillez agréer, madame, mes respectueux hommages. » La lettre est destinée à madame Savineau, en étape à Bobo Dioulasso (le rapport 9 montre qu'elle y séjourne les 13 et 14 février). Avec un tel parcours du rapport et une telle proximité avec le pouvoir colonial, il n'est pas étonnant que madame Savineau prête tant de forces potentielles aux conclusions de son enquête.

Une fois transmis au gouverneur général, les rapports sont lus, alors qu'ils pourraient se perdre dans une institution paperassière et mobilisée par les affaires courantes. Des notes marginales de Marcel de Coppet lui-même (signées « MdC » et datées) prouvent qu'il les a lu⁴⁷¹. Certaines d'entre elles consistent en des aide-mémoires, reflétant ce à quoi pense le gouverneur au moment de sa lecture, et indiquent donc les potentielles mesures qui pourront être prises suites à ce rapport. Ainsi, lorsque madame Savineau écrit à propos de l'école des sœurs de Bamako qu'« après plusieurs années d'école, les enfants comprennent à peine quelques mots de français. Les sœurs, vraiment peu informées des résultats obtenus dans les écoles du gouvernement considèrent les noirs comme à peu près inaptes à l'étude⁴⁷² », Marcel de Coppet écrit en marge « A signaler au G. du Soudan⁴⁷³ ». De même lorsque l'enquêtrice écrit que « À la maternité comme au dispensaire, manque énorme de médicaments⁴⁷⁴ », le gouverneur général écrit en marge : « Je désire que ceci soit vérifié et qu'on me signale le ou les responsables.⁴⁷⁵ » La critique qu'est prêt à porter Marcel de Coppet est donc la même que celle de madame Savineau : les problèmes ne s'expliquent que par des responsabilités individuelles, non par les structures (ici par exemple un manque d'investissements en matière de médicaments, des difficultés d'approvisionnement ou de conservation etc.).

Ces notes marginales et les correspondances périphériques à l'enquête renseignent sur le parcours des conclusions de l'enquête au sein des différentes administrations coloniales dans les territoires : premièrement, de nombreuses notes indiquent « à signaler au gouverneur » de telle ou telle colonie. Des extraits de rapports peuvent alors être envoyés à ces gouverneurs. Pour

⁴⁷¹ Voir annexes.

⁴⁷² ANF, 200 MI 2421, rapport 1, p. 22.

⁴⁷³ ANF, 200 MI 2421, rapport 1, p. 22, note marginale.

⁴⁷⁴ ANF, 200 MI 2421, rapport 1, p. 25.

⁴⁷⁵ ANF, 200 MI 2421, rapport 1, p. 25, note marginale.

reprendre le cas du Soudan et de Bamako, auquel renvoient sept notes marginales de Marcel de Coppet, des passages du rapport sont transmis au lieutenant-gouverneur de la colonie, le confrontant à certaines constatations du rapport. Le courrier de trois pages envoyé par l'adjoint du gouverneur général⁴⁷⁶ est entièrement consacré au refus de collaborer à l'enquête du docteur Cavalade et le gouverneur par intérim du Soudan Français y répond⁴⁷⁷. De même, une lettre de quatre pages datée du 28 janvier 1938 liste des personnels mis en cause par madame Savineau : le personnel d'une école, les cadres d'une compagnie agricole et notamment son directeur (monsieur Remy) et signale le cas d'un mariage forcé (courrier qui provoque à nouveau une réponse⁴⁷⁸). De même, le gouverneur général de l'AOF questionne le lieutenant-gouverneur du Soudan sur une question plus large, celle de « l'exode en Gold Coast »⁴⁷⁹, lui joignant également les trois pages sur le sujet dans le rapport Savineau. Ces extraits ne restent alors pas cantonnés au bureau du gouverneur de Colonie : dans ce cas, une lettre de l'administrateur en chef des colonies Desanti au lieutenant-gouverneur du Soudan répond aux interrogations de son supérieur, qui lui a donc transmis des remarques⁴⁸⁰. De même, Marcel de Coppet s'adresse au Gouverneur de la Guinée Française⁴⁸¹ pour l'interroger à propos de sacrifices humains⁴⁸². Celui-ci répond à cette interrogation⁴⁸³. Enfin, le gouverneur général envoie au gouverneur de la Côte d'Ivoire un exemplaire du rapport n°10 (basse Côte d'Ivoire), lui demandant des éclaircissements sur les conditions de travail dans les mines : « J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, à toutes fins utiles, un exemplaire du rapport sur la basse Côte d'Ivoire de Madame Savineau, conseillère technique de l'enseignement.⁴⁸⁴ » Le gouverneur de cette colonie y répond plus tard⁴⁸⁵.

Le rapport Savineau est aussi distribué dans différents services administratifs de l'AOF. Les notes marginales et la correspondance périphérique renseignent sur cette distribution. En marge de la page 7 du rapport 5, Marcel de Coppet note ainsi « extrait à enseignement »⁴⁸⁶. Effectivement, les pages 7 et 8 du rapport 5 sont transmis au service de l'enseignement⁴⁸⁷ : aucune localité n'étant précisée, il s'agit probablement du service général de l'enseignement. De même, les pages 2, 8 et 18 du rapport 5 sont griffonnées par le gouverneur général : « Extrait à

⁴⁷⁶ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle, 27 janvier 1938 (signée Léon Geismar, alors adjoint de Marcel de Coppet).

⁴⁷⁷ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 151, 21 février 1938.

⁴⁷⁸ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 424, 28 avril 1938, voir *infra*.

⁴⁷⁹ ANF, 200 MI 2422, lettre 55 CI, 3 mai 1938.

⁴⁸⁰ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 581, 8 juin 1938.

⁴⁸¹ ANF, 200 MI 2422, lettre n° 53 CI, 20 juin 1938

⁴⁸² ANF, 200 MI 2421, rapport 16, p. 13.

⁴⁸³ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 422, 16 décembre 1938.

⁴⁸⁴ ANF, 200 MI 2422, lettre n° 68, 28 juin 1938.

⁴⁸⁵ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 443 APA/1, 12 septembre 1938.

⁴⁸⁶ ANF, 200 MI 2421, rapport 5, p. 7.

⁴⁸⁷ ANF, 200 MI 2422, « Enseignement », non daté.

S° de Santé⁴⁸⁸ », « Extrait à S.S. [Service de Santé]⁴⁸⁹ », « Extrait à S° Santé⁴⁹⁰ ». Effectivement, ces passages ainsi que les pages 2 et 3 du même rapport sont transmis au service de santé en question⁴⁹¹. En marge d'un passage concernant un investissement fructueux en matériel agricole (page 11 du rapport 5), le commanditaire du rapport écrit « extrait pour A.E [Affaires Économiques]⁴⁹² ». Ce passage est effectivement transmis au service en question⁴⁹³, lui suggérant ainsi de s'inspirer de cet investissement. Les questions, conclusions et prescriptions de madame Savineau voyagent ainsi de service en service. Il est donc plus que probable que le rapport Savineau ait eu des effets locaux non mesurables, du moins à l'aune des archives mobilisées.

Il faut évoquer aussi que le parcours du rapport n'est pas seulement administratif et géographique mais aussi chronologique. Ce parcours chronologique est délicat à établir, les différentes étapes de transmission des rapports étant inégalement disponibles dans les archives consultées. On peut néanmoins considérer quelques exemples, forcément circonscrits. Ainsi, lorsqu'elle évoque le cas des jardins de la société de prévoyance de Bobo-Dioulasso, qui prélèveraient une part de la production des « indigènes », madame Savineau écrit dans le rapport qu'elle a séjourné à Bobo-Dioulasso les 13 et 14 février 1938⁴⁹⁴. La note marginale demandant au gouverneur de la Côte d'Ivoire des renseignements à ce sujet est datée du 12 mai 1938⁴⁹⁵, soit trois mois plus tard. De même le rapport 5, achevé vers le 30 janvier 1938, présenté au gouverneur général le 9 mars selon les retranscriptions de Ghislaine Lydon⁴⁹⁶, est annoté par celui-ci le 8 avril 1938⁴⁹⁷, soit à nouveau plus de deux mois après sa production. Ces délais semblent particulièrement courts si on les compare avec ceux de la mise en place et des réalisations de la commission Guernut. Cette rapidité est en lien avec le procédé employé, et la relation interpersonnelle sous-tendant l'enquête.

⁴⁸⁸ ANF, 200 MI 2421, rapport 5, p. 2, note marginale.

⁴⁸⁹ ANF, 200 MI 2421, rapport 5, p. 8, note marginale.

⁴⁹⁰ ANF, 200 MI 2421, rapport 5, p. 18, note marginale.

⁴⁹¹ ANF, 200 MI 2422, « Service de santé ».

⁴⁹² ANF, 200 MI 2421, rapport 5, p. 11.

⁴⁹³ ANF, 200 MI 2422, « Direction des affaires économiques ».

⁴⁹⁴ ANF, 200 MI 2421, rapport 9, p. 1.

⁴⁹⁵ ANF, 200 MI 2421, rapport 9, p. 24, note marginale.

⁴⁹⁶ <http://www.savineau.hull.ac.uk/> Dans les documents que j'ai consultés, rien n'indique toutefois cette date du 9 mars.

⁴⁹⁷ ANF, 200 MI 2421, rapport 5, p. 1, note marginale (voir annexes).

2. Les effets à court terme et les résistances face au rapport

a. Stratégies de résistance

Cette circulation entre les différents échelons de l'administration coloniale remet avant tout en cause les personnels coloniaux et la première conséquence du rapport Savineau est d'inquiéter différents membres du personnel colonial, alors même que la réalisation sans beaucoup d'encombres du rapport Savineau et la circulation postérieure de ses conclusions critiques montrent des échelons administratifs plutôt bien huilés et obéissants. Mais ces individus mis en cause manifestent en retour des formes de résistance face aux conclusions de l'enquêtrice, la remettant en cause, inversant la critique du personnel qui leur est adressée.

L'une des critiques les plus virulentes que fait madame Savineau se trouve dans le rapport 17 sur la Casamance. Il y est question du personnel de trois institutions : l'école spéciale de Carabane, la mission de Bignona et la prison de Sédhiou. Dans le cas de l'école spéciale, madame Savineau souligne les méthodes remarquables du directeur de l'institution ainsi que du personnel subalterne et s'indigne de leurs faibles salaires ainsi que de la menace de mutation qui pèse sur le directeur. Pour ce qui est de la mission, ce sont les pratiques sectaires du révérend père qui sont vilipendées (il retiendrait prisonnières les jeunes filles qui voudraient se marier avec un non chrétien). Enfin, l'état de délabrement de la prison de Sédhiou est dénoncé à la page 30 du rapport 17, signalé par une accolade tracée à la main, sans doute par Marcel de Coppet.

La lettre du Gouverneur de la Casamance, Parisot, commence en faisant explicitement référence au parcours du document résultant de l'enquête de madame Savineau : « Par la lettre N°189 CI du 19 septembre 1938 vous m'avez adressé, pour renseignements et avis, extraits d'un rapport concernant : l'École Spéciale de Carabane, la Mission de Bignona et la prison de Sédhiou.⁴⁹⁸ » Puis : « J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les résultats de l'enquête que j'ai prescrite sur les divers points que mentionne le document précité. » L'enquête et sa circulation mettent tant et si bien en cause différents échelons de l'administration (suivant la logique selon laquelle si les échelons inférieurs agissent mal c'est que l'échelon supérieur le permet) qu'une contre-enquête est menée sur les points du rapport ayant retenus l'attention du gouverneur général⁴⁹⁹. Le gouverneur de la Casamance choisit d'aller globalement dans le sens du rapport Savineau : il reconnaît l'efficacité du directeur de l'école spéciale et la baisse de salaire du personnel subalterne à laquelle il annonce qu'il va remédier. De même il confirme les

⁴⁹⁸ ANF, 200 MI 2421, lettre confidentielle n° 740, 27 décembre 1938.

⁴⁹⁹ Le gouverneur général est à ce moment non plus Marcel de Coppet mais Pierre Boisson, qui fait suite à la transition faite par Léon Geismar (ancien adjoint de Marcel de Coppet), depuis le 29 octobre 1938.

accusations de sectarisme voire de paranoïa du révérend père de la mission incriminée et joint à ce sujet le rapport du chef de subdivision en poste à Bignona. Quant à la prison de Sédhiou, il annonce que le rapport d'une contre-enquête est sur le point de lui arriver. Dans ce cas, c'est donc la « réforme » ponctuelle qui est utilisée pour remédier aux torts de l'administration : le pouvoir local se plie dans ce cas à une décision venant de l'échelon supérieur.

De même, suite aux conclusions critiques du rapport Savineau, transmises par le gouverneur général, *via* une lettre du 29 janvier⁵⁰⁰, le Gouverneur du Soudan fait lui aussi réaliser une contre-enquête sur les points soulevés qu'il transmet en guise de réponse au gouverneur général le 28 avril 1938⁵⁰¹ : « J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint les résultats de l'enquête faite par le commandant de cercle de Mopti [...] le rapport de M. l'administrateur en chef Levasseur ». Concernant le mariage forcé, la lettre ne répond pas au problème, se contentant d'évoquer une aide publique que le ménage aurait reçue. À propos du service de Santé, il explique qu'aucun médecin-auxiliaire et aucune infirmière-visiteuse ne parlant le « dialecte Bozo » en vigueur à Mopti, il est difficile d'encadrer les femmes : aucune mesure ou solution n'est proposée. Enfin, pour le cas des femmes abandonnées, la lettre indique que des procédures judiciaires sont en cours. Le rapport de la contre-enquête qui est joint à la lettre s'attarde pendant plus de deux pages sur le cas du mariage forcé, synthétise en une page les enjeux « raciaux » (sans prendre en compte les Européen.ne.s dans son analyse raciale de la région...), linguistiques et géographiques du divorce entre le service de santé et les femmes de Mopti. Enfin, la contre-expertise n'hésite pas à se distinguer de l'enquête de madame Savineau en expliquant la présence de la prostitution par les abandons de femmes par leur mari : « Contrairement aux informations données par l'informateur du gouvernement général [...] ». Pour alléguer ses thèses, le contre enquêteur procède de la même façon que madame Savineau, en interrogeant la population en question⁵⁰². À cette contre-enquête est joint un rapport d'inspection du service de l'enseignement réalisé en mai 1937 sur l'instituteur qui aurait forcé un mariage. La contre-expertise fait ici office d'arme pour décrédibiliser les accusations et légitimer les méthodes de gouvernement locales. Cette pratique de la contre-enquête est approuvée par le gouverneur général. Ainsi s'adressant au Gouverneur de la Côte d'Ivoire, il écrit : « Je vous signale que ce document contient des assertions qui mériteraient d'être vérifiées

⁵⁰⁰ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 17, 20 janvier 1938.

⁵⁰¹ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 424, 28 avril 1938. Sur les contenus de ces accusations, voir *supra* « Le parcours des rapports » : le comportement des enseignant.e.s, les conditions de travail des ouvriers (ainsi qu'une sorte de « patron voyou », M. Remy) et un mariage forcé par un directeur d'école, les difficultés à atteindre les femmes de Mopti pour le service de santé et les abandons de femmes par leur mari, ainsi que la place de la prostitution y sont soulignés.

⁵⁰² Il semble cependant ne réaliser qu'une seule interview, ou sélectionner celle qui va dans le sens de son propos.

avec une attention toute particulière et que si certains faits allégués sont bien exacts il serait urgent d'y mettre un terme ou d'y apporter remède.⁵⁰³ »

Moins efficaces mais tout aussi significatives, les critiques du rapport Savineau, bien souvent *ad hominem* et ne mettant pas en lumière les ressorts qui agissent les individus, se heurtent forcément à des réactions de colère, qui constituent, avec la contre-expertise et la réforme, le troisième moyen d'autodéfense des hommes incriminés. Ainsi, le Gouverneur de la Côte d'Ivoire, monsieur Mondon, tente de décrédibiliser l'enquête en décrédibilisant l'experte, et en posant notamment la question de sa neutralité : « J'ai l'honneur de vous transmettre copie de la lettre que je reçois de l'Administrateur d'Abengourou en appelant votre haute attention sur la situation fautive dans laquelle se serait placée Madame Savineau en acceptant un vin d'honneur de la SFIO de l'Indénié, si l'administrateur avait été moins averti et si le Chef Boa Kouassi ne l'avait utilement secondé pour éviter un impair.⁵⁰⁴ » Ce courrier fait écho à une lettre du commandant de cercle d'Abengourou destinée à son supérieur et transmise au gouverneur général, dans laquelle il écrit :

« Mme Savineau avait appris qu'il existait à Abengourou une section du parti socialiste SFIO et a demandé dès son arrivée à être mise en rapport avec ses membres ; devant son insistance je n'ai pas cru devoir m'y opposer et lui ai présenté le nommé Jean Baptiste Amoikon, cousin du Chef supérieur Boa Kouassi. Au cours de l'entretien particulier qu'elle a eu avec cet indigène, Mme Savineau se serait présentée comme une « camarade » ; Jean Baptiste Amoikon l'invita alors pour le soir même à un vin d'honneur en présence des jeunes socialistes d'Abengourou, ce qui fut accepté. Ayant été mis au courant de ce projet que j'estimais absolument déplacé, j'ai convoqué en particulier le Chef Supérieur Boa Kouassi qui paraissait furieux de l'initiative prise par son cousin, je lui ai déclaré que je ne voulais pas supprimer cette réunion acceptée par Mme Savineau mais que je désirais qu'elle perde tout caractère de manifestation.⁵⁰⁵ »

Ce rapport consacré à la Côte d'Ivoire n'est pas particulièrement sévère envers les administrateurs, mais critique l'influence du commandant de cercle d'Abengourou sur les jeunes socialistes de la région : « Plus de cent d'entre eux [les jeunes d'Abengourou] ont formé une section socialiste. Elle ne songe nullement au sort des manœuvres. Son secrétaire est Jean Baptiste Amoikou, l'un des fils d'Aboi Koissi. Quelques-uns de ces jeunes gens m'ont reçue chez Aboi Koissi lui-même. Le commandant de cercle est leur guide.⁵⁰⁶ » Aussi le courrier du

⁵⁰³ ANF, 200 MI 2422,

⁵⁰⁴ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 114 C/2, 10 mars 1938.

⁵⁰⁵ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 781, 4 mars 1938.

⁵⁰⁶ ANF, 200 MI 2421, rapport 10, p. 24.

commandant de cercle et le relai de sa plainte par le gouverneur de la Colonie est-il peut-être un moyen pour eux de se prémunir contre d'éventuelles remontrances de Marcel de Coppet qui aurait pu leur reprocher une trop grande proximité avec cette section socialiste

De la même façon, le Lieutenant-Gouverneur du Soudan Français répond aux demandes d'explications que Marcel de Coppet lui fait sur le comportement d'un des médecins de la colonie, le docteur Cavalade. Cette lettre n'est pas une simple justification ni une promesse de changer quoi que ce soit dans le service de santé mais une (contre-)attaque visant madame Savineau :

« J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-inclus, les explications fournies par le docteur Cavalade. Celles-ci sont fort pertinentes et suffisent, à mon avis, à expliquer l'attitude de ce médecin envers madame Savineau : les exigences et les observations de cette dernière concernant l'emploi du temps d'un docteur militaire le 11 novembre, jour férié, étaient - il faut le reconnaître - manifestement excessives, non moins que la demande d'un rapport écrit. La mission officielle dont était investie madame Savineau, conseillère technique de l'enseignement, ne semblait pas lui conférer un tel droit. Je crois d'ailleurs devoir vous rendre compte que d'une façon générale Mme Savineau a indisposé au Soudan de nombreuses personnes par l'attitude qu'elle se donnait d'une inspectrice accréditée directement par le gouvernement général, en dehors du Gouverneur.⁵⁰⁷ »

L'attaque contre madame Savineau est virulente et constitue probablement un moyen pour le lieutenant-gouverneur de se protéger des conclusions d'un rapport qui mettrait en cause sa gestion. Ce procédé de mise en cause de l'enquêtrice n'est pas surprenant dans la mesure où le but de l'enquête est de dénoncer les abus pratiqués par un certain nombre de personnel . En marge, une note de Marcel de Coppet, probablement destinée à servir de modèle pour un télégramme, mentionne : « Par lettre... vous me dites que Mme Savineau a indigné plusieurs personnes... je vous serai reconnaissant de me faire connaître de quelles personnes il s'agit. M. de Coppet. » La réponse du lieutenant-gouverneur du Soudan Français édulcore la critique de la précédente lettre : « J'ai l'honneur de vous rendre compte que je n'ai reçu aucune doléance officielle, ni même officieuse, concernant les investigations de Madame Savineau au Soudan. Sauf au dispensaire de Ségou où les prétentions et les critiques de cette dame furent manifestement excessives⁵⁰⁸ » Le lieutenant-gouverneur tempère donc sa stratégie d'accusation de l'enquêtrice, peut-être pour protéger son personnel et éviter un conflit avec son supérieur. Cependant il n'abandonne pas son entreprise de contestation de l'inspection du personnel : « L'indication mentionnée au dernier paragraphe de ma lettre n°151 du 21 février ne reposait que sur l'écho

⁵⁰⁷ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 151, 21 février 1938.

⁵⁰⁸ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 209, 7 mars 1938.

de conversations privées. J'ai cru devoir néanmoins vous la transmettre à titre confidentiel, pour votre information personnelle. J'ajoute que Madame Savineau eut été bien inspirée de ne pas déclarer, puis écrire, que le personnel sous mes ordres devait « accueillir avec empressement l'occasion qu'elle lui offrait de signaler en haut lieu (c'est-à-dire au gouverneur général) ses efforts et les difficultés rencontrées » ce qui a permis à certains agents – tel le médecin capitaine Martin de Bamako - de critiquer en marge de la voie hiérarchique, les dispositions arrêtées par le chef de service ou le chef de la colonie.⁵⁰⁹ » Plus que madame Savineau, c'est ici la critique de la hiérarchie, l'oultre-passement de la voie hiérarchique établie et donc le questionnement de sa légitimité, qui est dénoncée. Le lieutenant-gouverneur montre donc son opposition au procédé employé par le gouverneur général, critique de façon quasi-explicite les relations personnelles qui ont joué en faveur de l'attribution de l'enquête à madame Savineau. Si des stratégies de résistance sont déployées par des administrateurs, cela n'empêche pas l'administration d'entreprendre les ajustements qu'impliquent les observations critiques du rapport Savineau.

b. Ajustements techniques, mesures politiques

Quelques jours plus tard, le 7 mars, le lieutenant-gouverneur du Soudan Français répond aux questions que lui posaient Marcel de Coppet sur différents sujets. Ainsi sur la prison de Bamako. Le rapport 1 de madame Savineau indique plusieurs cas de femmes emprisonnées pour des motifs qui lui semblent illégitimes. Ainsi le cas d'une femme mariée à un alcoolique « ne lui donn[ant] plus à manger⁵¹⁰ » emprisonnée pour s'être battue avec lui ou celui d'une femme ayant recelé sur ordre de son mari des biens volés par lui (« l'obéissance absolue au mari s'accorde mal avec la responsabilité de la femme⁵¹¹ »). En marge, une note de Marcel de Coppet exige de « soumettre ces cas à l'examen bienveillant du G^o du Soudan en vue de libérations conditionnelles ». La réponse du gouverneur du Soudan indique dans son courrier que « Le commandant de cercle de Bamako a été invité à constituer d'urgence les dossiers règlementaires de libération conditionnelle pour toutes les détenues susceptibles de bénéficier de cette faveur⁵¹² ».

Cette (possible) libération de quelques prisonnières constitue un exemple typique des conséquences que l'enquête Savineau a pu avoir. Ces mesures semblent cependant très ponctuelles, très circonscrites. Et précisément, ce caractère limité des mesures prises après une enquête de l'ampleur de celle de madame Savineau sont significatives. D'autant plus que rares

⁵⁰⁹ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 209, 7 mars 1938.

⁵¹⁰ ANF, 200 MI 2421, rapport 1, p. 12.

⁵¹¹ *Ibid.*

⁵¹² ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 206 C, 7 Mars 1938.

sont les mesures ponctuelles qui concernent les femmes « indigènes », alors même que ces dernières sont censées être au cœur de l'enquête. Ainsi, cette même lettre annonce une augmentation du nombre de classes dans l'école, propose un changement de l'uniforme scolaire, un contrôle de l'école des sœurs est organisé, un inventaire des médicaments est planifié, une rapide enquête sur une maison de soin des lépreux tenue par des catholiques est transmise. Enfin, en plus de la relaxe envisagée de certaines prisonnières, le thème de la famille est abordé seulement pour être éludé et discréditer le rapport Savineau. Ainsi certaines questions liées aux familles sont tout simplement niées : « Séparation des ménages : il n'existe pas actuellement au Soudan un seul ménage métis fonctionnaire dont les époux soient séparés.⁵¹³ » Les mesures sont donc certes ponctuelles mais nombreuses et concernent davantage la façon de gouverner des administrateurs et la concurrence entre pouvoirs publics et privés que directement des conditions de vie des femmes. Ces mesures s'inscrivent aussi pleinement que l'enquête elle-même dans un processus de gouvernement : une fois renseignés par l'expertise, les administrateurs peuvent opérer des « ajustements » techniques pour « perfectionner » les institutions coloniales. Ainsi, libérer quelques prisonnières ou quantifier les ressources médicamenteuses peut paraître anodin ou timide mais c'est précisément ce caractère ponctuel et renseigné qui caractérise la façon de gouverner de ce gouvernement colonial⁵¹⁴. En ce sens, il est inexact de dire que le rapport Savineau n'a eu aucune suite. Certes ces suites sont circonscrites mais prennent sens si on les considère comme s'insérant dans une pratique gouvernementale « technocratique ». Des expertises mènent à des petites mesures techniques qui s'inscrivent dans une logique d'ensemble politique.

Cette logique d'ensemble se comprend aussi en relation avec le va-et-vient entre les différents échelons du pouvoir aux colonies et les contacts avec la métropole. Les « retours » sont à la fois ceux de la production de l'experte et ceux de l'expérience de l'intellectuelle.

⁵¹³ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 206 C, 7 mars 1938.

⁵¹⁴ Gouvernement général et gouvernements des colonies, en témoignent les contre enquêtes et les mesures ponctuelles présentées plus haut comme des moyens d'autodéfense des administrateurs.

III) Quelles répercussions du rapport en métropole ?

1. Quels retours politiques ?

Les preuves de « retours » du rapport Savineau en métropole sont très rares⁵¹⁵. Cette rareté est le plus probablement à imputer à l'attribution très personnelle de la mission à madame Savineau par Marcel de Coppet qui « personnalise » l'enquête. Mais l'enquête n'est pas simplement oubliée après le changement de gouvernement le 14 juillet 1938, puisque Léon Geismar puis Pierre Boisson continuent les échanges de courrier avec les gouverneurs de Colonies au sujet des conclusions du rapport⁵¹⁶. Ces retours politiques en métropole se cantonnent à deux domaines. L'un, concernant l'Office du Niger, est de grande ampleur, l'autre, concernant des meurtres dans des mines ivoiriennes, est beaucoup plus circonscrit.

La lettre de Marcel de Coppet à Marius Moutet datée du 12 janvier 1938 atteste d'une attention toute particulière au rapport sur l'Office du Niger : « Monsieur le Ministre, J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie d'un rapport de Madame Savineau, Conseillère Technique de l'Enseignement, sur les villages de l'Office du Niger ». Le seul rapport dont une copie fut envoyée en métropole, et qui plus est directement rue Oudinot, où se trouve le ministère des Colonies, concerne ainsi l'Office du Niger, « laboratoire » de la colonisation où l'État est le plus économiquement impliqué puisque cet organisme dépend directement du ministère des Colonies. Les instructions données à madame Savineau l'encourageant à se pencher avec une attention particulière sur l'Office du Niger ne doivent pas être entendues comme une prépondérance du sujet économique sur tous les autres sujets sociaux mais au contraire comme une preuve de l'imbrication de l'économie dans la conception de la mission civilisatrice⁵¹⁷. C'est dans cette perspective que Marcel de Coppet se préoccupe particulièrement de l'Office du Niger : « À cette occasion, je l'avais priée de me renseigner plus particulièrement sur la vie des familles qui peuplent les villages de colonisation et de vulgarisation de l'Office du Niger, car dans ces centres, l'intrusion d'un élément éducateur européen n'a pas manqué

⁵¹⁵ Du moins dans les archives que j'ai pu consulter. La consultation des archives personnelles de Marcel de Coppet, Marius Moutet, voire Galandou Diouf, permettrait peut-être d'en savoir plus sur ces « retours » en métropole.

⁵¹⁶ Voir *supra*, par exemple la note 441 à propos ANF, 200 MI 2421, lettre confidentielle n° 740, 27 décembre 1938.

⁵¹⁷ Je précise qu'écrire cela ne revient pas à dire que les investissements dans les écoles ou les hôpitaux dans les colonies sont massifs et rentables ni que les préoccupations relatives aux femmes dans les colonies sont prépondérantes.

d'influencer les milieux indigènes.⁵¹⁸ » En effet, l'idée fondamentale sur laquelle repose l'Office du Niger et de faire exploiter le sol africain avec les techniques françaises par les Africain.e.s eux.elles-mêmes. « C'est dire toute l'importance que cet organisme devait accorder aux problèmes humains [...] ainsi que dans la formation d'un paysannat africain moderne.⁵¹⁹ » Cette entreprise est un bon exemple de l'esprit civilisateur du pouvoir colonial de l'entre-deux-guerres : le premier centre de colonisation de l'Office, composé de trois villages, est ainsi créé en 1926 à Niénébalé à titre expérimental, le deuxième en 1930 à Baguineda, le troisième à Kokry en 1935 et le quatrième en 1937 à Niono.

« Le rapport⁵²⁰ de Mme Savineau m'a semblé de nature à retenir toute votre haute attention ; aussi est-ce très instamment que je me permets, Monsieur le Ministre, de vous demander d'en faire vous-même la lecture.⁵²¹ » Ce retour officiel et direct auprès du Ministre des colonies est notable dans la mesure où Marius Moutet est visiblement peu informé de cette enquête et qu'il suit parallèlement de près la commission Guernut. Le rapport Savineau n'est cependant pas entièrement transmis, et il est impossible de savoir si le deuxième rapport de détail, qui porte sur l'Office du Niger, est entièrement ou seulement en partie transféré, l'extrait ainsi envoyé au ministre étant absent des archives consultées. Cependant le rapport n'est pas transmis tel quel : « Quatre passages très brefs de ce document ont été légèrement modifiés par moi, de manière à ne point donner les noms de certains informateurs officieux qui ont bien voulu aider Mme Savineau dans son enquête.⁵²² » Il est impossible de dire quels sont les noms modifiés : il s'agit probablement de ceux des fonctionnaires dont les abus sont dénoncés, et contre lesquels Marcel de Coppet compte déjà agir, ou, moins vraisemblablement, des noms des indigènes ayant témoigné contre leur hiérarchie et sans leur accord. Pour finir, Marcel de Coppet fait part des mesures qu'il a déjà prises : « J'ajoute que j'ai prié le gouverneur du Soudan de me renseigner de façon très précise sur certaines constatations faites par Mme Savineau. Enfin, je me propose de visiter les centres de colonisation de Diré, de Niono et de Baguinéda.⁵²³ » Cette description des premières suites de l'enquête soulignent l'action de Marcel de Coppet dans le sens de la promotion des valeurs de la France, qui commence par le contrôle du personnel sensé civiliser. Ce courrier est également révélateur par sa forme et la sélection des informations. Le fait que les jugements envers les personnels défaillants ou les préoccupations autour de leur remplacement, sont tués au profit de considérations générales sur le personnel anonymisé et

⁵¹⁸ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 5, 12 janvier 1938.

⁵¹⁹ Institut des hautes études européennes (Strasbourg) (Ed.), *L'Europe et l'Afrique noire, op. cit.*, p. 23.

⁵²⁰ Marcel de Coppet fait ici référence non pas à l'intégralité du rapport Savineau, mais au deuxième rapport de détail seulement.

⁵²¹ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 5, 12 janvier 1938.

⁵²² ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 5, 12 janvier 1938.

⁵²³ ANF, 200 MI 2422, lettre confidentielle n° 5, 12 janvier 1938.

donc uniformisé montrent que les enjeux de l'enquête sont plus larges. De même, Marcel de Coppet tait ses interprétations du rapport Savineau, se contentant de proposer un angle de lecture au ministre dont il dépend (« l'œuvre éducative » coloniale).

Il semblerait que ces retours aient dans l'immédiat des effets limités : l'Office du Niger continue à fonctionner de la même façon jusqu'en 1946 et on peut supposer que sa réforme n'est, alors que la Seconde Guerre mondiale éclate, plus une priorité pour l'État Français. Cependant une autre commission d'enquête est nommée par le ministère des colonies le 30 décembre 1944, et ses conclusions encouragent le ministre à imposer à l'Office une pause de cinq ans et un gel de la colonisation, provoquant même des départs des villages de colonisation⁵²⁴. Peut-être les dénonciations de migrations forcées par madame Savineau contribuent-elles à rendre possible cette dénonciation, puis la prise de mesures politiques s'élevant contre ces déplacements de populations. Après la Seconde Guerre mondiale, alors que les institutions internationales sont consolidées avec la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU), ce genre de dénonciations des structures de la colonisation sont de plus en plus courantes : peut-être sont-elles rendues possibles par la critique « humaniste » de la colonisation résonnant par exemple dans le rapport Savineau⁵²⁵. Les conclusions du rapport Savineau sur l'Office du Niger sont ainsi les plus larges et les plus novatrices, puisque non seulement elles critiquent le personnel colonial mais esquissent une critique des structures de la colonisation.

L'autre cas de « retour » d'une des conclusions de l'enquête Savineau dans la métropole coloniale concerne des assassinats dans une mine ivoirienne. Le rapport 11 comporte plusieurs pages consacrées aux mines d'Akébéfian. Il s'agit véritablement d'une petite enquête insérée en tant que telle dans la grande, qui ne correspond pas nécessairement à une question sur laquelle des éclaircissements auraient été demandés par Marcel de Coppet : « Depuis Ouagadougou, j'entends parler de cette carrière où 25 Mossi sont morts.⁵²⁶ » Comparée au reste du rapport, cette petite enquête est réellement mise en scène. La narratrice s'implique encore plus que d'habitude dans son récit, décrivant les moindres étapes de son parcours :

« [Akébéfian] est à 30 km environ d'Abidjan. On quitte la route, pour prendre une piste privée. Après avoir marché longtemps sur cette piste, ma voiture rejoint une voiture de

⁵²⁴ Institut des hautes études européennes (Strasbourg) (Ed.), *L'Europe et l'Afrique noire*, op. cit., p. 28.

⁵²⁵ Cela ne suggérant aucun finalisme ou aucun téléologisme : la critique « humaniste » serait un déterminisme rendant possible mais non nécessaire l'anticolonialisme d'après la Seconde Guerre mondiale.

⁵²⁶ ANF, 200 MI 2421, rapport 11, p. 12.

tourisme. Mon chauffeur corne. Au lieu de livrer le passage, la voiture s'arrête. Il en descend un européen, qui vient, d'un air arrogant, demander des explications. M'apercevant, et surtout reconnaissant une voiture de l'Administration, il change de ton et feint d'avoir cru parler à M. X..... "- Que désirez-vous ? - Le passage, Monsieur." Il remonte dans sa voiture et s'éloigne. Je restais sur place, réfléchissant à la tactique, lorsqu'un garde passe. Lui aussi reconnaît la voiture administrative et consent à me renseigner.⁵²⁷ »

La description de ce qui semblait être un simple incident prend alors un caractère politique et entre en résonance avec les concurrences entre les pouvoirs publics et privés décrits plus hauts : « Ce garde ne me parle pas d'empoisonnements, comme on l'a fait à Ouagadougou (sans doute sont-ils survenus avant son arrivée) mais de 11 Mossi recrutés, travaillant même la nuit, et frappés.⁵²⁸ » Elle décrit ensuite la révolte des Mossi puis des nouvelles recrues face à des conditions de travail intolérables, puis la constitution d'une garde pour empêcher ces travailleuses de fuir la mine. L'enquêtrice décrit ensuite l'impossibilité dans laquelle elle se trouve de mener son enquête à cause d'un pouvoir privé :

« J'ai demandé au garde comment je pouvais joindre les hommes. Ni vers ceux de la carrière, ni vers ceux du gravier je ne pouvais me rendre sans passer devant les Blancs. Or, je n'avais aucun pouvoir pour me présenter. Ou bien je serais éconduite, ou bien mise en présence d'hommes terrorisés. Je suis repartie.⁵²⁹ »

Pour autant, madame Savineau n'arrête pas là son enquête : elle interroge un inspecteur du travail qui lui dit ne pas voir d'abus de la part des patrons de la mine, et que si des Mossi sont morts, la faute leur en incombe : « Les Mossi adorent la viande pourrie.⁵³⁰ » Elle accuse clairement à la page suivante l'inspecteur du travail de ne pas se battre pour le droit du travail et de n'avoir de considérations pour le code du travail que dans le but de protéger les entrepreneurs. À propos des travailleurs Mossi de la mine et des meurtres, elle dénonce l'incompétence d'un inspecteur qui selon elle n'a même pas enquêté sur l'affaire, accusant une « vengeance de sorciers⁵³¹ » ou une intoxication alimentaire.

Le 26 septembre 1938, Galandou Diouf, député Sénégalais écrit au gouverneur général à Dakar (à ce moment Léon Geismar pour quelques semaines) à propos des cas d'empoisonnements de Mossi à la carrière d' « Azague » :

⁵²⁷ ANF, 200 MI 2421, rapport 11, p. 13.

⁵²⁸ *Ibid.*

⁵²⁹ *Ibid.*

⁵³⁰ *Ibid.*

⁵³¹ *Ibid.*

« Je suis informé qu'une instruction a été ouverte relativement à l'affaire de la carrière d'Azague (Côte d'Ivoire). Les premiers témoins ont été entendus le 24 courant. De renseignements recueillis à des sources autorisées, il semblerait résulter que les empoisonnements mis à la charge des Abbey contre les Mossi seraient dus, non à des manœuvres criminelles mais à une alimentation défectueuse, consommation de riz rouge impropre à l'alimentation, logement insalubre, etc. J'estime quant à moi, devant la gravité des faits et sans attendre le résultat d'une instruction en cours qu'il serait nécessaire d'envoyer d'urgence une personne chargée de mission secrète pour faire sur place une enquête. On dit couramment dans le pays, et c'est impressionnant, « le port d'Abidjan fera plus de morts que le Congo-Océan. J'attache personnellement une importance particulière à ce que des faits de cette nature soient rigoureusement contrôlés et que des sanctions soient prises, le cas échéant, contre les responsables d'une situation qui ne peut nuire qu'au prestige de notre Pays.⁵³² »

A cette lettre, Marcel de Coppet répond, alors même qu'il n'est plus gouverneur général de l'AOF : « Mon cher député. Par lettre du 26 septembre, vous avez signalé à mon attention l'affaire de la carrière d'Azaguié (Côte d'Ivoire), où plusieurs Mossi seraient morts d'une façon suspecte. Une instruction judiciaire est actuellement en cours à ce sujet et je pense que la justice, qui possède des moyens d'investigation très puissants et n'a pas manqué d'avoir recours aux experts toxicologues, sera en mesure de projeter toute la lumière désirable sur cette affaire. Le mieux est donc de les laisser agir.⁵³³ »

Le rôle du rapport Savineau dans cette affaire est délicat à établir. Il serait très incertain d'avancer que c'est lui seul qui fait surgir cette affaire au sommet de la hiérarchie coloniale. Néanmoins au vu de la chronologie, l'enquête traite d'un évènement d'actualité et peut attirer l'attention du pouvoir colonial sur une affaire qui sans cela en serait restée à un traitement par les autorités locales. Il est possible que le rapport Savineau ait déclenché la procédure judiciaire.

Les « retours » du rapport en métropole sont donc, sur le plan politique, très timides. Cela confirme le fait que le rapport Savineau se situe sur un plan très « technocratique ». La personnalisation de l'enquête et sa dépendance à la relation entre l'enquêtrice et Marcel de Coppet limite forcément ses effets : c'est ainsi Marcel de Coppet qui répond au courrier de Galandou Diouf, alors même qu'il n'est plus gouverneur général de l'AOF. De même, si ces retours politiques en métropole ne sont pas nombreux et peu conséquents, c'est que l'enquête menée par madame Savineau n'est pas conçue comme ayant vocation à soutenir une réforme d'ensemble claire qui nécessiterait une forte implication de la métropole, mais à fournir des arguments à une inflexion politique déjà décidée mais non complètement planifiée. Par ailleurs,

⁵³² ANF, 200 MI 2422, lettre, 26 septembre 1938.

⁵³³ ANF, 200 MI 2422, lettre n° 1202, 6 octobre 1938.

il faut souligner que le rapport entier n'est achevé au plus tôt qu'en mai 1938, c'est-à-dire après la démission du second gouvernement Blum. Les individus en relation avec madame Savineau et Marcel de Coppet au sein du gouvernement ou à ses côtés ne sont plus susceptibles de prendre des décisions relatives aux conclusions du rapport, aussi leur transmettre celui-ci peut-il sembler dénué d'intérêt. Bien plus, sollicitée par Dakar, cette enquête a avant tout pour objectif de renseigner le gouvernement général et les différents services administratifs auprès desquels sont redistribués les passages les concernant. En ce sens aussi, il s'agit d'une enquête très technocratique : le savoir produit par l'experte est transmis aux administrations où les fonctionnaires « gèrent » la situation. En ce sens, le rapport Savineau participe d'une décentralisation et d'une « dépolitisation » des actions coloniales.

En cela, le rapport (ses conditions d'élaboration, ses conséquences administratives et son absence de conséquence auprès des hommes politiques métropolitains), s'inscrit dans la *gouvernementalité* à l'œuvre en métropole. Le sens politique du rapport est donc qu'il semble ne pas en avoir. Cette façon de dépolitiser les choix, de laisser la décision finale aux fonctionnaires des administrations sur un certain nombre de sujet sous prétexte de leur complexité correspond à une véritable méthode de gouvernement.

2. *Quels retours citoyens ?*

Il y a néanmoins plus de « retours » du rapport Savineau en métropole que l'on ne pourrait le penser en s'en tenant à l'étude de ses effets auprès des hommes politiques au pouvoir. Le premier de ces retours est tout simplement celui de madame Savineau. Son livre de soldes indique qu'elle est « débarquée à Bordeaux le 8 avril 1939 sur [le] paquebot "Brazza"⁵³⁴ ». Le même livret contient un récapitulatif de sa notice d'embarquement : « Madame Vve Savineau, Conseillère technique de l'enseignement en AOF, titulaire d'un passage de retour pour la France par décision n° 876 en date du 16 mars 1939, quitte Dakar le 30 mars 1939 par le [...] "Brazza" à destination de Bordeaux. [...] Accompagnée de : Seule.⁵³⁵ » La question de sa rémunération apparaît à nouveau clairement : madame Savineau « a été tenue au courant de ses droits, soldes et accessoires, au compte du budget général, jusqu'au 29 mars 1939 inclus, à savoir : solde de présence : 25 000, supplément colonial : 17 500, indemnité de zone : 16 ». Rien ne mentionne l'activité de madame Savineau entre la fin de son enquête, mai 1938, et son départ d'Afrique,

⁵³⁴ CAOM, EEII3665(9).

⁵³⁵ CAOM, EEII3665(9).

mars 1939. Il est probable qu'elle ait continué à exercer en tant que conseillère technique de l'enseignement. De plus, son dossier professionnel indique qu'elle demande à son retour à bénéficier d'une cure thermale. Il est ainsi possible de faire des hypothèses quant aux coûts physiques et moraux de l'enquête. Après 13 000 kilomètres parcourus et sept mois d'enquête dans les villes mais aussi dans des villages difficilement accessibles de l'AOF, madame Savineau, déjà quinquagénaire, ne semble pas physiquement très atteinte, aucune médicalisation autre que cette cure qu'elle sollicite n'étant prescrite, aucun diagnostic sur son état de santé ne se trouvant dans son dossier médical.

Le premier voyage en Afrique de madame Savineau avait donné lieu à des retours « citoyens », à une véritable action de diffusion des problématiques coloniales et de ses points de vue. Ainsi, elle a publié *Tchad*, destiné à un public large⁵³⁶. De même, elle a diffusé ses propos via des conférences, des rencontre-débats. Ainsi le samedi 3 mars 1934 elle expose en tant que journaliste à *La Lumière* « les scandales de l'Afrique » lors d'une conférence dans un cinéma, aux côtés du député martiniquais Joseph de Lagrosillière, à l'origine de l'implantation en Martinique de la SFIO⁵³⁷. Elle fait une autre conférence sur le même thème avec (ou plutôt contre) le député Ernest Outrey, lobbyiste pro-colonial⁵³⁸. Le jeudi 17 février 1934, elle présente son livre *Tchad* au Centre d'amitié internationale à la Sorbonne⁵³⁹. Le samedi 12 octobre 1935, elle discourt sur « le scandale Alikér⁵⁴⁰ », alors qu'elle est probablement en train d'écrire *Le meurtre d'André Alikér*, publié l'année suivante. Le mardi 19 février 1935, elle préside une conférence en faveur de l'indépendance de l'Éthiopie⁵⁴¹.

On pourrait donc s'attendre à ce que le même type de retours citoyens soit observable après ce second voyage dont la nature est qui plus est très politique. Or sur tous les articles de/sur Denise Moran, seulement une petite dizaine concernent la période postérieure à l'enquête. Un de ces articles évoque sa participation au combat en faveur des républicain.e.s espagnol.e.s et plus précisément sa participation à l'enquête sur les conditions de vie des réfugié.e.s espagnol.e.s dans les camps français qu'elle a visités⁵⁴². Cette enquête, réalisée suite à la conférence des 13 et 14 mai 1939 du Comité international de coordination et d'information

⁵³⁶ 14 critiques en sont publiées dans des journaux largement diffusés. La première parution du roman a lieu sous la forme de sa diffusion par chapitres dans *Le populaire* sous le titre de rubrique « En écoutant battre le cœur de l'Afrique ».

⁵³⁷ Anonyme, « Le club du Faubourg », *Bec et ongles*, a 4, n° 107, 24 février 1934, p. 15.

⁵³⁸ Anonyme, « Au club du Faubourg », *Bec et ongles*, a 4, n° 108, 3 mars 1934, p. 15.

⁵³⁹ Anonyme, « Les conférences », *Journal des débats politiques et littéraires*, n° 44, 15 février 1934, p. 4.

⁵⁴⁰ Anonyme, « Conférences », *La semaine à Paris*, n° 698, 12 octobre 1935, p. 48.

⁵⁴¹ Anonyme, « un meeting de protestation à Paris contre la guerre en Abyssinie », *L'Humanité*, n° 13220, 26 février 1935, p. 6.

⁵⁴² Anonyme, « Collaboration des pays démocratiques pour donner aux réfugiés espagnols un statut humain, un sort digne », *L'Humanité*, n° 14764, 24 mai 1939, p. 3.

pour l'aide à l'Espagne républicaine occupée madame Savineau quasi immédiatement après son retour d'Afrique. Elle y participe et diffuse des conclusions sur cette enquête dans les camps de réfugiés sous son pseudonyme, Denise Moran. Cette enquête donne aussi lieu à un article dans *La Lumière* le 2 juin 1939, cité dans *La révolution prolétarienne* du 10 juin sur « la grande misère des camps de réfugiés⁵⁴³ ». C'est donc la guerre civile en Espagne qui la préoccupe en premier lieu.

Il existe cependant quelques éléments pour affirmer qu'il y a bien eu des « retours » citoyens semblables à ceux qui ont suivi son premier retour d'Afrique, et ce malgré un contexte dans lequel les préoccupations et les lignes éditoriales se centrent avant tout sur les conflits en Europe, parmi lesquels la guerre d'Espagne et les menaces allemandes sur la Pologne. Ainsi *l'Humanité* et *Le Figaro* annoncent une conférence qu'elle donne sur l'Afrique. Le thème ne laisse pas supposer qu'il sera particulièrement question dans cette discussion des femmes africaines : « conférences : [...] 29, rue d'Anjou : « Les noirs d'Afrique et la culture », par Denise Moran⁵⁴⁴ » ; « Galerie d'Anjou. – Ce soir, 26 mai, à 20 h. 30, rue d'Anjou, conférence de Denise MORAN : « Les noirs et la culture.⁵⁴⁵ »

Enfin, « Denise Moran » est l'auteure de deux articles publiés dans *L'Éducation africaine* pendant l'année 1938. Ce périodique, auparavant « Bulletin de l'enseignement de l'AOF », créé en 1913 par Georges Hardy, est destiné au personnel de l'enseignement en AOF et diffuse parmi un corps enseignant disséminé à la fois les grands textes orientant leur métier, les nouvelles relatives à leur profession, que des témoignages à la tonalité plus anodine. Ses colonnes sont ouvertes aux inspecteurs.trices de l'enseignement et aux directeurs.trices d'école mais aussi aux enseignant.e.s. Le ton de ce journal est celui de la mission civilisatrice.⁵⁴⁶

L'article de Denise Moran, publié dans le numéro de juillet-décembre 1938, prolonge le discours du rapport Savineau sur un autre registre. Elle relate ce qu'elle a pu observer lors de son voyage au Soudan Français ou auparavant lors de son travail d'inspectrice de l'enseignement. Le ton est cependant moins alarmant que dans le rapport où le passage concernant l'éducation au Soudan qui décrit le manque de moyens entravant la bonne volonté des enseignant.e.s et des élèves :

⁵⁴³ Anonyme, « Le martyr des républicains espagnols », *La révolution prolétarienne*, a 15, n° 296, 10 juin 1939, p. 7.

⁵⁴⁴ Anonyme « La journée », *Le Figaro*, n° 146, 26 mai 1939, p. 2.

⁵⁴⁵ Anonyme, « Collaboration des pays démocratiques pour donner aux réfugiés espagnols un statut humain, un sort digne », *L'Humanité*, n° 14764, 24 mai 1939, p. 3.

⁵⁴⁶ Carine Eizlini, *Le Bulletin de l'Enseignement de l'AOF, une fenêtre sur le personnel d'enseignement public, expatrié en Afrique Occidentale française (1913-1930)*, Thèse de doctorat, École doctorale Sciences humaines et sociales : cultures, individus, sociétés, Paris, 2012.

« Les fillettes de Bamako passent de nombreuses années à l'école primaire pour y apprendre peu de choses. Puis elles pensent au mariage et se désintéressent d'un enseignement sans attrait. Quelques-unes seulement entrent comme externes à l'Orphelinat des Métisses et s'y préparent aux écoles de Dakar. Nombre d'entre elles, dit leur directrice, seraient mieux dirigées, capables de faire des sages-femmes et des monitrices.⁵⁴⁷ »

Au contraire, l'article de *L'Éducation africaine* est très optimiste quant à l'œuvre éducative que peut exercer le personnel :

« Elles aiment leur classe ménagère, les petites noires, mais rentrées chez elles, n'oublient-elles pas tout ce qu'elles ont appris ? Ce « langage-journal »⁵⁴⁸, quelle réponse ! Et d'autant plus frappante que les sociétés de jeunes gens, de jeunes filles, sont une des plus vieilles traditions africaines, on les trouve dans presque toutes les races noires, et les plus pures sont celles dont les parents sont exclus. [...] Et voilà comment un groupe d'écolières, fières de l'être et peut-être mal satisfaites des agapes de leurs camarades incultes, se sont constituées en société.⁵⁴⁹ »

Ce type de discours correspond au ton du rapport, dans lequel elle souhaite voir la civilisation française s'étendre, non par la violence mais par une réappropriation personnelle des valeurs françaises par les Africain.e.s, notamment *via* l'institution scolaire.

Il faut donc remarquer que ces « retours » citoyens se font avec des outils que le monde militant a l'habitude d'utiliser et que madame Savineau elle-même mobilise au début des années 1930 tant à propos des enjeux coloniaux que du conflit espagnol par exemple : la rédaction d'articles voire de livres engagés ou la tenue de conférences, de meetings et de débats. Le recours à son pseudonyme montre également qu'elle abandonne le registre officiel pour le ton de la société civile. Il n'existe pas⁵⁵⁰ d'autre document attestant d'une activité militante relative à son expérience en Afrique. Les dernières apparitions de Denise Moran dans la presse concernent son engagement antinazi en 1944⁵⁵¹. Comme le soulignent les précédents travaux sur le rapport Savineau, ses « suites » sont limitées par le contexte de la Seconde guerre mondiale. Mais ce ne

⁵⁴⁷ ANF, 200 MI 2421, rapport 1, p. 16.

⁵⁴⁸ Le « langage-journal » est une pratique observée dans une société de jeunes filles, mobilisant l'orthographe et des pratiques scolaires telles que des exercices de grammaire.

⁵⁴⁹ Denise Moran, « Une société des "filles de l'école" », *L'éducation africaine*, a 27, juillet – décembre 1938, n° 101, pp. 69-70.

⁵⁵⁰ A ma connaissance du moins : il est possible que des articles de presse n'aient pas été repérés par ma démarche archivistique.

⁵⁵¹ Collectif, « Tandis que Paris se recueillait dans le culte des héros, des wagons de munitions explosent et font des victimes jusque sur les tombes des fusillés », *L'Humanité*, a 41 n° 67, 2 novembre 1944, p. 1. Cet engagement antinazi et son engagement pour l'armement des républicain.e.s en Espagne contraste avec le pacifisme inconditionnel affiché par certain.e.s féministes de l'époque : Michel Dreyfus, « Des femmes pacifistes durant les années trente », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n° 1, 1993, pp. 32-34 ; Sandi Cooper, « Pacifism, feminism and fascism in interwar France », *The international history review*, vol. 19, n° 1, février 1997, pp. 103-114.

sont pas tant ses suites au ministère des Colonies, auquel il ne se destinait pas, que ses suites « citoyennes » qui sont ainsi limitées. Pendant la guerre, non seulement les préoccupations se centrent sur les menaces immédiates, mais la liberté d'expression est réduite. Ainsi le gouvernement de Vichy supprime la liberté syndicale lors de la promulgation de la charte du travail, le 4 octobre 1941. La vie militante est donc rendue illégale et dangereuse. Au vu des publications, conférences et meetings ayant suivi son premier voyage en Afrique, la plus remarquable absence de « retours » en métropole est cette quasi absence de « retours » dans la société civile, dans laquelle est insérée madame Savineau et où elle évolue dans les années 1930, et donc où il aurait fallu attendre de potentielles conséquences de sa mission d'enquête.

Conclusion : voir l'invisible ?

La nature des propositions contenues dans le « rapport Savineau » est donc assez attendue : plus d'État, plus de France dans les territoires colonisés, plus de personnel humaniste, plus de fonctionnaires, respect et utilisation des autorités traditionnelles. Ces propositions sont donc politiques, même si elles ne sont pas affichées comme telles. Les observations et prescriptions des rapports sont ensuite redistribuées par le gouverneur général dans les différents services de l'administration coloniale, chargée de réaliser concrètement les ajustements suggérés par le rapport Savineau. Il est par conséquent difficile de déterminer les suites effectives du rapport sans les archives de ces services administratifs. Leur reconstitution à partir des Archives Nationales du Sénégal à Dakar serait nécessaire pour apprécier complètement les conséquences de cette enquête. Mais la redistribution dans les services administratifs est déjà significative de la technocratie coloniale, de même que les réticences voire les résistances de certains administrateurs face à madame Savineau, ou encore que les espoirs que suscitent les enquêtes chez certains.e.s des informateurs.trices est à interpréter comme un signe du pouvoir des administrations et du poids de la hiérarchie coloniale. Enfin, les retours en métropole, s'ils sont difficiles à évaluer, permettent de remarquer une certaine constance dans le parcours personnel d'une militante républicaine et féministe. L'implication d'hommes de pouvoir sur des enjeux ponctuels (l'affaire de la mine d'Azaguié avec Galandou Diouf, la problématique de l'Office du Niger avec Marius Moutet) est tout aussi révélatrice du mode de gouvernement et des relations du pouvoir colonial avec la métropole que les méthodes d'investigations employées par l'enquêtrice.

Enfin, cette question des « retours » des observations, conclusions et propositions du rapport Savineau ne peut être déconnectée de la question des dispositifs internationaux et d'une chronologie plus vaste, d'autant plus que la Seconde Guerre mondiale éclipse en partie les problématiques coloniales des discours politiques, jusqu'à la conférence de Brazzaville (31 janvier/8 février 1944). Les institutions internationales telles la SDN ont un rôle important dans la diffusion des problématiques féministes du fait de l'accession de féministes à des postes importants au sein de ces institutions. Or ces institutions internationales sont l'un des principaux lieux de débat relatifs aux droits des femmes et au devenir des colonies. Elles fonctionnent en partie en mobilisant des savoirs produits par des expert.e.s. De plus, les agents de ces institutions sont choisis en fonction de compétences et d'expériences dont ils font profession. Typiquement, le profil de madame Savineau aurait pu être adapté à la pénétration de telles institutions et à un travail d'enquête voire de lobbying. Au sortir de la guerre cependant, elle a soixante ans et, si rien n'indique la date de sa mort, tout laisse supposer qu'elle quitte la vie militante et intellectuelle vers 1945.

Sur le sujet même de l'enquête – les femmes et la famille – quelles suites peuvent être observées ? Si le rapport Savineau n'est pas le premier rapport portant sur « la condition de la femme »⁵⁵², cette pratique s'amplifie après la chute du troisième Reich et la réaffirmation des valeurs des droits de l'homme. Ainsi « en juin, malgré la pénurie de féministes [...] le Préambule de la Charte de l'ONU affirme et spécifie sa « foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine⁵⁵³, dans l'égalité de droit des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites. » [...] Au printemps 1946, la Commission des Droits de l'homme, mise sur pied par le conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), établit une sous-commission, puis, cédant un peu plus tard dans l'année aux insistances féministes, crée une commission à part entière sur le statut des femmes, avec un mandat beaucoup plus étendu permettant *d'enquêter*⁵⁵⁴ sur les « progrès accomplis dans les domaines politique, civil, éducatif, social et économique ». En décembre 1946, [les déléguées] s'efforcent de faire adopter par l'assemblée générale une résolution stipulant que les États membres qui ne l'ont pas encore fait doivent se « conformer aux objectifs et aux buts de la Charte [...] en accordant aux femmes les mêmes droits politiques qu'aux hommes ». Leur intention est de *relancer l'analyse du statut des femmes autour du monde – analyse entamée par la défunte Société des Nations* [...] et de mener à bien les *réformes* envisagées dans les années trente. La commission de l'ONU sur le statut des

⁵⁵² En plus des cas que j'ai pu évoquer, consulter Karen M. Offen, *Les féminismes en Europe, 1700-1950*, *op. cit.*, pp. 461-463.

⁵⁵³ L'évocation de la « personne humaine » plutôt que de « l'Homme » fait référence aux propositions de John Stuart Mill en 1867 dans la loi électorale du parlement britannique. (Expliqué par Karen Offen dans la suite du passage.)

⁵⁵⁴ Tout est souligné par moi.

femmes commence son travail *d'investigation* en janvier 1947. Ses *enquêtes* doivent servir de modèles à de nombreuses commissions nationales [...] sur le statut des femmes à travers le monde.⁵⁵⁵ »

Ce travail d'enquête passant par l'expertise, promu par des féministes, contribue non seulement à rendre visible des enjeux qui demeuraient largement impensés par les détenteurs.trices du pouvoir, mais aussi et surtout à composer ou recomposer une catégorie d'analyse, de vision et d'action sur le monde : celle de « la femme », qui quelle que soit son appartenance sociale, nationale, ethnique, religieuse, sexuelle, etc., appartiendrait à une catégorie universelle *sur laquelle* il conviendrait d'agir.⁵⁵⁶ Cette élaboration socialement, historiquement et politiquement conditionnée, rendant politiquement pensable ce qui était alors pensé comme apolitique, permet une action politique et un mouvement social tout en ayant pour conséquence de valider des institutions technocratiques et de reconduire une vision sexuellement bicatégorisée et essentialiste du monde. Si enquêter sur les femmes dans le monde entier suggère plusieurs possibilités d'être femme, cela suppose aussi avant tout l'existence de cette catégorie « femmes » regroupant des individus d'essence commune⁵⁵⁷. Les femmes occidentales et éduquées cherchent aussi, par leur humanisme et la promotion de droits pour les femmes du monde entier, à promouvoir leur conception de la féminité et leurs propres droits. C'est au cœur de cette constitution d'une internationale des femmes que se situe le rapport Savineau et ses conclusions.

⁵⁵⁵ Karen M. Offen, *Les féminismes en Europe, 1700-1950*, op. cit., pp. 481-482.

⁵⁵⁶ Au sujet de la (dé)construction de catégories d'analyses, voir Joan Wallach Scott, *Théorie critique de l'histoire*, op. cit.

⁵⁵⁷ Sur la construction d'une vision qui divise le monde en deux catégories, voir par exemple Judith Butler, *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*, traduit par Cynthia KRAUS, Paris, La Découverte, 2006.

Conclusion. Enquêter : donner la parole ou la prendre ?

Le rapport Savineau s'inscrit véritablement dans un processus politique. En premier lieu, il est le fruit d'un contexte politique (et donc social) : les conceptions philosophiques des universitaires incarnant le pouvoir de la III^{ème} République⁵⁵⁸ empruntées de conceptions messianiques, le réformisme du gouvernement de gauche élu en 1936, les pratiques établies d'enquêtes dans l'Empire colonial déterminent en grande partie sa production. Les conditions sociales dans lesquelles se situe l'auteure du document, à la croisée de plusieurs sphères sociales, professionnelles, intellectuelles et militantes, et forte de son expérience militante, féminine et coloniale, la disposent à se faire attribuer cette mission d'enquête et à la mener telle qu'elle le fait.

C'est ainsi sa connaissance du sommet de la hiérarchie coloniale qui lui permet de se faire attribuer, voire de rendre pensable voire indispensable pour le gouvernement le savoir qu'elle désire produire. Aussi les attendus de l'enquête sont-ils influencés par cette relation personnelle, cette proximité intellectuelle avec l'homme incarnant le pouvoir colonial en AOF. Ces attendus, et notamment l'attendu de critique, voire dénonciation, disposent l'enquêtrice à se concentrer sur les individus « défailants » de l'administration, sur la collecte d'informations possiblement utiles au pouvoir⁵⁵⁹. Ces méthodes d'enquêtes déployées suggèrent une surveillance des individus sur qui porte l'enquête et de ceux qui semblent simplement mobilisés pour répondre aux problématiques de la mission.⁵⁶⁰ L'enquête a l'avantage d'offrir à la fois un moyen de surveillance⁵⁶¹, d'information (collecte de données, analyse des enjeux sociaux), de monstration du pouvoir colonial sur un vaste territoire, et de légitimation de gouvernants qui se montrent attentifs aux aspirations des populations consultées.

La proximité intellectuelle entre l'enquêtrice et le gouverneur général en place contribue aussi à déterminer en partie la critique que portent les conclusions rapport. Ces dénonciations du personnel colonial et son plaidoyer pour plus d'État colonial en Afrique circulent dans les

⁵⁵⁸ Christophe Charle, *La république des universitaires*, *op. cit.*

⁵⁵⁹ Je l'ai montré pour l'Office du Niger, mais il ne me semble pas que cette collecte d'information soit de nature différente en ce qui concerne les femmes ou les familles. Chaque phrase du rapport Savineau est destinée au gouverneur général, donc sensé répondre à ses préoccupations et l'aider à gouverner.

⁵⁶⁰ Je l'ai montré avec l'exemple des administrateurs coloniaux.

⁵⁶¹ Aussi rapide soit-elle, on peut supposer que l'enquête laisse une trace dans les mémoires et que tout signe du pouvoir colonial lui est dès lors associé, tout comme elle fut associée lors de sa visite au pouvoir colonial.

différents échelons de l'administration, suscitant des ajustements. Ceux-ci, loin d'être neutres et vides de sens, s'insèrent dans une façon de gouverner dans les colonies. Par ailleurs, le rapport Savineau est produit par une femme engagée dans la société civile. Les retours de ce type d'expérience coloniale en métropole ne sont donc pas exclusivement attachés au pouvoir, mais peuvent aussi se lier à des contre pouvoirs, des initiatives citoyennes voire subversives.

Le rapport Savineau s'insère plus largement dans un processus d'ouverture de quelques espaces de libertés dans les colonies. En plus d'organiser la liberté syndicale et d'encourager les conventions collectives, une telle enquête propose un espace de parole aux colonisé.e.s, permet de légitimer certaines de leurs revendications, de rendre audible quelques unes de leurs aspirations. Néanmoins, tout comme la liberté de se syndiquer est réservée aux évolué.e.s, les paroles lisibles dans le rapport sont filtrées, et en ce sens les colonisé.e.s sont à nouveau dépossédé.e.s de leur expression. Leurs propos sont mis au service d'un pouvoir qui les exclut pourtant et en ce sens l'enquête n'a pas pour vocation de *donner* la parole aux dominé.e.s mais de la leur prendre.

Sources

Sources imprimées

Cousturier Lucie et Maran René, *Mes inconnus chez eux*, Paris, L'Harmattan, 2003, vol. 2/.

Chivas-Baron Clotilde, *La femme française aux colonies*, Paris, Larose, 1929.

Hardy Georges, *Une conquête morale : l'enseignement en A.O.F*, Paris, Armand Colin, 1917.

Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine, *Deux missions internationales visitent les camps de réfugiés espagnols : mai 1939*, Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine, 1939.

Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, section sciences historiques et philologiques, *Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1913-1914*, Paris, 1913, p. 169.

Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, section sciences historiques et philologiques, *Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1914-1915*, Paris, 1914, pp. 53, 94.

Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, section sciences historiques et philologiques, *Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1916-1917*, Paris, 1916, p. 77.

Moran Denise, *Tchad*, Paris, Gallimard, 1934.

Moran Denise, « Noirs et blancs », *Les Livrets de « Mon camarade »*, n° 14, 1937.

Moran Denise, *Cette sacrée gamine*, Paris, La Bibliothèque Française, 1945.

Moran Denise, *Ta douce moitié*, Paris, La Bibliothèque Française, 1946.

Nabaraoui Céza (dir.), *L'Égyptienne : féminisme, sociologie, arts*, Le Caire, juin 1932, a8 n°80.

Savineau Denise et Griffiths Claire H. (intro.), *La famille en AOF : condition de la femme*, Paris, coll. « Autrement mêmes », 2007.

Journal officiel de la République française, 26 février 1911, p. 1563.

Journal officiel de la République française, a69, n°40, 17 février 1937, p. 2141.

Presse

Annales africaines

Anonyme, « Tchad, par Denise Moran », *Annales africaines*, a 46, n° 14, 15 juillet 1934, p. 15.

Denise Moran, « Bichara », *Annales africaines*, a 46, n° 18, 15 septembre 1934, pp. 8-9.

Bec et ongles satirique

Anonyme, « Auteur en quête d'éditeur », *Bec et ongles*, a 2, n° 42, 15 octobre 1932, p. 12.

René Maran, « Les livres », *Bec et ongles*, a 3, n° 110, 17 mars 1934, p. 15.

Anonyme, « Le club du Faubourg », *Bec et ongles*, a 4, n° 107, 24 février 1934, p. 15.

Anonyme, « Tchad », *Bec et ongles*, a 4, n° 108, 3 mars 1934, pp. 12-13.

Anonyme, « Au club du Faubourg », *Bec et ongles*, a 4, n° 108, 3 mars 1934, p. 15.

En Vigie

Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, « Conférence nationale », *En Vigie*, a1, n° 1, octobre 1935, p. 7.

Esprit

André Ulmann, « Les événements et les hommes », *Esprit*, n° 26, novembre 1934, pp. 330-331.

Études

Louis Jalabert, « Une campagne anticoloniale : passions ou naïvetés de redresseurs de torts », *Études*, t 221, octobre 1934, pp. 5, 9, 17-18.

Journal des débats politiques et littéraires

Anonyme, « Les conférences », *Journal des débats politiques et littéraires*, n° 44, 15 février 1934, p. 4.

La Commune

G. S., « Mémento : Publications révolutionnaires », *La Commune*, a 2, n° 17, janvier 1935, p. 783.

La révolution prolétarienne

Anonyme, « Le martyr des républicains espagnols », *La révolution prolétarienne*, a 15, n° 296, 10 juin 1939, p. 7.

La semaine à Paris

Anonyme, « Conférences », *La semaine à Paris*, n° 611, 15 février 1935, p. 59.

Anonyme, « Conférences », *La semaine à Paris*, n° 698, 12 octobre 1935, p. 48.

Anonyme, « Bulletin de Paris », *La semaine à Paris*, n° 183, 27 décembre 1925, p. 19.

L'Africain

Anonyme, « Nouvelles coloniales », *L'Africain*, n° 227, 22 juillet 1934, p. 2.

L'avenir de Bougie l'Oued-Sahel

Denise Moran, « Les croix de feu et le roi », *L'avenir de Bougie l'Oued-Sahel*, n° 235, 08 août 1935, p. 2.

Le cri des travailleurs

Anonyme, « l'exemple espagnol », *Le cri des travailleurs*, a 2, n° 73, 26 avril 1936, p. 4.

Le Figaro

Anonyme « La journée », *Le Figaro*, n° 146, 26 mai 1939, p. 2.

Le Petit Parisien

Anonyme, « Vraiment curieux », *Le Petit Parisien*, n° 20291, 18 septembre 1932, p. 3.

Le populaire

Anonyme, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3388, 18 mai 1932, p. 1.

Anonyme, « La Lumière », *Le populaire*, n° 1513, 15 juin 1927, p. 6.

Anonyme, « Communications diverses : La Lumière », *Le populaire*, n° 1573, 26 mai 1927, p. 6.

Anonyme, « La Lumière », *Le populaire*, n° 1618, 10 juillet 1927, p. 6.

Anonyme, « La Lumière », *Le populaire*, n° 1624, 16 juillet 1927, p. 6.

Anonyme, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3389, 19 mai 1932, p. 1.

Anonyme, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3392, 22 mai 1932, p. 1.

Anonyme, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3393, 23 mai 1932, p. 1.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3394, 24 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3395, 25 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3396, 26 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n°3397, 27 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3398, 28 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n°3399, 29 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3400, 30 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3401, 31 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3402, 1 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3403, 2 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3404, 3 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3405, 4 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3406, 5 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3407, 6 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3408, 7 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3410, 9 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3411, 10 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3412, 11 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3413, 12 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3414, 13 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3415, 14 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3416, 15 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3417, 16 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3418, 17 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3419, 18 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3420, 19 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3421, 20 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3422, 21 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3425, 24 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3426, 25 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3427, 26 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3428, 27 juin 1932, p. 2.

Anonyme, « Livres reçus », *Le populaire*, n° 4039, 1 mars 1934, p. 4.

S. « Carnet du lecteur », *Le populaire*, n° 4060, 22 mars 1934, p. 4.

Louis Lévy, « Dans le jardin des autres », *Le populaire*, n° 4148, 19 juin 1934, p. 2.

Louis Lévy, « Les atrocités hitlériennes », *Le populaire*, n° 4155, 26 juin 1934, p. 2.

Louis Lévy, « Dans le jardin des autres », *Le populaire*, n° 4169, 10 juillet 1934, p. 2.

Louis Lévy, « Dans le jardin des autres », *Le populaire*, n° 4191, 1 août 1934, p. 4.

Louis Lévy, « Dans le jardin des autres », *Le populaire*, n° 4303, 21 novembre 1934, p. 4.

Léon Blum, « Précaution nécessaire », *Le populaire*, n° 4414, 12 mars 1935, p. 1.

Anonyme, « Communications diverses », *Le populaire*, n° 4453, 21 avril 1935, p. 6.

Anonyme, « Quelques opinions sur *J'ai été Carmélite* », *Le populaire*, n° 4464, 3 mai 1935, p. 5.

Jean Longuet, « L'héroïque combat de nos frères d'Espagne », *Le populaire*, n° 4728, 22 janvier 1936, pp. 2-3.

J.-M. H., « L'assassinat d'Aliker devant les assises de la Gironde », *Le Populaire*, n° 4728, 22 janvier 1936, p. 3.

Denise Moran, « Aux auberges de jeunesse », *Le populaire*, n° 4859, 1 juin 1936, p. 5.

Anonyme, « Hommage à Dombrowski et Wroblewski », *Le populaire*, n° 4886, 28 juin 1936, p. 6.

Collectif, « Avec l'Espagne pour a paix et la liberté ! pour la France ! », *Le populaire*, n° 4967, 17 septembre 1936, p. 2.

A. B., « Le voyage de la commission parlementaire d'enquête en AEF », *Le populaire*, n° 5101, 29 janvier 1937, p. 2.

Le progrès de Bel-Abbès

A.G. « Le Gouverneur Général à Sidi Bel-Abbès », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2295, 29 mars 1922, pp. 1-2.

Anonyme, « Collège municipal », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2360, 3 octobre 1923, p. 2.

Anonyme, « La distribution des prix au collège », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2310, 12 juillet 1922, p. 2.

Anonyme, « Conseil municipal », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2313, 02 août 1922, p. 2.

François Valdi, « Edmond Savineau n'est plus », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2593, 29 octobre 1929, p. 2.

Le Temps

André Thérive, « Les livres », *Le temps*, n° 26647, 16 août 1934, p. 3.

L'Écho du Sud

Anonyme, « Le monde colonial illustré », *L'Echo du Sud*, n°463, 19 février 1938, p. 9.

L'Éducation africaine

Denise Moran, « Une société des "filles de l'école" », *L'éducation africaine*, a 27, juillet – décembre 1938, n° 101, pp. 69-70.

Denise Moran, « Lorsqu'à Ouidah parut le premier blanc... », *L'éducation africaine*, a 27, n°100, janvier-juin 1938, pp. 18-19.

L'égalité oranaise

Denise Moran, « Il y a là un mystère », *L'égalité oranaise*, a 2, n° 15, 03 avril 1924, p. 2.

Les annales coloniales

Anonyme, « A travers la presse », *Les annales coloniales*, a 35, n° 62, 05 juin 1934, p. 3.

Les dimanches de la femme

Maryse Demour, « Retour du Tchad », *Les dimanches de la femme*, n° 645, 15 juillet 1934, pp. 12, 15.

L'Espagne antifasciste

Edouard Rothen, « Nous, des Caballeros... », *L'Espagne antifasciste*, n° 31, 8 janvier 1937, p. 4.

L'éveil ouvrier et paysan

Léon Blum, « Précaution nécessaire », *L'éveil ouvrier et paysan*, n° 24, 16 mars 1935, p. 1.

L'Humanité

Louis Aragon, « Les livres, Tchad », *L'Humanité*, a 31, n° 12 961, 11 juin 1934, p. 4.

Collectif, « Tandis que Paris se recueillait dans le culte des héros, des wagons explosent et font des victimes jusque sur les tombes des fusillés », *L'Humanité*, a 41, n° 67, 2 novembre 1944, p. 1.

Georges Cogniot, « Le manifeste des écrivains », *L'Humanité*, a 41, n° 67, 2 novembre 1944, p. 2.

Anonyme, « Femmes ! », *L'Humanité*, n° 13101, 30 octobre 1934, p. 6.

Anonyme, « Des gens, nous n'avons pas besoin ! Nous voulons la terre ! », *L'Humanité*, n° 13208, 14 février 1935, p. 3.

Anonyme, « un meeting de protestation à Paris contre la guerre en Abyssinie », *L'Humanité*, n° 13220, 26 février 1935, p. 6.

Anonyme, « Sauvez Menendez, Pena Diaz, Manzo ! Au nom de 65.000 travailleurs du rail, le Conseil fédéral des cheminots exige la vie sauve pour les antifascistes espagnols », *L'Humanité*, n° 13222, 28 février 1935, p. 3.

Anonyme, « Les femmes dans l'action mondiale », *L'Humanité*, n° 13271, 18 avril 1935, p. 6.

Anonyme, « Fêtes, meetings et conférences », *L'Humanité*, n° 13276, 23 avril 1935, p. 6.

Anonyme, « Le décret Régnier sur la répression dans les colonies est illégal et doit être abrogé », *L'Humanité*, n° 13312, 29 mai 1935, p. 3.

Anonyme, « une délégation de la jeunesse au BIT à Genève », *L'Humanité*, n° 13319, 05 juin 1935, p. 3.

Anonyme, « Les femmes dans l'action mondiale », *L'Humanité*, n° 13337, 23 juin 1935, p. 6.

Anonyme, « Regards », *L'Humanité*, n° 13348, 4 juillet 1935, p. 6.

Anonyme, « Regards », *L'Humanité*, n° 13565, 6 février 1936, p. 3.

Anonyme, « Unité pour l'aide et la défense », *L'Humanité*, n° 13610, 22 mars 1936, p. 6.

Collectif, « La France pour la défense de la liberté et de l'ordre républicain en Espagne », *L'Humanité*, n° 13761, 20 août 1936, p. 1.

Collectif, « Des avions pour l'Espagne », *L'Humanité*, n° 13761, 20 août 1936, p. 8.

Collectif, « Que cesse le blocus de l'Espagne républicaine », *L'Humanité*, n° 13790, 18 septembre 1936, p. 3.

Maurice Thorez, « Pour la victoire du peuple, fidélité au programme du Front populaire », *L'Humanité*, n° 13835, 2 novembre 1936, pp. 4-5.

Anonyme, « Collaboration des pays démocratiques pour donner aux réfugiés espagnols un statut humain, un sort digne », *L'Humanité*, n° 14764, 24 mai 1939, p. 3.

Anonyme, « Fêtes, meetings, conférences », *L'Humanité*, n° 14766, 26 mai 1939, p. 7.

Mercur de France

Anonyme, « Questions coloniales », *Mercur de France*, a 45, n° 858, 15 mars 1934, p. 662.

Anonyme, « Littérature et questions coloniales », *Mercur de France*, n° 876, 1934, p. 687.

Robert Chauvelot, « Littérature et question coloniale », *Mercur de France*, t 253, 1 juillet 1934, pp. 152-154.

Volonté

Denise Moran, « Les sombres logis des mineurs asturiens », *Volonté*, n° 192, 4 juillet 1936, p. 2.

Tous les journaux mentionnés ci-dessus sont consultables *via* le portail internet Gallica de la Bibliothèque Nationale de France (<http://gallica.bnf.fr/>).

Le journal

Denise Moran, « Au phare de France, les aveugles de guerre trouvent protection et distraction », *Le journal*, 26 décembre 1925.

Le Quotidien

Denise Moran, « Les tisseuses de verre cassé », *Le Quotidien*, 9 mars 1925.

Denise Moran, « Il y a 12000 œuvres de bienfaisance à Paris et l'on peut y mourir de faim », *Le Quotidien*, 29 avril 1925.

Denise Moran, « Toto, fils unique », *Le Quotidien*, 11 janvier 1926.

Denise Moran, « la vie est dure pour les petits professeurs de piano », *Le Quotidien*, 15 juillet 1926.

Denise Moran, « Les grands modèles des grands artistes : ce qu'était jadis le marché au modèle, ce qu'il est aujourd'hui », *Le Quotidien*, 8 décembre 1929.

Denise Moran, « Deux lauréats d'élite parmi les meilleurs ouvriers de France », *Le quotidien* n°725, 3 février 1925.

Denise Moran, « Mlle Irène Curie fille des grands savants vient de soutenir avec succès une thèse de doctorat *es sciences* », *Le quotidien*, n°781, 31 mars 1925.

Denise Moran, « Les grévistes ont pratiqué hier le débauchage avec beaucoup de succès », *Le quotidien*, n°104, 25 septembre 1923.

Denise Moran, « La petite couturière va-t-elle gagner 40.000 francs par an », *Le quotidien*, n° 620, 21 octobre 1924.

Denise Moran « Jackie Coogan est à Paris », *Le quotidien*, n° 590, 21 septembre 1924.

Denise Moran, « Quatre-vingt femmes sont candidates à Paris », *Le quotidien*, n° 811, 30 avril 1925.

Denise Moran, « Catherinettes », *Le quotidien*, 25 novembre 1923.

L'œuvre

Denise Moran, « Ce qu'est en Espagne l'anarcho-syndicalisme », *L'œuvre*, n° 7508, 21 avril 1936.

Denise Moran, « M. Marcel de Coppet nouveau gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française », *L'œuvre*, n° 7626, 17 août 1936.

Les journaux cités ci-dessus sont consultables à la Bibliothèque Marguerite Durand (13^{ème} arrondissement de Paris).

Unité pour l'aide et la défense

Le dépouillement intégral du mensuel antifasciste *Unité pour l'aide et la défense* a été fait à partir des exemplaires disponibles à la BNF. Cette étape a été nécessaire pour établir en partie les inscriptions sociales de madame Savineau. Les numéros 11 et 15 manquent dans le carton de la BNF consacré au magazine. Ci-dessous, les articles signés par Denise Moran dans cette revue.

Denise Moran, « Enfants de tous les coins du monde, donnez-vous la main ! », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 1, janvier 1936.

Denise Moran, « Henri Vuillemin, enfant de Paris, tombé dans la lutte antifasciste de février 1934 », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 2, février 1936.

Denise Moran, « La grande misère des réfugiés politiques en France », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 3, mars 1936.

Denise Moran, « Les héros espagnols adressent au prolétariat mondial leur salut reconnaissant », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 5, mai 1936.

Denise Moran, « Une délégation des Amis de la Nation Polonaise en Pologne », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 8, août 1936.

Archives écrites

Centre d'Archives d'Outre-Mer (CAOM) (sections Gouvernement Général de l'AÉF et Fonds ministériels)

CAOM, GGAEF, série C, carton 154, « Edmond Savineau ».

CAOM, FM EEII3934(6), « Savineau ».

CAOM, FM EEII3934(9), « Savineau ».

Archives Nationales de France

ANF, 200 MI 2421.

ANF, 200 MI 2422.

Archives de Paris

Archives de Paris, Naissances, 11ème arr., 11/09/1885, V4E 6500, « Marthe Jenty ».

Archives de Paris, Naissances, 11ème arr., 07/01/1890, V4E 6537, « Alice Jenty ».

Archives de Charente-Maritime

Archives de Charente-Maritime, registres paroissiaux et d'État civil, Saint-Jean-d'Angély, Collection du greffe Naissances 1893 – 1897, vue 31, « Edmond Savineau ».

Bibliographie

Approches théoriques et histoire sociale des savoirs

Savoirs et pouvoirs

Boittin Jennifer Anne, *Colonial metropolis : the urban grounds of anti-imperialism and feminism in interwar Paris*, Londres, 2010.

Bonnecase Vincent, « Avoir faim en Afrique occidentale française : investigations et représentations coloniales (1920-1960) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 21, n° 2, avril 2010, pp. 151-174.

Chafer Tony et Sackur Amanda, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, Palgrave Macmillan., Basingstoke, 1999.

Dulucq Sophie, *Ecrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIXe-XXe siècles*, Karthala., Paris, coll. « Hommes et sociétés », 2009.

Fassin Didier et Bensa Alban (dir.), *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.

Fleck Ludwik, *Genèse et développement d'un fait scientifique*, traduit par Nathalie Jas, Paris, les Belles Lettres, 2005.

Foucault Michel, *L'Ordre du discours : leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 1990.

Foucault Michel, *Surveiller et punir, la naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1975.

Foucault Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

Lawrance Benjamin Nicholas, Osborn (éd) Emily Lynn et Roberts Richard L., *Intermediaries, interpreters, and clerks: African employees in the making of colonial Africa*, Madison Wis, University of Wisconsin Press, 2006.

Lagasnerie Geoffroy de, *Logique de la création: sur l'Université, la vie intellectuelle et les conditions de l'innovation*, Paris, Fayard, 2010.

Lagasnerie Geoffroy de, *L'empire de l'Université: sur Bourdieu, les intellectuels et le journalisme*, Paris, Amsterdam, 2007.

Leclerc Gérard, *L'observation de l'homme : une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Seuil, 1979.

Nordman Daniel et Raison Jean-Pierre, *Sciences de l'homme et conquête coloniale : constitution et usages des sciences humaines en Afrique, XIXème-XXème siècles*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1980.

Reynaud Paligot Carole, *La république raciale : paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006.

Sibeud Emannelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930*, Paris, EHESS, 2002.

Singaravélou Pierre, « Le moment « impérial » de l'histoire des sciences sociales (1880-1910) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 27, n° 1, décembre 2009, pp. 87-102.

Stoler Ann Laura, *La chair de l'empire : savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, traduit par Sébastien Roux et Massimo Prearo, Paris, La Découverte, 2013.

Suremain Marie-Albane de, « Faire du terrain en AOF dans les années cinquante », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 4, décembre 2004, pp. 651-659.

Intellectuel.le.s

Boittin Jennifer Anne, *Colonial metropolis : the urban grounds of anti-imperialism and feminism in interwar Paris*, Londres, 2010.

Bourdieu Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », n° 5, 1 décembre 2002, pp. 3-8.

Charle Christophe, *Le siècle de la presse, 1830-1939*, Seuil., Paris, 2004.

Confortini Catia Cecilia, « How Matters: Women's International League for Peace and Freedom's Trips to the Middle East, 1931-1975 », *Peace & Change*, vol. 38, n° 3, 2013, pp. 284-309.

Cooper Frederick et Stoler Ann Laura, *Tensions of empire : colonial cultures in a bourgeois world*, University of California Press, Berkeley, 1997.

Crenshaw Kimberlé Williams et Bonis Oristelle, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39, n° 2, novembre 2005, pp. 51-82.

Goodman Joyce, « Women and international intellectual co-operation », *Paedagogica Historica*, vol. 48, n° 3, 2012, pp. 357-368.

Lemaire Marianne, « La chambre à soi de l'ethnologue. Une écriture féminine en anthropologie dans l'Entre-deux-guerres », *L'Homme*, 2011, pp. 83-112.

Lemaire Marianne, « Un parcours semé de terrains. L'itinéraire scientifique de Denise Paulme », *L'Homme*, n° 103, janvier 2010, pp. 51-73.

Loiseau Dominique, *Femmes et militantismes*, Paris, Montréal, 1996.

Merllié Dominique, « Le sexe de l'écriture [Note sur la perception sociale de la féminité] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, n° 1, 1990, pp. 40-51.

Nadaud Eric, « Elianne Brault, un parcours au féminin, radical, antifasciste, progressiste, maçonnique et féministe, 1895-1882 », *Histoire@Politique*, n° 9, mars 2009, pp. 98-119.

Picco Dominique, « « Réseaux de femmes, femmes en réseaux » : Avant propos », *Genre & Histoire*, n° 12-13, décembre 2013.

Rochefort Florence, « À la découverte des intellectuelles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 13, avril 2001, pp. 5-16.

Roux Patricia et Fillieule Olivier (dir.), *Le sexe du militantisme*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2009.

Rupp Leila J., « Constructing Internationalism: The Case of Transnational Women's Organizations, 1888-1945 », *The American Historical Review*, vol. 99, n° 5, décembre 1994, pp. 1571-1600.

Saint Martin Monique de, « Les femmes écrivains et le champ littéraire », 1990.

Singaravélou Pierre, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2011.

Mission civilisatrice

Blanchard Pascal, Bancel Nicolas et Vergès Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003.

Brunschwig Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français : 1871-1914*, Paris, Armand Colin, 1960.

Chafer Tony et Sackur Amanda, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, Palgrave Macmillan., Basingstoke, 1999.

Conklin Alice L., *A mission to civilize : the republican idea of empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford Calif, Stanford University Press, 1997.

Dorlin Elsa, *La matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006.

Duteil Simon, « Un instituteur colonial à Madagascar au début du XXe siècle », *Histoire de l'éducation*, n° 128, janvier 2010, pp. 79-102.

Hardy Georges, *Une conquête morale : l'enseignement en A.O.F*, Paris, Budapest, 2005.

Sibeud Emannelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930*, Paris, EHESS, 2002.

Le processus d'enquêtes sociales

Barthélémy Pascale, *Introduction au « Rapport Savineau ». La famille en Afrique Occidentale Française et la condition de la femme : rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF*, Paris, INED, coll. « Dossiers et recherches - Institut national d'études démographiques », n° 102, 2001.

Bonnecase Vincent, « Avoir faim en Afrique occidentale française : investigations et représentations coloniales (1920-1960) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 21, n° 2, avril 2010, pp. 151-174.

Bourmaud Philippe (dir.), *De la mesure à la norme : les indicateurs du développement*, Bangkok, BSN Press, 2011.

Chafer Tony et Sackur Amanda, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, Palgrave Macmillan., Basingstoke, 1999.

Febvre Lucien, « Enquêtes sociales et enquêtes ouvrières en France, de 1830 à 1848 », *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 9, n° 44, mars 1937, pp. 204-205.

Gratien Jean-Pierre, *Marius Moutet : un socialiste à l'outre-mer*, Paris, coll. « Logiques historiques », 2006.

Savineau Denise et Griffiths Claire H. (intro.), *La famille en AOF: condition de la femme*, Paris, l'Harmattan, 2007.

Leclerc Gérard, *L'observation de l'homme : une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Seuil, 1979.

Mabon Armelle, *L'action sociale coloniale : l'exemple de l'Afrique occidentale française du Front populaire à la veille des Indépendances*, Paris, L'Harmattan, coll. « Le Travail du social », 2000.

Morel Nathalie, « Le genre des politiques sociales. L'apport théorique des "gender studies" à l'analyse des politiques sociales », *Sociologie du Travail*, vol. 49, n° 3, juillet 2007, pp. 383-397.

Payre Renaud et Pollet Gilles, *Socio-histoire de l'action publique*, Paris, La Découverte, 2013.

Métropole et colonies : histoire politique et sociale de l'entre-deux-guerres

Histoire de la France

Bard Christine, *Les Femmes dans la société française au XXème siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.

Basch Françoise, *Ilona, ma mère et moi : une famille juive sous l'Occupation, 1940-1944*, Donnemarie-Dontilly, IXe, coll. « Fonctions dérivées », 2011, 119 p.

Beaupré Nicolas, *Les grandes guerres : 1914-1945*, Paris, Belin, 2012.

Biondi Jean-Pierre, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993.

Castagnez-Ruggiu Noëlline, *Socialistes en République: les parlementaires SFIO de la IVe République*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004.

Chafer Tony et Sackur Amanda, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 1999.

Cooper Sandi, « Pacifism, feminism and fascism in interwar France », *The international history review*, vol. 19, n° 1, février 1997, pp. 103-114.

Faure Olivier, *Les Français et leur médecine au XIXe siècle*, Paris, Belin, 1993.

Fillieule Olivier, Mathieu Lilian et Péchu Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, les presses de Sciences Po, 2009.

France. Statistique générale. Institut national de la statistique et des études économiques (France), « Annuaire statistique ».

Gratien Jean-Pierre, *Marius Moutet: un socialiste à l'outre-mer*, Paris, coll. « Logiques historiques », 2006.

Lydon Ghislaine, « The Unraveling of a Neglected Source: A Report on Women in Francophone West Africa in the 1930s. », *Cahiers d'études africaines*, vol. 37, n° 147, 1997, pp. 555-584.

Marseille Jacques, « La conférence des gouverneurs généraux des colonies (novembre 1936) », *Le Mouvement social*, n° 101, octobre 1977, pp. 61-84.

Perrot Michelle (préf.), Gubin Eliane, Jacques Catherine et Rochefort Florence (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, l'Atelier, 2004.

Reynolds Siân, *France between the wars: gender and politics*, London, New York, 1996.

Wolikow Serge et Bleton-Ruget Annie (dir.), *Antifascisme et nation: les gauches européennes au temps du front populaire*, Dijon, EUD, 1998.

Histoire de la colonisation

Barthélémy Pascale, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010.

Barthélémy Pascale, *Introduction au « Rapport Savineau ». La famille en Afrique Occidentale Française et la condition de la femme: rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF*, Paris, INED, coll. « Dossiers et recherches - Institut national d'études démographiques », n° 102, 2001.

Bernard-Duquenet Nicole, *Le Sénégal et le Front populaire*, Paris, L'Harmattan, coll. « Racines du présent », 1985.

Biondi Jean-Pierre, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993.

Boittin Jennifer Anne, *Colonial metropolis : the urban grounds of anti-imperialism and feminism in interwar Paris*, Londres, 2010.

Bouche Denise, *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920 : mission civilisatrice ou formation d'une élite ?*, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 1975.

Charle Christophe, *La Crise des sociétés impériales, (1900-1940), essai d'histoire sociale comparée de l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne*, Seuil, 2008.

Cohen William Benjamin, *Empereurs sans sceptre : histoire des administrateurs de la France d'outre-mer et de l'École coloniale*, traduit par Camille Garnier et Louis de Lesseps, Paris, Berger-Levrault, 1973.

Cooper Frederick, *La colonialisme en question, Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010.

Cooper Frederick, *Décolonisation et travail en Afrique : l'Afrique britannique et française 1935-1960*, traduit par François-George Barbier-Wiesser, Paris, Karthala, 2004.

Stoler Ann Laura et Cooper Frederick, *Repenser le colonialisme*, traduit par Christian Jeanmougin, Paris, Payot, 2013.

Coquery-Vidrovitch Catherine, *Les africaines, histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIXème au XXème siècle*, La Découverte., Paris, 1992.

Coquery-Vidrovitch Catherine et Ageron Charles-Robert, *Histoire de la France coloniale, 2 (1914-1990)*, Paris, Armand Colin, 1991.

Couturier Alain, *Le gouverneur et son miroir : Marcel de Coppet, 1881-1968*, Paris, l'Harmattan, 2006.

Dorlin Elsa, *La matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006.

Dulucq Sophie, *Ecrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIXe-XXe siècles*, Karthala., Paris, coll. « Hommes et sociétés », 2009.

Dulucq Sophie et Zytynski Colette (dir.), *Décoloniser l'histoire ? : de « l'histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique*, Saint-Denis, Publ. de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2003.

Fall Babacar, *Le travail forcé en Afrique-Occidentale française : 1900-1946*, Paris, Karthala, 1993.

Ghiati Claude, « Le Maroc des voyageuses françaises au temps du Protectorat. Une vision (de) colonisatrices ? », *Genre & Histoire*, 2011.

Goerg Odile (dir.), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2007, 284 p.

Guérin Daniel, *Front populaire : révolution manquée témoignage militant*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Maspero, 1970.

Hugon Anne, *Introduction à l'histoire de l'Afrique contemporaine*, Paris, A. Colin, impr. 1998, coll. « Synthèse. Histoire », n° 68, 1998.

Jézéquel Jean-Hervé, « Grammaire de la distinction coloniale, l'organisation des cadres de l'enseignement en Afrique occidentale française (1903-fin des années 1930) », janvier 2007, pp. 4-25.

Liauzu Claude (dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007.

Mabon Armelle, *L'action sociale coloniale : l'exemple de l'Afrique occidentale française du Front populaire à la veille des Indépendances*, Paris, L'Harmattan, coll. « Le Travail du social », 2000.

Marseille Jacques, *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris, 1984.

Marseille Jacques, « La conférence des gouverneurs généraux des colonies (novembre 1936) », *Le Mouvement social*, n° 101, octobre 1977, pp. 61-84.

Midgley Clare (dir.), *Gender and imperialism*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Studies in imperialism », 1998.

Rodet Marie, *Les migrantes ignorées du Haut-Sénégal: 1900-1946*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2009.

Stoler Ann Laura et Cooper Frederick, *Repenser le colonialisme*, traduit par Christian Jeanmougin, Paris, Payot, 2013.

Histoire des femmes et des féminismes

Bard Christine, *Les Femmes dans la société française au XXème siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.

Barthélémy Pascale, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010.

Boittin Jennifer Anne, *Colonial metropolis : the urban grounds of anti-imperialism and feminism in interwar Paris*, Londres, 2010.

Bourdieu Pierre, « La domination masculine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 84, n° 1, 1990, pp. 2-31.

Crenshaw Kimberlé Williams et Bonis Oristelle, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39, n° 2, novembre 2005, pp. 51-82.

Fauré Christine (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

Goutalier Régine, « Les États généraux du féminisme a l'Exposition coloniale 30-31 mai 1931 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, vol. 36, n° 2, 1 avril 1989, pp. 266-286.

Lagrave Rose-Marie, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, n° 1, 1990, pp. 27-39.

Loiseau Dominique, *Femmes et militantismes*, Paris, Montréal, 1996.

Merllié Dominique, « Le sexe de l'écriture [Note sur la perception sociale de la féminité] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, n° 1, 1990, pp. 40-51.

Midgley Clare (dir.), *Gender and imperialism*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Studies in imperialism », 1998.

Offen Karen M., *Les féminismes en Europe, 1700-1950 : une histoire politique*, traduit par Geneviève Knibiehler, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

Perrot Michelle (préf.), Gubin Eliane, Jacques Catherine et Rochefort (éd.) Florence, *Le siècle des féminismes*, Paris, l'Atelier, 2004.

Renoult Anne, *Andrée Viollis : une femme journaliste*, Presses de l'Université d'Angers, Angers, 2004.

Rogers Rebecca et Thébaud Françoise, *La fabrique des filles : l'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Textuel, 2010.

Roux Patricia et Fillieule Olivier (dir.), *Le sexe du militantisme*, Les Presses de Sciences Po., Paris, 2009.

Rupp Leila J., « Constructing Internationalism: The Case of Transnational Women's Organizations, 1888-1945 », *The American Historical Review*, vol. 99, n° 5, décembre 1994, pp. 1571-1600.

Saint Martin Monique de, « Les femmes écrivains et le champ littéraire », 1990.

De Singly François (dir.), *La famille, l'état des savoirs*, Paris, la Découverte, 1991.

Sommaire

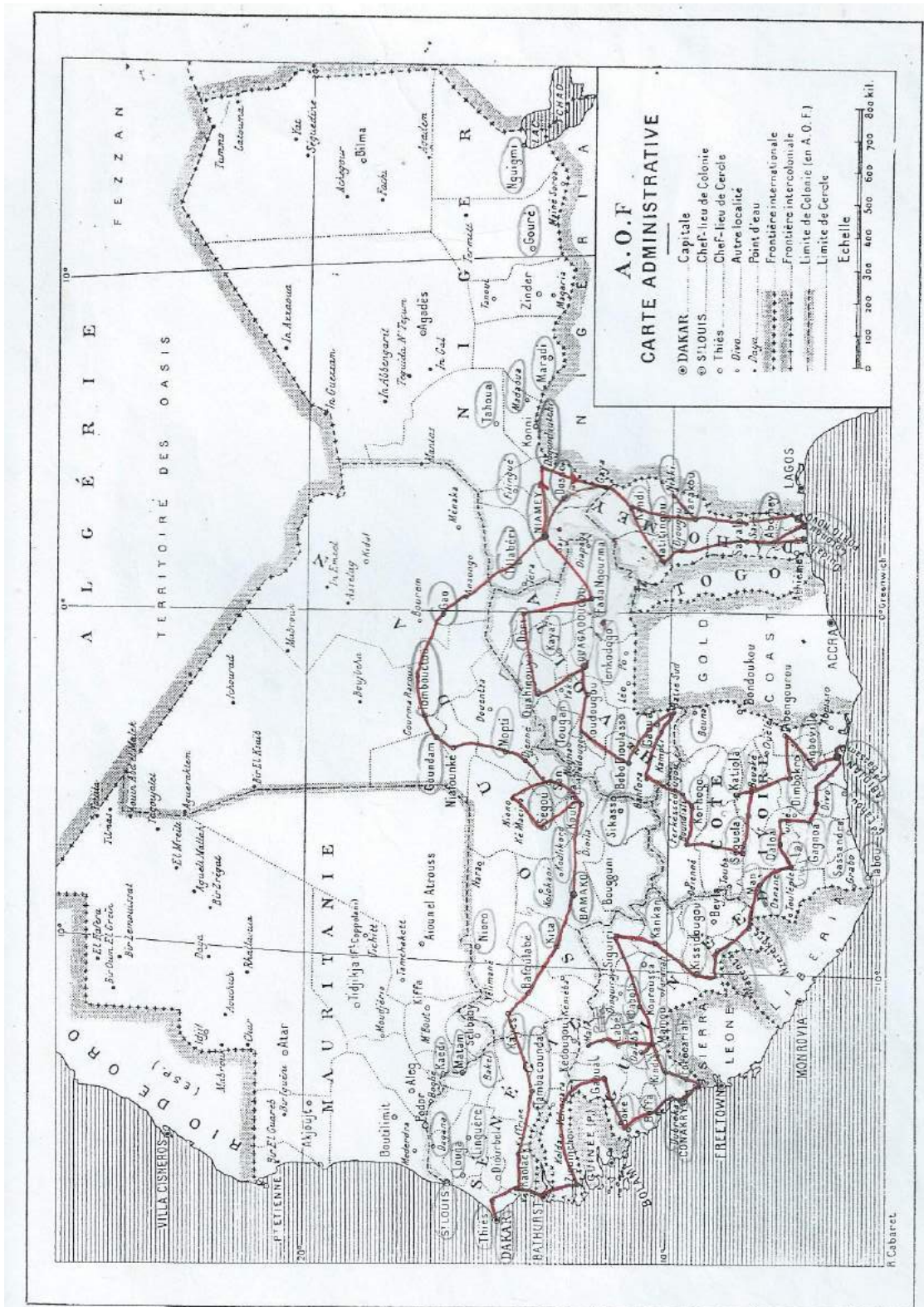
Sommaire	2
Introduction.....	5
Précédentes recherches.....	10
Les enquêtes en terrain colonial : positionnements historiographiques.....	12
Problématique, source et méthodes.....	20
CHAPITRE I. REFORMISME, FEMINISME ET COLONIALISME : AUX ORIGINES DU RAPPORT SAVINEAU ..	27
I) Genèse de la mission civilisatrice	27
1. Genre et mission civilisatrice.....	27
2. Enquêter pour « civiliser ».....	33
II) L'évolution de la mission civilisatrice sous le Front populaire	36
1. Réformer la colonisation : l'humanisme colonial.....	36
2. Les concrétisations politiques de l'humanisme colonial.....	46
III) Le parcours de « Denise Moran » : une normale exception.....	52
1. Premières socialisations.....	52
2. « Journaliste et femme de lettres ».....	56
Conclusion : Une intellectuelle, une féministe.....	69
CHAPITRE II. PREPARATION ET PRODUCTION D'UNE ENQUETE SOCIALE EN AOF SOUS LE FRONT POPULAIRE.....	72
I) Préparation et préparatifs	72
1. L'attribution de l'enquête.....	72
2. Attendus et inattendus.....	76
II) La production de l'enquête.....	81
1. Les méthodes de travail.....	81
2. Les hommes et les femmes impliqués.....	88
III) Ce qu'enquêter veut dire.....	92
1. Surveiller, s'informer.....	92
2. Se montrer, se légitimer.....	98
Conclusion : une critique inhérente à la colonisation. Civiliser la colonisation ?.....	101

CHAPITRE III. LE RAPPORT PROPOSE, LES POLITIQUES DISPOSENT : LE DEVENIR DE L'ENQUETE SAVINEAU	103
I) Conclusions et prescriptions	103
1. <i>Plus d'État, plus de civilisation</i>	103
2. <i>Promouvoir la « plus grande France » ?</i>	108
II) Les suites de l'enquête Savineau	112
1. Un énième rapport « enterré » ?	112
2. <i>Les effets à court terme et les résistances face au rapport</i>	116
III) Quelles répercussions du rapport en métropole ?	122
1. <i>Quels retours politiques ?</i>	122
2. <i>Quels retours citoyens ?</i>	127
<i>Conclusion : voir l'invisible ?</i>	131
 Conclusion. Enquêter : donner la parole ou la prendre ?	 134
 Annexes	 136
 Sources	 156
Sources imprimées	156
Presse	157
Archives écrites	167
Bibliographie	168
Approches théoriques et histoire sociale des savoirs	168
Savoirs et pouvoirs	168
Intellectuel.le.s	169
Mission civilisatrice	170
Le processus d'enquêtes sociales	170
Métropole et colonies : histoire politique et sociale de l'entre-deux-guerres	171
Histoire de la France	171
Histoire de la colonisation	172
Histoire des femmes et des féminismes	174

Table des Annexes

Annexe 1 : Situation géographique	137
Annexe 2 : Etats civils	138
Annexe 3 : Socialisations et engagements de madame Savineau	140
Annexe 4 : Carrière coloniale d'Edmond Savineau	147
Annexe 5 : La préparation de l'enquête	149
Annexe 6 : Le rapport Savineau (exemple d'informateurs.trices)	150
Annexe 7 : Les suites de l'enquête	152
Annexe 6 : Réseau parisien de madame Savineau (extrait de la base de données)	154

Annexe 1 : Situation géographique



Barthélémy Pascale, *Introduction au « Rapport Savineau »*. La famille en Afrique Occidentale Française et la condition de la femme : rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF, Paris, INED, coll. « Dossiers et recherches - Institut national d'études démographiques », n° 102, 2001.

Annexe 2 : Etats civils

Archives de Paris
 Paris.fr
 MAIRIE DE PARIS

Cette image ne peut pas être réutilisée sans l'autorisation des Archives de Paris
 Naissances, 11e arr., 11/09/1885, V4E 6500

4376. Jersuly
 Par acte noté à Paris le 19 août 1904
 le 17 juin 1904 Marie Hyde
 Jersuly est mariée à Marie
 Hydr Prostate prachim
 Keryzy. - Paris le 17 juin 1904
 Marie à Paris le 17 juin
 le 12 juillet 1885 Jean
 Marie Edmond Savicheau
 le 16 juillet 1887 le Maire
 Appuy

4377. Larenzelli
 (R) (PG)
 décédé à Aiguebelle (savoye)
 le 10 août 1885.
 Le 31 août 1885
 L'Officier de l'état civil
 Appuy

Luch. P. Bihant Bihant

L'an mil huit cent quatre vingt cinq le onze septembre,
 à Paris au quart, Acte de Baptême de Marie Lydie
 Jersuly, de sex féminin, née le onze septembre courant,
 à huit heures du soir, au domicile de sa mère et son
 Grand, N. fille de J. Jersuly, âgée de trente ans, célibataire,
 et de Catherine Bihant, âgée de vingt huit ans, mariée,
 Marie, Dels' par Paris, Palais national Albert
 Garreau, officier d'académie assisté de Jersuly, Officier
 d'état civil de première arrondissement, par la présence
 de l'enfant et de ses témoins du sexe, En présence de Jersuly
 Bihant, âgée de soixante ans, habitant de Paris
 Baillet-Latour, 19, et de Jersuly Paul âgée de vingt cinq ans
 célibataire, demeurant au de Belleville, N. le mariage qu'on
 nous a déclaré et l'on a signé l'acte.

Jersuly P. Bihant

L'an mil huit cent quatre vingt cinq le onze septembre,
 à Paris au quart, Acte de Baptême de Cathérine Marie
 Larenzelli, de sex féminin, née le onze
 septembre courant, à onze heures de nuit, au domicile de
 sa mère et son Grand, N. fille de Paul
 Larenzelli, âgée de trente trois ans, et de Rose
 Larenzelli, âgée de trente huit ans, mariée, Marie,
 Dels' par Paris, Palais national Albert

392. Savinien

NAISSANCE de Savinien, Jean Maurice Edmond

L'an mil huit cent quatre-vingt-troize le quatorze du mois de novembre sur les quatre heures du soir, sous le sceau légal pardevant Nous Alexandre Saignand, maire et



Officier de l'Etat-civil de la commune de St-Jean d'Angely, canton de ...
d'Angely, département de la Charente-Inférieure, est comparu M. Savinien ...
Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né le ...
à huit heures du soir, dans le domicile des père et mère, Rue Abraham-Lessaigny n° 11.
de D^e Pelletier, mariée Céline Antonie âgée de vingt-sept ans,
profession d. Couturière pour dames demeurant à Saint-Jean d'Angely
et de lui déclarant, légitimement mariés âgés de ...
profession d. ... demeurant à ...
auquel il a donné les prénoms de Jean Maurice Edmond ...
lesdites déclaration et présentation faites en présence de m. Abel ...
et de m. Alfred Coussol ...
et ont, les déclarant et témoins, avec nous brigame ...

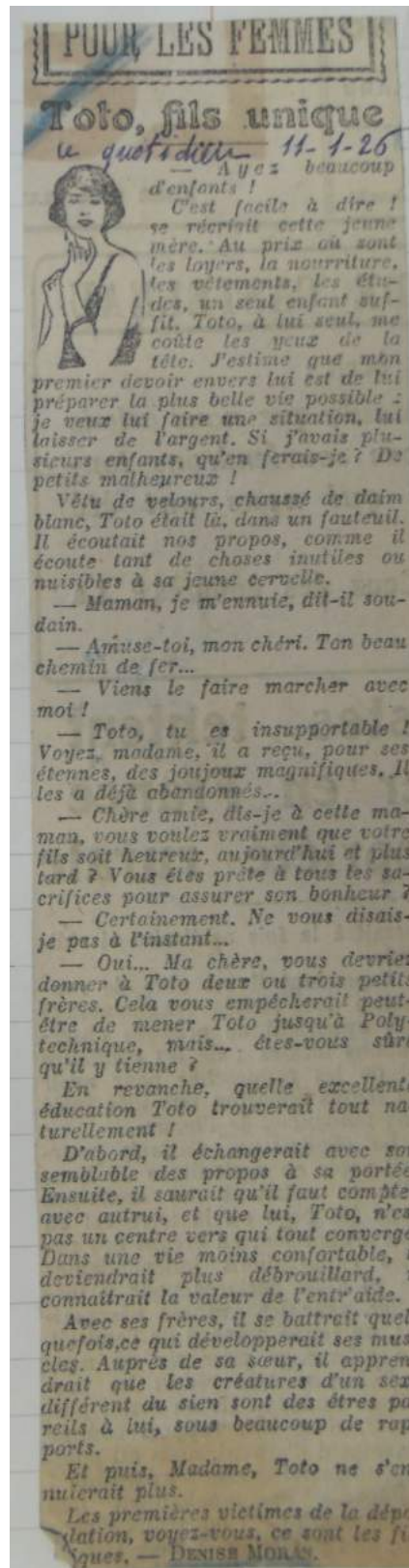
Par acte dressé à la Mairie de ... le 18 mars. ... mil neuf cent seize ...
Le Greffier, ...

le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

C. Savinien ...
M. A. Coussol ...

SAINT-JEAN D'ANGÉLY
LE QUATORZE NOVEMBRE 1873
POUR MENTIONS LEGALES

Annexe 3 : Socialisations et engagements de madame Savineau



Denise Moran, «Toto, fils unique», *Le quotidien*, 11 janvier 1926

Janvier 1936

UNITÉ

POUR L'AIDE ET LA DÉFENSE

Qui nous sommes - ce que nous voulons

Notre nouvelle revue « Unité pour l'aide et la défense » est destinée à approfondir l'idée de la solidarité internationale, parmi tous les hommes qui luttent pour la liberté, la paix et la civilisation, parmi tous ceux qui se rangent aux côtés des victimes de la réaction et du fascisme.

L'Unité pour l'aide et la défense a pour but de susciter et de maintenir cette idée de solidarité parmi tous les hommes de cœur qui, bien qu'indiqués par les méthodes tortionnaires du fascisme, ne se sont pas encore associés à l'œuvre de solidarité envers ses victimes.

Notre action est d'autant plus nécessaire que dans les pays où règne la dictature fasciste, la terreur et le meurtre sont devenus les méthodes habituelles de gouvernement. Il faut lutter contre ce régime de la population qui n'a été persécuté de la façon la plus odieuse que par les artistes et les savants, chassés de leur patrie. Rappelons-nous Thaelmann, Thierack, Ossietzky, Hann, Neubauer. Rappelons-nous les persévérances cruelles des catholiques et les lois de Nuremberg concernant les juifs.

Pensons à nos yeux, hommes, femmes et enfants qui, dans les camps de concentration ou dans les prisons hitlériennes sans procès ni jugements.

Pensons à l'Italie où les tribunaux de Mussolini ont prononcé des peines allant jusqu'à trente ans de travaux forcés et où les prisonniers ont été soumis au régime le plus horrible.

De tous côtés, nous voyons des milliers de prisonniers politiques et d'autres pays de dictature, et les victimes innombrables de l'impérialisme colonial et les exilés dans des les pénitenciers.

Toutes les races, toutes les opinions, toutes les professions manuelles et intellectuelles sont représentées parmi ces victimes.

A ces prisonniers, à ces exilés, à leur famille nous adressons un appel. Nous avons besoin d'une méthode, modèle et juridique. Nous avons besoin d'une science, méthode, les cris des prisonniers politiques, servir de trait d'union entre tous ceux qui ont besoin d'aide et tous ceux qui ont désiré d'aider, éclairer

Tous les hommes épris de justice et de liberté doivent se joindre à nous.

Cette tâche n'est pas nouvelle.

L'Unité pour l'aide et la défense a des expériences des différents pays pour organiser et enrichir l'idée de solidarité.

L'Unité pour l'aide et la défense, par ses suggestions et ses publications, veut contribuer à l'organisation pratique du recours quotidien, elle veut impulser l'organisation de l'assistance et travailler efficacement à l'unité organique du mouvement de solidarité.

C'est pourquoi nous prions toutes les organisations et personnalités de France, d'Espagne, de Grande-Bretagne, de Tchécoslovaquie, de Suisse, etc., de vouloir bien nous adresser leurs suggestions, leurs lettres et leurs communications.

Notre journal et nos revues ont pour but de servir de lien entre les différents groupes et de leur permettre de se connaître et de se soutenir.

Notre journal et nos revues ont pour but de servir de lien entre les différents groupes et de leur permettre de se connaître et de se soutenir.

Agir ainsi, c'est servir la cause des milliers de victimes qui souffrent dans les prisons, dans les camps, dans les camps de concentration.

La Revue.

Lire dans notre prochain numéro :

- D'ROETTER, ancien avocat de Thaelmann
- Le système juridique hitlérien
- FOZELAR, avocat à la Cour de Paris
- Notre lutte pour le droit d'asile
- M. Laby HOLLEREC, professeur de l'Université de Paris
- A travers les pays de l'Europe - Souvenirs de voyage
- Un écrivain allemand
- Du soldat inconnu de la solidarité

QUELQUES COLLABORATEURS :

- Ecrivains : André WURMSER, Denise MORAN, MOUSSINAC, Egon Erwin KISCH, Heinrich MANN, Anna SEGHERS, André VIOLLIS, Gustave REGLER, Hans MARCHWITZA
- Professeurs : Marcel PRENANT, Laby HOLLEBECCQUE
- Avocats : Jean LONGUET, Marcel WILLARD, Sonia BRANTING, Maurice MOUTET, Etienne MILHAUD, E Oniega Y GASSET

SOMMAIRE

- Qui nous sommes, ce que nous voulons. Léo WANNER
- Message aux Ethiopiens — Des bombes sur la Croix-Rouge 3
- Souvenirs et enseignements 6
- (Discours à l'occasion du deuxième anniversaire du procès de Leipzig 7
- Trois anniversaires 11
- Enfants de tous les coins du monde, donnez-vous la main ! 13
- Une journée de travail de Rudolf Claus 15
- De tels hommes sont en prison ! 17
- Amnistie ! Amnistie ! 19
- Un leader du front de solidarité 25
- DOCUMENTS SUR LA SOLIDARITE
- Protestation contre l'assassinat légal de Claus. Appel des social-démocrates et des communistes allemands. — A l'aide des victimes de la « civilisation » fasciste. — Discours de Heinrich Mann.

LES LIVRES ET LES BROCHURES

La solidarité contre Hitler dans la littérature.

« UNITÉ POUR L'AIDE ET LA DÉFENSE »
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
EDITIONS UNIVERSITAIRES, 66, rue de Rivoli, Paris-1^{er}

ABONNEMENTS :

3 mois	6 mois	12 mois
Fr. français 2,50	5,00	10,00
Fr. suisses 0,50	1,00	2,00
Fr. belges 4,50	9,00	18,00
Couronnes tchèques 3,25	6,50	13,00

PRIX DU NUMÉRO : 1 fr. français - 1 fr. 75 belges - 0 fr. 20 tchèques

COMMUNICATIONS DIVERSES

EXPOSITION internationale sur le fascisme. 83, rue La Boétie. — Permanence tous les jours de 9 h. à 23 h. Prix d'entrée : à l'exposition, 2 fr. aux conférences 3 fr. Ohômeurs, étudiants, etc. 1 fr. Mardi 23 ort 21 h. conférence : L'Espagne spiritualiste et révolutionnaire; par M. Elie Faure et Mme Denise Moran qui revient d'Espagne.

Anonyme, «Communications diverses», *Le populaire*, n°4453, 21 avril 1934, p.6.

bec et ongles

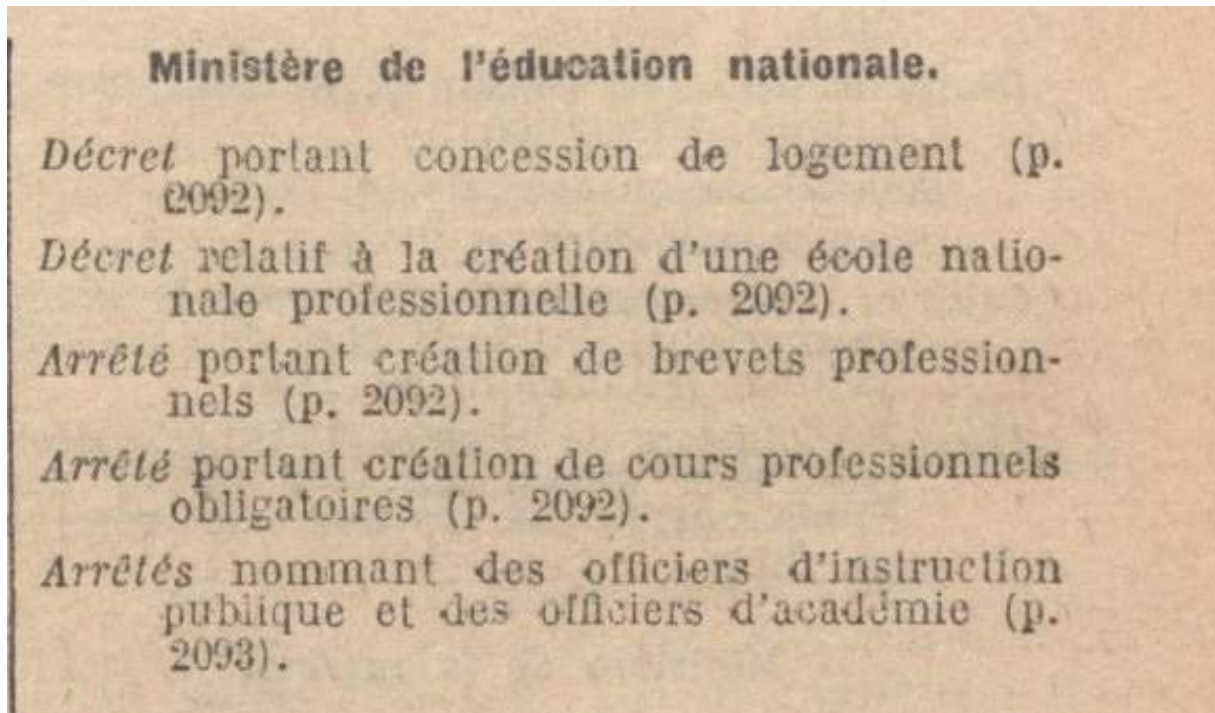
AU CLUB DU FAUBOURG

La vérité *parlée* sur tous les événements du jour, on la trouve au Club du Faubourg, présidé par Léo Poldès. Voici le programme des prochaines séances :

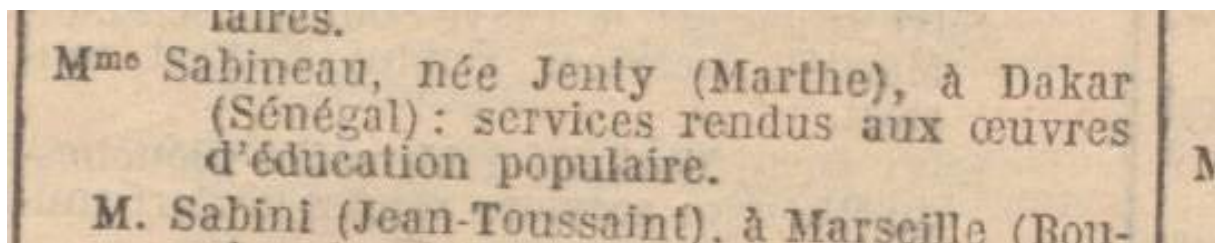
Samedi 5, cinéma Demours, 7, rue Pierre-Demours, à 14 heures, le député Outrey sur *Les scandales d'Indochine*, Mme Denise Moran, rédactrice à « La Lumière », sur *Les scandales d'Afrique : Blancs contre Noirs*. Le célèbre écrivain Fernand Crommelynek, sur *L'auteur devant le directeur, le critique et le public*, avec réplique par M. Robert Trébor, directeur du Théâtre Michel. Et procès de la pièce *Une femme qu'a le cœur trop petit*, avec la belle vedette Madeleine Lambert, et tous les artistes de l'Œuvre.

« Au club du Faubourg », *Bec et ongles satirique*, a4, n°108, 03 mars 1934, p. 15.





Journal officiel de la République française, a69, n° 40, 17 février 1937, p. 2141.



Journal officiel de la République française, a69, n° 40, 17 février 1937, p. 2141.

Deux Missions Internationales visitent les Camps de Réfugiés Espagnols

(MAI 1939)

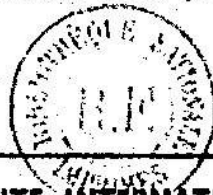
SOMMAIRE

LES CAMPS EN FRANCE

Les camps civils et les camps militaires	5
par Denise MORAN.	
Le scandale de Collioure	6
par Paul BOURGEOIS.	
L'opinion d'un médecin	7
par le Docteur ROUQUES.	
Les étudiants dans les camps	8
par Yves MOREAU.	
Déclaration de Mr. Sam ORNITZ	10
La solution	11
par E. HENAFF.	

LES CAMPS EN ALGERIE

Déclaration de Julien BENDA	14
Déclaration de Mme Sonja BRANTING	14
Déclaration de Mr. H. J. ADAMS	15
Rapport de la délégation	16
par le colonel J. DUMONT.	
Rapport Sanitaire	20
par le Docteur WEISSMANN-NETTER.	
LA REPRESSION JUDICIAIRE	21
par M ^r Pierre BRANDON et M ^r Joë NORDMANN.	



EDITE PAR LE COMITE INTERNATIONAL DE COORDINATION
ET D'INFORMATION POUR L'AIDE A L'ESPAGNE REPUBLICAINE

38, rue de Châteaudun, Paris (9^e)

Téléphone : Tr. 78-45

LES CAMPS EN FRANCE

CAMPS CIVILS ET CAMPS MILITAIRES

par Denise MORAN.

Nous avons visité d'abord quelques camps civils dans la Région parisienne, occupés par des femmes et des enfants.

Le premier, celui de Villenoy, est très supérieur aux autres et constitue une heureuse exception. Il est installé dans des locaux habituellement destinés aux logements d'ouvriers saisonniers; il y a des dortoirs chauffés. La vie y est triste, mais non intolérable. La nourriture, comme nous avons pu le voir, est satisfaisante.

Les réfugiés ont la permission de se promener dans la campagne, à condition de tourner le dos au village voisin; ils sont surveillés par des postes de gardes mobiles.

On y fait marcher la T.S.F. — le commissaire de police se plaît à prendre des postes espagnols franquistes. Les lettres sont toutes ouvertes par l'administration. Une jeune fille est venue me trouver : « J'étais milicienne, m'a-t-elle dit ; si je retourne, je serai sans doute exécutée; or, on me dit ici qu'il est obligatoire que je parte. » Nous l'avons détrompée, mais voilà qui en dit long sur les prétendus retours volontaires.

A Coulommiers, le camp se trouve dans une maison appartenant à la ville. Les femmes avaient peur de nous parler par la fenêtre; il n'y a pas de lits, rien que des matelas qui occupent tout le carreau. Pour 250 personnes, on délivre un tonneau d'eau par jour; tout le monde doit se laver dans le même baquet. Pas de permission de sortir plus loin que la cour.

Nous n'avons pu entrer à la Bretonnière, ancien château avec, dit-on, un parc. A peine avons-nous pu échanger quelques signes d'amitié avec les réfugiés que nous avons aperçus aux fenêtres



Nous nous sommes ensuite transportés dans la région des Pyrénées où sont installés les camps militaires.

A Barcarès, les hommes, parqués sur la plage, entourés d'une triple rangée de fils de fer, ont dû se débrouiller comme ils ont pu. Un éclairage électrique a été installé, mais dehors seulement. Ce n'est qu'alors qu'on a pensé aux tentes — où l'on ne peut se tenir debout qu'au milieu. On est en train de construire des baraques très minces, sans plancher. Les hommes couchent donc sur le sable humide, avec ou sans couverture. Pas de feu, pas de nourriture dans les baraques. Nourriture insuffisante.

Les hommes sont parqués par flots, sans pouvoir passer d'un îlot à un autre. Bien entendu, il est interdit de sortir du camp.

L'accueil des autorités fut froid et soupçonneux à Barcarès. Quant à Collioure, la délégation s'en est vu refuser l'entrée. A Gurs, par contre, nous avons été bien reçus. Le commandant nous a dit qu'il était heureux de nous voir et de penser que nous pourrions apporter de l'aide aux réfugiés qui manquent de tout. On nous a laissé circuler librement.

La situation est à peu près la même que dans les autres camps, mais il y a des planchers aux baraques et de la paille sur les planchers — de la paille qui n'a pas été changée depuis l'arrivée des miliciens et où grouille la vermine.

Il y a, à Gurs, des internationaux et des Espagnols; ceux-ci sont plus mal traités; ils ne reçoivent, matin et soir, que des lentilles où nage quelquefois un morceau de viande. Beaucoup demandent du papier, des crayons, des dictionnaires, pour pouvoir apprendre le français et d'autres langues. Ils ont chanté devant nous des chœurs bien exécutés; il est admirable de voir les efforts qu'ils font pour combattre le découragement, pour garder le moral et l'entrain.

Dans l'ensemble des camps, on se plaint de pressions faites pour le départ en Espagne franquiste. Nous-mêmes avons senti cette tendance dans les conversations; on pourrait croire que l'on cherche souvent à traiter les réfugiés au plus mal pour que ceux-ci veuillent s'en aller le plus tôt possible.

DENISE MORAN.

Annexe 4 : Carrière coloniale d'Edmond Savineau

NOTES DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR p.i.

D'une valeur intellectuelle et morale supérieure, travailleur, scrupuleusement, désintéressé, d'une haute culture et d'une grande bonté, M. SAVINEAU est venu aux Colonies avec une mentalité d'apôtre. Il a également bien réussi dans la brousse, comme chef de subdivision de Bouso, et au chef lieu comme chef du bureau politique, où il a remis les archives en ordre, et fait, en quelques mois, un travail considérable. Fonctionnaire d'élite, Monsieur SAVINEAU doit être promu au sursis.

Proposition : Pour le grade d'adjoint principal.

A Fort Lamy, le 27 février 1920

Le Lieutenant-Gouverneur, p.i.
m. de coffet

NOTES DU GOUVERNEUR GENERAL

Proposition : _____

A _____, le _____ 192__

Le Gouverneur général

Impr. des Editions Économiques, Paris - Yvelin 20

NOTES DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR p.l.

C'est une véritable aubaine pour le corps des Services Civils que de compter sous son rangs un homme de la valeur de M. Savineau qui est appelé à rendre d'excellents services. Dirige en ce moment le bureau politique.

Proposition : Ne réunit pas les conditions requises.

A Fort Lamy, le 13 septembre 1927

Le Lieutenant-Gouverneur. p.l.

M. de Coffet

NOTES DU GOUVERNEUR GENERAL

Proposition : _____

A _____, le _____ 192__

Le Gouverneur général.

Annexe 5 : La préparation de l'enquête

MINISTÈRE DES COLONIES

SERVICE COLONIAL
DE
MARSEILLE

NOTICE D'EMBARQUEMENT

Nom et prénoms : *Madame Tuve Lavineau*

Grade ou emploi : *conseiller technique contractuelle de l'Enseignement*

Débarqué le _____ du paquebot _____

Titulaire d'un congé ou nouvellement nommée par D. 17. 7° S. 132
du 10 septembre 1936

S'est embarqué le *20 septembre 1936* sur le paquebot *Florida*

A destination de *C. A. O. P.*

Est accompagné de *seule*

Dernier domicile en France : *19 Rue Visconti, Paris 6°*

à MARSEILLE, le *21 septembre 1936*

MINISTÈRE DES COLONIES
L'IMPÔT COLONIAL
23 SEP 1936
5729

Annexe 6 : Le rapport Savineau (exemple d'informatrices)

- 16 -

c) Almoudéné - bellah, 17 à 18 ans. Jolie, rieuse, jamais mariée. Ses parents vivent au quartier bellah, elle prend ses repas chez eux. Ils ne lui disent pas "fais qâ", mais il faut qu'elle apporte de l'argent. Si elle a 100 Fc, elle en donne 50.

d) Aïssa Sidi Ali - maure Kounta - fille de marabout. Elle raconte un roman : ses parents sont pauvres, elle doit les nourrir. Le boy du docteur, qui est son cousin proteste : ses parents sont riches, ils ont tout fait pour l'empêcher de sortir, jusqu'à l'attacher, la frapper. Elle est partie quand même.

e) Alice Mohamed - pure touareg - s'est sauvée du campement par horreur du régime lacté auquel on soumet les filles de sa race, pour les faire engraisser.

Villages bellah - Autour de Tombouctou s'établissent des bellah libres. Ces villages grandissent sans cesse.

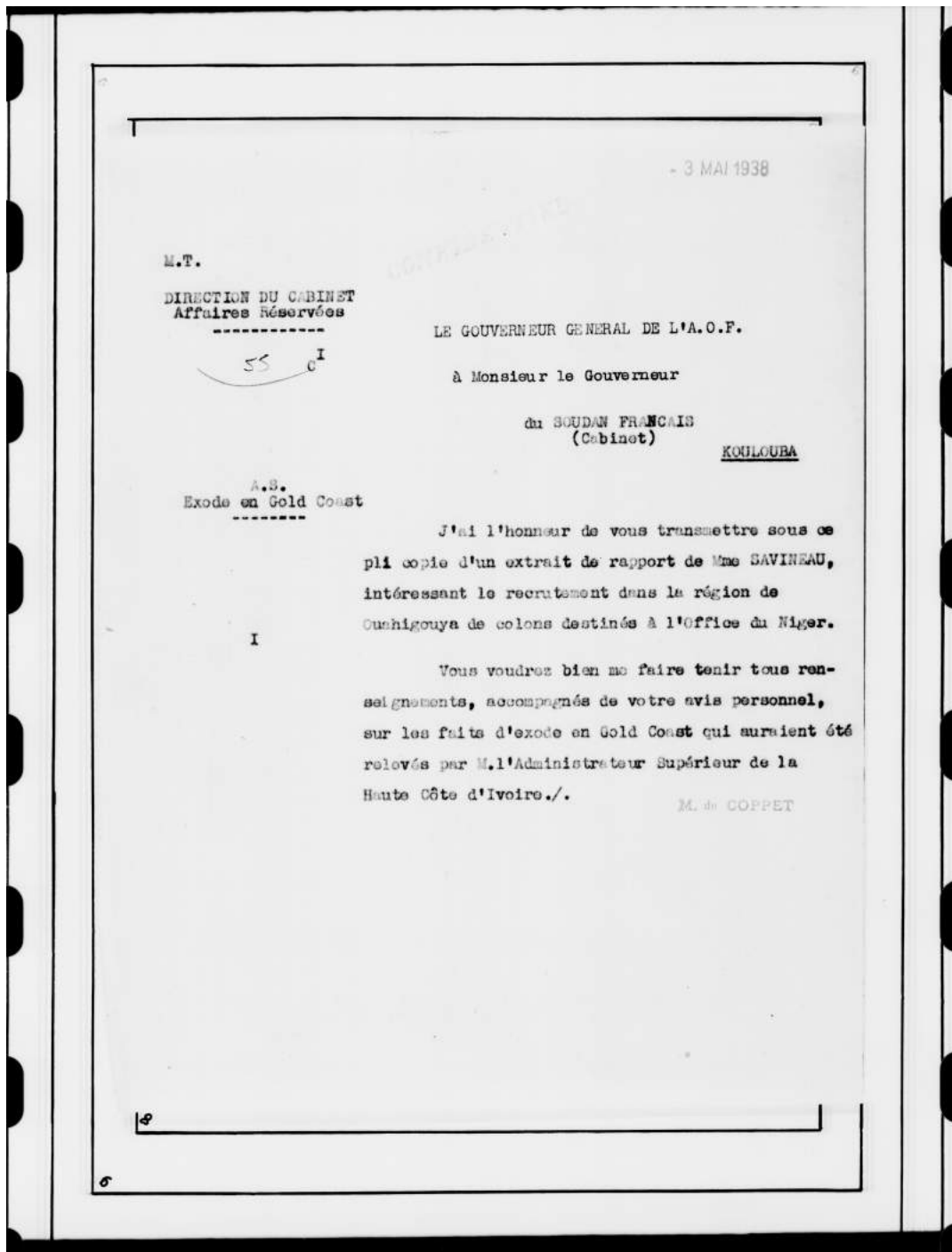
Les hommes travaillent la terre. Les femmes vont au Niger, avec des ânes, acheter du poisson frais. Elles partent à minuit et arrivent à 7 heures du matin, elles se reposent jusqu'à 14 heures et sont de retour à 17 heures, quelquefois plus tard, et même le lendemain, lorsqu'il faut attendre le poisson. Elles vont à Tombouctou et vendent leur poisson aussitôt, sauf une part réservée à la famille. Leur bénéfice est de 2 Fc et quelquefois plus. Certains jours, elles ne gagnent pas dix sous. Quand le poisson pourrit en route, il faut le faire sécher avant de le vendre. On n'y gagne presque rien.

Ayant vendu leur charge, elles se reposent jusqu'à minuit et repartent.

Dans la maison des cultures, elles font la cuisine et la portent aux champs, puis elles vont avec leurs ânes, acheter du mil et le vendre au marché.

Ces femmes ont leurs biens propres et beaucoup . . .

Annexe 7 : Les suites de l'enquête



Attire l'attention du G^o du Soudan
 - 20 - sur les pages 18, 19, 20 sur les
 M.C. demandant plus amples renseignements au G^o du Soudan.

Toutes les fillettes africaines adorent les bébés. Ce serait un grand bonheur pour elles d'en élever quelques-uns, une excellente expérience aussi. D'autre part la crèche pourrait recueillir les petits métis qui trînent au village en attendant l'âge d'entrer à l'Orphelinat.

Autres établissements scolaires. Bien que n'ayant pas à visiter les écoles de garçons, j'ai accepté l'offre qui m'était faite de les parcourir. On ne juge bien d'un organisme, que si l'on connaît toutes ses parties.

Les directeurs et les maîtres m'ont exposé leurs doléances, je les transcris ici.

Ecole Primaire de Garçons - Plus encombrée encore que celle des filles : 200 élèves dans la petite classe. L'effectif a dépassé 300. L'école de garçons refuse beaucoup d'élèves.

Ecole Primaire Supérieure - Les garçons métis s'y plaignent de n'avoir pas d'orphelinat. La triste vie des plus jeu-

demandant plus amples renseignements au G^o du Soudan.

1937 faire taper ce rapport de suite
 car je désire l'emporter en
 tournée. m. de Coppet
 12.12.34
 Madame Sarrmeau, conseillère
 de l'enseignement

ANF, 200 MI 2421, lettre du 2 décembre 1937, mention manuscrite, « Faire taper ce rapport de suite car je désire l'emporter en tournée. m. de Coppet 12-12-34. »

Annexe 6 : Réseau parisien de madame Savineau (extrait de la base de données)

Personnalité	"Tandis que Paris se recueillait..." <i>L'Humanité</i> , n°41 n°67 du 2 novembre 1944	"Avec l'Espagne pour la paix et la liberté Avec la France !" <i>Le populaire</i> n°4967 du 17 septembre 1936 (même référence que "Que cesse le blocus de l'Espagne Républicain")	Article de maurice Thorez <i>L'Humanité</i> n°13835 du 2 novembre 1936	« La France pour la défense de la liberté et de l'ordre républicain en Espagne ». <i>L'Humanité</i> n°13761, le 20 août 1936	« Que cesse le blocus de l'Espagne Républicain », <i>L'Humanité</i> n°13790, le 18 septembre 1936 ("Avec l'Espagne pour la paix et la liberté Avec la France !")	Rédaction de <i>Unité pour l'aide et la défense</i>	Nombre de coprésence
Denise Moran	1	1	1	1	1	1	6
André Mairaux		1	1	1	1	1	5
Jean-Richard Bloch		1	1	1	1	1	5
Francis Jourdain		1	1	1	1	1	5
Henri Wallon		1	1	1	1	1	5
Paul Langevin		1	1	1	1	1	5
Gabriel Cudenet		1	1	1	1	1	5
Claude Aveline	1	1	1	1	1	1	5
André Chamson		1	1	1	1	1	4
Elie Faure		1	1	1	1	1	4
Jean Zyromski		1	1	1	1	1	4
Romain Rolland		1	1	1	1	1	4
Marcel Prenant		1	1	1	1	1	4
Pierre Mendès France		1	1	1	1	1	3
Jacques Duclos		1	1	1	1	1	3
Augustin Hamon		1	1	1	1	1	3
professeur Jacques Hadamard		1	1	1	1	1	3
pasteur Jules Jézéquel		1	1	1	1	1	3
Joseph Jolimon		1	1	1	1	1	3
Jean Piot		1	1	1	1	1	3
René Lalou		1	1	1	1	1	3
Andrée Viollis	1					1	2
Armand Guillaud		1	1	1	1	1	2
Jacques Kayser		1	1	1	1	1	2
Camille Planche		1	1	1	1	1	2
Henry Torrès		1	1	1	1	1	2
Léon Werth		1	1	1	1	1	2
Marie Laly-Hollebecque						1	1
Gabrielle Duchêne						1	1
Marius Moutet						1	1
Jean Longuet						1	1
Léon Archimbaud			1	1	1	1	1
Renaud de Jouvenel			1	1	1	1	1
Lévy-Bruhl			1	1	1	1	1
Edith Thomas	1					1	1
Elsa Triolet						1	1
Charles Vidrac	1					1	1
Jacques Debu-Bridel	1					1	1

Personnalité	"Tandis que Paris se recueillait...", <i>L'Humanité</i> , n°41 n°67 du 2 novembre 1944	"Avec l'Espagne pour la paix et la liberté ! Avec la France !". <i>Le populaire</i> n°4967 du 17 septembre 1936 (même référence que "Que cesse le blocus de l'Espagne Républicain")	Article de Maurice Thorez <i>L'Humanité</i> n°13835 du 2 novembre 1936	« La France pour la défense de la liberté et de l'ordre républicain en Espagne », <i>L'Humanité</i> n°13761, le 20 août 1936	« Que cesse le blocus de l'Espagne Républicain », <i>L'Humanité</i> n°13790, le 18 septembre 1936 ("Avec l'Espagne pour la paix et la liberté ! Avec la France !")	Rédaction de <i>Unité pour l'aide et la défense</i>	Nombre de coprésence
Francis Ponge	1						1
Vercors	1						1
Armand Salacrou	1						1
André Rousseaux	1						1
Guillevic	1						1
René Blech	1						1
Paul Éluard	1						1
Loys Masson	1						1
Raymond Queneau	1						1
George Adam	1						1
André Frénaud	1						1
Aragon	1						1
Lucien Scheler	1						1
Jean Tardieu	1						1
Pierre Emmanuel	1						1
Jean Lescur	1						1
Claude Morgan	1						1
Pierre Seghers	1						1
Max Pol-Fouchet	1						1
René Arcos		1					1
Guy de la Batut		1					1

Sources

Sources imprimées

Cousturier Lucie et Maran René, *Mes inconnus chez eux*, Paris, L'Harmattan, 2003, vol. 2/.

Chivas-Baron Clotilde, *La femme française aux colonies*, Paris, Larose, 1929.

Hardy Georges, *Une conquête morale : l'enseignement en A.O.F*, Paris, Armand Colin, 1917.

Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine, *Deux missions internationales visitent les camps de réfugiés espagnols : mai 1939*, Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine, 1939.

Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, section sciences historiques et philologiques, *Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1913-1914*, Paris, 1913, p. 169.

Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, section sciences historiques et philologiques, *Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1914-1915*, Paris, 1914, pp. 53, 94.

Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, section sciences historiques et philologiques, *Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1916-1917*, Paris, 1916, p. 77.

Moran Denise, *Tchad*, Paris, Gallimard, 1934.

Moran Denise, « Noirs et blancs », *Les Livrets de « Mon camarade »*, n° 14, 1937.

Moran Denise, *Cette sacrée gamine*, Paris, La Bibliothèque Française, 1945.

Moran Denise, *Ta douce moitié*, Paris, La Bibliothèque Française, 1946.

Nabaraoui Céza (dir.), *L'Égyptienne : féminisme, sociologie, arts*, Le Caire, juin 1932, a8 n°80.

Savineau Denise et Griffiths Claire H. (intro.), *La famille en AOF : condition de la femme*, Paris, coll. « Autrement mêmes », 2007.

Journal officiel de la République française, 26 février 1911, p. 1563.

Journal officiel de la République française, a69, n°40, 17 février 1937, p. 2141.

Presse

Annales africaines

Anonyme, « Tchad, par Denise Moran », *Annales africaines*, a 46, n° 14, 15 juillet 1934, p. 15.

Denise Moran, « Bichara », *Annales africaines*, a 46, n° 18, 15 septembre 1934, pp. 8-9.

Bec et ongles satirique

Anonyme, « Auteur en quête d'éditeur », *Bec et ongles*, a 2, n° 42, 15 octobre 1932, p. 12.

René Maran, « Les livres », *Bec et ongles*, a 3, n° 110, 17 mars 1934, p. 15.

Anonyme, « Le club du Faubourg », *Bec et ongles*, a 4, n° 107, 24 février 1934, p. 15.

Anonyme, « Tchad », *Bec et ongles*, a 4, n° 108, 3 mars 1934, pp. 12-13.

Anonyme, « Au club du Faubourg », *Bec et ongles*, a 4, n° 108, 3 mars 1934, p. 15.

En Vigie

Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, « Conférence nationale », *En Vigie*, a1, n° 1, octobre 1935, p. 7.

Esprit

André Ulmann, « Les événements et les hommes », *Esprit*, n° 26, novembre 1934, pp. 330-331.

Études

Louis Jalabert, « Une campagne anticoloniale : passions ou naïvetés de redresseurs de torts », *Études*, t 221, octobre 1934, pp. 5, 9, 17-18.

Journal des débats politiques et littéraires

Anonyme, « Les conférences », *Journal des débats politiques et littéraires*, n° 44, 15 février 1934, p. 4.

La Commune

G. S., « Mémento : Publications révolutionnaires », *La Commune*, a 2, n° 17, janvier 1935, p. 783.

La révolution prolétarienne

Anonyme, « Le martyr des républicains espagnols », *La révolution prolétarienne*, a 15, n° 296, 10 juin 1939, p. 7.

La semaine à Paris

Anonyme, « Conférences », *La semaine à Paris*, n° 611, 15 février 1935, p. 59.

Anonyme, « Conférences », *La semaine à Paris*, n° 698, 12 octobre 1935, p. 48.

Anonyme, « Bulletin de Paris », *La semaine à Paris*, n° 183, 27 décembre 1925, p. 19.

L'Africain

Anonyme, « Nouvelles coloniales », *L'Africain*, n° 227, 22 juillet 1934, p. 2.

L'avenir de Bougie l'Oued-Sahel

Denise Moran, « Les croix de feu et le roi », *L'avenir de Bougie l'Oued-Sahel*, n° 235, 08 août 1935, p. 2.

Le cri des travailleurs

Anonyme, « l'exemple espagnol », *Le cri des travailleurs*, a 2, n° 73, 26 avril 1936, p. 4.

Le Figaro

Anonyme « La journée », *Le Figaro*, n° 146, 26 mai 1939, p. 2.

Le Petit Parisien

Anonyme, « Vraiment curieux », *Le Petit Parisien*, n° 20291, 18 septembre 1932, p. 3.

Le populaire

Anonyme, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3388, 18 mai 1932, p. 1.

Anonyme, « La Lumière », *Le populaire*, n° 1513, 15 juin 1927, p. 6.

Anonyme, « Communications diverses : La Lumière », *Le populaire*, n° 1573, 26 mai 1927, p. 6.

Anonyme, « La Lumière », *Le populaire*, n° 1618, 10 juillet 1927, p. 6.

Anonyme, « La Lumière », *Le populaire* n° 1624, 16 juillet 1927, p. 6.

Anonyme, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire* n° 3389, 19 mai 1932, p. 1.

Anonyme, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n°3392, 22 mai 1932, p. 1.

Anonyme, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3393, 23 mai 1932, p. 1.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3394, 24 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3395, 25 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3396, 26 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n°3397, 27 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3398, 28 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n°3399, 29 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3400, 30 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3401, 31 mai 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3402, 1 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3403, 2 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3404, 3 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3405, 4 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3406, 5 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3407, 6 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3408, 7 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3410, 9 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3411, 10 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3412, 11 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3413, 12 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3414, 13 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3415, 14 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3416, 15 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3417, 16 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3418, 17 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3419, 18 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3420, 19 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3421, 20 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3422, 21 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3425, 24 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3426, 25 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3427, 26 juin 1932, p. 2.

Denise Moran, « En écoutant battre le cœur de l'Afrique », *Le populaire*, n° 3428, 27 juin 1932, p. 2.

Anonyme, « Livres reçus », *Le populaire*, n° 4039, 1 mars 1934, p. 4.

S. « Carnet du lecteur », *Le populaire*, n° 4060, 22 mars 1934, p. 4.

Louis Lévy, « Dans le jardin des autres », *Le populaire*, n° 4148, 19 juin 1934, p. 2.

Louis Lévy, « Les atrocités hitlériennes », *Le populaire*, n° 4155, 26 juin 1934, p. 2.

Louis Lévy, « Dans le jardin des autres », *Le populaire*, n° 4169, 10 juillet 1934, p. 2.

Louis Lévy, « Dans le jardin des autres », *Le populaire*, n° 4191, 1 août 1934, p. 4.

Louis Lévy, « Dans le jardin des autres », *Le populaire*, n° 4303, 21 novembre 1934, p. 4.

Léon Blum, « Précaution nécessaire », *Le populaire*, n° 4414, 12 mars 1935, p. 1.

Anonyme, « Communications diverses », *Le populaire*, n° 4453, 21 avril 1935, p. 6.

Anonyme, « Quelques opinions sur *J'ai été Carmélite* », *Le populaire*, n° 4464, 3 mai 1935, p. 5.

Jean Longuet, « L'héroïque combat de nos frères d'Espagne », *Le populaire*, n° 4728, 22 janvier 1936, pp. 2-3.

J.-M. H., « L'assassinat d'Aliker devant les assises de la Gironde », *Le Populaire*, n° 4728, 22 janvier 1936, p. 3.

Denise Moran, « Aux auberges de jeunesse », *Le populaire*, n° 4859, 1 juin 1936, p. 5.

Anonyme, « Hommage à Dombrowski et Wroblewski », *Le populaire*, n° 4886, 28 juin 1936, p. 6.

Collectif, « Avec l'Espagne pour a paix et la liberté ! pour la France ! », *Le populaire*, n° 4967, 17 septembre 1936, p. 2.

A. B., « Le voyage de la commission parlementaire d'enquête en AÉF », *Le populaire*, n° 5101, 29 janvier 1937, p. 2.

Le progrès de Bel-Abbès

A.G. « Le Gouverneur Général à Sidi Bel-Abbès », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2295, 29 mars 1922, pp. 1-2.

Anonyme, « Collège municipal », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2360, 3 octobre 1923, p. 2.

Anonyme, « La distribution des prix au collège », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2310, 12 juillet 1922, p. 2.

Anonyme, « Conseil municipal », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2313, 02 août 1922, p. 2.

François Valdi, « Edmond Savineau n'est plus », *Le progrès de Bel-Abbès*, n° 2593, 29 octobre 1929, p. 2.

Le Temps

André Thérive, « Les livres », *Le temps*, n° 26647, 16 août 1934, p. 3.

L'Écho du Sud

Anonyme, « Le monde colonial illustré », *L'Écho du Sud*, n°463, 19 février 1938, p. 9.

L'Éducation africaine

Denise Moran, « Une société des "filles de l'école" », *L'éducation africaine*, a 27, juillet – décembre 1938, n° 101, pp. 69-70.

Denise Moran, « Lorsqu'à Ouidah parut le premier blanc... », *L'éducation africaine*, a 27, n°100, janvier-juin 1938, pp. 18-19.

L'égalité oranaise

Denise Moran, « Il y a là un mystère », *L'égalité oranaise*, a 2, n° 15, 03 avril 1924, p. 2.

Les annales coloniales

Anonyme, « A travers la presse », *Les annales coloniales*, a 35, n° 62, 05 juin 1934, p. 3.

Les dimanches de la femme

Maryse Demour, « Retour du Tchad », *Les dimanches de la femme*, n° 645, 15 juillet 1934, pp. 12, 15.

L'Espagne antifasciste

Edouard Rothen, « Nous, des Caballeros... », *L'Espagne antifasciste*, n° 31, 8 janvier 1937, p. 4.

L'éveil ouvrier et paysan

Léon Blum, « Précaution nécessaire », *L'éveil ouvrier et paysan*, n° 24, 16 mars 1935, p. 1.

L'Humanité

Louis Aragon, « Les livres, Tchad », *L'Humanité*, a 31, n° 12 961, 11 juin 1934, p. 4.

Collectif, « Tandis que Paris se recueillait dans le culte des héros, des wagons explosent et font des victimes jusque sur les tombes des fusillés », *L'Humanité*, a 41, n° 67, 2 novembre 1944, p. 1.

Georges Cogniot, « Le manifeste des écrivains », *L'Humanité*, a 41, n° 67, 2 novembre 1944 p. 2.

Anonyme, « Femmes ! », *L'Humanité*, n° 13101, 30 octobre 1934, p. 6.

Anonyme, « Des gens, nous n'avons pas besoin ! Nous voulons la terre ! », *L'Humanité*, n° 13208, 14 février 1935, p. 3.

Anonyme, « un meeting de protestation à Paris contre la guerre en Abyssinie », *L'Humanité*, n° 13220, 26 février 1935, p. 6.

Anonyme, « Sauvez Menendez, Pena Diaz, Manzo ! Au nom de 65.000 travailleurs du rail, le Conseil fédéral des cheminots exige la vie sauve pour les antifascistes espagnols », *L'Humanité*, n° 13222, 28 février 1935, p. 3.

Anonyme, « Les femmes dans l'action mondiale », *L'Humanité*, n° 13271, 18 avril 1935, p. 6.

Anonyme, « Fêtes, meetings et conférences », *L'Humanité*, n° 13276, 23 avril 1935, p. 6.

Anonyme, « Le décret Régnier sur la répression dans les colonies est illégal et doit être abrogé », *L'Humanité*, n° 13312, 29 mai 1935, p. 3.

Anonyme, « une délégation de la jeunesse au BIT à Genève », *L'Humanité*, n° 13319, 05 juin 1935, p. 3.

Anonyme, « Les femmes dans l'action mondiale », *L'Humanité*, n° 13337, 23 juin 1935, p. 6.

Anonyme, « Regards », *L'Humanité*, n° 13348, 4 juillet 1935, p. 6.

Anonyme, « Regards », *L'Humanité*, n° 13565, 6 février 1936, p. 3.

Anonyme, « Unité pour l'aide et la défense », *L'Humanité*, n° 13610, 22 mars 1936, p. 6.

Collectif, « La France pour la défense de la liberté et de l'ordre républicain en Espagne », *L'Humanité*, n° 13761, 20 août 1936, p. 1.

Collectif, « Des avions pour l'Espagne », *L'Humanité*, n° 13761, 20 août 1936, p. 8.

Collectif, « Que cesse le blocus de l'Espagne républicaine », *L'Humanité*, n° 13790, 18 septembre 1936, p. 3.

Maurice Thorez, « Pour la victoire du peuple, fidélité au programme du Front populaire », *L'Humanité*, n° 13835, 2 novembre 1936, pp. 4-5.

Anonyme, « Collaboration des pays démocratiques pour donner aux réfugiés espagnols un statut humain, un sort digne », *L'Humanité*, n° 14764, 24 mai 1939, p. 3.

Anonyme, « Fêtes, meetings, conférences », *L'Humanité*, n° 14766, 26 mai 1939, p. 7.

Mercure de France

Anonyme, « Questions coloniales », *Mercure de France*, a 45, n° 858, 15 mars 1934, p. 662.

Anonyme, « Littérature et questions coloniales », *Mercure de France*, n° 876, 1934, p. 687.

Robert Chauvelot, « Littérature et question coloniale », *Mercure de France*, t 253, 1 juillet 1934, pp. 152-154.

Volonté

Denise Moran, « Les sombres logis des mineurs asturiens », *Volonté*, n° 192, 4 juillet 1936, p. 2.

Tous les journaux mentionnés ci-dessus sont consultables *via* le portail internet Gallica de la Bibliothèque Nationale de France (<http://gallica.bnf.fr/>).

Le journal

Denise Moran, « Au phare de France, les aveugles de guerre trouvent protection et distraction », *Le journal*, 26 décembre 1925.

Le Quotidien

Denise Moran, « Les tisseuses de verre cassé », *Le Quotidien*, 9 mars 1925.

Denise Moran, « Il y a 12000 œuvres de bienfaisance à Paris et l'on peut y mourir de faim », *Le Quotidien*, 29 avril 1925.

Denise Moran, « Toto, fils unique », *Le Quotidien*, 11 janvier 1926.

Denise Moran, « la vie est dure pour les petits professeurs de piano », *Le Quotidien*, 15 juillet 1926.

Denise Moran, « Les grands modèles des grands artistes : ce qu'était jadis le marché au modèle, ce qu'il est aujourd'hui », *Le Quotidien*, 8 décembre 1929.

Denise Moran, « Deux lauréats d'élite parmi les meilleurs ouvriers de France », *Le quotidien* n°725, 3 février 1925.

Denise Moran, « Mlle Irène Curie fille des grands savants vient de soutenir avec succès une thèse de doctorat *es sciences* », *Le quotidien*, n°781, 31 mars 1925.

Denise Moran, « Les grévistes ont pratiqué hier le débauchage avec beaucoup de succès », *Le quotidien*, n°104, 25 septembre 1923.

Denise Moran, « La petite couturière va-t-elle gagner 40.000 francs par an », *Le quotidien*, n° 620, 21 octobre 1924.

Denise Moran « Jackie Coogan est à Paris », *Le quotidien*, n° 590, 21 septembre 1924.

Denise Moran, « Quatre-vingt femmes sont candidates à Paris », *Le quotidien*, n° 811, 30 avril 1925.

Denise Moran, « Catherinettes », *Le quotidien*, 25 novembre 1923.

L'œuvre

Denise Moran, « Ce qu'est en Espagne l'anarcho-syndicalisme », *L'œuvre*, n° 7508, 21 avril 1936.

Denise Moran, « M. Marcel de Coppet nouveau gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française », *L'œuvre*, n° 7626, 17 août 1936.

Les journaux cités ci-dessus sont consultables à la Bibliothèque Marguerite Durand (13^{ème} arrondissement de Paris).

Unité pour l'aide et la défense

Le dépouillement intégral du mensuel antifasciste *Unité pour l'aide et la défense* a été fait à partir des exemplaires disponibles à la BNF. Cette étape a été nécessaire pour établir en partie les inscriptions sociales de madame Savineau. Les numéros 11 et 15 manquent dans le carton de la BNF consacré au magazine. Ci-dessous, les articles signés par Denise Moran dans cette revue.

Denise Moran, « Enfants de tous les coins du monde, donnez-vous la main ! », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 1, janvier 1936.

Denise Moran, « Henri Vuillemin, enfant de Paris, tombé dans la lutte antifasciste de février 1934 », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 2, février 1936.

Denise Moran, « La grande misère des réfugiés politiques en France », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 3, mars 1936.

Denise Moran, « Les héros espagnols adressent au prolétariat mondial leur salut reconnaissant », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 5, mai 1936.

Denise Moran, « Une délégation des Amis de la Nation Polonaise en Pologne », *Unité pour l'aide et la défense*, n° 8, août 1936.

Archives écrites

Centre d'Archives d'Outre-Mer (CAOM) (sections Gouvernement Général de l'AÉF et Fonds ministériels)

CAOM, GGAEF, série C, carton 154, « Edmond Savineau ».

CAOM, FM EEII3934(6), « Savineau ».

CAOM, FM EEII3934(9), « Savineau ».

Archives Nationales de France

ANF, 200 MI 2421.

ANF, 200 MI 2422.

Archives de Paris

Archives de Paris, Naissances, 11ème arr., 11/09/1885, V4E 6500, « Marthe Jenty ».

Archives de Paris, Naissances, 11ème arr., 07/01/1890, V4E 6537, « Alice Jenty ».

Archives de Charente-Maritime

Archives de Charente-Maritime, registres paroissiaux et d'État civil, Saint-Jean-d'Angély, Collection du greffe Naissances 1893 – 1897, vue 31, « Edmond Savineau ».

Bibliographie

Approches théoriques et histoire sociale des savoirs

Savoirs et pouvoirs

Boittin Jennifer Anne, *Colonial metropolis : the urban grounds of anti-imperialism and feminism in interwar Paris*, Londres, 2010.

Bonnecase Vincent, « Avoir faim en Afrique occidentale française : investigations et représentations coloniales (1920-1960) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 21, n° 2, avril 2010, pp. 151-174.

Chafer Tony et Sackur Amanda, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, Palgrave Macmillan., Basingstoke, 1999.

Dulucq Sophie, *Ecrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIXe-XXe siècles*, Karthala., Paris, coll. « Hommes et sociétés », 2009.

Fassin Didier et Bensa Alban (dir.), *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.

Fleck Ludwik, *Genèse et développement d'un fait scientifique*, traduit par Nathalie Jas, Paris, les Belles Lettres, 2005.

Foucault Michel, *L'Ordre du discours : leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 1990.

Foucault Michel, *Surveiller et punir, la naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1975.

Foucault Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

Lawrance Benjamin Nicholas, Osborn (éd) Emily Lynn et Roberts Richard L., *Intermediaries, interpreters, and clerks: African employees in the making of colonial Africa*, Madison Wis, University of Wisconsin Press, 2006.

Lagasnerie Geoffroy de, *Logique de la création: sur l'Université, la vie intellectuelle et les conditions de l'innovation*, Paris, Fayard, 2010.

Lagasnerie Geoffroy de, *L'empire de l'Université: sur Bourdieu, les intellectuels et le journalisme*, Paris, Amsterdam, 2007.

Leclerc Gérard, *L'observation de l'homme : une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Seuil, 1979.

Nordman Daniel et Raison Jean-Pierre, *Sciences de l'homme et conquête coloniale : constitution et usages des sciences humaines en Afrique, XIXème-XXème siècles*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1980.

Reynaud Paligot Carole, *La république raciale : paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006.

Sibeud Emannelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930*, Paris, EHESS, 2002.

Singaravélou Pierre, « Le moment « impérial » de l'histoire des sciences sociales (1880-1910) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 27, n° 1, décembre 2009, pp. 87-102.

Stoler Ann Laura, *La chair de l'empire : savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, traduit par Sébastien Roux et Massimo Prearo, Paris, La Découverte, 2013.

Suremain Marie-Albane de, « Faire du terrain en AOF dans les années cinquante », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 4, décembre 2004, pp. 651-659.

Intellectuel.le.s

Boittin Jennifer Anne, *Colonial metropolis : the urban grounds of anti-imperialism and feminism in interwar Paris*, Londres, 2010.

Bourdieu Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », n° 5, 1 décembre 2002, pp. 3-8.

Charle Christophe, *Le siècle de la presse, 1830-1939*, Seuil, Paris, 2004.

Confortini Catia Cecilia, « How Matters: Women's International League for Peace and Freedom's Trips to the Middle East, 1931-1975 », *Peace & Change*, vol. 38, n° 3, 2013, pp. 284-309.

Cooper Frederick et Stoler Ann Laura, *Tensions of empire : colonial cultures in a bourgeois world*, University of California Press, Berkeley, 1997.

Crenshaw Kimberlé Williams et Bonis Oristelle, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39, n° 2, novembre 2005, pp. 51-82.

Goodman Joyce, « Women and international intellectual co-operation », *Paedagogica Historica*, vol. 48, n° 3, 2012, pp. 357-368.

Lemaire Marianne, « La chambre à soi de l'ethnologue. Une écriture féminine en anthropologie dans l'Entre-deux-guerres », *L'Homme*, 2011, pp. 83-112.

Lemaire Marianne, « Un parcours semé de terrains. L'itinéraire scientifique de Denise Paulme », *L'Homme*, n° 103, janvier 2010, pp. 51-73.

Loiseau Dominique, *Femmes et militantismes*, Paris, Montréal, 1996.

Merllié Dominique, « Le sexe de l'écriture [Note sur la perception sociale de la féminité] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, n° 1, 1990, pp. 40-51.

Nadaud Eric, « Elianne Brault, un parcours au féminin, radical, antifasciste, progressiste, maçonnique et féministe, 1895-1882 », *Histoire@Politique*, n° 9, mars 2009, pp. 98-119.

Picco Dominique, « « Réseaux de femmes, femmes en réseaux » : Avant propos », *Genre & Histoire*, n° 12-13, décembre 2013.

Rochefort Florence, « À la découverte des intellectuelles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 13, avril 2001, pp. 5-16.

Roux Patricia et Fillieule Olivier (dir.), *Le sexe du militantisme*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2009.

Rupp Leila J., « Constructing Internationalism: The Case of Transnational Women's Organizations, 1888-1945 », *The American Historical Review*, vol. 99, n° 5, décembre 1994, pp. 1571-1600.

Saint Martin Monique de, « Les femmes écrivains et le champ littéraire », 1990.

Singaravélou Pierre, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2011.

Mission civilisatrice

Blanchard Pascal, Bancel Nicolas et Vergès Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003.

Brunschwig Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français : 1871-1914*, Paris, Armand Colin, 1960.

Chafer Tony et Sackur Amanda, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, Palgrave Macmillan., Basingstoke, 1999.

Conklin Alice L., *A mission to civilize : the republican idea of empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford Calif, Stanford University Press, 1997.

Dorlin Elsa, *La matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006.

Duteil Simon, « Un instituteur colonial à Madagascar au début du XXe siècle », *Histoire de l'éducation*, n° 128, janvier 2010, pp. 79-102.

Hardy Georges, *Une conquête morale : l'enseignement en A.O.F*, Paris, Budapest, 2005.

Sibeud Emannelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930*, Paris, EHESS, 2002.

Le processus d'enquêtes sociales

Barthélémy Pascale, *Introduction au « Rapport Savineau ». La famille en Afrique Occidentale Française et la condition de la femme : rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF*, Paris, INED, coll. « Dossiers et recherches - Institut national d'études démographiques », n° 102, 2001.

Bonnecase Vincent, « Avoir faim en Afrique occidentale française : investigations et représentations coloniales (1920-1960) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 21, n° 2, avril 2010, pp. 151-174.

Bourmaud Philippe (dir.), *De la mesure à la norme : les indicateurs du développement*, Bangkok, BSN Press, 2011.

Chafer Tony et Sackur Amanda, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, Palgrave Macmillan., Basingstoke, 1999.

Febvre Lucien, « Enquêtes sociales et enquêtes ouvrières en France, de 1830 à 1848 », *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 9, n° 44, mars 1937, pp. 204-205.

Gratien Jean-Pierre, *Marius Moutet : un socialiste à l'outre-mer*, Paris, coll. « Logiques historiques », 2006.

Savineau Denise et Griffiths Claire H. (intro.), *La famille en AOF: condition de la femme*, Paris, l'Harmattan, 2007.

Leclerc Gérard, *L'observation de l'homme : une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Seuil, 1979.

Mabon Armelle, *L'action sociale coloniale : l'exemple de l'Afrique occidentale française du Front populaire à la veille des Indépendances*, Paris, L'Harmattan, coll. « Le Travail du social », 2000.

Morel Nathalie, « Le genre des politiques sociales. L'apport théorique des "gender studies" à l'analyse des politiques sociales », *Sociologie du Travail*, vol. 49, n° 3, juillet 2007, pp. 383-397.

Payre Renaud et Pollet Gilles, *Socio-histoire de l'action publique*, Paris, La Découverte, 2013.

Métropole et colonies : histoire politique et sociale de l'entre-deux-guerres

Histoire de la France

Bard Christine, *Les Femmes dans la société française au XXème siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.

Basch Françoise, *Ilona, ma mère et moi : une famille juive sous l'Occupation, 1940-1944*, Donnemarie-Dontilly, IXe, coll. « Fonctions dérivées », 2011, 119 p.

Beaupré Nicolas, *Les grandes guerres : 1914-1945*, Paris, Belin, 2012.

Biondi Jean-Pierre, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993.

Castagnez-Ruggiu Noëline, *Socialistes en République: les parlementaires SFIO de la IVe République*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004.

Chafer Tony et Sackur Amanda, *French colonial empire and the Popular Front: Hope and disillusion*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 1999.

Cooper Sandi, « Pacifism, feminism and fascism in interwar France », *The international history review*, vol. 19, n° 1, février 1997, pp. 103-114.

Faure Olivier, *Les Français et leur médecine au XIXe siècle*, Paris, Belin, 1993.

Fillieule Olivier, Mathieu Lilian et Péchu Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, les presses de Sciences Po, 2009.

France. Statistique générale. Institut national de la statistique et des études économiques (France), « Annuaire statistique ».

Gratien Jean-Pierre, *Marius Moutet: un socialiste à l'outre-mer*, Paris, coll. « Logiques historiques », 2006.

Lydon Ghislaine, « The Unraveling of a Neglected Source: A Report on Women in Francophone West Africa in the 1930s. », *Cahiers d'études africaines*, vol. 37, n° 147, 1997, pp. 555-584.

Marseille Jacques, « La conférence des gouverneurs généraux des colonies (novembre 1936) », *Le Mouvement social*, n° 101, octobre 1977, pp. 61-84.

Perrot Michelle (préf.), Gubin Eliane, Jacques Catherine et Rochefort Florence (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, l'Atelier, 2004.

Reynolds Siân, *France between the wars: gender and politics*, London, New York, 1996.

Wolikow Serge et Bleton-Ruget Annie (dir.), *Antifascisme et nation: les gauches européennes au temps du front populaire*, Dijon, EUD, 1998.

Histoire de la colonisation

Barthélémy Pascale, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010.

Barthélémy Pascale, *Introduction au « Rapport Savineau ». La famille en Afrique Occidentale Française et la condition de la femme: rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF*, Paris, INED, coll. « Dossiers et recherches - Institut national d'études démographiques », n° 102, 2001.

Bernard-Duquenet Nicole, *Le Sénégal et le Front populaire*, Paris, L'Harmattan, coll. « Racines du présent », 1985.

Biondi Jean-Pierre, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993.

Boittin Jennifer Anne, *Colonial metropolis : the urban grounds of anti-imperialism and feminism in interwar Paris*, Londres, 2010.

Bouche Denise, *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920 : mission civilisatrice ou formation d'une élite ?*, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 1975.

Charle Christophe, *La Crise des sociétés impériales, (1900-1940), essai d'histoire sociale comparée de l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne*, Seuil, 2008.

Cohen William Benjamin, *Empereurs sans sceptre : histoire des administrateurs de la France d'outre-mer et de l'École coloniale*, traduit par Camille Garnier et Louis de Lesseps, Paris, Berger-Levrault, 1973.

Cooper Frederick, *La colonialisme en question, Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010.

Cooper Frederick, *Décolonisation et travail en Afrique : l'Afrique britannique et française 1935-1960*, traduit par François-George Barbier-Wiesser, Paris, Karthala, 2004.

Stoler Ann Laura et Cooper Frederick, *Repenser le colonialisme*, traduit par Christian Jeanmougin, Paris, Payot, 2013.

Coquery-Vidrovitch Catherine, *Les africaines, histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIXème au XXème siècle*, La Découverte., Paris, 1992.

Coquery-Vidrovitch Catherine et Ageron Charles-Robert, *Histoire de la France coloniale, 2 (1914-1990)*, Paris, Armand Colin, 1991.

Couturier Alain, *Le gouverneur et son miroir : Marcel de Coppet, 1881-1968*, Paris, l'Harmattan, 2006.

Dorlin Elsa, *La matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006.

Dulucq Sophie, *Ecrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIXe-XXe siècles*, Karthala., Paris, coll. « Hommes et sociétés », 2009.

Dulucq Sophie et Zytnicki Colette (dir.), *Décoloniser l'histoire ? : de « l'histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique*, Saint-Denis, Publ. de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2003.

Fall Babacar, *Le travail forcé en Afrique-Occidentale française : 1900-1946*, Paris, Karthala, 1993.

Ghiati Claude, « Le Maroc des voyageuses françaises au temps du Protectorat. Une vision (de) colonisatrices ? », *Genre & Histoire*, 2011.

Goerg Odile (dir.), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2007, 284 p.

Guérin Daniel, *Front populaire : révolution manquée témoignage militant*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Maspero, 1970.

Hugon Anne, *Introduction à l'histoire de l'Afrique contemporaine*, Paris, A. Colin, impr. 1998, coll. « Synthèse. Histoire », n° 68, 1998.

Jézéquel Jean-Hervé, « Grammaire de la distinction coloniale, l'organisation des cadres de l'enseignement en Afrique occidentale française (1903-fin des années 1930) », janvier 2007, pp. 4-25.

Liauzu Claude (dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007.

Mabon Armelle, *L'action sociale coloniale : l'exemple de l'Afrique occidentale française du Front populaire à la veille des Indépendances*, Paris, L'Harmattan, coll. « Le Travail du social », 2000.

Marseille Jacques, *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris, 1984.

Marseille Jacques, « La conférence des gouverneurs généraux des colonies (novembre 1936) », *Le Mouvement social*, n° 101, octobre 1977, pp. 61-84.

Midgley Clare (dir.), *Gender and imperialism*, Manchester, Manchester University Press, coll.« Studies in imperialism », 1998.

Rodet Marie, *Les migrantes ignorées du Haut-Sénégal: 1900-1946*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2009.

Stoler Ann Laura et Cooper Frederick, *Repenser le colonialisme*, traduit par Christian Jeanmougin, Paris, Payot, 2013.

Histoire des femmes et des féminismes

Bard Christine, *Les Femmes dans la société française au XXème siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.

Barthélémy Pascale, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale*, Presses Universitaires de Rennes., Rennes, 2010.

Boittin Jennifer Anne, *Colonial metropolis : the urban grounds of anti-imperialism and feminism in interwar Paris*, Londres, 2010.

Bourdieu Pierre, « La domination masculine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 84, n° 1, 1990, pp. 2-31.

Crenshaw Kimberlé Williams et Bonis Oristelle, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39, n° 2, novembre 2005, pp. 51-82.

Fauré Christine (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

Goutalier Régine, « Les États généraux du féminisme a l'Exposition coloniale 30-31 mai 1931 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, vol. 36, n° 2, 1 avril 1989, pp. 266-286.

Lagrave Rose-Marie, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, n° 1, 1990, pp. 27-39.

Loiseau Dominique, *Femmes et militantismes*, Paris, Montréal, 1996.

Merllié Dominique, « Le sexe de l'écriture [Note sur la perception sociale de la féminité] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, n° 1, 1990, pp. 40-51.

Midgley Clare (dir.), *Gender and imperialism*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Studies in imperialism », 1998.

Offen Karen M., *Les féminismes en Europe, 1700-1950 : une histoire politique*, traduit par Geneviève Knibiehler, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

Perrot Michelle (préf.), Gubin Eliane, Jacques Catherine et Rochefort (éd.) Florence, *Le siècle des féminismes*, Paris, l'Atelier, 2004.

Renoult Anne, *Andrée Viollis : une femme journaliste*, Presses de l'Université d'Angers, Angers, 2004.

Rogers Rebecca et Thébaud Françoise, *La fabrique des filles : l'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Textuel, 2010.

Roux Patricia et Fillieule Olivier (dir.), *Le sexe du militantisme*, Les Presses de Sciences Po., Paris, 2009.

Rupp Leila J., « Constructing Internationalism: The Case of Transnational Women's Organizations, 1888-1945 », *The American Historical Review*, vol. 99, n° 5, décembre 1994, pp. 1571-1600.

Saint Martin Monique de, « Les femmes écrivains et le champ littéraire », 1990.

De Singly François (dir.), *La famille, l'état des savoirs*, Paris, la Découverte, 1991.

Sommaire

Sommaire	Erreur ! Signet non défini.
Introduction	Erreur ! Signet non défini.
Précédentes recherches.....	Erreur ! Signet non défini.
Les enquêtes en terrain colonial : positionnements historiographiques..	Erreur ! Signet non défini.
Problématique, source et méthodes.....	Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE I. REFORMISME, FEMINISME ET COLONIALISME : AUX ORIGINES DU RAPPORT SAVINEAU

..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

I) Genèse de la mission civilisatrice.....

1. *Genre et mission civilisatrice* Erreur ! Signet non défini.

2. *Enquêter pour « civiliser »* Erreur ! Signet non défini.

II) L'évolution de la mission civilisatrice sous le Front populaire.....

1. *Réformer la colonisation : l'humanisme colonial*..... Erreur ! Signet non défini.

2. *Les concrétisations politiques de l'humanisme colonial*..... Erreur ! Signet non défini.

III) Le parcours de « Denise Moran » : une normale exception .

1. *Premières socialisations*..... Erreur ! Signet non défini.

2. *« Journaliste et femme de lettres »*..... Erreur ! Signet non défini.

Conclusion : Une intellectuelle, une féministe..... Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE II. PREPARATION ET PRODUCTION D'UNE ENQUETE SOCIALE EN AOF SOUS LE FRONT

POPULAIRE Erreur ! Signet non défini.

I) Préparation et préparatifs.....

1. *L'attribution de l'enquête* Erreur ! Signet non défini.

2. *Attendus et inattendus*..... Erreur ! Signet non défini.

II) La production de l'enquête.....

1. *Les méthodes de travail*..... Erreur ! Signet non défini.

2. *Les hommes et les femmes impliqués* Erreur ! Signet non défini.

III) Ce qu'enquêter veut dire.....

1. *Surveiller, s'informer* Erreur ! Signet non défini.

2. *Se montrer, se légitimer*..... Erreur ! Signet non défini.

Conclusion : une critique inhérente à la colonisation. Civiliser la colonisation ?. **Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE III. LE RAPPORT PROPOSE, LES POLITIQUES DISPOSENT : LE DEVENIR DE L'ENQUÊTE SAVINEAU
 **Erreur ! Signet non défini.**

I) Conclusions et prescriptions..... **Erreur ! Signet non défini.**

1. *Plus d'État, plus de civilisation*..... **Erreur ! Signet non défini.**

2. *Promouvoir la « plus grande France » ?*..... **Erreur ! Signet non défini.**

II) Les suites de l'enquête Savineau **Erreur ! Signet non défini.**

1. *Un énième rapport « enterré » ?*..... **Erreur ! Signet non défini.**

2. *Les effets à court terme et les résistances face au rapport*..... **Erreur ! Signet non défini.**

III) Quelles répercussions du rapport en métropole ? **Erreur ! Signet non défini.**

1. *Quels retours politiques ?*..... **Erreur ! Signet non défini.**

2. *Quels retours citoyens ?*..... **Erreur ! Signet non défini.**

Conclusion : voir l'invisible ?..... **Erreur ! Signet non défini.**

Conclusion. Enquêter : donner la parole ou la prendre ? **Erreur ! Signet non défini.**

Annexes.....136

Sources 156

Sources imprimées 156

Presse 157

Archives écrites..... 167

Bibliographie..... 168

Approches théoriques et histoire sociale des savoirs..... 168

Savoirs et pouvoirs 168

Intellectuel.le.s..... 169

Mission civilisatrice 170

Le processus d'enquêtes sociales 170

Métropole et colonies : histoire politique et sociale de l'entre-deux-guerres 171

Histoire de la France 171

Histoire de la colonisation 172

Histoire des femmes et des féminismes 174

